







HISTOIRE UNIVERSELLE DES THÉÂTRES DE TOUTES LES NATIONS,

Depuis THESPIS *jusqu'à nos jours ;*

Par une Société de Gens de Lettres.

Dédiée à MONSIEUR, Frère du Roi.

TOME X. Ire PARTIE.

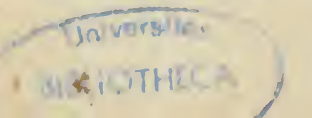


A PARIS,

Chez { LES AUTEURS, rue Tiquetonne, la première porte cochère à gauche en entrant par la rue Montmartre.
La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue St-Jacques. au Temple du Goût.
CLOUSIER, Imprimeur-Libraire, rue St-Jacques.

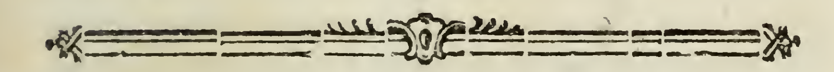
M. DCC. LXXX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.





HISTOIRE UNIVERSELLE *DES* THÉÂTRES.



PREMIÈRE PARTIE

du dixième Volume.

SUITE DE LA CHEVALERIE.

COMBATS A OUTRANCE.

LES formalités & les cérémonies que l'on obſervait dans ces ſortes de combats, étaient à-peu-près les mêmes que celles auxquelles on était obligé de ſe conformer dans les *duels*, & la ſeule différence que l'on peut aſſigner entr'eux, c'eſt que ces

derniers ſe terminaient ſouvent à la première bleſſure de l'un des deux adverſaires, au lieu que les autres ne finiſſaient ordinairement que lorſque le plus brave, ou le plus heureux avait arraché la vie à ſon ennemi : auſſi ne permettait-on le *combat à outrance* que pour un fait très-grave, & la punition impoſée au vaincu était plus que ſuffiſante pour engager l'offenſé à ne le demander que dans les cas où l'injure qu'on lui avait faite, ne pouvait ſe réparer que par du ſang. *Au mieux qu'il en peut eſchaper*, dit Jean de Villiers de l'Iſle-Adam dans ſon Avis ſur cet objet, *c'eſt de connoiſtre qu'il a tort & qu'il eſt parjure public, & ſe dédit d'avoir appellé le défendeur; & à la requeſte de ſon adverſaire, le Prince, ou le Juge luy peut donner la vie. Et là viennent les Héraults qui luy déchirent & arrachent ſa cotte-d'armes ſur le dos, comme homme indigne de porter jamais armes de noble homme, & blaſons, cotte-d'armes, ou autrement. Et puis les Héraults luy couſpent les eſguillettes qui tiennent ſon harnois, & luy oſtent ſes armures, & les jettent emmy le champ : & puis eſt le vaincu amené à reculon juſques hors des lices & du champ clos, & lors le bourreau le prend, & par les quatre coins de la lice, le bannit perpétuellement hors du pays & ſeigneuries du Seigneur ſous lequel il a eſté vaincu, & luy eſt défendu pour luy & pour ſa poſtérité, de jamais porter harnois, ny armures.*

Les lecteurs qui désireront avoir des connaissances plus étendues sur cette matière, peuvent consulter le *second Vol. du Théâtre d'Honneur de la Colombière*; ils y trouveront les détails les plus circonstanciés sur tout ce qui concerne les *combats à outrance*, & ces détails étant absolument étrangers à notre ouvrage, nous allons passer à celui que nous avons promis de donner relativement au *Chevalier Bayard :* tout ce qui regarde ce grand homme, est fait pour plaire & pour intéresser.

En 1503, ce brave Français faisait la guerre au royaume de Naples pour le Roi Louis XII, & dans une rencontre, il défit une troupe d'Espagnols, conduite par *Dom Alonse de Santomaiore* qu'il emmena prisonnier.

» Eux arrivez à la garnison, continue la Colombière dont nous tirons ce récit, le bon *Chevalier*, fils adoptif de Dame Courtoisie, qui désia par le chemin avoit entendu de quelle maison estoit le Seigneur *Dom Alonse*, le fit loger en une des belles chambres du Chasteau, & luy donna une de ses robes, en luy disant ces paroles : Seigneur *Dom Alonse*, ie suis informé par les autres prisonniers qui sont céans, que vous estes de bonne & grosse maison, & qui mieux vaut de vostre personne, grandement renommé en prouesse, par quoy ie ne suis pas délibéré vous traiter en prisonnier. Et si vous me voulez promettre vostre foy de ne partir de

ce Chafteau ſans mon congé, je vous le bailleray pour tout priſon; il eſt grand, vous vous y esbaterez parmy nous autres, iuſques à ce que vous ayez compoſé de votre rançon, & icelle payée, en quoy vous me trouverez tout gracieux. Capitaine, reſpondit *Dom Alonſe*, je vous remercie de voſtre courtoiſie, vous aſſeurant ſur ma foy de ne partir jamais de céans ſans voſtre congé. Mais il ne tint pas bien ſa promeſſe dont mal luy prit à la fin. Toutefois un iour, comme ils deviſoient enſemble, *Dom Alonſe* compoſa de ſa rançon à mille eſcus.

Quinze ou vingt jours fut *Dom Alonſe* avec le Capitaine *Bayard*, dit le bon *Chevalier*, & ſes compagnons faiſoient grand chère, allant & venant par tout le Chaſteau, ſans que perſonne ne luy diſt rien; car il eſtoit ſur ſa foy qu'on eſtimoit qu'il ne romproit iamais. Il en alla autrement, combien que de luy, ainſi qu'il dit après, n'y avoit aucune faute, ains s'excuſoit, que pour ce qu'il ne venoit nul de ſes gens devers luy, alloit querir ſa rançon luy-meſme, pour icelle envoyer au bon *Chevalier*: toutefois le cas fut tel: *Dom Alonſe* allant & venant par le Chaſteau, ſe faſcha, & un jour, deviſant avec un *Albanois* qui eſtoit de la garniſon du Chaſteau, luy dit: Viens-çà, *Théode*, ſi tu me veux faire un bon tour, tu me le feras bien, & je te promets ma foy, que tant que ie viuray,

n'auras faute de bien. Il m'ennuye d'eſtre icy, & encore plus que ie n'ay aucunes nouvelles de mes gens. Si tu veux faire proviſion d'un cheval pour moy, conſidère que ie ne ſuis en cette place aucunement gardé, ie me ſauveray bien demain matin, il n'y a que quinze ou vingt milles iuſques à la garniſon de mes gens, i'auray fait cela en quatre heures, & tu viendras avec moy ; je te feray fort bien appointer, & ſi te donneray cinquante ducats. L'*Albanois* qui eſtoit avaricieux, le promit, combien qu'il luy diſt devant : Seigneur, i'ay entendu que vous eſtes ſur voſtre foy par ce Chaſteau, notre Capitaine vous en feroit querelle. Je ne veux pas rompre ma foy, dit *Dom Alonſe*, il m'a mis à mille ducats de rançon, je les luy envoyeray, je ne ſuis obligé à autre choſe. Bien donc, dit *Théode l'Albanois*, il n'y aura point de faute, que demain au point du jour, je ne ſois à cheval à la porte du Chaſteau, quand elle ouvrira, faites ſemblant de venir à l'esbat, & vous trouverez le voſtre : cela fut accordé entr'eux & exécuté le lendemain, car ainſi qu'il fut propoſé, ſe trouvèrent ſi bien à point, que ſans que le Portier s'en donnaſt aucunement garde, pour ce que déſia eſtoit adverty qu'il eſtoit ſur ſa foy, par quoy le laiſſoit aller & venir : *Dom Alonſe* monta à cheval, & s'en alla tant qu'il peût. Ne demeura guères que le bon *Chevalier* qui eſtoit vigilant, vint en la baſſe-

court du Chasteau, & demanda où estoit son prisonnier; car tous les matins se déduisoit avec luy, mais personne ne le luy peût enseigner. Si fut si esbahy & vint au Portier auquel il demanda s'il ne l'avoit point vu. Il dit que oui, dès le point du jour, & près de la porte. La guette sonna pour sçavoir où il estoit : marry ce fut le bon *Chevalier*. Si commanda à un de ses soldats nommé le *Basque*, & luy dit à coup : montez à diligence à cheval, vous dixiesme, & piquez droit vers Andre, voir si trouverez nostre prisonnier, & si le trouvez, faites qu'il soit ramené mort ou vif. Et si ce meschant *Albanois* est empoigné, qu'il soit ramené aussi, car il sera pendu aux creneaux de céans, pour exemple de ceux qui voudroient une autre fois faire le lasche tour qu'il a fait. Le *Basque* ne fit autre délay, mais incontinent monta à cheval, & à pointes d'esperons, sans regarder qu'il alloit après luy, combien qu'il fust très-bien suivy, print son chemin vers Andre où à environ deux milles, trouva *Dom Alonse* descendu, qui habilloit les sangles de son cheval, qui estoient rompues, lequel, quand il apperçeut qu'il estoit poursuivy, cuida remonter, mais il ne put; si fut atteint, repris & remonté; *Théode* ne fut pas si fol de se laisser prendre; car il sçavoit bien qu'il y alloit de la vie. Si se sauva dedans Andre, & *Dom Alonse* ramené à Monervine où, quand le bon *Chevalier* le vit, luy dit :

Hé comment, Seigneur *Dom Alonse*, vous m'avez promis voſtre foy de ne partir de céans ſans mon congé, & vous avez fait le contraire ? Je ne me fieray plus à vous; car ce n'eſt pas honneſtement fait à Gentilhomme de ſe deſrober d'une place, quand il y eſt ſur ſa foy. *Dom Alonſe* répondit : Je n'eſtois pas délibéré en rien vous faire tort, vous m'avez mis à mille eſcus de rançon, dedans deux jours, les vous euſſe envoyez, & ce qui m'en a fait partir, a eſté le deſplaiſir que j'ay pris pour n'avoir aucunes nouvelles de mes gens. Le bon *Chevalier* qui eſtoit encore ſi courroucé, ne prit pas ces excuſes en payement, ains le fit mener en vne tour, & en icelle le tint quinze jours, ſans toutefois le mettre en fers, ne faire autre injure, ains de ſon boire & manger eſtoit ſi bien traité, que par raiſon, s'en pouvoit bien contenter. Au bout de quinze jours, vint vn Trompette demander ſauf conduit pour un de ſes gens qui luy vouloit apporter l'argent de ſa rançon. Il fut baillé, & par ainſi l'argent apporté deux jours après. Par quoy, le Seigneur *Dom Alonſe* fut de tous points délivré. Si print congé du bon *Chevalier* & de toute la compagnie aſſez honneſtement, puis s'en retourna à Andre. Mais devant ſon partement, il vit comme iceluy bon *Chevalier* donna entièrement l'argent de ſa rançon à ſes ſoldats, ſans pour luy en retenir vn ſeul denier.

Quand le Seigneur *Dom Alonse* fut arrivé à Andre, de tous ses compagnons & amis eust un recueil merveilleux : car, à dire la vérité, il n'y avoit homme en toute l'armée des Espagnols plus estimé que luy, ne qui plus désirast les armes. Si le confortèrent le mieux qu'ils peurent, luy remontrant qu'il ne se devoit point fascher d'avoir esté prisonnier ; que c'estoient fortunes de guerre, perdre une fois & gagner l'autre, & qu'il suffisoit que Dieu l'eust défendu sain & sauf parmy ses amis. Après plusieurs propos, luy fut demandé la façon & manière de vivre du bon *Chevalier ;* quel homme c'estoit, & comment, durant sa prison, il avoit esté traité avec luy, à quoy respondit *Dom Alonse :* Je vous promets ma foy, Messeigneurs, que quant à la personne du Seigneur de *Bayard*, je ne cuide point que au monde y ait vn plus hardy Gentil-homme, ne qui soit moins oyseux, car s'il ne va à la guerre, sans cesse fait quelque chose en sa place avec ses soldats, soit à luicter, saulter, jetter la barre, & tous autres honnestes passe-temps que sçavent faire Gentils-hommes pour eux exercer ; de libéralité il n'est point son pareil, car cela ay-je veu en plusieurs manières, mesmement quand il reçeut les mille ducats de ma rançon, devant moy les départit à ses soldats, & n'en retint vn seul ducat ; bref, à vray dire, s'il vit longuement, il est pour parvenir à grandes choses. Mais quant à

ce que me demandez du traitement qu'il m'a fait, je ne m'en ſçaurois trop louer, je ne ſçay ſi ce a eſté de ſon commandement, mais ſes gens ne m'ont pas traité en Gentil-homme, ains trop plus rudement qu'ils ne devoient, & ne m'en contenteray de ma vie. Les vns s'esbahiſſoient de ces paroles, conſidéré l'honneſteté que l'on diſoit eſtre au bon *Chevalier;* les autres diſoient qu'on ne trouvoit jamais belle priſon ; aucuns luy en donnoient blaſme. Et furent tant avant ces paroles, que par vn priſonnier de la garniſon de Monervine, qui retourna, fut amplement informé le bon *Chevalier* comment *Dom Alonſe* ſe plaignoit outrageuſement du mauvais traitement qu'il diſoit luy avoir eſté fait, & en jettoit groſſes paroles peu honneſtes, dont il s'eſmerveilla grandement, & ſur l'heure, fit appeller tous ſes gens auxquels il dit : Meſſeigneurs, voilà *Dom Alonſe* qui ſe plaint parmy les Eſpagnols, que je l'ay ſi meſchamment traité, que plus n'euſſe peû, vous ſçavez tous comme il en va : il m'eſt advis qu'on n'euſt ſçeu mieux traiter vn priſonnier qu'on a fait à luy devant qu'il s'efforçaſt d'eſchaper, ne depuis, combien qu'il ait eſté plus reſſerré, ne luy a-t-on fait choſe dont il ſe doive plaindre. Et ſur ma foy, ſi je penſois qu'on luy euſt fait tort, je le voudrois amender envers luy. Par quoy, je vous prie, dites-moy ſi vous en avez apperçeu quelque choſe

que je n'aye point entendu. A quoy tous répondirent : Capitaine, quand c'euſt eſté le plus grand Prince d'Eſpagne, vous ne l'euſſiez ſçeu mieux traiter, & il a fait mal & péché de s'en plaindre. Par ma foy, dit le bon *Chevalier*, je luy veux bien eſcrire & l'advertir, encore que j'aye la fièvre quarte, que s'il veut dire que je l'aye maltraité, je luy prouveray le contraire par le combat de ſa perſonne à la mienne, à pied, ou à cheval, ainſi qu'il luy plaira. Si demanda incontinent un Clerc & eſcrivit une lettre en cette ſubſtance :

Seigneur Alonſe, j'ay entendu dire que après voſtre retour de ma priſon vous eſtes plaint de moy, & avez ſemé parmi vos gens, que je ne vous ay pas traité en Gentilhomme : vous ſavez bien le contraire. Mais pour ce que ſi cela eſtoit vrai, ce me ſeroit gros deshonneur, je vous ai bien voulu eſcrire cette lettre par laquelle je vous prie de r'habiller autrement vos paroles devant ceux qui les ont ouïes, en confeſſant le bon & honneſte traitement que je vous ay fait : & ce faiſant vous ferez voſtre honneur, & vous r'habillerez le mien, lequel contre raiſon avez ſoulé ; & ou ſeriez refuſant de le faire, je vous déclare, je ſuis délibéré le vous faire dédire par combat mortel de voſtre perſonne à la mienne, ſoit à pied ou à cheval, ainſi que mieux vous plairont les armes, & adieu. De Monervine, ce dixieſme Juillet.

Par un Trompette qui eſtoit au vaillant & noble

Seigneur *de la Palisse*, qu'on appelloit *la Lune*, fut envoyée cette lettre au Seigneur *Dom Alonse*, dedans la ville d'Andre. Laquelle, quand il eut leue, sans en demander conseil à personne, luy fit response par le mesme Trompette, & écrivit une lettre contenant ces mots.

Seigneur de Bayard, j'ai veu vostre lettre que ce porteur m'a baillée, & entr'autres choses dites dedans icelle, avoir esté semé paroles devant ceux de ma Nation, que ne m'avez pas traité en Gentilhomme, moy estant vostre prisonnier, & que si je ne m'en desdis, estes délibéré de me combattre. Je vous déclare que oncques ne me desdis de chose que j'aye dite, & n'estes pas homme pour m'en faire desdire, par quoi du combat que vous me présentez de vous à moy, je l'accepte entre cy & douze ou quinze jours, à deux milles de cette ville d'Andre, ou ailleurs que bon vous semblera.

La *Lune* donna cette response au bon *Chevalier* qui n'en eust pas voulu tenir dix mille escus, quelque maladie qu'il eust : si luy remanda incontinent qu'il acceptoit le combat, sans se trouver en faute le jour de l'assignation. La chose ainsi promise & accordée, le bon *Chevalier* en advertit incontinent le Seigneur *de la Palisse* qui estoit homme fort expérimenté en telles choses. Et là, print après Dieu, pour son guidon, son ancien compagnon *Bellabre*.

Quand ce vint au jour aſſigné du combat, ledit Seigneur *de la Paliſſe*, accompagné de deux cens hommes d'armes : (car déſia avoient les deux combattans cet accord l'un à l'autre ,) amena ſon champion ſur le champ , monté ſur un fort bel & bon courſier, & veſtu tout de blanc par humilité : encore n'eſtoit point venu le Seigneur *Alonſe :* ſi alla *la Lune* le haſter , auquel il demanda en quel eſtat eſtoit le Seigneur de *Bayard ;* il reſpondit qu'il eſtoit à cheval en habillement d'homme d'armes : comment, dit-il, c'eſt à moy à eſlire les armes, & à luy le champ ; Trompette, va luy dire que je veux combattre à pied. Or , quelque hardieſſe que monſtraſt le Seigneur *Alonſe*, il euſt bien voulu n'en eſtre pas venu ſi avant, car jamais n'euſt penſé, veu la maladie qu'avoit alors le bon *Chevalier*, il euſt jamais voulu combattre à pied. Mais quand il vid que déſia eſtoient les choſes preſtes à vuider, s'adviſa d'y combattre pour deux raiſons : l'une que à cheval on n'euſt ſçeu trouver en tout le monde un plus adroit Gentilhomme que le bon *Chevalier;* l'autre, que pour la maladie qu'il avoit en feroit beaucoup plus foible, & cela le mettoit en grand eſpoir de demeurer vainqueur. *La Lune* vint vers le bon *Chevalier* auquel il dit : Capitaine , il y a bien des nouvelles , veſtre homme dit à cette heure qu'il veut combattre à pied, & qu'il doit eſlire les armes, auſſi eſtoit-il

vrai; mais toutesfois il avoit déſia auparavant conclud que le combat ſe feroit à cheval, en accouſtrement d'hommes d'armes, mais par la ſembloit advis que le Seigneur *Dom Alonſe* vouluſt fuir la lice. Quand iceluy bon *Chevalier* eut eſcouté le Trompette, il demeura penſif un bien peu, car le jour meſme avoit eu ſa fièvre : néantmoins d'un courage de lyon, il reſpondit : *la Lune* mon amy, allez le haſter, & luy dites qu'il ne demeurera pas pour cela que aujourd'huy ne répare mon honneur, aidant Dieu, & ſi le combat ne luy plaiſt à pied, je le feray tout ainſi qu'il adviſera. Si fit cependant le bon *Chevalier* dreſſer ſon camp qui ne fut fermé que de pierres groſſes miſes l'une près de l'autre, & s'en vint mettre à l'un des bouts, accompagné de pluſieurs bons, hardis & vaillants Capitaines, comme les Seigneurs *de la Paliſſe*, d'*Oroſe*, de *Humbercourt*, le Baron de *Béarn* & pluſieurs autres, leſquels tous prioient noſtre Seigneur qu'il vouluſt eſtre en aide à leur champion. Quand *la Lune* fut retourné de vers le Seigneur *Alonſe*, & qu'il connut que plus n'y avoit de remède, que pour ſon honneur ne vinſt au combat, il s'en vint très-bien accompagné, comme du Marquis de *Licite*, de *Dom Diego* de *Quiſiones* Lieutenant du grand Capitaine *Gonſalve Fernandez*, *Dom Pedro de Valdes*, *Dom Franciſque d'Altemeſe*, & pluſieurs autres qui l'accompagnoient

jusques sur le champ, où luy arrivé, envoya les armes au bon *Chevalier* pour en avoir le choix, qui estoient d'un *estoc* & d'un *poignard :* eux armez de *gorgerin* & *secrète*, & il ne s'amusa point à choisir. Et par un des bouts fut mis dans le camp, par son compagnon *Bellabre* qu'il print pour son parrain, & le Seigneur *de la Palisse* pour la garde du camp de son côté. Le Seigneur *Dom Alonse* entra par l'autre bout, où le mit son parrain *Dom Diego* de *Quisiones*, & pour la garde du camp de sa part fut *Dom Francisque d'Altemese :* quand tous deux furent entrez, le bon *Chevalier* se mit à deux genouils, & fit son oraison à Dieu, puis se coucha de son long, & baisa la terre, & en se relevant fit le signe de la croix, marchant droit à son ennemy, aussi asseuré que s'il eust esté en un palais, à danser parmy les Dames. *Dom Alonse* ne montroit pas aussi qu'il fust de rien espouvanté, ains venant de droit fil au bon *Chevalier*, luy dit ces paroles; *Senor de Bayardo, que me quieres ?* lequel respondit, je veux deffendre mon honneur; & sans plus de paroles se vont approcher, & de venue se ruèrent chacun un merveilleux coup d'*estoc*, dont de celuy du bon *Chevalier* fut un peu blessé le Seigneur *Alonse* au visage en coulant; croyez que tous deux avoient bon pied & bon œil, & ne vouloient ruer coup qui fust perdu. Si jamais furent veus en

champ

champ deux champions mieux ſemblans preu-d'hommes, croyez que non, pluſieurs coups ſe ruèrent l'un ſur l'autre ſans eux atteindre. Le bon *Chevalier* qui connut incontinent la ruſe de ſon ennemy, qui ayant rué ſes coups ſe couvroit le viſage, de ſorte qu'il ne luy pouvoit porter dommage, s'adviſe d'une fineſſe. C'eſt que ainſi que *Dom Alonſe* leva le bras pour ruer un coup, le bon *Chevalier* leva auſſi le ſien, mais il tint l'eſtoc en l'air ſans jetter ſon coup; & comme homme aſſeuré, quand celuy de ſon ennemy fut paſſé, il le put choiſir à deſcouvert, luy va donner un ſi merveilleux coup dedans la gorge, que nonobſtant la bonté du *gorgerin*, l'eſtoc entra dedans la gorge quatre bons doigts, de ſorte qu'il ne le pouvoit retirer. *Dom Alonſe* ſe ſentant frappé à mort, laiſſa ſon eſtoc, & va ſaiſir au corps le bon *Chevalier* qui le prit auſſi comme par manière de lutte, & ſe pourmenèrent, ſi bien que tous deux tombèrent à terre l'un près de l'autre, le bon *Chevalier* diligent & ſoudain, prend ſon poignard, & le mit dedans les nazeaux de ſon ennemy, en luy criant, rendez-vous, Seigneur *Alonſe*, autrement vous eſtes mort : mais il n'avoit garde de parler, car deſia eſtoit paſſé. Alors ſon parrain, *Dom Diego de Quiſiones*, commença à dire, *Senor Bayardo, ya es muerto, vencido aveis :* ce qui fut trouvé véritable incontinent; car plus ne remua

pied ny main. Qui fut bien desplaisant, ce fut le bon *Chevalier*; car s'il eust eu cent mille escus, il les eust voulu avoir donnez, & il l'eust peu vaincre vif : ce néantmoins en connoissant la grace que Dieu luy avoit faite, se mit à genouil, le remerciant très-humblement, puis baisa par trois fois la terre : après quoy il tira son ennemy hors du champ, & dit à son parain : Seigneur *Dom Diego*, en ay-je assez fait, lequel respondit piteusement, *tropo Senor Bayardo pour l'honor d'Espana.* Vous savez, dit le bon *Chevalier*, qu'il est à moy de faire du corps à ma volonté, toutefois je vous le rends. Et vrayement je voudrois, mon honneur sauf, qu'il fust autrement. Bref, les Espagnols emportèrent leur champion en lamentables plaintes. Et les François emmenèrent le leur, avec trompettes & clairons jusques en la garnison du bon Seigneur *de la Palisse*; où avant que faire autre chose, le bon *Chevalier* alla à l'Eglise remercier nostre Seigneur, & puis après firent la plus grande joye du monde, & ne se pouvoient tous les gentilshommes François saouler de donner louanges au bon *Chevalier*, Tellement que par-tout le Royaume, non-seulement entre les François, mais aussi entre les Espagnols il estoit tenu pour un des accomplis Gentilshommes qu'on eust seu trouver «.

COMBAT D'UN CHIEN CONTRE UN GENTILHOMME DE LA COUR DU ROI CHARLES V. DIT LE *SAGE*.

» Il y avoit un Gentilhomme, que quelques-uns qualifient avoir eſté Archer des Gardes du Roy, & que je crois pluſtot devoir nommer un Gentilhomme ordinaire ou un Courtiſan, pource que l'Hiſtoire Latine dont j'ay tiré cecy, le nomme *Aulicus*, appellé par quelques Hiſtoriens le *Chevalier* Macaire; lequel eſtant envieux de la faveur que le Roy portoit à un de ſes compagnons, nommé *Aubry de Montdidier*, l'eſpia ſi ſouvent, qu'enfin il l'attrappa dans la foreſt de Bondis, accompagné ſeulement de ſon chien (que quelques Hiſtoriens, & notamment le ſieur d'*Audiguier*, diſent avoir eſté un levrier d'attache) & trouvant l'occaſion favorable pour contenter ſa malheureuſe envie, le tua, & puis l'enterra dans la foreſt, & ſe ſauva après le coup, & revint à la Cour tenir bonne mine : le chien de ſon coſté ne bougea jamais de deſſus la foſſe où ſon maiſtre avoit eſté mis, juſques à ce que la rage de la faim le contraignit de venir à Paris, où le Roy eſtoit, demander du pain aux amis de ſon feu maiſtre, & puis tout incontinent s'en retournoit au lieu où ce miſérable aſſaſſin l'avoit enterré; & continuant aſſez ſouvent cette façon de faire, quelques-uns de ceux qui le virent aller, & venir tout ſeul, heurlant & plai-

gnant, & ſemblant par des abois extraordinaires vouloir deſcouvrir ſa douleur, & déclarer le malheur de ſon maiſtre; le ſuivirent dans la foreſt, & obſervant exactement tout ce qu'il feroit, virent qu'il s'arreſtoit ſur un lieu où la terre avoit eſté fraiſchement remuée, ce qui les ayant obligés d'y faire fouiller, ils y trouvèrent le corps mort, lequel ils honorèrent d'une plus digne ſépulture, ſans pouvoir deſcouvrir l'autheur d'un ſi exécrable meurtre. Comme donc ce pauvre chien eſtoit demeuré à quelqu'un des parens du deffunt, & qu'il le ſuivoit, il apperçeut fortuitement le meurtrier de ſon premier maiſtre, & l'ayant choiſi au milieu de tous les autres Gentilshommes ou Archers, l'attaqua avec grande violence, luy ſauta au collet, & fit tout ce qu'il peut pour le mordre & pour l'étrangler. On le bat, on le chaſſe, il revient toujours, & comme on l'empeſche d'approcher, il ſe tourmente & abboye de loing, adreſſant ſes menaces du coſté qu'il ſent que s'eſt ſauvé l'aſſaſſin. Et comme il continuoit ſes aſſauts toutes les fois qu'il rencontroit cet homme, on commença de ſoupçonner quelque choſe du fait, d'autant que ce pauvre chien, plus fidèle & plus reconnoiſſant envers ſon maiſtre, que n'auroit eſté un autre ſerviteur, n'en vouloit qu'au meurtrier, & ne ceſſoit de lui vouloir courir ſus, pour en tirer vengeance. Le Roy eſtant adverty par quelques-

uns des siens de l'obstination de ce chien qui avoit esté reconnu appartenir au Gentilhomme qu'on avoit trouvé enterré & meurtry misérablement, voulut voir les mouvemens de cette pauvre beste; l'ayant donc fait venir devant luy, il commanda que le Gentilhomme soupçonné se cachast au milieu de tous les assistans, qui estoient en grand nombre; alors le chien, avec sa furie accoutumée, alla choisir son homme entre tous les autres; & comme s'il se fust senty assisté de la présence du Roy, il se jetta plus furieusement sur luy, & par un pitoyable aboi, il sembloit crier vengeance, & demander justice à ce sage Prince. Il l'obtint aussi, car ce cas luy ayant paru merveilleux & estrange, joint avec quelques autres indices, il fit venir devant soy le Gentilhomme soupçonné, & l'interrogea & pressa assez puissamment pour apprendre la vérité de ce que le bruit commun, & les attaques & aboiemens de ce chien (qui estoient comme autant d'accusations) luy mettoient sus, mais la honte & la crainte de mourir par un supplice honteux, rendirent tellement obstiné & ferme ce criminel dans la négative, qu'enfin le Roy fut contraint d'ordonner que la plainte du chien & la négative du Gentilhomme se termineroient par un combat singulier entr'eux deux, par le moyen duquel Dieu permettroit que la vérité seroit reconnue. Ensuite de quoy ils furent tous deux

mis dans le camp comme deux champions, en présence du Roy & de toute la Cour; le Gentilhomme armé d'un gros & pesant baston, & le chien avec ses armes naturelles, ayant seulement un tonneau percé pour sa retraite, & pour faire ses relancemens. Aussi-tôt que le chien fut lasché, il n'attendit point que son ennemy vinst à luy, il sçavoit que c'estoit au demandeur d'attaquer; mais le baston du Gentihomme estoit assez fort pour l'assommer d'un seul coup, ce qui l'obligea à courir çà & là à l'entour de luy, pour en éviter la pesante cheute, mais enfin tournant tantost d'un costé, tantost de l'autre, il prit si bien son tems, que finalement il se jetta d'un plein saut à la gorge de son ennemy, & s'y attacha si bien qu'il le renversa parmy le champ, & le contraignit à crier miséricorde, & supplier le Roy qu'on luy ostast cette beste, & qu'il diroit tout. Sur quoy les escoutes du camp retirèrent le chien, & les Juges s'estant approchez par le commandement du Roy, il confessa devant tous qu'il avoit tué son compagnon, sans qu'il y eust personne qui l'eust peu voir que ce chien, duquel il se confessoit vaincu. L'histoire dit qu'il fut puny, mais elle ne dit point de quelle mort, ny de quelle façon il avoit tué son amy «. (*La Colombière, Théâtre d'Honneur, Vol. II, pag.* 300 *& suiv.*)



SPECTACLES MILITAIRES *ET FÊTES POPULAIRES.*

PAS D'ARMES.

DANS ces tems d'ignorance, où la guerre était l'unique ſcience & la ſeule occupation de la nobleſſe Françaiſe, les Seigneurs puiſaient dans les combats les ſujets de leurs Fêtes & de leurs Spectacles. Ils aimaient à reproduire devant les plus brillantes aſſemblées de la Nation, & en préſence des belles dont ils ambitionnaient les ſuffrages, tout ce qu'ils avaient de force, d'adreſſe & de valeur. Ils tiraient toute leur gloire de ces exercices guerriers dont nous allons offrir le détail, & le *Pas d'Armes* était un de ces combats ſimulés dans leſquels ils cherchaient à briller.

On lit dans la *Chronique* de *Monſtrelet*, que ſous l'année 1443, le Duc de *Bourgogne* étant dans ſon Duché, pluſieurs Gentilshommes de ſon hôtel & de ſes pays firent publier un *Fait & Pas d'Armes :* Ils avaient à leur tête Meſſire Pierre de *Beaufremont*, Seigneur de *Charni.* Voici la teneur du premier *Cartel* dont ils envoyèrent des copiès auſſi loin qu'ils le purent.

En honneur de Notre Seigneur & de ſa très-glo-

rieuſe Mère, de Madame Sainte Anne & de Monſeigneur Saint George, je, Pierre de Beaufremont, Seigneur de Charni, de Montliet & de Monfort, Chevalier, Conſeiller & Chambellan de Très-Haut, Très-Puiſſant & Très-Excellent Prince, mon Très-Redouté & Souverain Seigneur Monſeigneur le Duc de Bourgogne, fais ſavoir à tous Princes, Barons, Chevaliers & Ecuyers ſans reproche, exceptés ceux du Royaume de France & des pays alliés & ſujets de mondit Souverain Seigneur, que pour augmenter & recroître le très-noble métier & exercice des armes, ma volonté & intention eſt qu'avec douze Chevaliers, Ecuyers & Gentilshommes de quatre côtés, garder & défendre un pas ſur le grand chemin venant de Dijon à Exonne, à un gros arbre, appellé l'arbre des Hermites.

Les conditions du combat à cheval pour les aſſaillans ſont de faire douze courſes de lance à fer-eſmoulu contre Pierre de Beaufremont ou quelques-uns de ſes Chevaliers. Quant aux combats des armes à pied, ils ſeront à l'épée, & l'on doit frapper juſqu'à quinze coups. Celui qui ſera porté à terre ſera priſonnier de l'autre, & ne pourra ſe racheter qu'en payant au moins cinq cens écus. Le pas & fait d'armes doit commencer le premier Juillet, & durer quarante jours, à ſix jours par ſemaine, pendant trois deſquels on combattra à cheval, & les trois autres à pied. Les Juges du combat ſeront le Comte de Nevers, de la Maiſon de

Bourgogne, *& celui de Fribourg & de Neufchâtel*, *Maréchal de Bourgogne.*

Le plus fameux *Pas d'Armes* ſans contredit, eſt celui de *Sandricourt* dont on trouve la deſcription dans la *deuxième Partie* de l'excellente *Hiſtoire de la lecture des Livres Français*, par *M. le M. de P.* Ce ſavant Ecrivain l'a tirée d'un très-beau manuſcrit qui eſt dans ſa bibliothèque.

Ce fut, dit-il, en 1493, que dix jeunes Seigneurs de la Cour de Charles VIII, firent publier par toute la France, avec la permiſſion du Monarque, qu'ils défendraient un *Pas d'Armes* au Château de *Sandricourt*, près Pontoiſe; & un *Héraut* du Duc d'Orléans ſe chargea de diſtribuer le *Cartel* qui portait que le 15 Septembre de ladite année, dix *Chevaliers* ou *Ecuyers* ſe trouveraient prêts à combattre en différens lieux voiſins dudit Château: ſavoir à pied à la *Barrière périlleuſe* de laquelle ils éloigneraient tous ceux qui voudraient s'y préſenter, avec l'épée tranchante ſans eſtoc; à cheval, à la lance, ſoit un contre un, ſoit à la *foule*, c'eſt-à-dire tous les dix contre autant qu'ils s'en offriraient, en donnant le choix de la lance ou de l'épée à ceux qui voudraient meſurer leurs armes avec eux. Ces derniers combats devaient ſe paſſer au *Pin verd*, au *Carrefour ténébreux*, & au *Champ de l'épine*; enfin ils devaient courir chacun de leur côté dans la *Forêt dévoyable*, pour y chercher des avantures

&combattre au hasard contre ceux qu'ils rencontreraient.

Ces Seigneurs étaient partie *Chevaliers*, partie encore simples *Ecuyers*, mais qui avaient acquis de la réputation à la guerre. A leur tête étaient *Jean de Poitiers*, Seigneur de *Saint-Vallier*; (il fut père de la fameuse *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois) *Bernardin de Clermont*, Vicomte de Tallard; *Louis de Hédouville*, Seigneur de Sandricourt, à qui appartenait le Château près duquel le combat devait se passer; Jean *de Hédouville*, Seigneur de Frémicourt, son frère, ou son cousin; *Georges de Sully*, Gouverneur de Coucy; *Pierre d'Orgemont*, Seigneur de Méry; *Jacques de Tinteville*, grand Véneur du Duc d'Orléans; *Dom Jean* qui ne prend point d'autre qualité que celle de Chef de guerre : c'était probablement un Espagnol du nombre de ceux qui levaient des soldats & qui se mettaient au service des Princes étrangers qui voulaient les solder. Ces gens étaient communément très-braves & très au fait des exercices militaires. Enfin le dixième des combattans était un simple *Ecuyer* nommé *Jean de Saint-Souldin*.

Ils se chargeaient de régaler & de défrayer, depuis la moitié de Septembre jusqu'à la fin, tous ceux qui voudraient venir faire assaut contr'eux, & du 21 au 15, il arriva quatre petites troupes

d'*aſſaillans*, compoſées chacune de dix, comme celle des *tenans*.

Suivant l'uſage de la *Chevalerie*, ils firent ſucceſſivement préſenter aux *Hérauts* d'Orléans leurs *écus* armoriés de leurs armes : ce *Héraut* les reconnut pour appartenir, tant à des Gentilshommes d'ancienne extraction, qu'à des Militaires déja renommés, & ils furent placés des deux côtés du portail de Sandricourt : ceux des *tenans* étaient au-deſſus.

Les Chefs de la première troupe d'*aſſaillans* étaient *Jacques de Coligny*, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, & *Gaſpard de Coligny* ſon frère. (Le premier fut l'oncle, & le ſecond, le père de l'Amiral *de Coligny*.) Le Chef de la ſeconde troupe d'*aſſaillans* ſe nommait *André de Valois* : il avait avec lui *Guillaume de Saut* (*Tavanes*) & *François de Téligny* dont le fils fut gendre de l'Amiral *de Coligny*; l'un & l'autre furent tués le jour de la ſaint Barthelemi. A la tête de la troiſième diviſion, était *Antoine Martel*, Seigneur de Beaumont, accompagné de neuf Gentilshommes de Normandie, bien diſpoſés à ſoutenir la gloire de leur province. Enfin la quatrième avait pour Chef *Jacques de Campanes* qui, entr'autres, était ſuivi de *François de Saſſenage*.

Aux approches du jour deſtiné pour la fête, ar-

rivèrent au Château les vieux Seigneurs choisis pour juger des exploits des *Chevaliers*, & avec eux, les Dames en l'honneur desquelles on devait combattre. Ces Juges étaient au nombre de six : le premier était le Seigneur de la Rocheguyon, il s'appellait *Bertin de Sully*, mari de l'héritière de la Rocheguyon, dont la Terre est restée dans sa maison jusqu'au dix-septième siècle qu'elle passa dans celle de *Duplessis-Liancourt*, & peu après, dans celle de *la Rochefoucault* où elle est encore. Le second était *Guillaume de Montmorenci*, Connétable de France, & si fameux sous les règnes de François I. & Henri II. Le troisième était le *Bailli de Gisors*, de la maison de *la Vieuville* & Seigneur du Frétoi en Picardie. Le *Bailli de Senlis* était le quatrième; le cinquième, le Seigneur *du Bellai*, issu d'une maison qui, sous les règnes suivans, fut illustrée par les armes, les négociations & les lettres. Le sixième était *Ambroise de Villiers* Seigneur de Vallers Engomart.

Parmi les Dames qui étaient au nombre de quatorze, on distinguait Madame *de Montmorenci*, Mademoiselle *de Fosseuse*, Madame de *Sandricourt*, Dame *du Château*, & Mademoiselle *du Bellai*.

Le premier jour, on combattit à la barrière, à pied & avec la lance seulement, après quoi,

deux des troupes d'*aſſaillans* s'exercèrent contre les *tenans*, mais ſans avantage bien marqué : le lendemain, on combattit auſſi à pied, à *l'épée courtoiſe*, & les uns & les autres ne pouvaient ſe faire grand mal, attendu que de pied en cap, ils étaient revêtus de fer : cependant on trouva que ce genre d'aſſaut pouvait être dangereux, & les Juges du camp engagèrent la quatrième troupe à ſe contenter du combat à cheval : il eut lieu d'abord au *Carrefour ténébreux*, & enſuite au *Champ de l'épine* : quelques chevaux y furent tués, parce qu'ils n'avaient que des *chamfrains*, armure de tête dont nous avons parlé, & que l'on pouvait percer aiſément. Les derniers jours ſe paſsèrent en combats de deux contre deux à cheval, & de ſeul contre ſeul à pied dans la *Forêt dévoyable* : ces joûtes ne causèrent aucun accident, & les prix furent partagés de façon que les combattans n'eurent aucun lieu de s'en plaindre. On termina la fête par un ſomptueux banquet dont *Jean de Coignac* Seigneur de Neſle, & *Guillaume de Lille* Seigneur de Marivaux, furent les Ordonnateurs.

Il y avoit, ajoute la relation, *force gens qui couroient après les Chevaliers qui s'étoient égarés dans la Foreſt dévoyable, pour y chercher des aventures, & leur portoient force hypocras blanc & clairet, & force juleps & ſirop de violart, confitures &*

autres épiceries pour les réconforter : & quand ils furent tous réunis au Château, fut le banquet grand & plantureux ; & étoient boutées les tables en la cour dudit Château : telle s'y voyoit en laquelle étoient aſſis à une ſeule cent & douze Gentilshommes ſans les Dames & Damoiſelles, & au-dehors dudit Château étoient d'autres tables, car auxdites fêtes avoient été nourries & defrayées plus de deux mille perſonnes, y compris les ſervans, armuriers, plumaſſiers & autres ; & après ledit banquet, furent faites danſes & moriſques juſqu'aux deux heures après minuit....... Et la Dame de Sandricourt fut moult aiſe d'avoir donné dans ſon Château ſi belle & ſi magnifique fête. Elle eut raiſon quant à l'honneur qu'en tira le ſieur de *Sandricourt* ſon époux, mais l'énorme dépenſe qu'elle lui occaſionna, détruiſit entièrement ſa fortune. Sa veuve qui depuis fut Dame d'honneur de la Reine Anne de Bretagne, eut pour ſes repriſes toutes les terres de la famille de ſon mari, qu'elle tranſporta dans la ſienne qui eſt celle de *Saint-Simon.*

Les miniatures qui enrichiſſent le précieux manuſcrit d'où cette deſcriprion eſt tirée, repréſente parfaitement tout ce qui s'eſt paſſé dans ce *Pas d'Armes*, & comme nous ne pouvons les offrir à nos Lecteurs, nous allons leur donner les ſtrophes par leſquelles le *Héraut d'Orléans* termine ſa deſ-

cription. Si la Poéſie n'en eſt ni exacte, ni brillante, elle a du moins l'avantage de rendre les principaux évènemens de cette même fête.

En enſuivant les œuvres de vertus
Et les geſtes par armes exercées,
Dont tant de preux ſont d'honneur revêtus,
Et entichés de graces diſperſées,
Dix Chevaliers François ont avancées
Et publié jouſtes à tous venans,
Et là, reçus, cognus & ſurvenans,
Prouchains, eſtrangers, ſoldats & gens de Court,
Et contre tous ont été les tenans
Du Pas des armes du Chaſteau Sandricourt.

Oncques depuis le temps du Roi Attus,
Ne furent tant les armes exaulcées,
Ne mieux les droits d'icelles débattus
Que furent-là, ne tant efforcées,
Et deux combats & jouſtes renforcées :
Maintz Chevaliers & Preux entreprenans
S'y ſont trouvés, recevans & donnans
Coups forcénés comme fouldre qui court,
Pour eſprouver les dits entretenans
Du Pas des armes du Chaſteau Sandricourt.

Aux barrières ont pluſieurs combattus,
Et par les champs maintes lances froiſſées :
A la foule après ſe ſont battus,
A coups de main & à lances baiſſées :
Par les forêts queſtes ont adreſſées ;
Et corps à corps ſans avoir Lieutenans,
Grans armes faitte contre les ſouſtenans

A eux contraires ; &, pour le faire court,
Enquis le prix, ſelon les convenans,
Du Pas des armes du Chaſteau Sandricourt.

Princes pluſieurs ont terres déplacées
Pour y venir donner coups & pouſſées,
Qui ont été là tenus ſi de court,
Que par force n'ont priſes & paſſées
Les barrières entrées & paſſées
Du Pas des armes du Chaſteau Sandricourt.

TOURNOIS.

Les *Tournois* des Anciens étaient de ſimples courſes de chevaux qui ſe mêlaient en tournoyant, & on donna le nom de *Troye* à cette ſorte de jeux, parce que les Troyens furent les premiers qui le pratiquèrent. Aſcagne, fils d'Enée, l'apporta en Italie, & Tacite a remarqué que le peuple ſe déclara pour Domitius, d'après l'adreſſe dont il donna des preuves dans cet exercice. (*Voyez Jeux Troyens à l'article des Jeux des Romains.*)

Selon Suétone, dans ſes *Eloges*, les *Tournois* de la jeune Nobleſſe de Rome furent célèbres ſous les Céſars, & on lit dans Nicéphore Grégoras, que les Empereurs de Conſtantinople les introduiſirent dans leurs Cours; mais Cantacuzène prétend qu'ils en furent redevables aux Seigneurs de France & de Savoye, lorſqu'ils paſsèrent en Orient avec Anne de Savoye, mariée à l'Empereur Andronique Paléologue.

Paléologue. Quoiqu'il en ſoit, & quelque difficulté qu'il y ait à fixer l'origine des *Tournois* dont les Allemands, les Anglais & les Français ſe diſputent la gloire ; il eſt certain que les derniers nous paraiſſent devoir l'emporter, & les mots *Francorum more vetuſto cingula militiæ nova præbui* dont ſe ſert *Guillaume le Breton* dans ſa *Philippide*, & les termes de *conflictus gallicos* que *Mathieu Paris* employe pour exprimer les *Tournois*, ne permettent pas d'attribuer à d'autres qu'à eux l'honneur d'en avoir inventé les exercices. Cette préſomption eſt confirmée par *Nithard*, par l'hiſtoire *Byſantine* & par pluſieurs autres Ecrivains qui ajoutent que les Français s'y ſont toujours diſtingués par-deſſus les autres nations : ils ont conſervé cet avantage juſqu'au tems de *Brantome* qui dit en parlant du départ de Charles VIII. de Naples : *Après que ce gentil Roy eut laiſſé ſon royaume paiſible & donné aux Seigneurs & Dames du royaume force beaux plaiſirs & paſſe-tems, de beaux tournois à la mode de France, qui ont toujours remporté le prix par-deſſus les autres, & où il étoit toujours des premiers tenans & des mieux faiſans.*

La veille des *Tournois* était annoncée dès le jour qui la précédait, par des proclamations des Officiers d'armes. Les *Chevaliers* qui devaient combattre, venaient viſiter la place deſtinée pour les combats, & devant eux marchait un *Héraut* qui

criait : *Seigneurs Chevaliers, demain aurez la veille du Tournoy où prouesse sera vendue & achetée au fer & à l'acier.* Cette *veille* était solemnisée par des espèces de joûtes appellées tantôt *essais*, tantôt *vespres du Tournoy*, tantôt *escrimes* où les *Ecuyers* s'essayaient les uns contre les autres avec des armes plus légères à porter & plus aisées à manier que celles des *Chevaliers*, plus faciles à rompre & moins dangereuses pour ceux qu'elles blessaient.

Dans les premiers tems, les Dames s'abstinrent de se trouver aux *Tournois*, mais le plaisir de jouir d'un spectacle, l'emporta bientôt sur l'horreur de voir couler du sang, & le moment où elles commencèrent à y assister, fut l'époque de la célébrité de ces exercices : tandis qu'on préparait les lieux où ils devaient se faire, on étalait le long des cloîtres des Monastères voisins, les *escus* armoiriés de ceux qui prétendaient entrer dans les lices, & pendant quelques jours, ils y restaient exposés à la vue des Seigneurs, des Dames & des Demoiselles. Un *héraut*, ou *poursuivant d'armes*, nommait à ces dernières ceux à qui ils appartenaient, & si parmi eux il s'en trouvait dont l'une d'elles eût sujet de se plaindre, elle touchait l'*escu* de ses armes pour le recommander aux Juges du *Tournoi*, c'est-à-dire, pour leur en demander justice. Ceux-ci devaient prononcer, après avoir fait les informations nécessaires, & la punition suivait de près, si le crime

avait été prouvé juridiquement. Le *Chevalier* venait-il ſe préſenter malgré les Ordonnances qui l'excluaient, les autres l'accablaient d'une grêle de coups, & la *merci* des Dames qu'il devait réclamer à haute voix, était ſeule capable de mettre des bornes à ſon châtiment.

Les différens échafauds dreſſés dans les lices dont on peut voir plus bas le deſſin, la deſcription & la décoration, étaient deſtinés pour placer les Rois, les Reines, les Princes & les Princeſſes, avec tous ceux qui compoſaient leur Cour, les Dames & les Demoiſelles, enfin les anciens *Chevaliers* qui avaient vieilli dans les armes. Des Juges nommés exprès, des Maréchaux du camp, des Conſeillers ou Aſſiſtans, avaient en divers lieux des places marquées d'où ils devaient maintenir les loix du *Tournoi* & donner leur avis à ceux qui pourraient en avoir beſoin. Une multitude de *hérauts* ou *pourſuivans d'armes*, répandus de toute part, avaient les yeux fixés ſur les combattans, pour faire un rapport fidèle des coups qui ſeraient portés & reçus. Des *Méneſtriers* célébraient lesároueſſes des *Chevaliers* au bruit d'une muſique guerrière, & des Sergens actifs avaient ordre d'aller par-tout où le ſervice des lices les appellerait, ſoit pour donner des armes aux combattans, ſoit pour contenir la populace dans le ſilence & le reſpect. Nous renvoyons le détail de

ces différens objets à la seconde Partie de notre Volume où nous indiquerons le costume de tous les personnages employés dans ces sortes de fêtes.

Des fanfares annonçaient l'arrivée des *Chevaliers* superbement équipés & suivis de leurs *Escuyers* à cheval. Quelquefois des Dames & des Demoiselles les amenaient attachés avec des chaînes qu'elles leur ôtaient seulement lorsque rassemblés dans l'enceinte des lices, ils étaient prêts à voler au combat. Le titre d'*esclave* ou de *serviteur* de ces Dames ou Demoiselles que chacun nommait hautement en entrant au *Tournoi*, était un titre d'honneur qui devait être acheté par des exploits, & il était regardé par celui qui le portait, comme un présage de la victoire, comme un engagement à ne rien faire qui ne fût digne de lui. *Armes, amours*, dit *Eustache Deschamps* dans une de ses *Balades* au sujet du *Tournoi* fait à Saint-Denys, sous Charles VI, au commencement de Mai 1389.

Armes, amours, déduit, joye & plaisance,
Espoir, désir, souvenir, hardement,
Jeunesse, aussi manière & contenance,
Humble regart, trait amoureusement;
Gens corps, jolis, parez très richement,
Avisez bien ceste saison nouvelle,
Ce jour de May, ceste grant feste & belle
Qui par le Roy se fait à S. Denys,

A bien jouſter gardez votre querelle,
Et vous ſerez honnorez & chéris.

Car là ſera la grant biauté de France,
Vint Chevaliers, vint Dames enſement, * (*auſſi.*)
Qui les mettront armez par ordonnance
Sur la place, toutes d'un parement,
Le premier jour, & puis ſecondement
Vint Eſcuyers chacun ſa Damoiſelle,
D'un parement joye ſe renouvelle,
Et là feront les Héraulx pluſieurs cris
Aux bien jouſtans, tenez fort votre ſelle,
Et vous ſerez honnorez & chéris.

On y perra qui bien ferra de lance,
Et qui ſera de bon gouvernement
Pour acquérir d'amour la bienveillance,
Et qui durra ou harnois longuement,
Cilz aura los, doulz regart, proprement
Le monſtrera; amour qui ne chancelle,
L'enflambera d'amoureuſe étincelle,
Honneur donra aux mieulx faiſans les pris:
Aviſez tous ceſte doulce nouvelle,
Et vous ſerez honnorez & chéris.

L'ENVOY.

Servans d'amour, regardez doulcement
Aux échaffaux, Anges de Paradis,
Lors jouſterez fort & joyeuſement,
Et vous ſerez honnorez & chéris.

A ce titre, les Dames joignaient ordinairement ce qu'on appellait *faveurs*, *joyaux*, *nobleſſe*, *nobloy*, ou *enſeigne :* c'était une écharpe, un voile, une coëffe, une manche, une mantille, un braſſelet, un nœud, en un mot quelque pièce détachée de leur habillement ou de leur parure, quelquefois un ouvrage tiſſu de leurs mains dont le *Chevalier* favoriſé ornait le haut de ſon *héaume* ou de ſa lance, ſon *eſcu*, ſa *cotte d'armes*, ou quelqu'autre partie de ſon armure. Le Moine de St-Denis après avoir nommé dans ſon hiſtoire de Charles VI pluſieurs Dames qui, au *Tournoi* de la Chevalerie du Roi de Sicile & de ſon frère en 1389, marchèrent avec les *Chevaliers* juſqu'à la barrière, dit qu'alors *elles tirèrent de leur ſein diverſes livrées de rubans & de galends de ſoye pour récompenſer la valeur de ces nobles champions.* Olivier de la Marche décrivant un *combat à outrance* qui fut fait à la Cour de Bourgogne en 1445, parle auſſi de ces mêmes faveurs, & l'on voit, *Liv. I de ſes Mém. Chap. XIV*, *pag.* 243, que le *Chevalier* qui l'avait entrepris *chargea pour empriſe une manchette de Dame, faicte d'un délié volet moult gentement brodé, & fit attacher icelle empriſe à ſon bras ſeneſtre, à une aiguillette noire & bleue, richement garnie de diamans, de perles & d'autres pierreries.* L'opiniâtreté des combattans & la néceſſité de leur envoyer continuellement de nouvelles faveurs, faiſait même

quelquefois oublier aux Dames l'affection qu'elles ont pour la décence extérieure de leur personne, & on lit dans *Perceforest, Vol. I, pag.* 155, qu'à la fin d'un *Tournoi* elles *étoient si dénues de leurs atours, que la plus grande partie étoit en pur chef,* (nue tête) *car elles s'en alloient les cheveux sur leurs épaules gisans, plus jaunes que fin or, en plus leurs cottes sans manches, car tout avoient donné aux Chevaliers pour eux parer & guimples & chaperons, manteaux & camises, manches & habits: mais quand elles se virent à tel point, elles en furent ainsi comme toutes honteuses; mais sitost qu'elles veirent que chacune étoit en tel point, elles se prirent toutes à rire de leur adventure, car elles avoient donné leurs joyaux & leurs habits de si grand cœur aux Chevaliers, qu'elles ne s'appercevoient de leur dénuement & devestement.*

Les Dames se croyaient obligées à ces différens sacrifices, lorsque le gage qu'elles avaient donné à leur *Chevalier* passait dans les mains de son adversaire: alors elles lui en renvoyaient un autre; & animé par ce nouveau présent, il tâchait d'enlever à son rival ceux qu'il avait obtenus de sa Maitresse pour venir en faire hommage à la sienne. Quelquefois il y joignait les Champions qu'il avait renversés & les chevaux dont il leur avait fait vuider les arçons. Il arrivait de là que les Dames ne perdaient pas de vue ceux qu'elles

favoriſaient ; & leur attention, ainſi que celle des autres ſpectateurs, augmentait à chaque inſtant leur émulation : chacun de leurs avantages était célébré par le ſon des inſtrumens & par la voix des *Hérauts* qui répétaient : *honneur aux fils des preux*, car, dit Monſtrelet, *nul Chevalier ne peut être jugé preux lui-même, ſi ce n'eſt après le trépaſſement.* D'autres fois on criait : *louange & prix aux Chevaliers qui ſoutiennent les griefs, faits & armes, par qui valeur, hardement & promeſſe eſt guaigné en ſang mêlé de ſueur.*

Les *Hérauts* & *Méneſtriers* étaient payés par les Champions à proportion de leurs *criées* & des *huées* qu'ils avaient excitées, & à chaque nouvelle diſtribution, on entendait les mots de *nobleſſe* ou *largeſſe*, l'une des vertus que l'on recommandait le plus aux *Chevalier* : les débris qui tombaient dans la carrière, les éclats des armes, les paillettes d'or & d'argent dont était jonché le champ de bataille, tout ſe partageait entre ces *Hérauts* & *Méneſtriers.* On vit une imitation de cette antique magnificence *chevalereſque* à la Cour de Louis XIII, lorſque le Duc de Bukingham allant à l'audience de la Reine, parut avec un habit chargé de perles que l'on avait exprès mal attachées : par ce moyen il s'était ménagé un prétexte honnête de les faire accepter à ceux qui les ramaſſaient pour les lui remettre.

Les exercices les plus ordinaires des *Tournois* étaient de rompre la lance ou contre la *quintaine*, ou en terre, ou l'un contre l'autre, de courre la bague & les têtes, de lancer le dard, de combattre à cheval l'épée à la main, en un mot, de faire la foule.

» On appellait *quintaine* la courſe du *faquin* ou *de l'homme armé de toutes pièces*, contre lequel on lançait des dards : cette eſpèce de jeu était fort en uſage chez les Romains, & l'on y exerçait avec ſoin les jeunes gens que l'on deſtinait à la guerre. Il fut du nombre de ceux que l'Empereur Juſtinien diſtingua des jeux de haſard qu'il défendit, *& idem ludere liceat quintanam haſtâ ſine cuſpide*, *L. III. tit. xliij. cod. de alcat.* Suivant cette même Loi, il paraît que Quintus en fut l'inventeur, & de-là l'origine du mot *quintaine*, *à quodam quinto*, *ita nominatâ hâc luſus ſpeciè.* Balſamon dans ſes notes ſur le *Nomocanon* de Photius a embraſſé ce ſentiment, d'ailleurs contraire à l'opinion de Pancirole, de Ducange & de Borel. Le premier, *J. Var. cap. iv.* eſtime que cet exercice a tiré ſon nom *à quintanâ viâ quæ caſtris Romanis in quintanam portam exibat.* Le ſecond, *Diſſert. ſur Joinville*, des banlieues dans leſquelles on ſe rendoit à cet effet, & ces banlieues étaient appellées *quintes* ou *quintaines*. Borel enfin avance qu'il n'eſt ainſi nommé, qu'attendu

que l'on a imité ce jeu de ceux des anciens qui avoient lieu de cinq en cinq ans.

Quant au terme de *faquin*, qui, dans cette circonſtance, eſt le ſynonime de celui de *quintaine*, ſa ſource n'en eſt point obſcure. On peut y remonter, ſans craindre de prendre une conjecture biſarre & imaginaire pour une analogie régulière. En effet, ce mot n'a été appliqué ici que parce que l'on ſubſtitue au pal ou au pilier contre lequel on rompoit des lances, un homme fort & vigoureux, ou un porte-faix, en Italien *Facchino*, armé de toutes pièces. Ce porte-faix étoit tantôt habillé en Turc, tantôt en More ou en Sarraſin ; auſſi les Italiens nommèrent-ils ce jeu *la courſe à l'homme armé, la courſe du Sarraſin, l'houmo armato, il Saraceno, il Staſermo*. A notre égard nous l'avons appellé la courſe du *faquin*, terme qui peut à la vérité, dans le ſens figuré, déſigner nombre de perſonnes, mais qui dans ſon acception naturelle ſignifie proprement *un crocheteur, un homme de la lie du peuple.*

Dans la ſuite, & principalement dans les Manèges, on plaça, au lieu du pal & de l'homme, un buſte mobile ſur un pivot, tenant un bouclier de la main gauche, & de la droite une épée, ou un ſabre, ou un bâton, ou un ſac rempli de ſable ou de ſon. Il s'agiſſoit de lancer des dards & de rompre des lances contre le buſte,

qui, atteint par l'aſſaillant, au front, entre les yeux, dans l'œil, ſur le nez, au menton, demeuroit ferme & inébranlable, mais qui frappé par-tout ailleurs, tournait avec une telle rapidité, que le *Chevalier* eſquivoit avec une peine extrême le coup auquel l'expoſoit la mobilité du buſte dont la main droite étoit armée: cette courſe & celle des bagues ſont les moins dangereuſes & les plus agréables de toutes celles qui ont été pratiquées à cheval. On ne peut diſconvenir qu'il n'y ait beaucoup d'adreſſe à faire les dedans, & à rompre de bonne grace; on acquiert dans ces ſortes de jeux une grande aiſance, beaucoup de facilité, beaucoup de liberté, mais on ne nous perſuadera point qu'ils doivent être préférés à la ſcience du maniement des armes dont nous nous ſervons aujourd'hui, & que celle de meſurer des coups de *lance* ſoit aſſez utile pour négliger & pour abandonner totalement la première. Du reſte, la courſe du *faquin* eſt déja en quelque manière délaiſſée, & il n'en eſt plus queſtion dans nos Ecoles. En ce qui concerne celle de la *quintaine*, nous dirons qu'elle a lieu encore dans quelques coutumes locales, ſoit à l'égard des Meûniers, Bateliers &c. ſoit à l'égard des nouveaux mariés qui, s'ils n'ont point eu d'enfans dans l'année, ſont obligés de rompre en trois coups, ſous peine d'une amende, une perche contre un

pilier planté dans la rivière, le tout en préſence du Seigneur, tandis que les femmes ſont tenues de préſenter au Procureur du Roi un chapeau de roſes, ou d'autres fleurs, & de donner à goûter au Greffier du Juge. Il eſt fait mention de ce droit dans le *liv. III. du Recueil des Arrêts* du Parlement de Bretagne. Nous y liſons qu'un certain Prieur de *Livré*, ſoutenant que ce droit lui appartenoit, prétendoit en uſer dès le lendemain de Pâques; ce qui lui fut ſpécialement défendu, au moins dans le cours de ces fêtes ſolemnelles. « (*Encyclop. tom. VI. pag.* 405.)

La *lance* était l'arme offenſive des anciens Cavaliers, & fut long-tems celle des *Chevaliers* & des *gens d'armes*. Elle était de bois de freſne & armée d'un fer fort aigu, près duquel on attachait une banderolle. Dans les chocs un peu rudes, ordinairement elle ſe fracaſſait & ſautait en éclats; de-là, les mots *rompre la lance* dont on ſe ſervait dans les *Tournois* pour déſigner un combat fait avec cette eſpèce d'arme. L'habileté à la manier s'acquérait dans ces mêmes *Tournois*, & lorſque les guerres civiles ne permirent plus d'en donner, les Nobles perdirent l'uſage de la *lance*. George Baſta, célèbre Capitaine dans les armées de Philippe II. Roi d'Eſpagne, marque expreſſément qu'elle fut défendue ſous le règne de Henri IV, & qu'à la place des *Lanciers*, ce Prince créa des

escadrons de *Cuirassiers*. Mais du tems de l'ancienne *Chevalerie*, le combat de la *lance* à course de cheval passait pour la plus noble des joûtes; & dans le *Roman de Flores de Grèce*, un *Chevalier* tient ce propos à son adversaire : *Pendant que nous sommes à cheval & que les lances ne nous peuvent manquer, éprouvons-nous encore quelque tems, étant, comme il m'est avis, le plaisir de la course à cheval, trop plus beau que le combat à l'épée :* aussi l'on ne parlait dans les récits des joûtes, que de *lances* à outrance, de *lances* à fer émoulu, de *lances* courtoises, de *lances* mousses, de *lances* frettées & mornées : ces dernières étaient des *lances* non pointues, qui avaient au bout une frette, morne, ou anneau. Ce fut la passion de montrer son adresse, ou sa force avec cette sorte d'arme, qui donna lieu à ces expressions si fréquentes dans les Livres de *Chevalerie : faire un coup de lance, rompre la lance, briser la lance, baisser la lance :* ces derniers mots signifiaient, *céder la victoire.*

La Course de Bague avait été inventée pour la même fin que la *Quintaine*, c'est-à-dire pour mesurer les coups de *lance*, & comme c'était le plus aisé, le moins risquable, & le plus amusant de tous les exercices, c'était celui qui était le plus en usage.

Celui de *courre les têtes* paraît venir d'Allemagne, & voici qu'elles sont à cet égard les conjec-

tures de nos Hiſtoriens. Les Turcs avaient coutume de récompenſer leurs ſoldats ſuivant le nombre de têtes ennemies qu'ils pouvaient repréſenter, & les Allemands étant en guerre avec eux, s'appliquèrent à leur enlever ces mêmes têtes à la courſe, avec la lance ou l'épée. Cet exercice demandait la plus grande adreſſe, & pour s'y perfectionner, ils s'en firent un Jeu particulier qui ſucceſſivement fut imité par les autres peuples. Pour jouer à cette eſpèce de jeu, on diſpoſe dans une même lice, à diverſes diſtances, trois ou quatre têtes de carton, afin que dans la même courſe on puiſſe lancer le dard contre l'une, tirer le piſtolet contre l'autre, fendre celle-ci avec une hache, & enlever celle-là avec la lance ou l'épée. Ces quatre actions différentes exigent beaucoup de dextérité de la part du Cavalier qui eſt emporté par ſon cheval.

Au *Tournoi* de l'an 1662, chacun de ces Cavaliers courait, la *lance* à la main, le long de la barrière, pour enlever une tête de *Turc*, portée par un buſte de bois doré, élevé ſur cette même barrière à la hauteur de ſix pieds; puis quittant ſa lance, il faiſait une demi-volte à droite, prenait un dard & revenait darder une tête de *More* placée ſur un autre buſte à quatre pieds de hauteur & à cinq de diſtance du premier. Enſuite le Cavalier s'écartait encore par une demi-volte à

droite, & revenait avec un autre dard vers le milieu de la lice où les autres *Chevaliers* se rencontraient : alors ils faisaient ensemble une demi-volte, après quoi ils partaient d'un même tems, changeaient de côté, s'en allaient vers la barrière opposée à celle où l'on avait vu la figure du *More* & revenaient darder une tête de Méduse que présentait un Persée qui tenait une épée de l'autre main. Enfin par une autre demi-volte, toujours à droite en s'éloignant de la barrière, ils revenaient avec l'épée emporter une quatrième tête posée sur un buste de bois à un pied de terre. Selon le sujet du *Tournoi*, ces mêmes têtes se changaient quelquefois en têtes de monstres, & l'on pouvait en faire d'*hydres*, de *centaures*, de *harpies* &c.

Nous avons dit que l'un des exercices dont nous parlons, était de *lancer le dard*, & de tous les peuples du monde, les *Mores* y ont été les plus adroits. Les Espagnols qui l'ont appris d'eux, lui ont donné le nom de Jeu *des cannes*, parce qu'ils font tournoyer des *cannes* les unes contre les autres, & se couvrent de boucliers pour les recevoir : cet exercice passa des Espagnols aux provinces de France, voisines des Pirénées, & le Roi Charles VI étant allé visiter le Comte de Foix, ce Prince lui donna le plaisir de voir *lancer le javelot*, exercice ordinaire des nobles du pays. Le Roi qui s'en était amusé dans sa jeunesse, voulut y prendre part,

s'emporta ſur tous les Gentilshommes, gagna la couronne d'or que le Comte avait propoſée pour prix, & en fit préſent à ſes rivaux.

Toute l'adreſſe des Anciens dans les jeux du cirque, conſiſtait à pouſſer leurs chariots avec vîteſſe, à diriger leurs courſes droites & ſerrées contre la ligne du milieu, & à tourner juſte ſur le retour, mais on trouva que ces exercices convenaient plus à un cocher qu'à un homme d'armes, & on les fit faire par des perſonnes gagées pour l'amuſement du public. Quelque tems après on ſe ſervit des chevaux ſeuls, on démêla des actions militaires dans leurs courſes, & dès-lors tous ceux qui ſe deſtinaient à l'état militaire ſe livrèrent à l'équitation qui fut regardée comme une école de guerre. De-là, le combat à cheval & à la *lance* que l'on introduiſit dans les *Tournois*, où deux *Chevaliers* armés de toutes pièces, pouſſaient leurs chevaux à toute bride pour ſe rencontrer au milieu de la lice, & s'atteignaient avec tant de force, que l'un ou l'autre, quelquefois tous les deux, en étaient jettés hors des arçons & portés à terre. Les meilleurs coups étaient à la tête, depuis les yeux juſqu'à l'épaule gauche. On donnait le nom de joûte à cet exercice, parce que l'on combattait de près : *juxta pugnare.*

Le combat à l'épée était moins dangereux, & voici de quelle manière il ſe faiſait : Armés de toutes

toutes pièces & l'épée à la main, les Cavaliers, éloignés l'un de l'autre d'environ quarante pas, se tenaient rangés dans la carrière, entre la lice & l'échafaud des Princes. Là, ils attendaient que le son des trompettes leur eût donné le signal, & aussi-tôt qu'elles s'étaient fait entendre, ils partaient, baissaient la bride, haussaient le bras, & s'approchant le plus près possible, ils se portaient, en passant, un coup d'épée sur le devant de la face, tirant un peu vers le côté gauche; puis faisant une demi-volte à courbettes, ils revenaient l'un sur l'autre & se donnaient encore chacun un coup d'épée, & continuaient ainsi jusqu'à la troisième atteinte. Alors, au lieu de passer outre pour aller prendre la demi-volte, ils demeuraient en place, & tournant ensuite sur les voltes vis-à-vis l'un de l'autre, ils ne cessaient de se porter de nouveaux coups jusqu'à la troisième volte. Après cela ils se rendaient avec la plus grande vîtesse vers l'endroit d'où ils étaient partis, & ils étaient remplacés dans la lice par d'autres Cavaliers qui venaient répéter le même combat.

Le Connétable de *Monmorency*, n'étant encore que Maréchal de France, sous le nom de Maréchal d'*Ampville*, se rendit célèbre dans ce genre d'exercice, & s'y distingua dans deux *Tournois* dont l'un fut donné à Bayonne quand la Reine d'Espagne vint y trouver le Roi Charles IX. son

frère. L'autre se fit à Paris pour les noces d'Antoine *de Crouy* Prince de Portian. Dans le premier, le Connétable donna un si rude coup d'épée à un Prince contre lequel il combattait, qu'il le renversa sur la croupe de son cheval, & dans le second, il mit hors de selle un Seigneur qui passait pour être un des meilleurrs *Ecuyers* de son tems.

En Italie, les Cavaliers commençaient par courir deux à deux, ensuite quatre à quatre, six à six, huit à huit, puis enfin tous ensemble les uns après les autres, & c'était-là ce qu'on appellait la *foule* par laquelle ordinairement on terminait les courses. Au moment de cette *foule* & sur la fin du jour, dans un *Tournoi* célébré à l'occasion du mariage du Comte d'*Altemps* à Rome, on vit paraître dans la *lice*, le char de Vénus & de Cupidon. Ce Dieu y tira une quantité de flèches dorées sur les Cavaliers qui couraient, & qui ayant l'air d'être blessés de ses traits, vinrent d'eux-mêmes se rendre ses esclaves. Alors l'amour prit d'autres flèches qu'il lança sur les Dames dont les échafauds étaient remplis, & au même instant, il alluma son flambeau qui servit de signal aux habitans pour illuminer leurs fenêtres.

Outre les différens exercices dont nous venons de parler, les Espagnols avaient & ont encore la course des taureaux dans laquelle des Cavaliers montés sur de très-bons chevaux cherchent à lancer

leurs dards entre les yeux & les cornes de ces animaux lâchés dans une enceinte ſpacieuſe, entourée d'une forte barrière. Souvent auſſi ils les attaquent avec l'épée, la lance, ou la pique, & ces combats finiſſent preſque toujours par la mort de quelques Cavaliers & de quelques chevaux; auſſi l'Eglise & l'Etat ont-ils fait tous leurs efforts pour en abolir l'uſage, mais jamais ils n'ont pu y parvenir. Quelquefois auſſi on y emploie des dogues, ou des gens du peuple, & quand le taureau a été bien fatigué, les Cavaliers entrent dans la lice avec moins de danger.

Dom Emmanuel *Caraffe* fils du Duc de *Nocerat*, ſe ſignala dans une courſe de cette eſpèce aux jeux qui ſe donnèrent à Naples l'an 1658. Son cheval fut bleſſé d'un coup de corne qu'il reçut dans le ventre, Dom Emmanuel ſentit qu'il allait tomber ſur lui, tira ſon épée & la lui enfonça ſi avant dans la gorge, qu'il l'abbatit à ſes pieds. Ce qui amuſa le plus dans cette courſe, fut un gros & grand ſinge que l'on jetta dans l'enceinte, & qui ſe voyant pourſuivi par le taureau, ſauta ſur ſon cou & le mordit long-tems ſans que le taureau pût lui faire le moindre mal.

Les Polonais font auſſi à cheval divers exercices d'adreſſe : ils manient l'arc, le javelot, la hache & la maſſe d'armes avec la plus grande dextérité. Ils jettent un bonnet en l'air, & avant qu'il tombe,

ils le percent de toutes leurs flèches. Ils tirent en fuyant, comme les Parthes, & se défendent de tous côtés sans s'arêter. Dans sa Relation du voyage de la Reine de Pologne, *le Laboureur* raconte qu'un jour, Mademoiselle *de Guébrillant* revenant de la chasse, le Prince de *Radzivil* & le Seigneur *Sluska* Grand-Trésorier de Lithuanie, suivis d'un grand nombre de Gentilshommes, allèrent à sa rencontre pour lui donner le plaisir de la *course du bonnet*, & que le Seigneur de *Sluska* courant à toute bride, jettait en l'air, devant lui, une hache d'armes qu'il reprenait à dix pas au-delà, par le manche.

Tous les exercices que nous venons de décrire, étaient tellement privilégiés, qu'il était défendu aux esclaves de les pratiquer, & les Princes s'y livraient, tant pour se disposer à la guerre, que pour entretenir l'ardeur & l'adresse de leurs Chefs & de leurs Soldats auxquels souvent ils proposaient des prix à disputer. Philippe I. Roi d'Espagne, & Sanche IV. Roi de Léon & de Castille, y prirent même pour devise un Cavalier armé d'une *lance* droite avec cette légende : *Qui cupit, qui volet.* Celle de Henri IV, après la bataille de Courtray, était un bras armé d'une *lance* qui en brisait une autre, avec ces mots : *Sic vincere certum.*

D'après ce que nous avons dit, il est aisé de voir à quel point on s'occupait des *Tournois* & avec quelle magnificence on les célébrait en France, en

Allemagne, en Italie, en Eſpagne où ils étaient regardés comme les ſpectacles les plus intéreſſans que l'on pût donner, & pour en avoir la preuve, il ſuffira de s'arêter au premier qui ſe préſentera ſous nos yeux, tel, par exemple, que celui qui fut fait à Madrid en 1623, le 21 Août, pour le mariage de l'*Infante* avec le Prince de Galles, fils du Roi de la Grande-Bretagne.

La première *Quadrille* que l'on y vit paraître, fut celle du Roi, précédée par des *Trompettes* & des Joueurs d'inſtrumens, vêtus de velours raz incarnat ſemé de clinquant d'argent, & la tête couverte de chapeaux garnis de plumes incarnat & noir : les uns & les autres étaient montés ſur des chevaux parés d'étoffes & de plumes de même couleur ; ſes Pages & ſes Officiers d'écurie conduiſaient, tête nuë, celui ſur lequel il devait courir, & des Valets habillés en eſclaves Turcs, en menaient ſoixante autres qui avaient des mors, des boſſettes d'argent & des houſſes de velours cramoiſi à franges d'or, ſur leſquelles étaient brodées les armoiries de leur Maître. Suivaient quarante autres chevaux caparaçonnés à la Turque, douze mulets chargés de faiſceaux de cannes, parés comme les ſoixante dont nous venons de parler, & de plus, ayant ſur la tête des panaches incarnat & noir, ſemés de papillotes d'argent.

La ſeconde *Quadrille* fut celle des Gouverneurs

de Madrid : elle était compoſée de quatre *Trompettes* & de vingt-quatre chevaux.

La troiſième, celle de *Dom Edouard de Portugal* dont la livrée était de *tanné canelé, bleu & argent :* elle avait quatre *Trompettes* & quarante-huit chevaux.

La quatrième, celle du *Duc de l'Infantade*, Chef de la maiſon de *Mendozes :* ſes couleurs étaient de *noir bordé d'argent.* Il avait quatre *Trompettes* & quarante chevaux, tant barbes que Turcs, blancs & noirs, & caparaçonnés à la *Moreſque.* Ceux de la droite portaient la *roupille* de velours noir paſſementé d'argent, & ceux de la gauche, de longs ſayes de taffetas cramoiſi : ſon *Ecuyer* fermait la marche.

Après lui, entra la *Quadrille* de *Dom Pèdre de Tolède*, dont les couleurs étaient *jaune & argent*, & les plumes toutes blanches. Il avait quatre *Trompettes* & trente chevaux caparaçonnés des mêmes couleurs. Huit d'entr'eux étaient couverts de brocatel.

La *Quadrille* du Marquis de *Caſtel Rodrigo* fut la ſixième : il avait quatre *Trompettes*, quarante-deux chevaux, cinquante Laquais, douze *Eſtaſiers* & un *Ecuyer :* ſes couleurs étaient *verd & argent* avec des plumes de *tanné cannelé.* Celle du Comte de *Monterry* était compoſée de même : ſes couleurs étaient *or, argent & velours blanc.*

L'Amiral de Caſtille avait dans la ſienne quatre *Trompettes* à caſaques de velours paſſementé d'or, & quarante chevaux dont trente étaient châtains. Les huit ſur leſquels on devait courir, avaient des crins d'or & des houſſes découpées d'une manière nouvelle.

Celle du Duc de *Seſſa* était compoſée de quatre *Trompettes*, de trente-quatre chevaux barbes ou Turcs, & de quarante-deux Laquais : ſes couleurs étaient *verd-de-mer & or*, les plumes vertes.

La derniere fut celle du Duc de *Céa* : il avait quatre *Trompettes* à plumes bleues & à caſaques de velours de la même couleur : ſes cinquante-quatre chevaux étaient conduits par cinquante-quatre *Eſtafiers*.

Toutes ces *Quadrilles* ſe mêlèrent enſemble pendant une heure, après quoi, les Maréchaux préſentèrent les cannes au Roi & aux Cavaliers de ſa troupe : les Aides-de-camp en firent de même aux autres, & le Roi fut le premier qui commença la courſe avec le Comte d'*Olivarez*. Les autres Seigneurs ſuivirent dans l'ordre où ils étaient entrés, & cet ordre était aſſigné par des billets que l'on tirait au ſort.

Après quelques courſes, les Cavaliers prirent de nouveaux chevaux, de nouvelles targues, douze cannes, & ſe diviſèrent en deux troupes, chacune de cinq *Quadrilles* : le Roi ſe mit à la tête de la

première, donna la conduite de la feconde au Duc de *Céa*, & lorfque l'une & l'autre eurent combattu pendant quelque tems, le Roi propofa au Duc un défi dans lequel tous les deux montrèrent la plus grande adreffe. Le fpectacle fut terminé par la *foule*, & les Efpagnols y triomphèrent de tous les Etrangers qui joûtèrent avec eux.

La defcription de ce *Tournoi* fait affez connaître quelle était la pompe que l'on étalait dans les autres, & fi l'on veut ouvrir les ouvrages dans lefquels il en eft queftion, tels que *Méneftrier*, *Favin*, *la Colombière*, *les Pandectes triumphales* &c. on y trouvera des détails fatisfaifans fur toutes les parties relatives à ce genre de fpectacle. Nous avons dit que l'émulation des *Chevaliers* y était foutenue par le défir qu'ils avaient de mériter le fuffrage de leurs maitreffes, & il était jufte que celles qui avaient été l'ame de ces combats, y fuffent célébrées d'une manière particulière; auffi les *Chevaliers* ne terminaient-ils aucuns *Tournois* fans faire à leur honneur une dernière joûte qu'ils nommaient *le coup*, ou *la lance des Dames*. Cet hommage fe répétait lorfqu'ils fe battaient pour elles à l'épée, à la hache d'armes & à la dague. *Si s'entre-fièrent fur leurs écus fi-tôt comme les chevaux purrent courre tellement que toutes leurs lances volent en pièces, & Meffire Gauvain met l'épée à la main & va courir fus au Chevalier : Ha, ha, Sire Chevalier, aux épées*

viendrons tout à tems, & il ne fait onques si belle Chevalerie que Joûte, & je vous prie que pour l'amour de celle que plus aimez, joûtons tant que ces lances que vous voyez, pourront durer, & que l'on sache lequel sera abbatu. (*Lancelot Dulac*, Tom. I, p. 82) Un autre *Chevalier* dit à son adversaire, dans le Roman de Flores de Grèce : *Pendant que nous sommes à cheval & que lances ne nous peuvent manquer, esprouvons-nous encore quelques coups, étant, comm'il m'est avis, le plaisir de la course trop plus beau que le combat à l'épée.*

PRIX.

On a vu dans nos premiers Volumes de quelle manière les Grecs récompensaient les athlètes qui avaient triomphé dans les Jeux, & ces vainqueurs s'estimaient bien récompensés quand ils avaient remporté des couronnes d'olivier, de lierre &c. Dans ces mêmes tems, il s'est trouvé des Princes qui ayant des filles à marier, les ont proposées pour le prix du vainqueur, aux jeunes gens qui se présentaient pour les épouser : *Alcéis* fille d'*Antée* Roi D'Jrase, fut offerte de cette sorte par son père au plus habile coureur, & ce fut *Alexidamus* qui l'obtint. De cette manière aussi, *Atalante* devint la femme d'*Hippomène*, après avoir elle-même vaincu à la course plusieurs de ses prétendans qu'elle faisait mourir, suivant la loi qu'elle avait

établie, & qui était de n'être qu'à celui qui aurait triomphé d'elle.

A l'imitation des Anciens, plusieurs Cavaliers ont combattu en diverses occasions pour avoir des écharpes, des mouchoirs, des rubans, des bracelets, ou autres faveurs de leurs Dames. Le *Chevalier* Bayard qui avait été élevé en qualité de Page dans la Cour de Savoye, avec une jeune Demoiselle, suivante de la Duchesse, se trouva depuis à Carignan en Piémont où cette même Demoiselle mariée au Seigneur de *Frusasque*, le pria de faire quelques *Tournois* en l'honneur de son ancienne maitresse. Le *Chevalier* accepta, & lui demandant un de ses bracelets qu'il mit à la manche de son pourpoint, il fit publier dans toutes les Villes d'alentour où il y avait garnison, que le Dimanche suivant, il y aurait à Carignan un *Tournoi* dans lequel il donnerait pour prix au meilleur Gendarme, le bracelet de sa Dame d'où pendrait un rubis de cent ducats. Ce fut Bayard lui-même qui le mérita, & il le rendit à sa Dame, en lui disant que ce bracelet l'avait excité de manière qu'il lui devait tout son succès. La Dame détacha le rubis dont elle fit présent à M. de *Mondragon* qui, après Bayard, s'était le plus distingué dans ce *Tournoi*; mais elle retint le bracelet du *Chevalier* vainqueur & voulut le conserver pour l'amour de lui.

Quand les Cavaliers donnaient le prix, ils pro-

posaient ordinairement des armes & des chevaux ; quand les Dames devaient les distribuer, ils consistaient en habits ou en pierreries, & communément on les exposait aux yeux de ceux qui devaient combattre, afin de les exciter à bien faire. On trouve dans les anciens Poëtes quels étaient ceux que les Grecs annonçaient, & lorsque dans *Homère*, *Achille* fait faire des jeux sur le tombeau de *Patrocle*, il promet des chaudrons, des trépiés, des mulets, des bœufs, des armes bien polies.

Pour les *courses de cheval*, le premier prix est une femme vertueuse & dressée à toutes sortes d'ouvrages, avec une chaudière à trois piés, de vingt-deux mesures; le second est une jument de six ans ; le troisième, un chaudron de quatre mesures; le quatrième, deux *talens* d'or ; le cinquième, un vase d'argent.

Pour la *lutte*, le premier est une chaudière à trois piés, & qui sans doute était d'argent; le second, une esclave qui sait faire beaucoup de choses.

Pour la *course à pied*, le premier est une cuvette d'argent de six mesures & parfaitement ciselée ; le second, un bœuf gras ; le troisième, un demi *talent* d'or.

Le prix de l'*Oiseau* que l'on tirait à coups de flèches, comme on le tire encore aujourd'hui en

divers endroits, consistait en dix haches & dix serpes.

Les récompenses qu'*Enée* propose au *cinquième Livre* de *Virgile*, tiennent plus des usages des Romains que de ceux des Grecs : ce sont des trépiés sacrés, des couronnes de laurier, avec des palmes, des armes, des habits de pourpre, des *talents* d'or & d'argent.

Munera principio ante oculos circo que locantur
In medio, sacri tripodes, viridesque coronæ
Et palmæ, pretium victoribus, armaque & ostro
Perfusæ vestes, argenti, aurique talenta.

On lit dans Homere que Pénélope se voyant pressée par une troupe de prétendans qui causaient beaucoup de désordre dans sa maison, offrit d'être elle-même le prix de celui qui d'un seul coup ferait passer une flèche à travers douze anneaux de fer; mais ce n'était qu'un stratagême dont elle se servait pour les écarter, parce qu'elle savait qu'aucun d'eux n'avait assez de force pour bander l'arc d'*Ulysse*, avec lequel ces mêmes flèches devaient être tirées : ce Prince que l'on ne connaissait point encore, fut le seul qui accepta le défi & le succès couronna l'espérance de Pénélope.

Aux fêtes données à Versailles en 1664, le Marquis de *la Valliere* remporta le prix aux courses des bagues : c'était une épée d'or, enrichie de diamans, avec de très-belles boucles de baudrier,

qu'il reçut des mains de la Reine-Mère. Le Roi accepta celui de la course des têtes, & l'abandonna aux autres Cavaliers qui se le disputèrent : ce fut le Marquis de *Coaslin* qui le gagna.

Au fameux *Tournoi* de Grenade, le jour de la fête de Saint Jean-Baptiste, célébrée par les Mores comme par les Chrétiens, on voyait près de la *fontaine des Lyons*, une riche tenture de brocard verd, avec un dais de velours & un grand carreau de même étoffe, sur lequel brillait une chaîne d'or de mille pistoles; c'était le premier prix des courses : pour les autres, il y avait des pierreries de toute espèce. Cette Nation galante en proposa aussi pour l'invention des machines, ainsi que des livrées, & *Malique Alabez* en obtint pour ces deux objets. Il avait paru dans la lice sur un char où était représentée en camaïeux & en bas-reliefs toute l'histoire de la Grenade, depuis sa fondation, avec les médaillons de tous ses Rois : le char était rempli d'une troupe de Musiciens concertans : au dessus, régnait une nuée d'où il sortait des tonnerres accompagnés d'éclairs, & il en tombait une grêle continuelle d'anis sucrés. Lorsque cette machine fut arrivée devant la loge royale, elle s'ouvrit en huit parties & fit voir un ciel orné d'étoiles : au milieu, paraissait *Mahomet*, assis sur un trône magnifique & tenant en main une couronne qu'il plaça sur la tête de l'image de

Cohaïde, maitresse de *Malique Alabez* attaché à ses pieds par une chaîne d'or : le Roi prévenant les Juges, dit hautement qu'il méritait le prix sur tous ses concurrens, & le prix lui fut décerné.

Lorsque les *Chevaliers* combattaient dans la mêlée, & qu'il était difficile de distinguer le vainqueur, la récompense était tirée au sort : on en a vu un exemple dans le *Tournoi* fait à Rome l'an 1634 : le hazard favorisa *Virginio Cenci* qui pour le premier prix avait déja obtenu une riche agraffe de diamans.

Les Cavaliers qui les remportaient, avaient l'usage de les présenter aux dames ; les Mores en usaient ainsi, & après une victoire de ce genre, *Abindarraz* mit aux pieds de *Kariffe* deux brasselets d'or estimés deux cent ducats. Le Grand-Maître de *Calatrava* en fit un jour de même, & ayant mis au bout de sa lance une chaîne d'or qu'il venait de gagner, il s'approcha de la loge de la Reine à laquelle il la présenta : la Reine se leva, la reçut, la baisa & se la mit au col.

Souvent les Dames, comme Souveraines du *Tournoi*, nommaient celui auquel le prix devait être décerné, & suivant le Moine de Saint-Denis, dans son *Hist. de la Chev. Ch. VI. p.* 17 *& suiv.* elles l'adjugèrent à deux *Chevaliers*, après le *Tournoi* qui fut fait à Saint-Denis en 1339. *Le jour suivant*, ajoute-t-il, *on abandonna la lice aux vingt-*

deux Ecuyers qui avoient ſervi leurs maîtres, pour s'exercer avec les mêmes armes & les mêmes chevaux: ils furent conduits par autant de Damoiſelles avec pareille cérémonie & pareille autorité de juger & de donner le prix à qui feroit le mieux; & après avoir couru juſques à la nuit, avec un ſuccès digne de leur entrepriſe, ils ſe rendirent au ſouper du Roi, pour ſubir le jugement des Damoiſelles. Le troiſième jour qui devoit être le dernier des jouſtes, on ne garda point d'ordre, les Eſcuyers y coururent peſle-meſle avec les Chevaliers, & il s'y fit de très-belles armes dont il fut encore décidé par les ſuffrages des Dames.

Voyez dans l'Hiſtoire du *Chevalier* Bayard les cérémonies obſervées au ſujet du prix du *Tournoi* qu'il avait fait publier dans la Ville d'Aire, en Picardie, pour l'amour des Dames: ce fut à lui qu'elles le déférèrent, d'accord avec tous les Gentilshommes qui, d'une voix unanime, prononcè- qu'il avait le mieux combattu: *il s'en fut tout honteux & demeura un peu penſif, puis après dict: je ne ſçai par quelle faveur cet honneur m'eſt faicte, mais il me ſemble qu'il y en a qui l'ont trop mieux mérité que moi; mais puiſqu'il plaiſt aux Seigneurs & Dames que j'en ſoie juge, ſuppliant à tous Meſſeigneurs mes compagnons, & qui ont mieux fait que moi, n'en être deſplaiſans, je donne le prix de la première journée à Monſeigneur de Bellabre, & de la ſeconde au Capitaine David, Eſcoſſois. Si leur fait*

incontinent délivrer les présens, n'y depuis homme ne femme n'en murmura, ains commencèrent les dances & les passe-tems. (*Théod. Godefroy*, *pag.* 51 & *suiv.*

S'il arrivait que le prix ne fût point accordé à celui que les Dames en avaient estimé le plus digne, elles lui en décernaient un autre qui n'était pas moins glorieux & qui souvent flattait davantage celui qui le recevait. Dans le *Roman de Perceforest*, *T. VI*, *p.* 93. & *suiv.* Une Reine, précédée de *deux Menestriers* jouans de leurs instrumens, marche entre deux Demoiselles, chargée du prix, & s'avance vers deux *Chevaliers* qui avaient également partagé l'honneur du *Tournoi* : elle les complimente & leur dit que le Roi peut bien leur donner de riches récompenses, mais qu'à leur âge la plus agréable est un chapeau de roses, trésor pour les amoureux, & qui sera placé par les mains des deux Demoiselles sur le chef de chacun d'eux, puisqu'on n'avait pu discerner lequel avait le mieux fait.

D'après différens témoignages, ces mêmes prix étaient distribués tantôt sur les lices mêmes, & tantôt dans le Palais, au milieu des divertissemens qui venaient à la suite du *Tournoi*, comme on le vit dans les fêtes du Duc de Bourgogne à Lille en 1453 : *Tandis qu'on dançoit en telle manière, les Roys d'armes & héraux, avecques les nobles hommes*

mes qui furent ordonnez pour l'enqueste, allerent aux Dames & aux Damoiselles, sçavoir à qui l'on devoit donner & présenter le prix pour avoir le mieux jousté & rompu bois pour ce jour ; & fut trouvé que M. de Charolois avoit gaigné & desservy. Si prirent les Officiers d'armes, deux Damoiselles Princesses (Mademoiselle de Bourbon & Mademoiselle d'Etampes), *pour le prix présenter : & elles le baillerent à mondit Seigneur de Charolois, lequel les baisa, comme il avoit accoutumé, & fut crié Mont joye, moult hautement.*

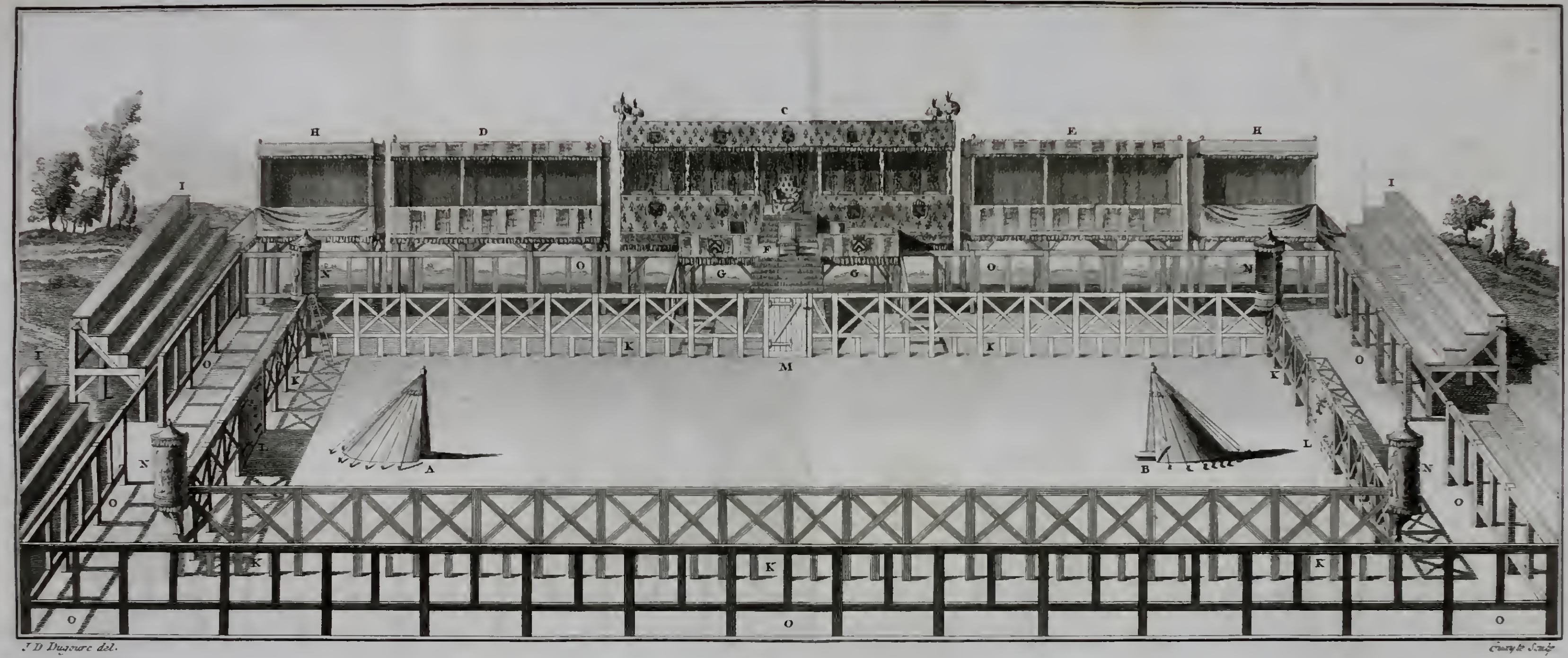
Souvent les hérauts ne désignaient les vainqueurs que par cette acclamation : *honneur au fils des preux* ; & dans le passage suivant, Monstrelet nous apprend quelle était la raison de ce cri : *Il n'est*, dit-il, *si bon Chevalier au monde qu'il ne puisse bien faire une faute, voire si grande, que tous les biens qu'il aura fait devant seront adnihillez ; & pour ce on ne crie aux joutes ne aux batailles, aux preux, mais on crie bien aux fils des preux après la mort de leur père, car nul Chevalier ne peut être jugé preux, si ce n'est après le trépassement*, (*vol.* 1, *ch. XXIX*, *p.* 48.)

Nous avons démontré qu'il n'y avait qu'un pas de la *Chevalerie* à l'irréligion, & les *Chevaliers* n'en firent qu'un seul aussi de leur fanatisme en amour, aux plus grands excès du libertinage : on ne sera donc pas étonné de voir que d'un côté

les *Tournois* aient été défendus par l'Eglise, & de l'autre, par nos Rois jaloux de réprimer les dépenses excessives qui s'y faisaient de la part des Nobles que la guerre avait épargnés. Cependant si ces mêmes Souverains continrent souvent par leurs Ordonnances, la fureur que l'on avait pour ces sortes d'exercices, plus souvent encore ils les ranimèrent par leur exemple, & Charles VI les aimait au point qu'il ne dédaignait pas de s'y mesurer avec les *Joûteurs* les plus adroits. Le funeste accident de Henri II. tué d'un éclat de lance en 1559, modéra cette passion dans le cœur des Français; néanmoins ils s'y livrèrent encore un an après: Henri de Bourbon-Montpensier y périt d'une chûte de cheval, & cette époque fut celle de la fin des *Tournois* qui depuis se renouvellèrent sous le nom de *Carousels* dont nous offrirons le tableau.

DESCRIPTION ET DÉCORATION DES LICES.

Lorsque les spectacles ne se donnaient pas habituellement, il n'y avait point de lieux construits exprès pour leurs représentations, & les Grecs furent assez long-tems sans avoir des *Cirques*, ainsi que des *Hypodrômes* : ils se contentaient de faire leurs courses sur les bords des fleuves, & d'un côté, ils formaient leurs *lices*, de l'autre, ils plantaient en terre des épées dont la pointe était



J. D. Dugourc del.

Gucyle Sculp.

CHAMP CLOS.

élevée en-haut : elles ſervaient de barrière tant à ceux qui faiſaient la courſe, qu'aux ſpectateurs qui auraient voulu les voir de trop près. Dans la ſuite, on bâtit des édifices pour ces mêmes jeux, & l'on peut voir ce que nous en avons dit dans le commencement de notre ouvrage.

Les différentes nations qui les adoptèrent, furent auſſi très-long-tems ſans faire ni *Lices*, ni *Barrières*, & l'on ſe contentait de prendre les quatre angles d'une place d'où les quatre partis couraient les uns contre les autres ; mais on vit qu'il y avait du danger tant pour les hommes, que pour les chevaux qui ſe choquaient quelquefois de manière à en mourir ſur-le-champ, & les Français inventèrent les *Lices doubles* dans leſquelles les *Chevaliers* s'abandonnant, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, ne pouvaient ſe rencontrer qu'avec le bout de leurs lances. Les autres peuples les imitèrent, & l'on forma par-tout de ces ſortes de *Lices* que l'on décora de divers ornemens, à l'exemple des Romains qui, ainſi que les Grecs, dreſsèrent des autels, des obéliſques, des ſtatues dans leurs *Cirques* & dans leurs *Hypodrômes*.

En 1632, le Prince-Cardinal de Savoye donna une fète pour célébrer le jour de la naiſſance du Duc *Victor Amédée* ſon frère, & pour ſujet, il choiſit Diane conſidérée, ſoit comme Déeſſe aux-trois-formes, titre auquel elle préſidait à la

naiſſance des Héros, ſoit comme Divinité de la chaſſe, attribut qui étendait ſon pouvoir ſur le ciel, ſur la terre & ſur les enfers. En conſéquence, aux deux bouts & au milieu d'une vaſte place ſituée près de ſa maiſon de campagne, il fit élever trois montagnes couronnées d'arbres, avec une haute pyramyde ſur chacune d'elles : à l'oppoſite, régnaient trois arcs de triomphe conſacrés aux trois états & aux trois formes de la Déeſſe : les uns & les autres étaient d'ordre ionique & liés enſemble par huit portiques en jaſpe dont les ornemens & les moulures étaient en marbre blanc.

L'arc du milieu était celui du Ciel repréſenté en lapis à veines d'or, & la ſtatue qui le déſignait, avait tous les ſymboles qui lui ſont propres. On liſait ſur la friſe, que jamais les aſtres n'avaient été plus favorables à la terre, que jamais le ſoleil n'avait paru plus brillant, en un mot, que les influences céleſtes n'avaient jamais été plus ſalutaires qu'à la naiſſance du Prince *Victor.*

L'arc du milieu était celui de la Terre dont l'image figurait au-deſſus, avec une inſcription qui ſignifiait que ſi la terre était parée, c'eſt qu'elle préparait un printems continuel au Prince nouveau-né.

L'arc de la gauche était celui de l'Enfer marqué par des pierres noires ſemées d'étincelles d'or. L'inſcription gravée au pied de ſa ſtatue, invitait

les ſpectateurs à ne pas le craindre, parce qu'il voulait imiter les empreſſemens du ciel & de la terre pour ce Prince qui aurait une vie d'autant plus glorieuſe, que dès ſa naiſſance, il faiſait des divertiſſemens publics de la défaite des monſtres.

Janus, Divinité pacifique & guerrière, que les Anciens repréſentaient avec un double viſage, fut le ſujet de la ſeconde fête que le même Cardinal donna en 1634 pour la même occaſion. Elle fut célébrée dans un grand *Cirque* ovale à la manière des Romains : le Dieu que nous venons de nommer, y était figuré, tenant d'une main les clefs d'or de la Juſtice, & de l'autre, les clefs de fer de la Guerre : à l'une des entrées, on avait élevé l'arc de la Paix, à l'autre, celui de la Guerre, & au milieu, le Temple de *Janus*.

Au *Tournoi* qui fut fait à Paris en 1514, à l'entrée de Marie d'Angleterre, ſeconde femme du Roi Louis XII, le Duc de *Valois* & de Bretagne qui était le *tenant*, fit dreſſer un arc de triomphe ſoutenu par cinq piliers à chacun deſquels était attaché un *écu*, l'un d'*argent* pour la lice à cheval en harnois de guerre & double pièce ; l'autre d'*or*, pour la courſe de lance à fer émoulu ; le troiſième, *noir*, pour le combat à pied avec la lance & l'épée ; le quatrième, *tanné*, pour le jet du javelot avec la targe ; le cinquième, *gris*, pour la défenſe d'un

baſtion. Sur le fronton de cet arc, étaient les armoiries du Roi & de la Reine, réunies ſous une même couronne, & au-deſſous, on voyait celle du Duc de *Valois*. Les *Chevaliers* qui tenaient le *Pas*, avaient les leurs le long de la friſe, & après, en deſcendant, on avait placé les écuſſons de cent cinquante Princes, ou Seigneurs.

Les *lices* pour les *Carouſels* étaient ornées avec le même ſoin, & pour celui de Louis XIII, à la Place-Royale, le Palais de la *Félicité* fut conſtruit dans l'enceinte où les *Chevaliers* devaient combattre. Quatre tours de forme quarrée s'élevaient aux quatre coins : on en appercevait une autre plus groſſe & plus haute, qui était couronnée par un ſuperbe donjon à huit faces enrichies de moulures, feſtons, trophées &c. Le portail, d'ordre Dorique, avait d'ouverture neuf pieds de largeur ſur dix-huit de hauteur, & quatre grandes figures repréſentant la *Gloire*, la *Victoire*, la *Valeur*, la *Concorde*, avec leurs attributs, étaient placées dans des niches qui occupaient les entre-deux des pilaſtres. Au-deſſus du fronton, était aſſis un Cupidon d'ivoire ſur un trône de criſtal, & tenant d'une main un dard dont il traverſait quatre cœurs. L'*Hymen* était à l'un de ſes côtés, & de l'autre, on voyait la *Félicité*. Les quatre vertus cardinales étaient placées dans quatre autres niches. On avait

figuré l'*Eternité* au haut du donjon, & les quatre autres tours étaient, comme celle-ci, ornées de différentes ſtatues.

La *Lice* avait toujours autant d'entrées qu'il y avait de *Quadrilles*, & conſéquemment au moins deux dont l'une était celle des *tenans*, l'autre celle des *aſſaillans*, mais jamais il n'y en avait plus de douze, nombre auquel les Anciens avaient fixé les portes de leurs cirques. Quand le ſujet du *Carouſel* était une invention Poétique, on donnait divers noms à ces portes que l'on appellait porte de l'*Honneur*, porte de la *Vertu*, porte de la *Gloire* &c. Quelquefois auſſi on dreſſait autant de pavillons qu'il y avait de *Quadrilles*, & ces pavillons ſervaient de retraite aux *Chevaliers*, ſoit avant, ſoit après leurs courſes Si le ſujet était champêtre, on figurait dans la *Lice* des allées de bois ou de jardins, des fontaines, des rochers, des cavernes, & quand elle était ſur l'eau, on y pratiquait de petites Iles avec des ports pour les vaiſſeaux & les barques. On pouvait encore border les *Lices* de ſtatues poſées ſur des baſes, de diſtance en diſtance, avec des inſcriptions & des deviſes ſur des piédeſtaux, mais de manière que ces ſtatues n'ôtaſſent pas aux Spectateurs le plaiſir des *comparſes* & des *courſes*.

Au *Carouſel* du Jugement de *Flore* ſur la diſpute des Nimphes pour les fleurs qui devaient

former la couronne de la Reine des Alpes, on fit de la grande place du Château de Turin, une eſpèce de jardin dont les allées ſervaient de *lices :* elles étaient fermées par des arbres rangés en files, entre leſquels s'élevaient des pyramides & des obéliſques chargés des chiffres, des deviſes & des blaſons de la Princeſſe : de grands feſtons paſſaient de ces pyramides aux arbres, & des arbres aux obéliſques : on avait poſé par intervalles pluſieurs ſtatues ſur des piédeſtaux de verdure, & des orangers, des citronniers couverts de fleurs & de fruits, bordaient les routes du milieu.

Les *lices* pour les *Tournois* étaient à-peu-près les mêmes que pour les combats en *champ clos*, & à quelque différence près que nous aſſignerons, l'explication de notre planche ſervira d'indication pour les unes & pour les autres. Nous avons mieux aimé donner le deſſin exact du dernier, parce qu'il fait partie de nos décorations Théâtrales, & que l'on pourra ſe régler d'après lui dans quelques-unes de nos Pièces, telles par exemple qu'*Adèle de Ponthieu.*

EXPLICATION de la Planche.

Suivant l'Ordonnance de Philippe le Bel, en 1306, touchant les gages de bataille, les *lices* doivent avoir 120 pas géométriques de tour, à

ſavoir 20 de large qui ſont 100 pieds, ſur 50 de long qui forment 200 pieds.

Le ſiége ou pavillon de l'*appellant* A, doit être à la droite des Juges, & celui du *défendant* B, à gauche.

L'échafaud du Juge ou du Roi, au milieu C, avec eſcalier allant à la porte du Maréchal, & plus avancé de deux pieds que les deux qui ſont placés à ſes côtés. L'un qui eſt à droite D, eſt celui de ſes Conſeillers, & l'autre qui eſt à gauche E, eſt celui de la nobleſſe.

Celui du Maréchal F, paré à ſes armes, eſt au-deſſous de celui du Juge : ſa chaiſe eſt moyenne & tapiſſée, trois autres ſont éloignées de deux pas : l'échelle ou eſcalier qui y conduit eſt auſſi tapiſſé en entier, il a huit pieds de large, & dans le bas, aux côtés de ſon échafaud, ſont deux places fermées à barres G G : ces deux places ſont remplies par les Conſeillers de l'*appellant*, à droite, & par ceux du *défendant*, à gauche.

Les deux échafauds H H, étaient pour les Dames, & les autres I I I I, pour le peuple.

La hauteur des *lices* K K K K, doit être de ſept pieds, & il faut que le bois ait, de tous ſens, demi-grand pied, *tant âprement aſſis, barré & fait*, que rien ne puiſſe entrer par-deſſous la lice, ni ſaillir par-deſſus.

L L, deux portes de huit pieds de large, l'une

à droite, l'autre à gauche des Juges, fermant à clef par dedans & par dehors, à barrière à coulisses.

M, une porte devant les Juges, de quatre pieds de large, pour le Maréchal, fermant par dehors à gros verroux & barres à coulisses.

Aux quatre coins des *Lices* en dehors, quatre tourelles N N N N, pour les *Rois & Hérauts d'armes :* celle à droite des Juges pour le *Roi d'armes*, avec une échelle à main pour descendre dans l'enceinte.

Les doubles *Lices* O O O O, plus claires des deux parts que les premières : les Gardes & non autres y entraient par des barrières à coulisses, pratiquées près des deux portes du champ.

Pour les *Tournois*, les *Lices* doivent être un quart plus longues que larges, & de la hauteur d'un homme ou d'une brasse & demie, de *fort marain & pal* quarré, à deux traverses, l'une haut l'autre bas jusques aux genoux, c'est-à-dire que par dehors il y a une autre *Lice* à quatre pieds des autres, pour contenir les serviteurs à pied; & là, *se tiennent gens armés pour garder les Tournoyans de la foule du peuple.* C'est le nombre de ces *Tournoyans* qui règle la grandeur des *Lices :* à l'échafaud des Juges, sur la pente d'en-haut, sont placées les armoiries des Seigneurs *appellans & défendans ;* sur la pente d'en-bas, celle des quatre *Juges diseurs*, à savoir celles des *Chevaliers* à

droite, & à gauche celle des *Ecuyers*. Au coin des lices extérieures, ſont les banderoles deſdits Juges & leur échaffaud qui eſt au milieu des lices, a 18 pouces de haut de plus, que les deux qui ſont deſtinés pour les dames.

QUADRILLES.

On a donné le nom de *Quadrilles* en général aux compagnies d'hommes qui figuraient dans les *Tournois*, les *Carouſels*, les *Courſes*, les *Joûtes* & autres ſpectacles. Ce mot vient de l'Italien *ſquadriglia* diminutif de *ſquadra* qui ſignifie une troupe de ſoldats exercés & rangés en ordre de combattans.

Dans les grands *Carouſels*, les Princes étaient ordinairement les chefs de ces *Quadrilles* dont la première était celle des *tenans*. La conduite des autres ſe tirait au ſort, mais le nombre n'en était pas déterminé, & quand il n'y avait qu'une troupe, c'était proprement un *Tournois* ou une *Courſe*. Les *Joûtes* demandaient au moins deux partis oppoſés, & le *Carouſel* pluſieurs, avec tout l'appareil qui pouvait contribuer à la magnificence de la fête. Le moindre nombre pour ces derniers était de quatre, & le plus grand de douze : ils étaient communément en nombre pair afin que les partis fuſſent égaux entr'eux pour combattre, & pour faire les coups doubles : néanmoins on pouvait y introduire

une cinquième, ſeptième, neuvième, onzième ou treizième troupe, à l'inſtar des formes anciennes de ces ſortes de combats où il ſe préſentait quelquefois une *Quadrille* d'Inconnus, comme celle de l'*illuſtre Eſclave* au *Carouſel* des Héros Africains dans un Roman de *Scuderi :* à l'égard du nombre de Cavaliers dont chacune de ces *Quadrilles* était compoſée, il était au moins de trois, & ordinairement de quatre, ſix, huit, dix ou douze, ſans compter le Chef.

On les diſtinguait par la forme des habits, ou du moins par la diverſité des couleurs. Les quatre que les Poètes attribuent aux chevaux du Soleil, déſignaient les *Coureurs* du Cirque chez les Grecs & chez Romains : de-là, les *Quadrilles* blanches, vertes, rouges & bleues, ſi célèbres dans l'hiſtoire ancienne par les factions & les troubles qu'elles causèrent. (*Voyez ce que nous en avons dit dans nos premiers volumes.*)

Dion rapporte q*u'Œnomaüs* fut le premier qui inventa les couleurs verte & bleue pour les *Quadrilles* du Cirque dans lequel il voulait en quelque ſorte figurer les combats de la terre & de la mer : la bleue était pour cette dernière, & la verte pour l'autre : c'était le vingt-quatre de Mars que ces courſes ſe faiſaient, & ſi la faction verte était victorieuſe, le peuple ſe flattait d'avoir cette année une récolte abondante; ſi la bleue remportait la

prix, les matelots eſpéraient que la mer leur ſerait favorable, & qu'ils feraient les navigations les plus heureuſes. Le choix de ces mêmes couleurs était ſouvent myſtérieux, ſoit par rapport aux livrées du Chef de la *Quadrille*, ſoit par rapport à celle d'une maitreſſe, ou enfin de la perſonne en l'honneur de qui ſe faiſait le *Carouſel*.

Quand un Courier vint apporter à Turin le contrat de mariage du Prince de Piémont avec Madame Chreſtienne, ſeconde fille de France & ſœur du Roi, cette nouvelle parut d'autant plus agréable, qu'elle avait été attendue fort long-tems, & que le Monarque Français envoya les couleurs de Madame au Prince de Piémont : celui-ci qui était à Rivole, retourna auſſi-tôt à Turin, & le ſoir de ſon arrivée, il donna aux Dames un bal au milieu duquel un bruit de trompettes s'étant fait entendre, on vit entrer vingt quatre Pages ſuivis d'un *Héraut* qui publia un cartel au nom du Prince, ſur les couleurs de Madame qui étaient le *bleu*, l'*incarnat*, le *blanc* & l'*amarante* : il choiſit cette dernière pour le jour du *Carouſel*, & ſon nom de camp fut celui de *Chevalier de la Royale Amarante*. Il compoſa ſa *Quadrille* de douze Cavaliers partagés en trois rangs, & tellement diſpoſés, qu'étant vêtus de l'une des quatre couleurs, ils les faiſaient voir toutes quatre dans chacun de ces mêmes rangs.

Deux Comtes de Savoye furent appellés, l'un le *Comte rouge* & l'autre le *Comte verd*, parce qu'ils avaient pris ces deux couleurs dans les *Tournois*; delà aussi les *Chevaliers blanc*, *noir*, *rose sèche*, *rosiclair*, dont il est question dans les anciens Romans.

L'Eglise qui est mystérieuse dans toutes ses cérémonies, a divisé en espèce de *Quadrilles* les troupes des Anges & des Saints. Elle fait neuf chœurs des premiers, & représente Saint Michel armé contre les Anges rebelles pour la défense de son maître, avec cette devise militaire qui tient du cartel & du cri : *quis ut Deus.* Des seconds, elle fait des troupes de Patriarches, de Prophêtes, d'Apôtres, de Martyrs, de Confesseurs & de Vierges. L'église a aussi ses couleurs & ses livrées. Le blanc pour les Confesseurs & les Vierges, le rouge pour les Apôtres & les Martyrs, le bleu ou le violet pour les jours de pénitence, le verd pour les tems d'espérance, le blanc pour ceux d'allégresse, & le noir pour les morts.

Ces cérémonies ont été adoptées par les peuples les plus reculés, & même par les infidèles. Au *Tonquin*, les *Bonzes* divisent le monde en cinq parties dont les quatre première sont semblables aux nôtres ; la cinquième est celle du milieu, & pour chacune d'elles, ils ont une couleur particulière. Quand ils adorent le septen-

trion, ils s'habillent de noir, de rouge pour le midi, de verd pour l'orient, de blanc pour l'occident, & de jaune pour la partie du milieu. Les inſtrumens de leurs ſacrifices ſont de la même couleur que leurs habits.

Cette diverſité dans les *Quadrilles* ſervait tout-à-la-fois à y mettre de la variété, & à faire remarquer dans les courſes les avantages des différens partis.

Nous avons dit que les couleurs des quatre chevaux du Soleil donnèrent aux Anciens l'idée de quatre *Quadrilles* ; à Naples, on en imagina ſept pour la diſpute des ſept planettes, & douze à Turin, l'an 1665, à l'imitation des douze ſignes du zodiaque pour le ſecond mariage du Duc Charles Emmanuel avec la Princeſſe Marie-Jeanne-Baptiſte de Savoye ſa parente.

Comme les *Chevaliers* & les *tenans* pouvaient prendre des noms de camp & de courſe, les *Quadrilles* pouvaient auſſi avoir les leurs ; tels ſont celles des *Chevaliers de la gloire, du ſoleil, de la renommée, des amadis*, & pluſieurs autres qu'on a vu paraître en diverſes occaſions.

Chacune d'elles était ordinairement compoſée de trompettes, timbaliers, & joueurs d'inſtrumens militaires, d'eſclaves, de chevaux de main, de pages à cheval, du Chef avec ſes parrains & de Cavaliers. Dans les courſes, on oppoſait *Qua-*

drille à *Quadrille*, & leur nombre devait être pair : ſi une ſeule tenait contre toutes les autres, le nombre alors pouvait être pair ou impair.

L'uſage de ces *Quadrilles* n'a été introduit en France que fort tard, parce que l'on y a préféré long-tems les exercices de valeur à ceux de pure adreſſe, & que l'on y faiſait plus de combats à la barrière, que de *Carouſels*. C'eſt aux Mores que l'on doit l'invention de ces derniers, & on lit dans l'Hiſtoire des guerres de Grenade qu'ils ſe diſtinguaient non-ſeulement par *Quadrilles* dans leurs jeux de *cannes*, mais même que pour rendre leurs courſes plus agréables, ils diviſaient chacune de ces *Quadrilles* en quatre autres : c'était ainſi qu'ils partagaient leur cavalerie quand ils marchaient à l'ennemi.

Lorſqu'en 1605, Henri le Grand, Roi de France, voulut rendre militaires les divertiſſemens publics qui ſe faiſaient au carnaval, il ordonna des courſes à la barrière dans l'Hôtel de Bourbon. Le Duc de *Nevers*, le Comte de *Carmail*, le Marquis de *Cœuvres*, le Baron de *Termes*, & le Comte de *St-Agnan*, ſous le nom de *Paladins Thraciens*, défièrent tous *allans & venans* au combat de la pique & de l'épée. Ils firent publier leurs cartels, les envoyèrent aux *Paladins* de France, & pluſieurs Princes & Seigneurs y répondirent, les uns ſous le titre de *Chevaliers*

Chevaliers du Soleil, & les autres ſous celui de *Roland* & *Roger*, *d'enfans de Mars*, *de Cavaliers Français*, de *Cavaliers* de l'*Aigle*, &c.

L'année ſuivante, on fit dans la cour du Château du Louvre le *carouſel* des quatre Elémens, figuré par quatre *Quadrilles* de *Cavaliers* qui ſortirent de l'Hôtel de Bourbon. Le premier repréſentait l'*Eau*. Vingt-quatre Pages à pied ouvraient la marche, vêtus de toile d'argent & portant chacun deux flambeaux. Ils étaient ſuivis de douze Sirènes qui jouaient du hautbois & qui précédaient le char des Divinités de la mer. D'autres Pages, habillés comme les premiers, & montés ſur des chevaux ſuperbement caparaçonnés, portaient les lances de douze *Cavaliers* & celle du Chef de la *Quadrille* : ils firent le tour de la cour du Louvre, où ils caracolèrent pendant quelques inſtans, & enſuite ils prirent leurs places dans un des coins, pour laiſſer entrer la ſeconde troupe qui repréſentait le *Feu*.

Elle était annoncée par les *Trompettes* ſuivis de pluſieurs Pages vêtus d'écarlate. Après eux, on vit entrer quatre Forgerons qui, réunis dans le milieu de l'enceinte, frappèrent ſur une enclume de laquelle ils firent ſortir tant de fuſées, que l'on ne voyait que du feu de tous les côtés, & ſoudain arriva le Dieu Vulcain précédé de cette eſpèce d'animaux qui, ſelon la

fable, ne vivent que de flames. Plusieurs Pages, vêtus en Parthes, marchaient devant les Cavaliers de la *Quadrille* conduite par M. de Rohan. Les uns & les autres avaient le même habit avec la lance, l'épée, & l'*écu* peint à leurs armoiries. Après avoir fait le tour de la lice, comme les premiers, ils se retirèrent dans le lieu qui leur était destiné, & *la Quadrille de l'Air* s'avança.

On y vit la Déesse Junon traînée sur un char précédé de vingt Pages, & cette *Quadrille* était composée de douze Cavaliers dont M. de *Sommerive* était le chef. Des Pages portaient leurs lances & leurs devises.

La *Quadrille* de la Terre était représentée par des Cavaliers Mores à la tête desquels était M. le Duc de *Nevers*. Les *Trompettes* & les Pages étaient suivis de deux éléphans chargés de tours pleines de toutes sortes de Musiciens concertans. Des Esclaves Mores menaient les chevaux de main.

Les douze Cavaliers de l'*Eau* & les douze de la *Terre* combattirent un à un, deux à deux, trois à trois, puis tous ensemble. Ceux du *Feu* & de *l'Air* en firent autant, & après avoir rompu lances, coutelas, dards, flèches & boucliers dans la mêlée, ils prirent chacun un flambeau & retournèrent à l'Hôtel de Bourbon.

NAUMACHIES.

Nous avons dit dans nos premiers volumes que les *Naumachies* étaient des combats, des courses, des exercices sur l'eau; & les habitans des villes maritimes, de celles qui sont situées sur le bord des lacs ou des grandes rivières, ont imité quelques-uns de ces jeux qu'ils représentent aux réceptions des Princes, aux fêtes de leur mariages &c... Divisés en plusieurs troupes distinguées par des couleurs différentes, ils font des joutes dans lesquelles ils tâchent de s'atteindre & de se renverser avec de longs bâtons qu'ils dirigent en passant l'un contre l'autre, tandis que leurs compagnons poussent à toutes rames les bateaux sur lesquels ils sont montés. Ils courent aussi l'oie, ou l'anguille attachée à une corde qui les fait bondir en l'air toutes les fois qu'on l'élève, & qui, l'instant d'après, les rejette dans l'eau où ceux qui la tiennent, la laissent retomber brusquement.

A la Cour de Savoie, on a vu des ballets de Sirènes & de Tritons qui exécutaient différentes pantomimes au milieu d'une rivière. Pour la représentation des *plaisirs de l'Ile enchantée*, à Versailles, en 1664, on fit sur le grand canal du Parc diverses machines plus curieuses les unes que les autres. Ici, c'était un rocher placé au

milieu d'une Ile dont plusieurs animaux semblaient défendre l'entrée : là, & à chaque côté de la première, on en voyait deux autres plus longues, mais moins larges : toutes les trois étaient éclairées par une infinité de lumières, & remplies d'une foule de Musiciens concertans. Portée par un monstre d'une grandeur prodigieuse, Alcine sortit de derrière le rocher ; sous les noms de Zélie & de Dircé, deux Nymphes de sa suite parurent au même instant, élevées sur de grandes baleines, & s'approchèrent des bords du canal, ainsi qu'Alcine avec qui elles chantèrent des vers à la louange de la Reine, mère du Roi.

Tous les ans, à Venise, on fait une fête navale, le jour de l'Ascension, & monté sur le *Bucentaure* où il est accompagné de tout le Sénat, le *Doge* va jetter une bague d'or dans la mer pour marque du pouvoir que cette République prétend avoir sur le golphe Adriatique. Dans cette même fête, on fait paraître les drapeaux, les pavillons, les armes, enfin les dépouilles prises sur les pirates & les ennemis, mais particulièrement celles de la fameuse bataille de *Lépante*, donnée en 1571. Le *Bucentaure*, vaisseau magnifiquement orné, est conservé dans l'arsenal & n'en sort que dans les grandes occasions : on l'envoya au-devant de Henri III, à son retour de Pologne, & ce Prince entra

dans Venife, efcorté de quinze galères, de deux cens brigantins & d'une foule de gondoles richement parées. Quelques jours après, on lui donna le divertiffement d'un jeu naval dans lequel *Neptune* environné de Tritons & de Dieux marins, parut fur un écueil dreffé au milieu de la mer. On exécuta différens combats & l'on diftribua des prix aux vainqueurs.

A Nice, l'an 1642, le 22 Juillet, on fit pour la Princeffe *Louife-Marie*, née à pareil jour, une *Naumachie* dont le fujet était, *Neptune pacifique*, & qui fut exécutée par deux *Quadrilles* de vaiffeaux : l'une avait pour Chef *Jafon* Prince de Theffalie, Capitaine des Argonautes, & l'autre, *Ulyffe* Roi d'Itaque. La Princeffe & les Dames de fa Cour y affiftèrent dans une fuperbe loge que l'on avait conftruite fur les bords de la mer : un étendard à fept couleurs flottait fur la tour du *Phar*, & vis-à-vis, un rocher très-élevé foutenait le Temple de la *Paix*. La fête commença par un concert de trompettes marines, & à la fuite des galères des deux Chefs, on vit arriver une quantité de barques qui, au feu de l'artillerie, fe pourfuivirent, s'envelopèrent, firent tous les fimulacres de guerre jufqu'au moment où *Neptune* paraiffant fur fon trône, les arêta d'un coup de fon trident & ouvrit le Temple de la *Paix*. Les vaiffeaux vinrent s'y réunir, les Guerriers y fufpendirent leurs

armes, & ensuite ils défilèrent sous la loge de la Princesse devant laquelle, en passant, ils abaissèrent leurs pavillons & leurs bannières.

SIMULACRES DE GUERRE.

Attaques Feintes de Places, Villes & Châteaux.

Les exercices militaires étaient les spectacles favoris de nos ayeux, & comme il n'y avait point de jeux plus propres à faire briller l'adresse & la valeur, ils y mettaient tout l'art & toutes les manœuvres que l'on emploie dans les véritables combats. Les habitans de Pise aimaient beaucoup ces sortes d'amusemens, & en 1608, jaloux de donner un divertissement public au sujet des noces du Duc de *Florence*, ils lui demandèrent la permission d'attaquer le *Pont de la Trinité.* Le Duc la leur accorda, & ils commencèrent par une revue générale de leurs troupes, les unes, dans la place du Palais de *Pitti*, les autres, dans la place *Ducale* où toute la Cour se rendit. *Mario Sforza* Comte de *Santa-Fiore*, commandait le quartier du Septentrion, assisté de *Silvio Piccolomini* Général de l'Artillerie. Le quartier du Midi avait pour Chef *Ferdinand des Ursins* auquel on avait joint ses deux frères.

Trente Compagnies qui représentaient trente Nations différentes & composées chacune de trente

ſoldats, s'avancèrent dans le meilleur ordre avec leurs Officiers, leur artillerie & toutes les machines de guerre qui leur étaient néceſſaires. Après avoir paſſé en corps d'armée devant le Prince, elles défilèrent, Compagnie par Compagnie, & préſentèrent à tous les yeux les différentes livrées qui les diſtinguaient. La Grande-Ducheſſe en avait vêtu deux à ſes frais & les avait armées d'arbalêtres. Les *Chevaliers* de l'Ordre de *Saint-Etienne* en avaient habillé le même nombre, l'une à la *Hongroiſe*, l'autre à la *Turque*. Quelques Cavaliers en formèrent une de *Cyclopes*, d'autres, une de *Mores*, ceux-ci, de *Grecs à l'antique*, ceux-là, de Suiſſes : il y en avait auſſi à la *Macédonienne* & à la *Françaiſe*. Dans le parti oppoſé, on en voyait une de *Romains*, une de *Perſans*, une d'*Indiens*, une de *Turcs*, une de *Suiſſes*, une de *Portugais*, & deux ou trois autres, de ſoldats dont les uns étaient vêtus en *Lions*, les autres en *Dieux marins*.

La bataille ſe donna au milieu du Port, & ce ne fut qu'après avoir combattu long-tems, que l'un de ces deux partis remporta la victoire ſur l'autre.

Les *Turcs* figuraient ſouvent des attaques de cette eſpèce aux fêtes de la Circonciſion de *Mahomet III* : un jour, le Grand-Viſir voulut y préſenter aux yeux de ſon Maître, le détail des conquêtes qu'il avait faites ſur les Chrétiens, & en

conſéquence, il fit traîner dans la place deux grands Châteaux de bois peint, montés ſur des roues; l'un était gardé par les *Turcs* qui avaient planté ſur les tours pluſieurs enſeignes rouges, blanches & vertes; l'autre était défendu par des hommes vêtus en *Franques*, ou Chrétiens dont les drapeaux étaient marqués de grandes croix. Chacun de ces Châteaux fortifiés de remparts & munis d'artillerie, renfermait trente chevaux pour les ſorties & les eſcarmouches. Lorſque tout fut diſpoſé, les *Turcs* ſerrèrent leurs adverſaires, les obligèrent à ſe retirer dans leur Fort qu'ils aſſiégèrent, battirent les murailles, y firent brèche, envoyèrent reconnaître & montèrent à l'aſſaut avec leurs cris accoutumés. Maîtres d'un poſte où ils ne trouvèrent de réſiſtance, qu'autant qu'ils voulaient qu'on leur en fît, ils eurent l'air de paſſer tout au fil de l'épée, & ils placèrent, ſur des créneaux, des têtes qui repréſentaient celles de leurs principaux ennemis.

Œchiali-Baſſa, Grand-Amiral, voulut auſſi dans cette occaſion, donner un ſpectacle maritime, & il fit rouler ſur la place de l'*Hypodrôme*, une grande Ile qui reſſemblait à celle de Chypre. Deux puiſſantes armées la tenaient aſſiégée, & dans les attaques, ainſi que dans la défenſe, les combattans donnèrent une idée de tout ce que l'on pratique à la guerre. Tantôt les *Turcs* étaient maîtres de la

muraille, tantôt la valeur des Cypriots les en repouſſait, mais enfin ces derniers furent obligés de recevoir la compoſition qu'on leur offrit, & les uns furent ſacrifiés, les autres mis à la chaîne, au bruit des tambours, des trompettes, des hurlemens des *Turcs* & de tout le feu de l'artillerie.

L'an 1613, *Eliſabeth*, fille unique du Roi de la Grande-Bretagne, ayant épouſé à Londres, l'Electeur Palatin, Frédéric V, on y donna de ces ſortes de ſpectacles qui durèrent ſix jours dans l'un deſquels des vaiſſeaux réunis ſur la Tamiſe, attaquèrent deux Châteaux que l'on avait dreſſés à la vue des ſpectateurs. Auſſi-tôt que les Infidèles découvrirent l'armée navale, ils coururent aux armes & firent feu, mais les Chrétiens les repouſsèrent ſi vigoureuſement, qu'ils furent forcés d'abandonner leurs Forteresſes que l'on réduiſit en cendres. Un autre jour, le Fort d'*Alger* rempli de ſoixante-dix galères Turques, fut attaqué par quinze vaiſſeaux Anglais, & ceux-ci remportèrent la victoire la plus complette.

En 1619, le Roi d'Eſpagne déſirant qu'à l'ouverture des Etats du Royaume, les Portugais prêtaſſent ferment de fidélité au Prince ſon fils, il le mena de Caſtille en Portugal, avec la Reine, l'Infante ſa fille, & toute la fleur de ſa nobleſſe. Le jour de *S. Pierre* fut choiſi pour celui de ſa réception à Lisbonne, & il ſe rendit ſur le bord de la

mer où il était attendu par une armée de navires. Là, il monta ſur la galère Royale, accompagné de ſa famille ; douze bâtimens du même genre lui ſervaient d'eſcorte, & ſoixante-dix autres remplis de ſoldats bien armés, le ſuivaient avec un pareil nombre de vaiſſeaux. Lorſqu'il fut près de la Ville, pluſieurs monſtres marins faits de bois, vinrent au-devant de lui & nagèrent avec tant d'adreſſe, qu'on les prit pour des monſtres véritables. Parurent enſuite quatre chevaux & une baleine tirant un char de triomphe ſur lequel était *Neptune* qui avec ſon trident commandait à la mer de ſe calmer à l'aſpect des Princes. Ils deſcendirent par un pont ſuperbement orné que les Marchands avaient fait dreſſer, & lorſqu'ils furent placés dans la loge qui leur était préparée, on les amuſa par un combat naval.

Il eſt inutile de s'étendre davantage ſur cet objet, & ce que nous en avons dit, eſt plus que ſuffiſant pour faire connaître les *ſimulacres de guerre* que nous renouvellons quelquefois, mais avec moins de pompe & de vérité.

COMPARSES.

La *Comparſe* était l'entrée des *Quadrilles* dans la carrière dont elles faiſaient le tour pour ſe montrer aux ſpectateurs, après quoi, elles ſe rendaient aux portes & aux pavillons qui leur étaient

deſtinés. La *Comparſe* ſervait auſſi à meſurer la *Lice* pour la courſe. Les *Quadrilles* ne pouvaient s'y préſenter, qu'après en avoir obtenu la permiſſion du Prince qui préſidait au ſpectacle, & c'était le Maréchal de camp qui les y introduiſait, ſoit par la même porte, ſoit par diverſes portes oppoſées. Les trompettes ſonnaient l'entrée, les Pages portaient les lances hautes, ainſi que les *écus* de leurs Maîtres, afin que l'on pût voir leurs deviſes, & lorſque les machines étaient arrivées devant la loge des Princes & Princeſſes, toute la troupe s'arêtait pour donner le tems de faire les récits.

Quelquefois les Dames introduiſaient les *Chevaliers* dans la *Lice* pour les *Comparſes*, & on lit dans la *Vie de Charles VI*, par *Juvenal des Urſins*, qu'au *Tournoi* ordonné par ce Monarque pour la cérémonie de la *Chevalerie* des deux fils du Roi de Sicile, tous les Princes & *Chevaliers* qui parurent ſur les rangs, furent menés par des Dames vêtues de ſatin bleu à échiquier d'or : *& avoit au col du Courier un gros las d'or & de ſoye que les Dames tenoient en leurs mains & préſentoient au camp leſdits Chevaliers montés ſur grandes hacquenées.*

Madame Ravaſtain, dit *Olivier de la Marche* dans ſa *Deſcription de la Comparſe* de cette même Dame, au *Tournoi* du bâtard de Bourgogne, *Madame Ravaſtain, environ ſix heures, arriva à la porte de l'Arbre d'or, laquelle elle trouva cloſe, &*

ſon pourſuivant nommé Ravaſtain, *la cotte-d'armes veſtue, qui portoit le blaſon de ſes armes, heurta trois fois d'un marteau doré à ladite porte, & tantôt lui fut la porte ouverte, & vint Arbre d'or le pourſuivant, ayant une cotte-d'armes blanche à grands arbres d'or, & étoit accompagné du Capitaine des Archers de Monſieur le Bâtard, & de ſix de ſes Archers qui défendirent l'entrée. Ledit Abre d'or dit au Pourſuivant : Noble Officier, que demandez-vous ? & le Pourſuivant lui répondit : A cette porte eſt grant & puiſſant Seigneur Monſieur Adolphe de Clèves, Seigneur de Ravaſtain, lequel eſt ici venu pour accomplir l'aventure de l'Arbre d'or, ſi vous prèſente le blaſon de ſes armes, & vous prie qu'ouverture lui ſoit faite & qu'il ſoit reçu. Ledit Arbre d'or prit une table où il écrivit le nom du Chevalier venant au Pas, & puis prit en ſes mains, en grande révérence & à genoux, le blaſon de Monſieur de Ravaſtain & l'emporta ſolemnellement juſqu'à l'Arbre d'or, & en paſſant devant les Juges, leur montra ledit blaſon & leur dit l'aventure qu'il avoit trouvée à la porte. Si fut ledit blaſon mis & attaché à l'arbre d'or, comme il étoit ordonné, & fut fait ſavoir au Chevalier qui gardoit le Pas, le nom de celui qui étoit arrivé pour ſon empriſe fournir. A cette heure, partirent du Perron pour veoir à la porte, Arbre d'or qui alloit devant, & après lui, le Nain qui menoit le Géant enchaîné. Sur ce point, fut la porte ouverte,*

& entrèrent premiérement les Clairons de Madame de Ravaſtain, & après leſdits Clairons, vinrent les Tambourains, enſuite les Officiers d'armes, puis un Chevalier à manière d'un homme de conſeil. (C'était le Parrain.) Ledit Chevalier étoit monté ſur une petite mule enharnachée de velours bleu, & ledit Chevalier vêtu d'une longue robe de velours bleu. Après ce Chevalier, venait la perſonne de M. Ravaſtain en une litière richement couverte d'or cramoiſi: les panneaux de ladite litière étoint d'argent aux armes de Ravaſtain, & tout le bois richement peint aux deviſes de mondit Seigneur. La litière étoit portée par deux chevaux moult noirs & moult fiers, leſquels chevaux étoient enharnachés de velours bleu, à gros cloux d'argent. Sur ces chevaux, étoient deux Pages vêtus de robes de velours bleu chargées d'orféverie, ayant barrette de même, & étoient houſſés de petits brodequins jaunes & ſans éperons. Dedans la litière, étoit le Chevalier à demi aſſis ſur grands couſſins de riche velours cramoiſi, & le fond de ſa dite litiere étoit d'un tapis de Turquie: le Chevalier étoit vêtu d'une longue robe de velours tanné, fourrée d'hermines à un grand collet renverſé, & la robe fendue de côté & les manches fendues de telle façon que quand il ſe dreſſa en ſa litière, on voyoit partie de ſon harnois: il avoit barrette de velours miſe en ſa tête, & tenoit toute manière de Chevalier ancien. La litière étoit accompagnée de quatre Chevaliers, grands

& beaux hommes qui marchoient à pié. Ils étoient habillés de paletos de velours bleu, & avoient chacun un gros bâton en la main. Après ladite litière, venoit un Varlet de Pié vêtu de la livrée de M. de Ravastain, qui menoit en sa main un destrier en selle couverte d'un riche drap d'or bleu chargé de grosses campanes d'argent & bordé de grandes lettres d'or de brodure à la devise du Chevalier : suivoit un sommier portant deux grands paniers ou pouvoit être le surplus de son harnois, lesdits paniers couverts d'un velours noir chargé de grosses campanes d'argent, à bastons & à lettres de même : entre les deux paniers avoit un petit sçeau vêtu de velours bleu, à la devise du Seigneur de Ravastain. En cette ordonnance marcha ledit Seigneur jusques devant les Dames, & lui arrivé, fut sa litière ouverte par les quatre Chevaliers, & là se mit le Chevalier à genoux & osta sa barrette & le Chevalier monté sur sa petite mule, fit sa présentation aux Dames. Puis revenoit en son chemin pour faire le tour au tour de la toile, & vint passer par devant le perron & l'arbre d'or où pendoit le blason de ses armes.

Dans la *Comparse* de la *Quadrille* du Roi René, au Château de la *joyeuse Garde*, deux *Estafiers*, ou Esclaves Turcs, vêtus de longues vestes & la tête couverte de turbans de damas *incarnat & blanc*, menaient chacun un lion attaché à une grosse chaîne d'argent: suivaient les *tambours*, les *fifres*,

les *trompettes* du Roi portant ses couleurs & sa devise. Après eux, marchaient deux *Rois d'Armes* qui tenaient à leurs mains leurs livres ou cartulaires d'honneur & de noblesse. Venaient ensuite les quatre *Juges du Camp*, montés sur de très-beaux chevaux dont les houssures étaient ornées d'armoiries en broderie. Ils précédaient un *Nain* qui, vêtu à la Turque & monté sur un cheval superbement caparaçonné, portait l'*écu* de la devise que René avait choisi pour cette occasion. Il était de *gueule*, semé de pensées au naturel, ainsi que les chamfrains, les cottes d'armes, les bannières, les houssures, les caparaçons des chevaux que montaient les *Chevaliers*, les *Ecuyers*, & tous les *tenans* de l'*Emprise*. Le Nain était suivi d'une Dame à cheval, elle menait celui du Roi par une écharpe attachée à la bride. Ce Prince portait sa lance sur la cuisse, & l'*écu* de sa devise au bras gauche : cette même devise était brodée sur le caparaçon de son coursier.

Pour donner une idée juste & achevée de ces *Comparses*, nous allons offrir celle du fameux *Carousel* nommé le *Camp de la Place Royale*, camp qui eut lieu les 5, 6 & 7e jours d'Avril, 1612, pour la publication des mariages du *Roi Louis XIII* & de *Madame* avec l'*Infante* & le *Prince d'Espagne*. La description de cette fête a été mise au jour par ordre de Sa Majesté, & l'Auteur qui vraisembla-

blement avait le caractère plaisant, a semé son récit de quelques traits assez singuliers, tel par exemple que celui qui se trouve sur les deux premières pages, ou de droite & de gauche, il a fait graver en regard le portrait de Louis XIII & celui de l'Infante d'Espagne : au-dessus on lit les quatre vers suivans disposés de cette manière.

Lecteur, ne trouble pas son aise	Est si discret, qu'il ne la baise
Ce Roi, d'amour tout enflamé	Que lorsque le livre est fermé.

Et au bas de ces portraits.

Le Graveur a fait ce me semble	Il vous a mis tous deux ensemble
Ce que vous mêmes désirez :	Bien que vous soyez séparés.

» Avant que les *tenans* sortissent du Palais de la *Félicité*, on entendit un grand nombre de hautbois & une Musique de plusieurs voix concertées : c'étoient celles des Oracles qui promettoient le bonheur à tous ceux qui seroient fidèles à la Reine. Après les Musiciens, on vit sortir M. de *Praslin* Chevalier des Ordres du Roi & Maréchal de Camp des *tenans*, monté sur un cheval richement enharnaché, & lui superbement vêtu d'un habit tout couvert de diamans, avec de grandes plumes de héron en tête, ceint d'une très-belle écharpe en baudrier, & le bâton de Maréchal à la main. Il étoit accompagné d'un *Ecuyer* & de huit *Estafiers* habillés de velours noir chamaré de passemens

paſſemens d'or. En cet état, il alla vers M. le Connétable & vers Meſſieurs les Maréchaux de France, les avertir que les *tenans* deſiroient faire leur entrée & recevoir ceux qui voudroient courir contre eux, ſelon le contenu de leur *cartel*. Monſieur le Connétable l'ayant renvoyé à Leurs Majeſtés, il s'avança vers leur loge, leur préſenta le *cartel* des *tenans*, & les ſupplia très-humblement de leur permettre l'ouverture du Camp, ce qui lui fut accordé, & tout incontinent il courut leur en porter la permiſſion.

En même-tems, pour avertir les ſpectateurs de l'entrée & de la *Comparſe* des *tenans*, ainſi que de l'ouverture de la carrière, les Mouſquetaires du régiment des Gardes firent une ſalve générale après laquelle on ouït les trompettes du Palais de la *Félicité*, d'où la *Quadrille* des *tenans* devoit ſortir. Le ſieur de *Saint-Etienne*, leur Aide-de-Camp, entra le premier, ayant à ſes côtés deux *Archers* vêtus à la *Moreſque*, & qui tiroient des flèches. Trente *Trompettes* à cheval, habillés de toile d'argent, *incarnat & blanc*, avec leurs plumes & banderoles des mêmes couleurs, ſonnoient tous à la fois. Sur leurs pas, marchoient cinq *Hérauts d'Armes* avec des maſſes d'argent & des cottes d'armes de velours *incarnat*, ornées de clinquans d'or & d'argent, à la livrée des *tenans*. Un magnifique chariot d'armes de quatorze pieds de long & de ſix de large, étoit

tiré par six lions, la *Terreur* le conduisoit : elle étoit armée à cru, portoit une épée nue à la main & avoit la tête d'un dragon pour cimier. Sur le plus haut de ce chariot, étoit un homme vêtu de peaux de tigres & de léopards : plusieurs serpens étoient entortillés à l'entour de son casque : il représentoit la *Fureur*, & de la main droite il embrassoit un faisceau de lames; de la gauche il tenoit un *écu* d'argent sur lequel étoit peint un lion sanglant.

Les armes des *tenans* étoient rangées dans ce même chariot accompagné de vingt *Estafiers* vêtus comme les *Trompettes*, & derrière, on lisoit : *Furor arma ministrat.*

Douze tambours à cheval habillés des mêmes livrées, avec des Timbaliers, des Joueurs de cornemuse & de musette, commençoient le second corps de la *Comparse :* ils précédoient trente chevaux de main caparaçonnés de lames d'argent, *incarnat* & *blanc*, & menés chacun par deux *Estafiers* en livrée. Cinq Géans d'environ treize pieds de hauteur, suivoient cet équipage : ils étoient vêtus de taffetas de diverses couleurs, & portoient des arcs, des flèches, des massues.

Ensuite, marchoit un grand Rocher attiré par la douceur de la lyre d'Amphion. Ce rocher, ouvert en quinze grottes, étoit rempli de Joueurs de hautbois, & sur sa cime s'élevoit un grand arbre d'oli-

vier ſauvage à cinq branches d'où pendoient les preuves de nobleſſe des *tenans*, en autant d'écuſſons. Des nymphes richement vêtues & ornées de fleurs étoient auprès de cet arbre, & trente *Eſtafiers* en livrée, bordoient les côtés de la machine. Elle étoit ſuivie de quantité d'Eſclaves diverſement habillés, & portant des lances, des bannières, des banderolles, *incarnat* & *blanc* : ils précédoient deux Cavaleriſſes accompagnés de cinq *Ecuyers* qui tenoient les bannières des Parains : ceux-ci marchoient après eux, richement vêtus & montés ſuperbement. Ils avoient à leur ſuite trente Eſclaves maſqués, & à la livrée des *tenans*. Cinq *Ecuyers*, habillés comme les précédens, portoient les lances de combat, trente *Pages* vêtus de ſatin incarnat chamarré d'argent, & montés ſur des chevaux de prix, portoient les épées & les lances de parade des *Chevaliers*.

Ces derniers parurent en héros qui repréſentoient les *Chevaliers* de la Gloire. C'étoient les Ducs de *Guiſe* & de *Nevers*, le Prince de *Joinville*, Meſſieurs *de Baſſompierre* & *de la Chaſtaigneraye*.

Du milieu de leur char de triomphe qui les ſuivoit, s'élevoit une Pyramide d'argent, ſymbole de la gloire, & à la pointe on voyoit une ſphère d'or avec ce mot, *ulterius*, qui vouloit dire que la gloire des *tenans* monteroit au-delà des Cieux.

G 2



La *Gloire* vêtue de toile d'argent à fleurons d'or & de soie & couronnée d'un cercle d'or, embrassoit cette pyramide. Elle avoit à sa droite la *Victoire*, & la *Renommée* à sa gauche; l'une habillée de toile d'argent avec des ailes d'or, une corne d'abondance & des branches de palmes; l'autre, en toile d'or, couverte d'yeux & d'oreilles avec des ailes d'argent, & à la main une trompette de même métal. Les douze Sibylles, vêtues comme les Anciens nous les ont représentées, remplissoient le reste de ce chariot dont tout le dehors étoit relevé de trophées d'armes d'or & d'argent : il étoit tiré par huit chevaux blancs ailés comme les chevaux de la *Gloire*, & environné de trente Esclaves de diverses Nations, costumés de différentes manières : à leur suite, cinq *Pages* portoient les devises des cinq *tenans*, & dix *Estafiers* menoient cinq chevaux de main avec de grands cordons d'or houppés d'argent & de soie cramoisie.

Comme les Mousquetaires du Régiment des Gardes avoient donné, par une salve générale, le signal de cette *Comparse*, les Suisses en firent autant pour la seconde & pour l'entrée de la premiere *Quadrille* des *assaillans*. Le camp ayant été demandé par eux à Monsieur le Connétable, & accordé par Leurs Majestés, un Aide-de-Camp introduisit les quatorze *Trompettes* masqués en Mores & vêtus de lames d'argent, *incarnat* &

bleu, femées de ſoleils, de roſes & de palmes d'or : ſuivoient quatorze chevaux bardés & caparaçonnés de gaze d'argent ſur un fond *incarnat blanc & bleu*, & deux *Ecuyers* à cheval ſuperbement vêtus. Venaient enſuite quatre *Eſtafiers* qui menoient deux éléphans chargés chacun d'une tour quarrée où étoient pluſieurs lances avec leurs banderoles au bout, couvertes de ſoleils, de palmes & de roſes en broderie. Une grande machine faite en forme de rocher ſur lequel paroiſſoit *Orphée* accompagné d'une muſique brillante, faiſoit marcher après lui une forêt de lauriers parmi leſquels étoit *Daphné* changé à moitié en un de ces arbres. *Apollon* couroit après elle, ſuivi des *Muſes*, & ce Dieu prenant quelques branches de laurier, en faiſoit des couronnes pour le Roi, tandis que les *Muſes* en formoient pour les *Chevaliers du Soleil* qui compoſoient cette *Quadrille.*

Le char de l'Aſtre dont ils avoient emprunté le nom, étoit tiré par huit chevaux & conduit par *Phaéton*. L'*Aurore* étoit ſur le devant, & le *Tems*, les quatre *Saiſons*, les douze *Heures* du jour, les deux *Crépuſcules* tenoient les deux extrémités. Tous ces perſonnages étoient vêtus ſelon les deſcriptions que les Poètes en ont faites.

Après ce char, marchoient les *Chevaliers du Soleil* dont Monſieur le Prince de *Conti* étoit le Chef, aſſiſté de M. de *Palaiſeau*, *Chevalier* des

Ordres du Roi, & de M. le Comte *de la Chapelle* ses Parrains qui portoient des bâtons d'argent pour marque de leur fonction. Le *Chevalier de Guise*, le Comte de *Saint-Aignan*, le Vidame de *Chartres*, le Comte de *Croisy*, le Marquis de *Rouillac*, le Baron de *Fontaine Chalandray*, M. de la *Bourdaisière*, le Baron de *Tussay*, le Baron de la *Ferté Imbaut*, le Baron du *Pescher*, MM. *Méry*, *Marillac*, le Baron de *Saint-André*, *Devins* & de *Sezis* étoient les quinze *Chevaliers* de cette troupe.

La *Quadrille* des *Chevaliers du Lys* offrit la troisième *Comparse*, après une décharge faite par les soldats qui bordoient les barrières, & lorsque M. *Deseurres* eut ordonné qu'on ouvrît le Camp à M. de *Sourdiac*, Chevalier des Ordres du Roi, & Maréchal de Camp de cette troupe pour laquelle il le demanda.

Douze *Trompettes* à cheval, vêtus de toile d'argent, *incarnat*, avec leurs casques & banderoles semées de fleurs de lys, alloient devant : ils étoient suivis de trente chevaux caparaçonnés de satin à bandes *incarnat*, *blanc* & *noir*, enrichies de broderies d'argent par compartimens, de franges & de cordons, de feuilles & de fleurs de lys avec de grands panaches blancs sur la tête & sur la croupe. Ces chevaux étoient menés par des *Estafiers* & suivis de l'*Ecuyer* & des deux Pages du Maréchal de Camp.

Trente autres venoient ensuite montés sur des chevaux parés de même : les six derniers étoient destinés aux courses du *Faquin*. Six *Ecuyers* portoient chacun une bannière d'azur semée de fleurs de lys d'or, & l'on voyoit au milieu, les armoiries de chacun des *Chevaliers du Lys*.

Le char avoit douze colonnes qui soutenoient deux grandes couronnes, l'une de France, & l'autre d'Espagne, pour représenter la double alliance des deux Nations. Ce même char portoit *Vénus* avec huit petits *Amours*, & des Musiciens concertans marchoient après les *Chevaliers* dont le Duc de *Vendôme* étoit le Chef. Le Marquis de la *Valette*, M. *Zamet*, le Baron de *Pontchasteau*, M. de *Pluvinel* & M. *Benjamin* dansèrent un ballet à cheval avec six *Ecuyers* qui les suivoient & qui portoient leurs devises.

Ensuite la *Quadrille* d'*Amadis* fit sa *Comparse*, & douze *Trompettes* parurent les premiers après la cérémonie ordinaire de la demande du Camp : ils portoient sur leurs banderoles les armoiries de leurs *Chevaliers*. Des Esclaves Turcs, vêtus de vestes à lozanges blanches & bleues, menoient dix chevaux de main. Suivoient douze Joueurs de hautbois & de cornets à bouquin, habillés en Pélerins. Six Pages montés sur de hauts chevaux précédoient la Fée *Urgande*. Elle étoit vêtue de satin noir à bandes d'argent, & montée sur un dragon

qui tiroit la Tour de l'Univers, formée de ſept étages qui repréſentoient les ſept Planètes. Après elle, venoient ſeize *Eſtafiers* avec la cappe à l'Eſpagnole, le bonnet & les chauſſes de ſatin incarnat, couvertes de clinquans d'or. Deux *Ecuyers* montés ſur des chevaux d'Eſpagne, portoient les *écus* des deux *Chevaliers*, le Comte d'*Ayen* & le Baron d'*Uxelles*, l'un repréſentant *Amadis de Gaule*, l'autre *Amadis de Grèce*.

Le Duc de *Montmorency*, ſous le nom du *Perſée François*, fit une *Comparſe* qui ne cédoit guère à celles des autres *Quadrilles*. Huit *Trompettes* en compoſoient la tête : ils étoient vêtus de caſaques de ſatin couleur de chair, & de grands bas de ſoie de velours vert : ils avoient des ailes au dos, les cheveux épars & une guirlande de fleurs ſur la tête pour repréſenter les Zéphirs. Douze Eſclaves de diverſes Nations, à ſavoir deux *Polonois*, deux *Tartares*, deux *Indiens*, deux *Mores*, deux *Sauvages* & deux *Chinois*, menoient les chevaux de main caparaçonnés & houſſés à la façon de chacun de ces pays. Huit Pages à cheval portoient des bannières aux chiffres de l'*aſſaillant*. Ils étoient ſuivis de quatre *Ecuyers* vêtus à l'antique, & qui portoient chacun un *écu* des armoiries du *Chevalier*, avec ſa deviſe au-deſſous.

Monſieur de *Bouteville*, Maréchal de Camp, ſuivi de ſon *Ecuyer* & de quatre *Eſtafiers*, mar-

choit devant le *Héraut*, vêtu d'une robe de ſatin à la Turque toute chamarrée d'or, le turban d'or, *argent & incarnat*, un cimeterre au côté, & tenant en ſon bras un *écu* où étoient les armoiries de l'*aſſaillant.*

Deux Perſans menoient le cheval d'honneur, & deux Argus celui des courſes. Le chariot de triomphe étoit tiré par ſix cerfs avec leurs ramures dorées. Ce même chariot garni de trophées bronzés, étoit conduit par Saturne, les trois Graces s'y donnoient les mains, & au-deſſous de la *Paix* qui étoit placée un peu plus haut que ces trois Divinités, on voyoit des Dieux enchaînés à un faiſceau d'armes rompues : le *Perſée François* étoit aſſis ſur un demi-rond entre l'Eſpagne & la France.

Un cheval d'Eſpagne pie avec deux ailes blanches, repréſentoit Pégaze conduit par deux Eſclaves Arabes. Un grand rocher de plus de quarante pieds de circonférence & de dix-ſept de haut, traînoit après lui le monſtre auquel Andromède fut expoſée. Il ſortoit du feu du haut de cette montagne, de l'eau par quatre jets, & du ſang par quelques autres. Douze Hautbois vêtus de ſatin vert, marchoient après cette machine : ils repréſentoient les Dieux des forêts, & leurs couronnes étoient de branches de chêne à glands d'or.

Les *Chevaliers de la Fidélité* firent auſſi leur *Comparſe* en cet ordre. Huit *Trompettes* habillés

de taffetas bleu couvert de clinquant d'or & d'argent marchoient après l'Aide-de-Camp. Quarante *Eſtafiers* vêtus à la Perſienne menoient les chevaux de main. Le char de triomphe étoit tiré par ſix Chiens marquetés de noir & de blanc, & Mercure les conduiſoit. Sur le milieu de ce char s'élevoit un grand obéliſque rempli de divers hiéroglyphes. Douze *Satyres* enchaînés jouoient de leurs cornets, quinze Pages portoient les armes & les deviſes des *Chevaliers* qui marchoient après, ſuivis de leurs *Ecuyers*. Ceux-ci précédoient quinze Sacrificateurs Payens qui alloient deux à deux, vêtus de longues robes de toile d'argent mêlée de bleu : ils étoient couronnés de Myrthe & jouoient du hautbois. Le Temple de la *Fidélité*, bâti ſur un rectangle d'une excellente architecture Dorique à huit colonnes d'argent, & à quatre pilaſtres de ſerpentin, avançoit de lui-même à leur ſuite : il avoit pour ornemens divers ſymboles de la Déeſſe. Ce temple qui étoit en forme de portique, offroit au milieu un autel ſur lequel étoit l'image de la *Fidélité* aſſiſe ſur un cube ; elle tenoit une main ſur ſa poitrine, & de l'autre, elle careſſoit un chien. A l'entrée, étoient les images d'*Hymen* & d'*Uranie* la Vénus céleſte : entre les colonnes, on voyoit celles de huit femmes fidèles, *Pénélope*, *Héro*, *Tisbé*, *Alcione*, *Panthée*, *Arthémiſe*, *Hypſicrate*, *Porcie*. Sur le haut du

dôme étoit l'image de l'*Amour* avec une palme en main, & autour de ce Temple marchoient enchaînés dix Princes infidèles, *Térée*, *Jason*, *Hercule*, *Théſée*, *Pâris*, *Enée*, *Spurius Carvilius Ruga* qui inventa le divorce parmi les Romains, *Jugurtha*, *Marc Antoine* & *Othon*.

Sur l'entrée de ce Temple étoit aſſis le Souverain *Sacrificateur* aſſiſté d'un Miniſtre des autels & d'un *Victimaire* qui chantoient des vers. Douze *Trompettes* ſuivoient cette machine avec vingt *Eſtafiers* qui précédoient les cinq *Chevaliers*, le Duc de *Retz*, le Duc de la *Rochefoucault*, le Comte de *Dampierre*, le Baron de *Senecé*, le Marquis de *Rugny*, & leurs cinq *Ecuyers*.

La *Comparſe* du Duc de Longueville repréſentant le *Chevalier du Phénix*, ne fut pas moins belle. Elle avoit douze *Trompettes* vétus de toile d'argent tannée avec des *Phénix* dans leurs banderolles & la bottine, à l'*Arabeſque*, de mufles de lions dorés. Douze *Ecuyers* conduiſoient douze chevaux de main, menés par des *Eſtafiers* vétus à la Perſienne. Seize *Pages* à cheval portoient les bannières à chiffres & à deviſes. Deux *Cavaleriſſes* vétus en Arabe avec la *zagaie* en main, marchoient après. Les Signes du Firmament faiſoient un corps de muſique, à l'imitation de l'harmonie céleſte & avoient chacun en tête, la figure de la Conſtellation qu'ils repréſentoient avec une couronne d'étoiles.

Les douze ſignes du *Zodiaque* marchoient autour du char du *Soleil*, tiré par quatre chevaux ailés & attelés de front. Sur le milieu, étoit l'image d'*Apollon*, & devant lui, un *Phénix* qui allumoit ſon bûcher, l'*Aurore* menoit le char & chaſſoit les *Etoiles* devant elle : ſur les quatre coins étoient les quatre *Saiſons* figurées par *Flora*, *Cérès*, *Bacchus* & *Saturne*. Deux petits Mores ſuivoient, montés ſur des rhinocéros, & deux Géans conduiſoient le Palais de la *Renommée*, compoſé de vingt colonnes en quarré, qui portoient une baluſtrade au-deſſus de laquelle s'élevoit, ſur ſix conſoles, une autre colonne qui ſervoit de piédeſtal à la *Renommée* en pied & prête à voler. Les images d'*Hercule*, d'*Hector*, d'*Achille*, d'*Enée*, d'*Alexandre le Grand* & de *Jules-Céſar* décoroient les niches de ce Palais. Les autres ſtatues repréſentoient la *Fortune*, l'*Occaſion*, la *Faveur*, le *Bon-évènement*, la *Victoire*, la *Gloire* & la *Félicité*.

Vingt-quatre *Eſtaſiers* ſuivoient & marchoient devant le Maréchal de Camp : il étoit accompagné de ſes deux *Ecuyers* & de ſes ſix *Eſtaſiers*. Après, paroiſſoit le *Chevalier du Phénix*, ſuivi de ſix *Ecuyers*.

La *Comparſe* de la *Quadrille des quatre Vents*, Princes de l'air, s'ouvrit par neuf *Trompettes* ailés avec des bonnets ſurmontés d'aigrettes, & par douze chevaux de main que menoient vingt-quatre

Estafiers. Douze *Pages* à cheval précédoient un grand Vaisseau doré, équipé de cordes de soie & de voiles de taffetas incarnat, gris de lin, jaune & bleu, environné de douze *Tritons* qui sortoient de l'eau à demi corps, & qui sonnoient de leurs trompes. Sur la pouppe du vaisseau étoit la Déesse *Minerve* qui récita des vers à leurs Majestés. Dix-huit *Estafiers* marchoient, trois à trois, devant les quatre *Ecuyers* des *Chevaliers* qui terminoient cette *Comparse.*

Les *Nymphes* de *Diane* firent la leur incontinent après. Un *Ecuyer* marchoit en tête de dix *Trompettes* vétus de casaques de satin vert, semées de croissants d'argent. Vingt *Estafiers* habillés en *Veneurs* avec le cor en écharpe, & l'épieu en main, menoient dix chevaux de course. Paroissoit ensuite la Montagne de *Menale*, couverte d'arbres verdoyans : on y avoit pratiqué des fontaines & des grottes dans lesquelles des Bergers jouoient de la musette. Quand la montagne fut arrivée devant la loge de leurs Majestés, il en sortit une foule de rossignols, de chardonnerets, de linottes & de serins. Vingt *Pages* & cinq *Ecuyers* marchoient après, & ces derniers portoient les devises des Nymphes. Leurs chevaux de combat étoient menés par vingt *Estafiers* devant le Maréchal de Camp, & le char étoit tiré par huit coursiers couverts de peaux de cerfs. Les trois *Grâces* & les neuf *Muses* chantoient

aſſiſes ſur les marches les plus baſſes de ce char au haut duquel étoient les cinq Nymphes, & après elles, leurs *Ecuyers* venoient à cheval.

Les *Chevaliers de l'Univers* firent leur entrée avec huit *Trompettes* vêtus de caſaques de taffetas jaune paillé d'incarnat & de gris de lin, ſemées de ſoleils en broderies d'or. Huit *Eſtafiers* menoient quatre chevaux de main, ſuivis de huit Pages à cheval & de quatre Nains montés ſur de grands chevaux. Deux *Ecuyers* alloient immédiatement devant le chariot du Globle de la Terre, tiré par ſix courſiers *pies*, attelés de front. Les roues repréſentoient les quatres Elémens, & les côtés relevés en boſſe, les douze Mois. Au plus haut, ſur le devant, étoit *Latone* ayant en main une plante de lys au naturel. Les figures des quatre Saiſons portoient un grand globe céleſte qu'elles ſoutenoient chacune d'une main & ce globe étoit couronné d'une grande couronne Royale à fleurs de lys. Les *Chevaliers de l'Univers* alloient après, avec leurs *Ecuyers*.

Enfin la dernière *Comparſe* fut celle des *Illuſtres Romains* dont ſeize *Trompettes* annoncèrent l'entrée. Ils étoient ſuivis de deux Portes-Enſeigne à la Romaine qui portoient des aigles d'argent avec la banderole volante & le chiffre S. P. Q. R. Deux Rois d'Aſie captifs marchoient après eux, ſuivis d'un char de triomphe tiré par quatre éléphans &

chargé de trophées d'armes. Derrière, étoient douze Efclaves enchaînés. Deux foldats Romains à cheval avec leurs enfeignes précédoient deux Rois d'Afrique, captifs, & un char de triomphe mené par quatre lions de front, fuivi de douze Africains efclaves, diverfement vêtus.

Un troifième char alloit après, conduit par quatre chevaux, précédé de deux Rois Européens, captifs & de deux foldats Romains : il étoit fuivi de divers Efclaves des peuples de l'Europe, vaincus autrefois par les Romains. Vingt-fept *Eftafiers* menoient autant de chevaux de main, & autant de *Pages* à cheval, portoient les lances de leurs Maîtres. Trente *Eftafiers* vêtus fuivant l'ancien coftume Romain, alloient devant le char de la *Victoire* traîné par huit chevaux caparaçonnés de brocatelle d'or. Au plus haut de ce char étoit la *Victoire* fur un autel, ayant des couronnes en main & des ailes au dos. Elle avoit autour d'elle divers Joueurs d'inftrumens. Enfin neuf *Ecuyers* portoient les armoiries des neuf illuftres Romains qui marchoient trois à trois & fermoient toute cette pompe, fuivis de neuf autres *Ecuyers* qui portoient leurs devifes.

D'après le luxe qui régnait dans les diverfes *Quadrilles* de ces *Comparfes*, on ne doit pas être furpris que plufieurs Souverains ayent défendu les *Tournois*, & que l'ont ait enfin ceffé d'en donner. Mais fi cette réforme était néceffaire pour

arêter les frais énormes qu'ils occaſionnaient, il faut convenir qu'elle a ôté à la nobleſſe les moyens de ſe perfectionner dans une foule d'exercices qui tiennent à l'art de la guerre. Nos ſalles d'armes & nos manéges en ſont un faible dédommagement; la jeuneſſe doit y recevoir les premiètes leçons d'adreſſe & de valeur, mais l'une & l'autre ne ſe développeraient-elles pas plus rapidement, ſi nous établiſſions quelques jeux Militaires dans leſquels on décernerait des prix aux vainqueurs. Le déſir de les mériter, ferait naître l'émulation, & l'émulation eſt l'ame des talens. A l'égard de la dépenſe que ces jeux exigeraient, à quoi ſe réduirait-elle? A l'achapt d'un terrein autour duquel on éleverait une barrière entourée de quelques échaffauds pour les ſpectateurs, à des armes d'uſage, à quelques habits légers, en un mot à quelques uſtenſiles qui ne valent pas la peine d'être eſtimés. On éblouit les ſpectateurs par la pompe & la magnificence, mais cette illuſion ne dure qu'un inſtant, & l'on ne parvient à les fixer que par la manière dont on exécute les divertiſſemens qu'on lui préſente : c'eſt à ce dernier point qu'il faudrait s'attacher, & à ce titre, nous répondons de l'affluence des grands & des petits dont la préſence ſeule produirait tout le bien qui doit naître d'un amuſement de cette eſpèce.

DES

Des Machines employées dans les Spectacles.

On donne le nom de *Machine* à tout ce qui n'a de mouvement que par artifice, tels que les Théâtres mobiles, les Chars, les Nuages artificiels, les Figures de géants ou d'animaux que l'on fait agir, en un mot à tous les objets auxquels on donne une ſorte de vie, & par cette vie apparente ces mêmes *machines* l'emportent de beaucoup ſur la décoration qui eſt toujours fixe, comme les *Arcs de tromphe*, les *Pyramides*, les *Statues*, les *Temples*, les *Obéliſques*, les *Peintures*, les *Jardins* &c. Nous prêtons des corps vivans & agiſſans aux Divinités de *l'Air*, de la *Mer*, de la *Terre* & des *Enfers*; à la *Gloire*, à la *Beauté*, à la *Force*, à la *Vertu*, aux *Grâces*, à l'*Amour*, à la *Guerre* & à la *Valeur*; à la *Nobleſſe*, à l'*Honneur*, au *Deſtin*, à la *Fortune*, aux *Aſtres*, au *Jour*, à la *Nuit*, au *Tems*, aux *Heures*, aux *Mois*, aux *Métaux*, aux *Plantes*, aux *Elémens*, aux *Saiſons*, aux *Vents*, enfin aux *Quatre parties du Monde*, & la manière de les introduire eſt ce qui conſtitue la *Machine*, parce qu'en les faiſant, ou venir de loin, ou deſcendre du Ciel, ou ſortir des Enfers, nous les amenons, ſoit par des contre-poids, ſoit par des ſuſpenſions, ſoit par des balancemens & roulemens ſur des pivots, reſſorts que l'on cache ordinairement dans des chars, des nuages, des vaiſſeaux, des animaux étrangers &c.

L'an 1585, à la réception de l'*Infante Catherine d'Autriche*, à *Nice*, où cette Princeſſe allait épouſer *Charles Emmanuel*, Duc de Savoye, on fit paraître autour de la Galère Royale qui la portait, douze autres petites Galères ſur chacune deſquelles on voyait vingt-quatre Gentilshommes vêtus de ſatin blanc brodé en or. Elles étaient ſuivies de trois Monſtres marins dont l'un de 160 pieds de long, était plein d'yeux faits avec des émeraudes: il avait le corps couvert d'écailles d'argent colorées, ſon dos portait un Ecueil chargé de corail, & à chaque inſtant il dévelopait deux grandes ailes qui couvraient les rames dont le mouvement était réglé: ſur l'Ecueil était aſſiſe une troupe de Nymphes dont l'une vêtue de brocard d'or garni de filets, de perles, de branches de corail, préſenta les clefs de la Ville dans un baſſin magnifique : ſur le plus haut du Rocher, était l'Amour Vertueux qui tenait des poiſſons d'une main & des fleurs de l'autre. Sur le bas, on appercevait la *Foi*, la *Perſévérance*, la *Libéralité*, la *Concorde* & l'*Honneur:* celle-ci conduiſait le monſtre attaché à une longue chaîne: deux Tritons étaient placés ſur ſes ailes, & ſonnaient de leur trompe.

Neptune moitié nu & moitié vêtu, avançait ſur un groupe formé par quatre poiſſons marins, & tenait une grande bride d'argent au moyen de laquelle il faiſait ouvrir ou fermer, à ſa volonté, la

gueule d'un autre Monſtre qu'il menait : un troiſième marqué de différentes couleurs, avait ſur le dos un ſiége composé de trois Syrènes, & ſur lequel était aſſiſe la Déeſſe Thétis vêtue de brocard d'or ſemé de perles : une Nymphe était la conductrice de ce Monſtre, & après avoir fait ſon récit à l'*Infante*, Thétis lui préſenta une nacre remplie de perles & de pierreries. Enſuite la Princeſſe paſſa ſur un Pont de cent vingt-cinq pas de long, qui la conduiſit de ſa Galère dans la Ville où elle fut ſuivie par les Gentilshommes & les Divinités dont nous venons de parler.

Il y a auſſi des machines de Guerre & de Paix, de Triomphe & de Cérémonie ſacrée : ainſi les Anciens avaient pour l'armée leurs Chariots à faulx tranchantes, les Chars de leurs Princes, ceux de leurs Vainqueurs, & ceux de leurs Divinités : les uns étaient tirés par deux chevaux ſeulement, les autres par quatre, ſix, huit, ou dix de front, quelquefois par des *lions*, des *ours*, des *licornes*, des *bœufs*, des *cerfs*, des *éléphans*, des *rhinocéros*, des *dragons*, des *aigles*, des *loups*, des *daims* & d'autres animaux, ſelon les diverſes choſes qu'ils voulaient repréſenter : on en a vu qui étaient traînés par des Eſclaves & même pa rdes Rois. On juge bien que c'étaient des hommes ou des chevaux que l'on déguiſait pour figurer les différens animaux que nous avons déſignés, & l'on doit concevoir auſſi qu'il

eſt néceſſaire d'obſerver pluſieurs convenances dans la compoſition & l'emploi de ces machines. La première, c'eſt qu'elles ne paraiſſent pas être contre la nature, comme de faire marcher des rochers, des arbres, des forêts, & c'eſt à celui qui choſit le deſſin d'une fête, de trouver des raiſons pour rendre ces corps mobiles. Il en eſt qui le ſont devenus par des prodiges & l'on a vu des Iles flottantes, entr'autres celle de Délos, au rapport de la Fable. On peut donc l'offrir de cette manière dans les *carouſels* & dans les ſpectacles qui ſe donnent ſur l'eau; on peut y produire *Amphion* & *Orphée* entraînant, au ſon de leur lyre, des villes, des forêts & des rochers; on peut mettre en action les animaux les plus bizarres & les plus monſtrueux, parce qu'ils ont en eux-mêmes les principes de leur mouvement; on peut s'en ſervir pour faire marcher des chars, pour ébranler des montagnes, prodiges autoriſés par la Mythologie, dans les combats des Géants avec les Dieux.

De plus, il faut prendre garde que les *machines* que l'on emploie, ſoient propres aux lieux dans leſquels elles doivent agir, qu'elles tiennent à l'hiſtoire, ſi le ſujet de la fête eſt hiſtorique, à la fable, s'il eſt fabuleux, en un mot, que dans tous les points, elles ſoient analogues au ſujet que l'on s'eſt propoſé de traiter. Les anciens bas-reliefs atteſtent que les Grecs & les Romains ne ſe ſont

jamais éloignés de ces convenances, & si chez eux, le char de la *Lune* était à deux chevaux, c'est que la figure qu'elle a dans son *plein*, est différente de celle qu'elle prend dans son *déclin*; si l'un de ses coursiers était *blanc*, & l'autre *noir*, c'est qu'elle paraît de jour & de nuit.

Aux réjouissances de *Florence*, l'an 1608, les Nymphes qui chantaient, étaient montées, les unes sur des tortues, les autres sur des nacres flottantes, & la barque des Musiciens déguisés en *Tritons*, représentait un char tiré par deux *Dauphins*. Les raies des roues étaient de coquilles mêlées de perles, les jantes étaient de branches de corail, & trois autres coquilles placées les unes sur les autres, y composaient un siége occupé par *Glaucus*. Un grand *Cancre* marin formait le vaisseau de *Périclimène*, & un *Paon* dont la queue dévelopée servait de trône, représentait celui d'*Euritus*, d'*Echion*, d'*Etalide* &c. Les *machines* inventées autrefois en Lorraine & en Bavière, offrent le tableau le plus surprenant que l'on puisse voir dans ce genre, & l'on peut en juger par les dessins de *Canta-Gallina*, de *Calot* & de *Kussel*.

L'histoire de l'*Opéra* nous ramenera nécessairement à celles qui concernent la scène, & ces nouveaux détails serviront de suite à ceux que nous avons donnés sur les décorations théatrales des Grecs & des Romains.

DIVERTISSEMENS ET SPECTACLES DES TURCS.

Les nations les plus barbares ont des jours de fête & de cérémonie, des amusemens militaires, des exercices d'adresse qu'ils pratiquent en certains tems, & les jours de réjouissance chez les Turcs, sont ceux dans lesquels on circoncit les enfans des plus distingués de l'Empire. Ils y dévelopent leur magnificence, tant en habits qu'en présens qui sont offerts au *Grand-Seigneur* par les Ambassadeurs des Princes étrangers, par les Officiers de la Cour, par les Gouverneurs des Provinces, en un mot, par tous les Corps de l'Etat. Ils font aussi diverses courses, ils exécutent, à leur manière, différens jeux que les Historiens ont décrits, & cet article renfermera ce que les uns & les autres ont de plus curieux.

1°. Montés sur des chevaux qui vont à toutes jambes dans la carrière, ils tirent des flèches avec tant d'adresse, que jamais ils ne manquent le but qu'ils veulent atteindre.

2°. Ils se tournent en arrière au milieu de leurs courses, visent aux fers des pieds de derrière de leurs chevaux, & les attrapent si bien, qu'ils les font retentir sous le coup.

3°. Tandis que leur cheval court avec la plus grande vîtesse, ils s'élèvent à force de bras sur la selle, s'y tiennent à pied joint, traversent toute

la carrière dans cet état, font tous les exercices d'une demi-pique qu'ils ont à la main, & finissent par la lancer avec la plus grande violence, sans changer de position.

4°. Ils jettent devant eux une masse de fer, lui font faire le tour en l'air & la reprennent cinq ou six fois dans une seule course.

5°. Emportés par le coursier le plus prompt, ils tirent le pied droit de l'étrier, le mettent à terre, remontent au même instant, & réitèrent ce tour d'adresse jusqu'à cinq ou six fois de suite.

6°. Dans une autre course, ils tirent trois fois le cimeterre & le renferment autant de fois dans le fourreau, si prestement, qu'à peine l'œil a le tems de le voir.

7°. A force de bras, ils s'élèvent en l'air sur le pommeau de la selle, ils passent la jambe gauche par-dessous la droite, font un tour entier comme sur un cheval de bois immobile dans une salle où l'on apprend à voltiger, & ensuite ils se remettent dans les arçons. Ils remplissent aussi une course entière la tête sur la selle & les pieds en-haut.

Tous ces faits sont confirmés par les Historiens, & les tours de souplesse que nous venons de détailler, ont été répétés à Paris en différens tems.

La fête de la Circoncision de *Méhémet*, fils d'*Amurath*, est une des plus brillantes que l'on

ait vue à Conſtantinople : elle fut célébrée aux mois de Juin & de Juillet en 1582, & dura cinquante jours.

Dans le premier, après un dîner ſplendide que lui donnèrent dans le vieux Serrail, les Sultanes ſon ayeule & ſa mère, le jeune Prince ſortit accompagné du *Viſir*, des *Bachas*, des *Officiers de la Porte*, des *Janiſſaires*, des *Spahis*, des *Chaoux* ſuperbement vêtus, qui le conduiſirent au Palais d'*Ibrahim Bacha*, ſitué ſur la place de l'*Hypodrôme*, & de là, à la *Moſquée* où il devait faire ſa prière. Parmi les flambeaux qui devaient ſervir d'offrande, on en diſtinguait cinq de vingt braſſes de haut & d'une groſſeur démeſurée : ils étaient portés ſur des machines qui ſe mouvaient d'elles-mêmes. Le Prince, en habit de ſatin verd garni de pierreries, était monté ſur un cheval tout couvert de perles & de diamans. De la *Moſquée*, il fut ramené au Palais d'*Ibrahim*, & là, on lui donna un *Tournoi* de cinq cens hommes d'armes qui combattirent en foule, avec des groſſes balles pleines de vent, attachées à des bâtons par de longues courroies de cuir. L'Amphithéâtre des Ambaſſadeurs des Princes Chrétiens était dreſſé ſur la place : le Sultan y fit ſervir un très-grand feſtin.

Le ſecond jour, des *Bateleurs* amusèrent par différens tours de ſoupleſſe ſur la corde. Un Turc ſe coucha ſur le dos, ſe fit mettre une enclume

ſur le ventre, & ſix jeunes hommes y forgèrent un fer à cheval. Un Eſclave grimpa juſqu'à la pointe d'un obéliſque, & non-content de lui avoir donné la liberté, avec une robe de drap d'or, le *Grand-Seigneur* lui aſſigna, par an, vingt *aſpres* de proviſion durant tout le tems de ſa vie. Le même jour, commencèrent les préſens des Princes étrangers :

Le troiſième, on porta en montre & en parade plus de trois cens figures de divers animaux en ſucre, & les préſens continuèrent depuis le matin juſqu'à midi : enſuite parurent des maſques portés par des machines ſur leſquelles ils danſaient & faiſaient pluſieurs exercices. Un de ces *Voltigeurs* monta à force de bras juſqu'à la pointe d'une haute pyramide : ce ſpectacle fut terminé par une chaſſe de bêtes noires & de pourceaux privés.

Le quatrième jour, on vit des chariots remplis d'artiſans qui travaillaient à leurs métiers : il y en avait ſur-tout beaucoup de ceux qui font les toquets de drap d'or, coëffure ordinaire des femmes & des pages favoris du Serrail : deux ou trois cens de ces jeunes apprentis richement vêtus, finirent avec la plus grande promptitude quelques-uns de ces toquets en préſence du *Grand-Seigneur*, & parcoururent toute la place en chantant des vers à la louange de Dieu, de Mahomet, de Sa Hauteſſe & du jeune Prince, (ce qui, ajoute l'Auteur de la relation, fut pris en ſi bonne part, qu'on leur

ordonna de revenir le lendemain, & on leur jetta mille *ducats* envelopés dans un mouchoir.) Après eux, parut un char qui allait ſans chevaux. Il fut ſuivi d'un *Turc* qui lutta contre un âne, & d'un autre qui fit pluſieurs tours de ſoupleſſe ſur un cheval. Le ſoir, on donna au peuple un repas dans lequel on ſervit vingt bœufs gras rôtis ; ils étaient entiers & avaient juſqu'à leurs cornes.

Le cinquième jour, on en fit rôtir ſoixante autres avec cinq cens moutons pour le feſtin des *Azapes* qui ſont de jeunes aventuriers. Enſuite on expoſa les préſens des Ambaſſadeurs, on danſa ſur la corde, on fit une chaſſe comme la précédente, & l'on donna encore à manger au peuple.

Le ſixième jour, parurent divers chariots de métiers, & le ſoir, on réitéra le repas public qui fut ſuivi d'un feu d'artifice.

Le ſeptième, ſe donna le feſtin des *Janiſſaires* conduits par leur *Aga*, ou Colonel-Général. Ils étaient au nombre de quatre mille, & tous mangèrent ſous des tentes arrangées le long de la Place.

Le huitième fut conſacré à la réception des préſens & à la repréſentation de pluſieurs intermèdes exécutés par des ſinges, des magots, des ânes, des chèvres qui firent des tours ſinguliers : vers le ſoir, s'avancèrent ſoixante hommes de cheval, cuiraſſés & vêtus de caſaques à l'*Albanaiſe*. Ils précé-

daient cent vingt ſoldats à pied, & qui n'avaient d'autres armes qu'un bâton & un bouclier. Tandis qu'ils faiſaient leur marche, on fit arriver un Château à chacun des deux bouts de la Place. L'un était gardé par des Chrétiens eſclaves qui avaient des arquebuſes, des fifres, des tambours & des enſeignes comme les nôtres; l'autre, par des Perſans vêtus & armés à leur manière. Les troupes de cheval & de pied ſe partagèrent pour attaquer les deux Châteaux, les emportèrent après un combat violent, & les Chrétiens ſe défendirent ſi bien, que quoique l'on ne tirât pas à balle, quatre Turcs furent tués & pluſieurs bleſſés : après leur victoire, les Cavaliers firent un *Tournoi* avec des cannes ou javelots qu'ils ſe lançaient les uns contre les autres, & ce *Tournoi* fini, ils ſortirent de la Place où l'on donna un feſtin ſemblable à ceux des jours précédens.

Le neuvième jour, le Patriarche de Conſtantinople fit ſes préſens, accompagné de cent Prêtres vêtus de riches ornemens. Celui d'Antioche offrit auſſi les ſiens, ſuivi de quatre-vingt-ſix Prêtres, tous vénérables vieillards, & de deux cens quarante jeunes Clercs; enſuite ceux de la République de Veniſe furent portés aux *Bachas* : ils conſiſtaient en 150 robes dont quatre étaient de drap d'or friſé, les autres, de ſoie de toutes ſortes de couleurs. A ce ſpectacle ſuccédèrent des courſes de chevaux

barbes & Arabes, des exercices dans lesquels un Turc se rompit le col en tombant du haut d'un mât où il faisait des tours de souplesse, des chariots remplis d'artisans. Le tout fut terminé par une chasse de porcs privés, de renards & de lièvres.

Le dixième jour, on donna aux *Spahis* un festin pareil à celui des *Janissaires*, & le soir, il y eut un feu d'artifice avec des concerts à la *Turque*.

L'onzième, après la montre des chefs-d'œuvres de divers métiers, parut une troupe de *Fakirs* qui allèrent faire leurs prières devant le théâtre où était le *Grand Seigneur*. Ces *Fakirs* sont des Religieux Mahométans qui courent le pays & qui vivent d'aumônes : le mot est Arabe & signifie une personne dans l'indigence, il vient du verbe *Fakara*, qui veut dire *pauvre*.

» Les *Fakirs* vont quelquefois seuls & quelquefois en troupe : dans ce dernier cas, il ont un Chef ou Supérieur que l'on distingue par son habit. Chaque *Fakir* porte un cor dont il sonne quand il arrive en quelque lieu & quand il en sort. Ils ont aussi une espèce de racloir ou truelle, pour racler la terre de l'endroit où ils s'assoyent, & où ils se couchent. Quand ils sont en bande, ils divisent en parties égales, les aumônes qu'ils ont reçues, donnent tous les soirs le reste aux pauvres, & ne réservent rien pour le lendemain.

Il y a une autre espèce de *Fakirs* Idolâtres, qui mènent le même genre de vie. M. d'*Herbelot* rapporte qu'il y en a dans les Indes huit cent mille Mahométans, & douze cents mille Idolâtres, sans compter un grand nombre d'autres dont la pénitence & la mortification consistent dans des observances très-pénibles. Quelques-uns, par exemple, restent jour & nuit, pendant plusieurs années, dans des postures extrémement gênantes. D'autres ne s'assoyent ni ne se couchent jamais pour dormir & demeurent suspendus à une corde placée pour cet effet. D'autres s'enferment neuf ou dix jours dans une fosse ou puits, sans manger ni boire : les uns lèvent les bras au Ciel si long-tems, qu'ils ne peuvent plus les baisser lorsqu'ils le veulent ; les autres se brûlent les pieds jusqu'aux os ; d'autres se roulent tout nuds sur les épines. *Tavernier*, &c. *O miseras hominum mentes !* On se rappelle ici ce beau passage de Saint Augustin : *tantus est perturbatœ mentis & sedibus suis pulsœ furor, ut sic dii placentur quemadmodum ne homines quidem sœviunt.*

Une autre espèce de *Fakirs* dans les Indes, sont des jeunes gens pauvres, qui, pour devenir *Monlas* ou Docteurs, & avoir dequoi subsister, se retirent dans les Mosquées où ils vivent d'aumônes, & passent le tems à l'étude de leur Loi, à lire l'Alcoran, à l'apprendre par cœur, & à acquérir quelque connoissance des choses naturelles.

Les *Fakirs* Mahométans conſervent quelque reſte de pudeur, mais les Idolâtres vont tout nuds comme les anciens Gymnoſophiſtes, & mènent une vie très-débordée. Le Chef des premiers n'eſt diſtingué de ſes diſcipes, que par une robe compoſée de pluſieurs pièces de différentes couleurs, & par une chaîne de fer de la longueur de deux aunes, qu'il traîne attachée à ſa jambe. Dès qu'il eſt arrivé en quelque lieu, il fait étendre quelques tapis à terre, s'aſſied deſſus, & donne audience à ceux qui veulent le conſulter : le peuple l'écoute comme un Prophête, & ſes Diſcipes ne manquent pas de le préconiſer. Il y a auſſi des *Fakirs* qui marchent avec un étendart, des lances, & d'autres armes ; & ſurtout les nobles qui prennent le parti de la retraite, abandonnent rarement ces anciennes marques de leur premier état.

M. *d'Herbelot* prétend que *Fakir* & *Derviche*, ſont des termes ſynonimes. Les Perſans & les Turcs appellent *Derviche*, un pauvre en général, tant celui qui l'eſt par néceſſité, que celui qui l'eſt par choix & par profeſſion. Les Arabes diſent *Fakir* dans le même ſens. De-là vient que dans quelques Pays Mahométans, les Religieux ſont nommés *Derviches*, & qu'il y en d'autres où on les appelle *Fakirs*, comme l'on fait particulièrement dans les Etats du Mogol. (*Encyclop. vol. VI., p. 386*).

» Les *Derviches* ou *Dervis* ſont de maîtres

Moines qui vivent en Communauté dans des Monaſtères, ſous la conduite d'un Supérieur qui s'applique particulièrement à la prédication. Il font vœu de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance, mais ils ſe diſpenſent aiſément des deux premiers, & même ils ſortent de leur Ordre ſans ſcandale, pour ſe marier, quand l'envie leur en prend. Les Turcs ont pour maxime que la tête de l'homme eſt trop légère pour être long-tems dans la même diſpoſition, & c'eſt une maxime inconteſtable «.

Le Général de l'Ordre demeure à *Cogna*, ancienne Ville d'*Iconium*, Capitale de la *Lycaonie* dans l'Aſie mineure. *Otoman* premier Empereur des Turcs, érigea en Chef d'Ordre le Supérieur du Couvent de cette Ville, & donna de grands priviléges à ſa Maiſon. On aſſure quelle entretient plus de cinq cens Religieux, & que leur Fondateur fut un Sultan de la même Ville, appellé *Meleleva*, d'où on les appelle *Melelevis*. Ils ont dans leur Couvent le tombeau de ce même Sultan.

Les *Dervis* qui portent des chemiſes, les ont parp énitence, de la plus groſſe toile que l'on puiſſe trouver: ceux qui n'en ont point, mettent ſur la chair une veſte de couleur brune que l'on travaille à *Cogna*, & qui deſcend un peu plus bas que le gras de la jambe. Ils la boutonnent quand ils veulent, mais la plupart du tems ils ont la poitrine

découverte jusqu'à leur ceinture qui ordinairement est de cuir noir. Les manches de cette veste sont larges comme celles des chemises de femme en France, & ils ont par-dessus une espèce de casaque ou de mantelet dont les manches ne descendent que jusqu'au coude. Ces Moines ont les jambes nues, & se servent de pantouffles comme les nôtres. Leur tête est couverte d'un bonnet de poil de chameau, d'un blanc sale, sans aucun bord, fait en pain de sucre, & néanmoins arrondi en manière de dôme. Quelques-uns y roulent un linge ou un *sesse* pour en faire un turban.

En présence de leur Supérieur, ainsi que des Etrangers, ces Religieux sont d'une modestie affectée, tiennent les yeux baissés & gardent un profond silence, mais on prétend que dans le particulier, ils sont grands buveurs d'eau-de-vie, même de vin, & l'usage de l'opium leur est encore plus familier qu'aux autres Turcs. Cette drogue qui est un poison pour ceux qui n'y sont pas faits, & dont une petite dose cause la mort, met les *Dervis* qui en prennent des onces à la fois, dans une gaité pareille à celle que fait naître un commencement d'yvresse. A cette gaité succède une douce fureur que l'on appelle *enthousiasme*, ensuite ils tombent dans un assoupissement qui leur ôte toute espèce de mouvement, & cette léthargie les tient tout le

Jeudi,

Jeudi, jour de jeûne pendant lequel, ſelon leur règle, ils ne doivent manger qu'après le coucher du ſoleil.

Leur barbe eſt propre, bien peignée, & trop inſtruits pour ſe taillader le corps comme ils faiſaient autrefois, à peine aujourd'hui s'effleurent-ils la peau. Quelquefois ſeulement ils ſe brûlent le côté du cœur avec de petites bougies pour donner des marques de tendreſſe aux objets de leur amour. Ils captivent l'admiration du peuple en maniant le feu ſans ſe brûler, & en le tenant pendant quelque-tems dans leur bouche, comme nos Charlatans. Ils jouent très-bien des gobelets, & prétendent charmer des vipères par une vertu ſupérieure attachée à leur robe.

De tous les Religieux Turcs, ce ſont les ſeuls qui voyagent dans les pays Orientaux, & malgré les Edits du Sultan, malgré la perſécution des dévots, ils s'appliquent à la Muſique proſcrite par l'Alcoran qui défend de chanter les louanges de Dieu au ſon des inſtrumens.

Les principaux exercices de ces mêmes *Dervis* ſont de danſer les Mardi & les Vendredi, & leur danſe eſt précédée d'une prédication qui eſt faite par le Supérieur du Couvent ou par ſon ſubdélégué. Les femmes qui ſont bannies de tous les endroits où il y a des hommes, ont la permiſſion de ſe trouver à ces prédications, & elles n'y manquent

pas. Pendant ce tems-là, les Religieux sont enfermés dans une balustrade, assis sur leurs talons, les bras croisés & la tête baissée. Après le sermon, les Chantres placés dans une galerie qui tient lieu d'orchestre, accordant leur voix avec les flûtes & les tambours de basque, chantent un hymne fort long : le Supérieur en étole & en veste à manches pendantes, frappe des mains à la seconde strophe : à ce signal, les Moines se lèvent, & après l'avoir salué d'une profonde révérence, ils commencent à tourner l'un après l'autre, en pirouettant avec tant de promptitude, que la juppe qu'ils ont sur leur veste, s'élargit & s'arrondit en pavillon d'une manière surprenante : tous ces danseurs forment un grand cercle tout-à-fait réjouissant, mais ils cessent tout d'un coup au premier signe du Supérieur, & ils se remettent dans leur première posture, aussi frais que s'ils n'avaient pas remué. On revient à la danse au même signe par quatre ou cinq reprises, dont les dernières sont bien plus longues à cause que les Moines sont en haleine ; & par une longue habitude, ils finissent cet exercice sans être étourdis.

Quelque vénération qu'ayent les Turcs pour ces Religieux, ils ne leur permettent pas d'avoir de Couvens, parce qu'ils n'estiment pas les personnes qui ne font pas d'enfans. Le Sultan Amurat voulait exterminer les *Dervis*, comme gens inutiles à la

République, & pour qui le peuple avait trop de considération, néanmoins il se contenta de les reléguer dans leur Couvent de *Cogna*. Ils ont encore obtenu depuis ce Sultan, une maison à *Péra*, & une autre sur le Bosphore de Thrace.

Suivant *Thevenot*, il y a un fameux monastère de ces *Dervis* en Egypte, où ils invoquent pour leur Saint un certain *Chederle* qui donne, disent-ils, la vertu de chasser les serpens à ceux qui mettent en lui leur confiance. Je supprime d'autres détails rapportés par le même *Thevenot* concernant cet ordre de Religieux, & je ne me suis peut-être que trop étendu sur leur compte : mais c'est un spectacle bien singulier à l'esprit humain, que celui des *Dervis* & des peuples qui les nourissent ». (*Encyclopédie*, *Vol. IV*, *pag.* 870.)

Pour en revenir à notre fête dont nous n'avons interrompu la description que pour donner une idée des mœurs & du costume des *Fakirs*, il y eut le douzième jour des Voltigeurs Arabes. On jetta au peuple une très-grande quantité de robes de drap, plus de six mille ducats, & près de soixante tasses d'argent.

Le treizième, on donna à dîner au Grand-Maître de l'artillerie & à ses Canonniers, au nombre d'environ deux mille : sur le midi arrivèrent cent hommes de cheval qui, tournoyant à la Persienne & à la Moresque, se lancèrent des *zagayes*

I 2

en avant, en arrière, en un mot, de tous côtés. Enſuite, en courant à toute bride, ils tirèrent des flèches à une pomme qui était au-deſſus d'un grand mât. Sur le ſoir il y eut une chaſſe de ſangliers privés.

Le quatorzième, parurent les Tireurs & Fileurs d'or, au nombre de deux cens, richement vêtus : le Grand-Seigneur leur fit un préſent. Ils furent ſuivis de cinquante hommes de cheval, habillés de toile d'argent : ils tirèrent de l'arc en courant à toute bride, & donnèrent dans trois *blancs* placés à égale diſtance, après quoi ils firent une eſcarmouche.

Le quinzième fut le jour du feſtin du Général de Mer, accompagné de ſix mille Marins. On y vit pluſieurs Artiſans, & entr'autres les Faiſeurs de verres qui ſoufflaient divers ouvrages, ſur des chariots peints d'or & d'azur.

Le ſeizième, il y eut des Joûtes ſans lices, à camp ouvert & à fer émoulu.

Le dix-ſeptième, le repas des Armuriers : un Turc fit une courſe à toute bride, ayant le pied droit dans l'étrier d'un cheval, & le gauche dans celui d'un autre.

Le dix-huitième, les Fruitiers parurent ſur des chariots remplis de préſens pour le *Grand-Seigneur.* Divers Baſteleurs firent des tours d'adreſſe.

Le dix-neuvième, les Chrétiens de *Péra* ſe

rendirent dans la place : douze jeunes Enfans déguisés y conduisaient une mariée à la Bohémienne, & dansèrent un ballet *de fort bonne grace*. Les Papetiers, les Miroitiers & les Contrepointiers firent divers ouvrages.

Le vingtième, les Métiers continuèrent, & l'on fit voir une *Girafe*, animal extraordinaire : ensuite on attaqua un château.

Le vingt-unième, se présentèrent tous les Marchands du grand & du petit *Bagestan*. Ils étaient au nombre de sept cens, vêtus de riches étoffes ornées de perles, de pierreries & de chaînes d'or.

Le vingt-deuxième, on courut la Bague, non pas à la manière des Européens qui l'attachent à une potence au bout de la carrière, mais en la prenant avec la pointe de la lance en terre d'où il fallait la lever & l'emporter, tout d'un coup, jusqu'à trois fois. Il y eut un Turc qui doubla ce nombre à chaque course.

Le vingt-troisième jour, un Cavalier courut la tête en bas sur la selle, & les pieds élevés en l'air.

Le vingt-quatrième, on vit des Lutteurs qui combattirent nuds & le corps oint à la manière des Grecs.

Le vingt cinquième, se firent des Courses de cheval & des tours qu'on n'avait pas encore vus. Les Coureurs décochaient quatre flèches en avant,

en arrière & aux deux côtés contre de petits ronds, mettaient la main au cimeterre dont ils frappaient ſur un phantôme qui repréſentait un Chrétien, lui coupaient la tête d'un autre coup, renfermaient leur cimeterre, reprenaient l'arc, tiraient à une pomme plantée ſur un mât, remettaient l'arc ſur l'épaule, retiraient le cimeterre, en menaçaient trois fois, puis le remettaient : cet exercice fut ſuivi du feſtin des Ambaſſadeurs.

Les 26, 27, 28 & 29ᵉ jours, il n'y eut que des montres de Métiers, & quelques Baſteleurs.

Le trentième, les Métiers continuèrent, & l'on donna un grand repas au *Béglierbey* de la Grèce, aux *Saniaques*, aux *Capigis* ou *Portiers*, aux *Azémoglans* & à leurs Chefs : tout cela compoſait à-peu près dix mille hommes. Sur le ſoir, arrivèrent ſix cens Juifs qui préſentèrent au *Grand-Seigneur* pluſieurs pièces de draps de ſoie, après quoi on fit un *Tournoi* de vingt-quatre hommes moitié habillés en femme à la Bohémienne, & moitié à la Turque. Il y eut bal le ſoir.

Le trente-unième, on mena dans la place quatre lions, une *giraſe* & deux éléphans.

Le trente-deuxième on jetta au peuple des habits & de l'argent.

Le trente-troiſième, parurent des Compagnies

de Métiers qui firent des choses singulières que l'on offrit au *Grand-Seigneur.* On vit ensuite divers sauts sur la corde, suivis d'un festin & de feux d'artifice.

Le trente-quatrième, d'autres Métiers montrèrent diverses inventions. A leur suite, parut un Turc qui avait dans la panse de son ventre un arc qu'il bandait & débandait sans aucune apparence de sang.

Le trente-cinquième, une troupe de Cavaliers courut à la *quintaine*, après quoi, ils tirèrent de l'arc en galopant. L'un d'eux abattit la pomme qu'il porta au *Grand-Seigneur* dont il reçut un très-beau présent.

Le soir on fit des largesses au peuple, on mit le feu à plusieurs machines, & cette même nuit, le Prince fut circoncis par *Mahomet*, quatrième *Bacha* qui avait été Barbier du Sérail.

Le lendemain, jour de la fête, on fit divers tours terminés par un festin &c.

Le trente-septième jour, des Joûtes à camp ouvert. Deux chevaux s'y choquèrent si rudement qu'ils tombèrent morts, & l'un des Cavaliers fut estropié.

Le trente-huitième, on donna un *Tournoi* de cinquante hommes de cheval, armés de dards & de *zagayes.*

Le trente-neuvième, on entendit une Muſique exécutée par des Italiens & des Grecs.

Le quarantième ſe paſſa en bouffonneries de farceurs & jeux de ſoupleſſe.

Les quarante-unième & quarante-deuxième, il y eut Courſes, Joûtes & *Tournois.*

Le quarante-troiſième, le *Grand-Seigneur* mena le Prince aux étuves, donna ſa dépouille au *Bacha* qui l'avait circoncis, & fit préſent à ſon fils de deux habits complets. Ils étaient couverts de perles & de pierreries ainſi que la ceinture & le cimeterre. Il y joignit trente mille ducats en or & en argent pour ſes menus plaiſirs.

Le quarante quatrième, il n'y eut que des ſauts ſur la corde, un repas & des feux.

Le quarante-cinquième, un More monta ſur un mât graiſſé.

Le quarante-ſixième, on fit des *Joûtes* & des *Tournois.*

Le quarante-ſeptième, rien d'extraordinaire.

Le quarante-huitième, un Turc ſe promena ſur la corde, portant un homme ſur ſes épaules & un autre attaché à ſes pieds. Il reçut un riche préſent, mais en même-tems on lui défendit de faire déſormais de ſemblables tours, parce que la corde rompit auſſi-tôt qu'il eut achevé, & les Sultanes en eurent grande frayeur.

Le quarante-neuvième, on fit des Baſteleries de

baſſins pleins d'eau, tournoyans & lancés en l'air ſur des pointes de bâtons. Sur le ſoir, il y eut un *Tournoi* à la Moriſque.

Enfin le dernier jour on jetta des Noix dorées pleines de billets ou bulletins bien cachetés qu'on portait aux *Bachas*, & à l'ouverture, les uns recevoient des préſens, les autres des penſions, quelques uns des coups de bâton, ſelon le ſort marqué dans ces mêmes billets. Toute cette fête ſe termina par une guerre ſanglante des *Janiſſaires* & des *Spahis*, dont pluſieurs furent tués ſur la place, & pluſieurs autres bleſſés. » Il y a, dit l'Ecrivain dont nous avons tiré ce récit, pluſieurs choſes remarquables dans ces divertiſſemens : l'adreſſe des Turcs à cheval & à ſe ſervir de leurs armes, la montre des métiers qui eſt un choſe particulière à cette Nation, les grandes largeſſes en feſtins & en préſens, enfin les divers tours de ſoupleſſe.

Dans ſon *Hiſtoire des Indes*, continue-t-il, le P. Maphée décrit l'adreſſe des *Jalophes* & des *Numides*, peuples de l'Ethiopie, dont quelques-uns ayant ſuivi leur Prince juſqu'en Portugal où il étoit paſſé, firent merveille en des ſpectacles publics qu'on fit pour la céremonie de ſon baptéme, le ſecond de Novembre de l'année 1491. Ils avoient les membres ſi ſouples & eſtoient ſi robuſtes, ou ſi adroits, qu'ils ſe tenoient tout droits ſur la ſelle des chevaux les plus vîtes & pouſſés à toute jambe, & ſans

retarder en façon quelconque, le train du cheval, ils se tournoient & faisoient plusieurs postures : tantôt s'estant mis prestement en selle, ils ramassoient à terre de petits cailloux disposés sur la carrière; tantôt ils sautoient en bas & ressautoient sur leurs chevaux : il décrit aussi au *quinzième Livre*, les festes qu'on fit à Goa pour la réception du Roi de Tanor : l'on ordonna, dit-il, divers divertissemens, la chasse des taureaux, des danses d'hommes armés à la mode des Indiens & des Egyptiens, des boufons, des farceurs & des sauteurs, & tout ce qui peut flatter, ou exprimer la joie. On donna des combats à cheval, à la façon des Numides, combats où l'on voit des Cavaliers différemment parés, qui se battent avec des traits de jonc «.

Toutes les autres nations, quelque sauvages qu'elles soient, ont de pareils exercices où elles font voir leur adresse, & Tacite nous apprend que les anciens Allemands sautaient nuds entre des épées croisées & plantées en terre. Les Goths nommaient cela *jeu des épées*, & les Allemands l'appellent *la danse armée* : c'est à-peu-près la *Pyrrhique* des Grecs. Les peuples de l'Amérique ont leurs festes d'armes, & s'y amusent à tirer des flèches, à lancer le dard, à courre & à lutter; ils y proposent des prix aux vainqueurs, dans la vue d'aguerrir leur jeunesse & de l'accoutumer au danger.

FEUX D'ARTIFICE ET ILLUMINATIONS.

Avant l'invention de la poudre, on donnait des feux artificiels, & dans le *Poëme de Claudion fur le Confulat de Théodore au fixième fiècle*, on lit qu'au milieu d'une fête publique célébrée dans le *Cirque* de Rome, on fit defcendre par des contre-poids cachés, une machine de Théâtre dont les décorations les plus élevées repréfentaient un feu qui fans rien endommager, parcourait en tourbillonnant, la furface & les tours d'un Château. Quelquefois auffi on a repréfenté des combats d'Enchanteurs & de Magiciens auxquels on remettait des armes artificielles qui jettaient des feux de différentes façons, & qui fe confommaient entre les mains des combattans. Il y a même des ouvrages dans lefquels on enfeigne la manière de faire des *boucliers* d'artifice, des *rondaches*, des *écus*, des *coutelats*, des *demi-efpadons*, des *épées*, des *bâtons à feu*, des *lances* &c.

A l'entrée de Henri II. dans la ville de Rheims, on éleva fur le bord de la rivière de *Vefie*, une Montagne en forme de rocher entr'ouvert, qui renfermait dans fes antres des Monftres marins, des Syrènes, des Satyres figurés par des jeunes gens : plus loin, était un Vaiffeau conduit par des Sauvages qui vinrent combattre les monftres avec des feux d'artifice au moyen defquels le navire,

la hune, & même le Pilote parurent jettés en l'air, tandis que les Monſtres marins & les Sauvages plongeaient pour éviter les flames.

En 1606, le Duc de *Sully* offrit un ſpectacle ſemblable dans la plaine de Fontainebleau où il fit ériger un Château rempli de toutes ſortes d'artifices, qui fut aſſiégé, battu & pris par des Satyres & des Sauvages. La deſcription de celui de l'*ile Louvier*, en 1612, achevera de donner une idée de ces ſortes d'amuſemens.

Un Commiſſaire d'Artillerie, nommé *Morel*, ſortit de l'Arſenal dans un char de triomphe, orné de trophées d'armes en feux d'artifice : ſur le Quai des Céleſtins, il fut aſſailli par huit hommes armés de maſſes de feu, & ces maſſes étant conſommées, ils revinrent à la charge avec des rondaches garnies de grenades compoſées chacune de trente fuſées. Lorſque le char fut hors de réſiſtance, on y mit le feu, & les trophées qui n'étaient qu'un amas d'artifice, en jettèrent tant de toutes les eſpèces, qu'ils occupèrent la vue des ſpectateurs pendant une demi-heure.

A ce combat, ſuccéda l'attaque d'un Château érigé vis-à-vis le Quai, dans l'*ile Louvier* qui n'en eſt ſéparée que par un petit bras de la Seine, & ce Château qui ſe défendit long-tems avec des fuſées, fut embrâſé par des feux qu'on lui lançait de pluſieurs petits Forts.

Ce même Château était à quatre faces dont chacune avait huit colonnes élevées de quarante-deux pieds & surmontées de quatre pyramides garnies de lances à feu : au milieu du quarré, s'élevait un donjon terminé par une couronne impériale au-dessus de laquelle on voyait les armes du Roi & de la Reine, ornées de guirlandes : sur chaque portail, il y avait cent lances & autant à l'entour.

Lorsqu'une partie des artifices fut consommée, on fit partir une des rondaches qui étaient dans l'Ile ; elle renfermait deux cens fusées qui allumèrent une infinité de lances. En même-tems, le chariot s'approcha du Château, & il enflama les quatre pyramides qui tournèrent jusqu'à ce qu'elles fussent réduites en cendre. Enfin on mit le feu à neuf autres rondaches dont trois étaient chacune de cinq cens fusées.

Au feu d'artifice que l'on donna la même année sur la Seine à Paris, à l'occasion de la fête de saint Louis, une fusée allumée sur un cordage attaché à un balcon, au bout de la grande galerie des Tableaux du Louvre, enflama une mèche qui tenait à une machine par le moyen de laquelle une figure de Jupiter s'éleva jusques sur le haut de la tour de *Nesle* où est aujourd'hui un des Pavillons du *Collége-Mazarin.* Ce Jupiter qui tenait deux foudres, vint embrâser un globe d'artifice placé sur le haut de cette même tour.

A celui qui fut fait en 1739, ſur le Pont-Neuf, pour le mariage de *Madame Première de France*, avec l'*Infant Dom Philippe d'Eſpagne*, le Théâtre qui repréſentait le Temple de l'*Hymen*, était un édifice à claire voie, en quarré-long & orné de trente-deux colonnes d'ordre Dorique. Elles ſoutenaient une galerie de cent cinq pieds de long, & à laquelle on montait par des eſcaliers pratiqués dans des corps ſolides conſtruits dans l'intérieur : aux deux côtés de ce Temple, le long des parapets du Pont-Neuf, s'élevaient 36 pyramides dont 18 avaient 50 pieds de haut, & les autres 26. Elle ſe joignaient par des grandes conſoles, & portaient des vaſes ſur leurs ſommets.

Le ſignal auquel on commença le ſpectacle de divers genres d'artifices préparés pour la fête, fut donné par les canons de la Ville & par des boîtes d'artillerie placées ſur les bords de la rivière au bas du quai des Orfèvres : auſſi-tôt, de chaque côté du Temple, on vit s'élancer dans les airs 300 fuſées d'honneur qui partirent 12 à 12, des huit tourelles du Pont-Neuf qui font face au Pont-Royal, & ſur ces mêmes tourelles brillèrent enſuite 180 pots à aigrettes, accompagnés de gerbes diſperſées en pyramides.

Une ſuite de ces mêmes gerbes éclata au même inſtant ſur la tablette de la corniche du pont, & au milieu de l'entablement, parut un ſoleil fixe de

ſoixante pieds de diamètre : directement au-deſſous on avait placé un grand chiffre d'illumination de couleurs différentes, & qui avait 30 pieds de haut y compris la couronne dont il était ſurmonté : aux côtés, vis-à-vis les entre-colonnes, régnaient deux autres chiffres d'artifice, de 10 pieds de haut, & qui formaient, en feu bleu, les noms des deux époux.

Sur les deux trotoirs du Pont-Neuf, à la droite & à la gauche du Temple, au-delà de l'illumination des pyramides, on avait mis 200 caiſſes remplies chacune de 6 douzaines de fuſées, & ces caiſſes furent tirées cinq à la fois. Immédiatement après, des nappes de feu ſortirent des cinq arcades de l'éperon du Pont-Neuf : elles ſemblaient percer l'illumination dont les trois façades étaient revêtues, & leur éclat était ſi vif, que les yeux pouvaient à peine le ſoutenir. Dans le même tems, le combat des dragons commença, & il fut ſuivi du feu d'eau diſpoſé ſur huit bateaux placés avec ſymétrie parmi de petits bâtimens couverts de lumières.

Au même endroit, & dans un ordre différent étaient trente-ſix caſcades ou fontaines d'artifice, d'environ trente pieds de haut, & placées dans de petits bateaux, mais qui paraiſſaient ſortir de la rivière : ces ſpectacles de caſcades dont le ſignal fut donné par un ſoleil tournant, avait été

précédé d'un berceau d'étoiles produit par 160 pots à aigrettes, placés au bas de la terraſſe de l'éperon.

Quatre grands bateaux ſervant de magaſin à l'artifice d'eau, étaient amarrés près des arches du Pont-Neuf, au courant de la rivière, & quatre autres pareils du côté du Pont-Royal. L'artifice que l'on tirait de ces bateaux, conſiſtait dans un grand nombre de gros & de petits barils, chargés de gerbes & de pots qui rempliſſaient l'air de ſerpentaux, d'étoiles & de genouillères : il y avait auſſi un nombre conſidérable de gerbes à jetter à la main, & de ſoleils tournans ſur l'eau.

La fin des caſcades fut le ſignal de la grande girande ſur l'attique du Temple, elle était compoſée de près de 6000 fuſées, on y mit le feu par les deux extrémités, & au moment où elle parut, partirent les deux petites girandes d'accompagnement placées ſur le milieu des trotoirs : elles renfermaient chacune cinq cens fuſées : le ſpectacle fut terminé par une dernière ſalve de canon.

On fit à Verſailles, pour le même ſujet, un feu d'artifice dont le théâtre était un grand bâtiment de cent cinquante toiſes de long & de vingt de hauteur : il repréſentait auſſi le Palais de l'Hymen, & fut dreſſé dans les Jardins de Verſailles, en face de la grande Galerie. Sa forme circulaire dans le milieu, préſentait aux extrémités, des

retours

retours & avant-corps qui faiſaient face aux deux grands baſſins dans le centre deſquels on avait élevé des rochers illuminés & préparés pour des artifices.

Ce magnifique ſpectacle commença par le bruit de cent boëtes, cent fuſées d'honneur leur ſuccédèrent & furent accompagnées de cent autres boëtes. Les forges de Vulcain s'enflamèrent, & les rochers retentirent des coups de marteau des Cyclopes qui frappaient en meſure ſur de groſſes enclumes : les étincelles qu'ils en firent ſortir, couvrirent en un inſtant les deux baſſins, d'une prodigieuſe quantité d'artifice d'eau.

Du ſommet, ſortait un jet de feu de plus de trente pieds de haut, il était accompagné de quatre autres moins élevés, qui repréſentaient un Volcan vomiſſant des torrens de flames & de fumée. Parut enſuite le grand jet d'eau qui s'élève à quarante-cinq pieds, & qui ſe mêlant avec les dix-ſept dont les rochers étaient entourés, offrit un mêlange brillant d'eau & de feu.

Auſſi-tôt après, éclata le grand artifice placé derrière la décoration, dans 250 caiſſes & autant de caiſſons rangés des deux côtés des rampes de gazon qui deſcendent au Tapis-verd.

Les fuſées de ces caiſſes & des pots à feu qu'on voyait partir à travers les arcades de cette même décoration, les rempliſſaient d'une clarté vive, mais

plus douce que celle des flames qu'on venait de voir ſortir de l'antre des Cyclopes

A cette clarté ſuccéda le feu brillant qu'on avait diſpoſé devant l'illumination, & cette compoſition qui ne s'élevait qu'à une moyenne hauteur, plaiſait autant par ſes formes, que par ſa blancheur.

Ce feu compoſait trois décorations diſtinctes, dont la *premiere* placée à la tête des deux grands Baſſins, offrait deux caſcades de feux brillans à deux nappes, ſurmontées d'une aigrette de vingt-cinq pieds de haut : elles étaient accompagnées de deux pattes d'oie, chacune de ſept jets, & de cinquante autres jets, de chaque côté, de vingt pieds de haut, qui rempliſſaient toute la façade de cette même décoration.

La *ſeconde* parut ſous la forme de quatorze pattes d'oie, de onze jets chacune : les quatre grandes diſpoſées à la tête des Baſſins, jettaient le feu liquide à cinquante pieds de haut, & à travers, on diſtinguait des pots à aigrettes d'où il ſortait des étoiles qui rempliſſaient l'air de la lumière la plus brillante.

La *troiſième* repréſentait treize Fontaines de feu à trois nappes de vingt-cinq pieds de haut & de trente de diamètre, avec une aigrette chacune, auſſi de trente pieds d'élévation : il y en avait ſix en Fontaines rondes, & ſix en forme de ſpirale : la plus grande était poſée entre les deux

Baſſins & accompagnée de quatre autres à droite & à gauche.

Les Fontaines où ſont les animaux, en avaient deux chacune : ces animaux jettaient de l'eau mêlée de feu, les entre-deux de ces mêmes Fontaines étaient remplis de jets, & la décoration finit par une exploſion de pots à aigrettes.

A ces trois objets ſuccéda le *lancement* de douze pots à l'*Italienne*, rangés, ſix de chaque côté, dans le milieu des deux grands Baſſins, & ce *lancement* fut le ſignal pour faire partir deux girandes qui placées derrière la décoration, allumèrent enſemble plus de trois mille fuſées.

Toutes les matières des artifices deſtinés pour brûler en l'air & à ſec, peuvent être employées ſur l'eau par le moyen des enduits dont on couvre les cartouches ou cartons, & qui les rend impénétrables à toute eſpèce d'humidité. La ſeule précaution qu'il faut avoir, c'eſt que leur gorge amorcée ſoit ſoutenue hors de l'eau. On fait auſſi des *globes aquatiques*, des *fuſées courantes* auxquelles on attache une baguette courte & platte, des *genouilleres*, eſpèces de cylindres pliés en angles fort obtus, qui entrent & ſortent de l'eau à pluſieurs repriſes ; des *plongeons* ou fuſées maſſives ſuſpendues par la gorge à un collet de bois, enſorte qu'elles flottent dans une ſituation verticale.

On peut de même faire mouvoir des oies, des

canards, des cignes ou des poiſſons ; & ces animaux bien imités vont & viennent ſelon l'impulſion que leur donne la fuſée qui les fait agir.

Pendant pluſieurs années, tout Paris a vu avec plaiſir ſur le Théâtre de la Comédie *Italienne*, les feux *Pyrriques* imaginés par les ſieurs *Ruggiery*, Artificiers Bolonois. Ce qu'ils avaient de plus étonnant, c'était l'art avec lequel le feu ſe communiquait ſucceſſivement à un ſoleil tournant, à un ſoleil fixe, & de ſuite à différentes pièces mobiles ou tournantes, placées ſur un même axe de fer. Ce ſecret conſiſte dans une choſe fort ſimple, c'eſt d'approcher l'une des deux étoupilles ou mèches aſſez près l'une l'autre, ſans cependant qu'elles ſe touchent, afin que l'une ne puiſſe brûler ſans enflamer l'autre.

Le *feu guilloché* eſt auſſi de l'invention des ſieurs *Ruggiery*. Il ſe fait en plaçant ſur le même axe deux roues garnies chacune de quatre jets qui tous huit doivent prendre feu en même-tems : ceux d'une roue ſont diſpoſés pour la faire tourner à droite, & ceux de l'autre en ſens contraire, ce qui fait que leurs feux ſe croiſent & forment le *guilloché*.

ILLUMINATIONS.

Les Illuminations ſont un de nos plus beaux ſpectacles lorſqu'un tems calme & ſerein permet

de jouir de leur éclat & que le plan en eſt fait avec goût. Elles ſont formées de petits lampions de fer-blanc, attachés fort près les uns des autres à des planches de ſapin, ſur leſquelles le deſſin eſt tracé. Au milieu de chacun d'eux, il doit y avoir une petite virole ou bobèche de laquelle il ſort une mèche de coton qui met le feu au ſuif dont ils ſont remplis, & cette mèche s'enflame à l'approche d'une lumière, pourvu qu'on ait eu ſoin de la frotter avec un pinceau trempé dans de l'huile d'aſpic. Si l'on veut les allumer tous à la fois, il faut enduire cette mèche de la même huile, y attacher gros comme une noiſette de pâte d'étoiles, la preſſer contre, & coller, avec de l'amorce, des bouts d'étoupille qui règnent de l'un à l'autre lampion. La promptitude avec laquelle on paſſe des ténèbres à la lumière & le dévelopement ſubit de l'objet qu'on veut offrir, ſont l'effet le plus agréable des illuminations. On en trace les deſſins avec des bâtis de tringles de bois bien arêtés ſur des pièces de charpente, & l'on y attache des lampions à des diſtances uniformes, de trois à quatre pouces, plus ou moins, ou bien on les poſe ſimplement ſur des ſaillies d'architecture ſolide.

On s'étudie beaucoup aujourd'hui à varier les couleurs dans ces illuminations, & cette variété qui n'eſt point intrinsèque au feu, provient des corps tranſparens interpoſés devant la lumière,

tels que le verre, le papier huilé, les taffetas fins, le talc & la corne en feuilles, ou réduite à très-peu d'épaiſſeur; cette dernière & le verre ſont les matières les plus convenables & les plus employées. On peut auſſi ſe ſervir d'eaux colorées miſes dans des bouteilles que l'on place devant les lampions comme les corps tranſparens.

L'incertitude de la tranquilité de l'air néceſſaire pour la durée de ces ſortes de ſpectacles oblige ceux qui veulent en donner, dans une nuit fixée, à ſe pourvoir de lanternes, & ces lanternes ſont indiſpenſables dans les illuminations que l'on fait ſur les bâtimens élevés comme les tours, les clochers, les horloges de ville &c.

Au mariage de Madame Première de France, la Seine était bordée depuis le Pont-Neuf juſqu'au Pont-Royal, de bateaux dont les mâts & les cordages étaient éclairés de cette manière.

Ce genre d'illumination plaît ſingulièrement aux Chinois, & ils ont une fête appellée la *Fête des Lanternes*, dans laquelle ils en allument tant, que le P. le Comte qui en a donné la deſcription dans ſes Mémoires de la Chine, en fait monter le nombre à plus de deux cens millions, non moins remarquables par leur quantité, que par leur conſtruction.

» C'eſt, dit ce Miſſionnaire, une eſpèce de fureur plutôt que de fête, qui eſt devenu le plaiſir le

plus férieux des gens de qualité, & ce jour là on expofe des *lanternes* de toutes fortes de prix : quelques-unes coûtent jufqu'à dix mille écus, & il y a tel Seigneur qui retranche toute l'année quelque chofe de fa table, de fes habits & de fon équipage pour être magnifique en *lanternes* : ce n'eft pas la matière qui coûte : la dorure, la fculpture, les peintures, la foie, le vernis, en font toute la richeffe & toute la beauté. La grandeur de quelques-unes eft énorme, & l'on en voit de 25 à 30 pieds de diamètre; ce font des falles ou des chambres, & trois ou quatre de ces lanternes feraient des appartemens fort raifonnables, de forte qu'on pourrait y recevoir des vifites & y danfer des ballets. En effet, les Chinois y font jouer des marionnettes grandes comme nature. Il faudroit pour les éclairer y allumer un petit feu de joie, mais on fe contente d'y mettre un nombre infini de bougies ou de lampes qui de loin font un fort bel effet.

Outre ces *lanternes*, il y en a une infinité d'autres médiocres, à fix faces, dont chacune fait un cadre de quatre pieds de haut fur un & demi de large ; on y tend une toile de foie fine & tranfparente fur laquelle on peint des fleurs, des figures humaines &c. dont la peinture eft de couleurs fi vives, que quand ces bougies font allumées, la lumière y répand un éclat qui rend l'ouvrage tout-à-fait agréable. Par les

extrémités on ſuſpend de larges bandes de ſatin de toutes couleurs, qui tombent ſur les angles, & qui ne cachent rien de leur beauté. «

La *fête des lanternes* eſt encore célébrée par des feux de joie qui paraiſſent en ce tems-là dans tous les quartiers de la Ville: on y repréſente des arbres couverts de feuilles & de fruits diſtingués non-ſeulement par leurs figures, mais encore par la couleur de leurs feux. Ces artifices ne crèvent pas en l'air, ce ne ſont ſeulement que des morceaux de bois taillés en forme d'arbres, de fleurs &c. couverts & enduits d'une matière compoſée de ſoufre, de camphre & de quelques autres ingrédiens pour leur donner la couleur: dès qu'on y a mis le feu, cette gomme répandue de tous côtés s'enflame comme des charbons, & repréſente, juſqu'à ce qu'elle ſoit tout-à-fait conſommée, la figure du bois ſur laquelle elle eſt appliquée: de cette manière on peut faire voir dans une illumination des hommes, des chevaux & une infinité d'autres deſſins.

Les Chinois aiment ces illuminations au point qu'un de leurs Rois qui par ſes qualités était devenu l'idole de ſes peuples, ne crut pas pouvoir mieux leur marquer ſon affection réciproque qu'en leur procurant des fêtes de cette eſpèce, & tous les ans, pendant huit nuits conſécutives, il leur ouvrait ſon Palais éclairé par une infinité de

lanternes : il y faisait joindre des concerts durant lesquels on tirait des feux d'artifice, & le souvenir de ces divers amusemens l'a rendu célèbre dans leur Histoire.

Dans les réjouissances publiques en Russie, on offre sur des dessins contournés & exprimés par des traces de feu continu, des figures gigantesques dont la représentation dure l'espace de deux heures. Dans ces circonstances, on élève une façade d'une grande étendue, & de plus de cent pieds de haut; on la prépare sans aucune décoration, en sorte que pendant le jour on ne voit qu'une apparence de muraille noire; & la nuit, lorsqu'on l'allume, la flame se communique subitement à toutes les traces d'artifice, qui après avoir brûlé d'un feu clair, finissent par montrer un feu bleu.

Les illuminations qui sont regardées de nos jours comme spectacle, étaient en usage chez les Anciens comme une cérémonie religieuse, & les Egyptiens avaient une fête appellée la fête des *lampes*, qu'on célébrait dans toutes les Villes, mais particulièrement à *Says* où tous les Habitans étaient obligés d'allumer le plus de *lampes* qu'ils pouvaient sur les fenêtres de leur maisons. Hérodote dit qu'outre le tems ordinaire, on donna cette même fête quand le dieu Apis parut en Egypte sous le règne de Cambyse.

Les Grecs & les Romains avaient aussi, d'obligation, des illuminations appellées *lampadaria*, dans lesquelles ils allumaient des *lampes* en l'honneur de Minerve, de Vulcain & de Prométhée, en action de graces de ce que la première de ces divinités leur fournissait de l'huile; ils devaient à la seconde l'invention des *lampes*, & à la troisième celle du feu.

Dans celles de Bachus, que l'on nommait *lamptericæ*, on illuminait les maisons & l'on offrait du vin aux passans.

On faisait de même une illumination solemnelle, de cinq en cinq ans, à la fête de *Februa*, mère de Mars, & tous les Romains étaient tenus d'allumer des flambeaux de cire devant leurs portes, pour engager cette Déesse à obtenir de son fils la victoire sur les ennemis de la République.

Dans les jeux *séculaires* qui ne revenaient que de cent ans en cent ans, on distribuait au peuple de Rome des torches de soufre & de bithume pour assister à des sacrifices après lesquels ils montaient sur des théâtres illuminés où ils chantaient des Hymnes faites pour cette solemnité: pareille cérémonie fut observée à-peu-près aux fêtes des *Décennales* célébrées par l'Empereur Galien qui marcha au Capitole, suivi d'une multitude de citoyens de tout âge, de tout sexe &

de toute condition : les uns & les autres portaient des flambeaux de cire & des lampes ardentes.

MASCARADES.

La licence des *Mascarades* est une imitation des *Saturnales* & des *Bachanales* des Romains qui donnaient à leurs esclaves la liberté de se divertir, & au peuple celle de se déguiser comme il voulait.

Les *Mascarades* sont aussi des représentations métaphoriques qui par le moyen des habits & du masque nous expriment des actions sérieuses ou burlesques.

Dans le carnaval de 1759 à Turin, on fit voir une *Amazone* à cheval, & l'on publia ce cartel.

» Les femmes ne sont pas seulement nécessaires pour la conservation de l'espèce & pour le soin des familles, elles le sont encore pour l'ornement & pour le bien de la Société civile. Ce n'étoit donc pas sans raison que la nature leur avoit donné conjointement avec les hommes l'empire de l'univers, & puisque ce beau sexe faisoit la plus sage & la plus belle moitié du monde raisonnable, il étoit bien juste qu'il en partageât l'autorité ; mais s'il n'avoit toutes les lumières & tout le courage des hommes, il avoit plus de douceur & plus de bonté qu'eux. C'est de quoi ils se prévalurent pour usuper, peu-à-peu, comme

ils firent, cette domination qu'ils ont exercée depuis avec tant de tyrannie. Il eſt vrai que le ciel qui permet quelquefois les uſurpations & qui châtie toujours les uſurpateurs, ſemble avoir vengé les femmes de cette injuſtice & effacé la honte de leur ſervitude. Il a répandu ſur elles un rayon viſible de la divinité qui leur donne tant de pouvoir ſur l'eſprit des hommes, que s'il eſt vrai qu'ils commandent en général à toutes les femmes, il n'eſt point de femme en particulier qui ne ſoit abſolue ſur un homme. Toutes fois l'invincible *Thalcſtris*, Reine des *Amazones*, n'eſt pas ſatisfaite de cette vengeance; elle croit que ce n'eſt point aſſez pour réparer l'honneur de ſon ſexe, qu'il réprime en détail ce que les hommes ont uſurpé en gros. Elle ſait que s'ils laiſſent régner les femmes ſur eux pour quelque tems, c'eſt pour les ſoumettre avec plus de gloire, & que toutes celles qu'ils nomment leurs Souveraines, deviennent enfin leurs ſujettes. C'eſt ce qui l'a obligée de quitter ſon trône & la Tramiſcyre, avec les vaillantes Amazones qui l'accompagnent, pour venir ſoutenir contre tous les tyrans du beau ſexe qu'il a droit de régner ſur tout le monde. Elle y eſt puiſſamment animée par la juſtice de la cauſe qu'elle défend; mais ce qui lui donne une aſſurance infaillible de la victoire, c'eſt qu'ayant été attirée du fond de

l'Asie en ces climats fortunés par la réputation de la *Grande Chrestienne*, elle va combattre aux yeux de cette héroïne qui par sa conduite merveilleuse & par ses actions héroïques fait confesser à toute la terre qu'il y a des femmes qui méritent de commander à tous les hommes. C'est aussi à elle seule que *Thalestris* consacre sa gloire «.

Que tous les Braves de la terre,
Que tous les Démons de la guerre,
Que la vaillance & la fierté,
Et tout ce que l'on craint & tout ce qu'on estime
Confessent cette vérité,
Qu'il n'est rien de si légitime
Que l'empire de la beauté.
Si quelque vaillant Téméraire
Ose soutenir le contraire,
Il sera la victime, en ce champ glorieux,
Ou des coups de nos bras, ou des traits de nos yeux.

Il y a ordinairement plus de *Mascarades* bouffonnes & burlesques, que de *Mascarades* sérieuses, & l'Italie nous en offrira un très-grand nombre de ce genre. L'une des plus agréables est celle de l'*Heureux Accouchement* où l'on fit paraître toutes les Déesses plaisantes qui, selon les Anciens, président à la naissance & à la nourriture des enfans : *Lucine*, *Partonde*, *Cunine*, *Rumine*, *Paventiâ*, *Potine*, *Eduse*, *Levane*, les *Corybantes*, le dieu *Vagetan*, deux Médecins & deux Accoucheurs : en 1637, on en fit une autre du *Duel*;

il y marchait en tête de deux *Duélistes* de chaque nation ; savoir, deux *Français*, pourpoint bas avec l'épée ; deux *Suisses* avec l'espadon ; deux *Pisans* avec des caillous ; deux *Bolonois* avec des broches ; deux *Vénitiens* avec des dagues ; deux *Génois* avec des arquebuses & des couteaux à leur usage, &c.

On donna aussi la *Mascarade* de l'*Ignorance* qui fit son entrée sur l'âne d'or conduit par *Apulée*. Elle était suivie de deux *Médecins*, de deux *Avocats*, de deux *Riches*, de deux jeunes *Seigneurs*, de deux *Amoureux*, de deux vieux *Philosophes*, & de gens de divers autres états. On passa l'âne Docteur, & on lui mit le bonnet entre les deux oreilles.

L'an 1613, les Archiducs d'Autriche s'étant rendus à Vienne près de l'Empereur, avec grand nombre de Gentilshommes pour traiter des affaires de leur maison, l'Empereur leur fit donner pour divertissement un *Carousel*, une *Chasse* & une *Mascarade* dont le sujet était une noce champêtre.

Premièrement entra l'Epoux avec plusieurs Villageois qui montés sur des chevaux caparaçonnés de natte, avaient à la main des laines jaunes & noires. L'un deux portait une enseigne où l'on avait peint toutes sortes d'oiseaux embrochés & prêts à rôtir : il était suivi d'une cuisinière chargée de pots & d'écuelles : vinrent ensuite trois

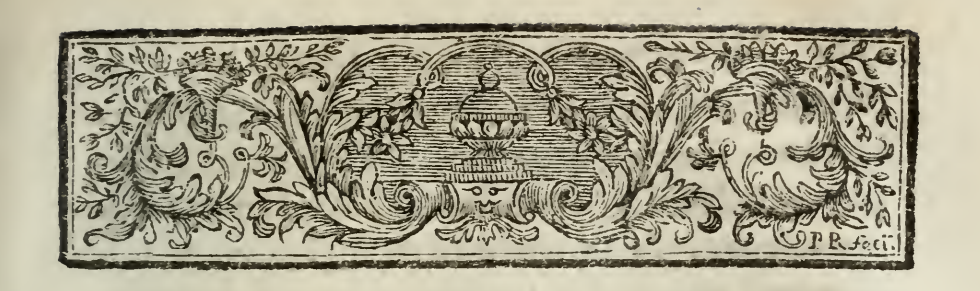
chariots couverts de branches de ſapin & tirés par de vieux chevaux : ils menaient l'*Epouſée* avec un très-grand nombre de Payſannes qui ſautaient, mangeaient & buvaient au ſon des cornemuſes. Un autre chariot portait des Tonneliers qui reliaient des muids : au milieu, on voyait un Bachus aſſis ſur un tonneau dont il faiſait couler du vin pour le peuple. Il précédait un petit char occupé par un jeune Boucher vêtu à la villageoiſe & ce char était arrangé de manière qu'il lui ſervait d'étal. Il propoſait aux aſſiſtans de leur vendre du mouton & du porc. Sur une méchante charette qui venait après, il y avait ſept chats enfermés dans une caſſette trouée, & ces chats qui paſſaient leur tête à travers les trous, miaulaient au bruit d'un inſtrument que touchait un Villageois. Un Bouffon & une Vieille grimpés ſur des échaſſes, portaient des hottes pleines de bouteilles & ſautaient de différentes manières. A leur ſuite, parut une compagnie de Bouchers dont les montures étaient bardées de natte. Ils conduiſaient un bœuf fait d'oſier & placé de bout ſur un traîneau tiré par des chevaux : ils le mirent au milieu de la place, & auſſi-tôt qu'il y fut, il jetta de tous côtés des petards & des fuſées. Alors s'avança un Chaircutier monté ſur un bœuf que vingt perſonnes entouraient avec un boudin de cent aunes de long. Des Boufons & des Pan-

talons qui le ſuivaient, entraînèrent avec eux tous ceux qu'ils rencontrèrent ſur leur paſſage, & enſuite les remirent à vingt-quatre Bouchers qui avaient un grand cuir de bœuf ſur lequel ils les bernèrent. Ce fut le ſeul moyen qu'ils trouvèrent pour faire faire place aux Mariés & à leur ſuite qui commencèrent la fête nuptiale : elle conſiſta dans des danſes terminées par un repas.

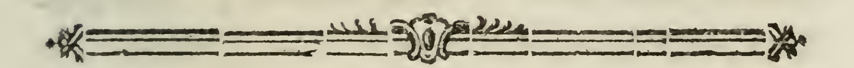
Nous ne nous arêterons pas davantage ſur ce genre d'amuſement qui peut-être a paru inſipide à quelques-uns de nos Lecteurs, mais ils doivent ſentir que cet article devait néceſſairement ſervir de prélude à la deſcription que nous allons donner inceſſamment des ballets, des pantomimes, des fêtes gaies & bouffonnes qui depuis l'établiſſement des Spectacles, ont pris des formes plus agréables & plus ingénieuſes. L'Hiſtoire du Théâtre Français que nous allons commencer au mois de Septembre, va nous fournir dans toutes ſes parties, des objets inconnus & aſſez curieux pour dédommager d'un préliminaire dont nous connaiſſions la ſécchereſſe, mais qu'il était indiſpenſable de donner.

CAROUSELS.

Ce que nous avons dit des *Tournois* & des exercices que l'on y pratiquait, peut être regardé comme la définition des *Carouſels* qui n'étaient autre choſe qu'une courſe de chariots & de chevaux,



HISTOIRE UNIVERSELLE DES THÉÂTRES.



SECONDE PARTIE du dixième Volume.

Des Noms, des Devises, des Livrées, Chiffres, Armoiries &c.

Dans les *Carousels*, dans les *Tournois*, & autres fêtes publiques, les *tenans* & les *assaillans* prenaient ordinairement des noms & des devises relatifs, soit aux personnages, soit aux sujets représentés. Ainsi dans un *Carousel* où l'on avait adopté

le coſtume Romain, les Chefs des *Quadrilles* s'appellèrent *Trajan*, *Jules Céſar*, *Paul Emile*, *Auguſte* &c. Dans un autre dont les héros étaient Romaneſques, ils ſe nommaient *Roſe-Léon le Valeureux*, *Clariſelle le Fortuné*, *Albérin le Courtois*, *Valdante le Fidèle* &c.

On portait auſſi des noms pour exprimer ſes ſentimens, ou ſes penſées, comme *Fidamor*, amour fidèle, *Lucidamor*, amour éclatant &c. Enfin on portait des *deviſes* qui étaient des interprétations ingénieuſes de quelque paſſion ſecrète, & ce fut à cette occaſion que l'on imagina les *livrées*, les *chiffres*, les *armoiries*, auxquels on donna des ſens myſtérieux. La *livrée* les exprima par des couleurs, le *chiffre* par des caractères, le *blaſon* par des figures de certaines couleurs déterminées, la *deviſe* par l'application d'une propriété naturelle de quelque corps ſenſible à quelque qualité morale.

On attribue l'invention des *livrées* & des *chiffres* aux Mores & aux Arabes à qui l'*Alcoran* avait défendu toutes ſortes de figures, & auxquels il ne reſta que ces deux moyens de rendre leurs penſées par des choſes ſenſibles. On leur doit l'interprétation des coulèurs, les enlacemens des lettres, & les explications qu'ils firent de ces couleurs, furent en partie fondées ſur la raiſon, en partie ſur le caprice. Le *blanc* ſignifiait la pureté, la ſincérité, l'innocence, la candeur, parce qu'il eſt la plus

ſimple & la plus naturelle des couleurs. Le *noir* déſignait la douleur, le déſeſpoir, l'obſcurité; le *verd* était le ſymbole de l'eſpérance, de la joie, de la jeuneſſe, parce qu'il eſt la couleur du printems qui eſt l'eſpoir des récoltes, la ſaiſon la plus agréable, en un mot la jeuneſſe de l'année.

En 1619, le *Prince de Piémont* reçut la livrée de Madame *Chreſtiène de France*, & il en fit, comme nous l'avons répété ailleurs, le ſujet d'un *Carouſel* où ce Prince, le Prince Thomas ſon frère, accompagnés de vingt-deux Cavaliers, coururent chacun pour diverſes couleurs. Le Prince, ſous le nom du *Chevalier de la Royale-Amarante*, tint pour le *bleu*, l'*incarnat*, le *blanc* & l'*amarante* qui étaient les couleurs de la Princeſſe ſa future épouſe, & voici quel fut le cartel qu'il fit publier.

» De tant de riches inventions dont les amans » ſe ſont aviſés pour repréſenter leur amour, je » n'en trouve point de ſi gentille que celle des *livrées*. » C'eſt le témoignage le plus public qu'on ſaurait » donner de ſon affection, lorſque les couleurs » en ſont bien choiſies & qu'elles ſe rapportent » aux effets d'une paſſion amoureuſe. Leur lan- » gage, quoique myſtérieux & muet, s'entend par » tout le monde, & il n'y a perſonne qui ne ſache » ce que ces couleurs ſignifient. Ce ſont des inter- » prètes du cœur, & des meſſagers de la volonté. » La parfaite & royale amarante a des couleurs qui

» ont un grand rapport avec les qualités dont elle eſt
» ornée. Elle nous repréſente par le *bleu* ſes *pen-*
» *ſées céleſtes & relevées* ; par l'*incarnat*, ſes *chaſtes*
» *& belles inclinations* ; par le *blanc*, la *candeur &*
» *la pureté de ſa foi*, & par l'*amarante*, ſa *conſ-*
» *tance* &c. S'il ſe trouve quelqu'un ſi oſé que de
» ſoutenir le contraire, qu'il s'aſſure que de l'*or-*
» *gueil du jaune*, du *déſeſpoir du gris*, de la *fran-*
» *chiſe du noir*, du *peu d'aſſurance du rouge*, de la
» *tromperie du verd*, il paſſera du *vermeil de la vie*,
» au *pâle de la mort* «.

Aux fêtes de Verſailles, dans le *Carouſel* de Louis XIV, le Duc de Guiſe prit la couleur *noire* pour livrée, & le nom d'*Aquilant le Noir*, avec ces vers :

» La nuit a ſes beautés de même que le jour,
» Le noir eſt ma couleur, je l'ai toujours aimée,
» Et ſi l'obſcurité convient à mon amour,
» Elle ne s'étend pas juſqu'à ma renommée «.

Le Comte d'Armagnac y prit le *blanc* & le nom de *Griffon le Blanc*, avec ce quatrain :

» Voyez quelle candeur en moi le ciel a mis :
» Auſſi nulle Beauté ne s'en verra trompée,
» Et quand il ſera temps d'aller aux ennemis,
» C'eſt où je me ferai tout *blanc* de mon épée «.

Si les Mores inventèrent les couleurs & les livrées myſtérieuſes dans les *Carouſels*, ils y intro-

duisirent aussi les chiffres & les enlacemens des lettres ; elles étaient Arabes & inconnues aux Européens qui les ont prises pour des ornemens de fantaisie & qui les ont nommées *Arabesques* & *Moresques.* Ces *Arabesques* ont depuis été en usage chez toutes les Nations.

La Maison de Bourbon a long-tems retenu pour chiffre un P & un A antiques entrelassés d'un cordon auquel était attaché un *chardon*, & cela depuis le mariage de *Pierre de Bourbon* avec *Anne de France*, fille de Louis XI : ils regardèrent leur alliance comme un don du Ciel, & en conséquence, les deux époux prirent pour devise un *chardon* qui voulait dire *cher don*, enfin ils enlacèrent leurs deux chiffres de lacs d'amour, tels qu'on les voit dans la Chapelle de Bourbon & sur d'anciennes Tapisseries du Louvre.

Aujourd'hui, ces chiffres se forment avec des fleurs, des palmes, des fleurons, des perles, des diamans, enfin avec diverses couleurs qui font différentes allusions.

Chez nos ayeux, ils ont été remplacés par les *armoiries* qui, dans leur origine, ne furent que *les connaissances, ou marques distinctives des écus des Chevaliers* dans les *Tournois*, & dès-lors, on affecta de les choisir pour les devises de divers Princes, ou fameux Guerriers dont on prit les noms dans ces exercices militaires. On fit à leur

ſujet des Romans en vers, ou en proſe, & Bara ainſi que quelques autres Blaſonneurs en ont tiré les *armoiries* de *Jaſon*, des *Argonautes*, des *neuf Preux*, des *Chevaliers de la Table ronde*.

Les Allemands & les Français en ont donné à leurs *Chevaliers* dans les *Joûtes*, dans les *Tournois* &c. & depuis, elles ont paſſé dans les familles comme des marques de nobleſſe, ou de diſtinction.

DES PERSONNES ET DES COSTUMES EMPLOYÉS DANS LES CAROUSELS, TOURNOIS &c.

Parmi les perſonnes qui contribuaient tant à la pompe qu'au cérémonial du ſpectacle, on comptait ordinairement le *Meſtre-de-Camp* & ſes *Aides*, les *Tenans* & *Aſſaillans*, les *Chefs des Quadrilles*, les *Trompettes*, les *Héraults*, les *Pages*, les *Valets de pied* & *Eſtafiers*, ceux qui faiſaient les *récits*, les *Muſiciens*, les *Parrains* & les *Juges*.

Le *Meſtre*, ou *Maréchal de Camp*, ordonnait la fête, réglait la marche, faiſait filer les *Quadrilles* & leurs équipages, introduiſait dans la *carrière* & dans les *lices*. C'était encore lui qui devait les viſiter, & prendre garde que tout fût en ordre pour les courſes, les comparſes, les combats.

Les *Aides de Camp* le ſuppléaient dans les fonctions qu'il ne pouvait remplir ſeul, mais ils n'agiſſaient que d'après lui, & comme lui, ils por-

taient des bâtons dorés pour marque de leur office.

Les *Tenans* étaient ceux qui ouvraient le *Carousel* & qui donnaient les premiers *défis* dans les cartels qu'ils faisaient publier par les *Héraults* avec les conditions des courses & des combats. On les appellait *Tenans*, parce qu'ils avançaient certaines propositions qu'ils s'engageaient de soutenir les armes à la main, contre tous venans. Ils composaient la première *Quadrille.*

On appellait *Assaillans* ceux qui s'offraient à soutenir le contraire : ils composaient les *Quadrilles* opposées.

Chacune d'elles avait un Chef à qui l'on décernait cet honneur, soit par égard pour l'éminence de son rang, soit au choix du Souverain, soit au hasard du sort : les *cartels* se faisaient à son nom, & tous ceux qui formaient sa *Quadrille*, portaient ses couleurs & ses livrées.

Les *Trompettes* & les autres Joueurs d'instrumens militaires servaient à entretenir l'ardeur des combattans & à sonner durant la marche.

Dès les tems les plus anciens, les *Hérauts* ont été employés dans les *Joûtes*, les *Tournois* &c. & quelquefois les Princes donnaient des leurs, tant pour garder les emprises, que pour écrire les noms de ceux qui venaient toucher les *écus* pendans.

Dans les *Comparses*, les *Pages* étaient montés à

cheval ; ils portaient les lances de parade, les boucliers des devises des *Tenans*, ou des *Assaillans*, & les casques, quand on joûtait avec les lances.

Les *Estafiers* étaient ceux qui conduisaient les chevaux de main, qui portaient les flambeaux allumés, qui se tenaient auprès des Machines, qui guidaient les chevaux. On les déguisait ordinairement en Turcs, en Mores, en Esclaves, en Sauvages, en Américains, en singes, en ours &c.

Les *personnes des Récits & des Machines* étaient des espèces d'Acteurs de Théâtre qui jouaient, ou récitaient, suivant l'action dans laquelle ils étaient employés.

Les *Parrains* étaient anciennement de jeunes gens qui dans la pompe du *Cirque*, menaient les chariots, les représentations & les images des Dieux, qui jettaient des fleurs, qui portaient des flambeaux & des vases, qui dirigeaient des chœurs, ou des esclaves &c. suivant l'objet & le sujet du Spectacle : on les nommait *Patrimi & Matrimi*.

Dans les *Duels*, on en donnait aux deux adversaires, ou ils les choisissaient eux-mêmes pour défendre leurs droits & représenter aux Juges les raisons qu'ils avaient de demander le combat. On en prenait encore par cérémonie dans les *Carousels*, & chaque *Quadrille* en avait deux, quatre, ou six, selon que l'on voulait rendre les *comparses* plus nombreuses & plus brillantes.

Les *Juges* étaient d'anciens *Chevaliers* renommés par leurs faits d'armes & par l'honneur qu'ils s'étaient acquis dans les exercices des *Tournois*. Ils étaient choisis ou par le Souverain, ou par les *Tenans* & les *Assaillans*, pour présider aux courses, pour observer les actions des combattans, en un mot, pour examiner tout ce qui se passait dans la *lice*. Ils adjugeaient les prix à ceux qui leur avaient paru les mériter.

Olivier de la Marche, dans ses *Mémoires*, *Liv. I*, *chap.* 4, fait la description du Pas de l'*Arbre d'or* tenu par le Bâtard de Bourgogne, & distingue cette diversité de personnes. » Tantôt après, » vint Monsieur de Bourgogne. C'étoit le *Tenant*. » Son cheval harnaché de grosses sonnettes d'or, & » lui vêtu d'un longue robe d'orféverie à grandes » manches ouvertes : ladite robe étoit fourée de » moult bonnes martres. *Ses Chevaliers & Gentilshommes* l'accompagnoient à moult grand nombre, & *ses Archers & ses Pages* l'addextroient à » pied. Monsieur le Bâtard de Bourgogne fonda » ses pas sur un Géant qu'un Nain conduisoit pri- » sonnier enchaîné. (*Voilà les personnes de machine.*) La cause de sa prison étoit déclarée en une » lettre. (*Voilà le cartel.*) Laquelle lettre un *poursuivant* nommé *Arbre d'Or*, qui se disoit serviteur de la Dame de l'Isle Célée, avoit apportée » à Monsieur le Duc, & aussi par un chapitre baillé

» à mondit Seigneur. Au regard de la place or-
» donnée pour la joûte, étoit une grande porte
» peinte à marbre d'or, & y pendoit un marteau
» doré, & à l'autre bout, à l'opposite, avoit une
» grande porte pareillement à l'*Arbre d'Or*, & cette
» porte étoit faite à tourelles, & sur icelles étoient
» les clairons de mondit Seigneur le Bâtard, à
» grandes bannières de ses armes, revêtues de sa
» livrée, qui furent pour celui jour robes rouges à
» petits arbres d'or mis sur la manche en signe du
» pas, & sur les deux tours de ladite porte, avoit
» deux bannières blanches à deux arbres d'or; à
» l'opposite des Dames, sur l'arbre d'or planté,
» qui fut un moult beau pin tout doré d'or, ex-
» cepté les feuilles, & d'emprès icelui pin, avoit
» un perron à trois piliers où se tenoient le petit
» Nain & le Géant & l'Arbre d'Or. (*Voilà la*
» *décoration de la lice.*) A l'encontre dudit pilier,
» avoit écrit quatre lignes qui disoient ainsi :

» De ce perron nul ne prenne merveille,
» C'est une emprise qui nobles cœurs réveille,
» Ou service de la tant honorée
» Dame d'honneur & de l'Isle Celée.

» Au plus près dudit perron, avoit un hourd tapissé
» où étoient les *Juges* commis de par Monsieur
» pour garder ledit pas en justice & en raison. Avec
» iceux étoient le *Roi d'armes de la Jarretière*, le

» *Roi d'armes de la Toifon d'Or*, *Bretagne le Hé-*
» *raut*, *Conftantin le Héraut*, *Bourgogne le Hé-*
» *raut* & plufieurs autres ; & en un autre hourd
» tenant à celuy-là, étoient tous les *Rois d'armes*
» & *Hérauts*, tant étrangers, comme privés, qui
» étoient à cette affemblée «.

Les habits qui fervaient à ces cérémonies, étaient de différentes formes, felon les différens fujets qu'on fe propofait de repréfenter, & fi ces fujets étaient hiftoriques ou fabuleux, les habits étaient analogues à l'hiftoire, ou à la fable. Il y en avait auffi de fymboliques pour les vertus & pour tous les êtres moraux. Enfin chacun de ceux qui compofaient les *Caroufels*, avait un coftume propre aux fonctions qu'il exerçait, & l'on a déja vu quels étaient ceux du *Page*, de l'*Ecuyer*, du *Chevalier*. Les *Trompettes* avaient une cafaque à manches pendantes. Les *Hérauts*, des cottes-d'armes faites en tuniques, avec les *armoiries* des provinces qu'ils repréfentaient devant & derrière : leur tête était couverte d'une toque. Les *Parrains* portaient un habit long en forme de jufte-au-corps. Celui des *Tenans* & des *Affaillans* devait toujours être militaire, & ordinairement il était compofé d'un corps en manière de cuiraffe à courtes manches d'où pendaient fur les épaules, ainfi que fur le tour de la ceinture, devant & derrière, des *lambrequins* coupés à diverfes feuilles de chêne, ou

d'acanthe. Sous ces *lambrequins*, ils portaient un *tonnelet*, ou bas de ſoie pliſſé, enflé & tourné en rond avec un bas d'attache qui prenait depuis les pieds jusqu'au plus haut des cuiſſes, ſous le *tonnelet*. Les *lambrequins* à figures & à trophées étaient appliqués ſur ces bas d'attache, & quelquefois on les garniſſait de pierreries.

La coëffure s'appellait *militiaire* : c'était un caſque garni de plumes & de panaches ondoyans autour d'une grande aigrette : on portait auſſi des cimiers d'arbres, de plantes, d'animaux, & anciennement chacun de ces caſques était couvert de chaperons découpés d'où était venu l'uſage des *lambrequins* qui pendaient de ces mêmes caſques, en forme d'*armoiries*.

Les différentes pièces de *Chevalerie* nous fourniront l'occaſion de donner les divers coſtumes néceſſaires au Théâtre, & cette raiſon nous a décidés à ne préſenter ici que deux des plus eſſentiels, qui ſont celui du *Roi d'armes* & du *Juge-Diſeur*. On trouvera ce dernier quelques pages plus bas.

ROI D'ARMES PUBLIANT LE TOURNOI, TEL QU'IL EST FIGURÉ AU LIVRE DE RENÉ D'ANJOU.

Habit verd, *gregues* de chamois, chauſſons noirs à la *Poulaine*, bonnet de laine rouge, la *cotte-d'armes* de Bretagne, d'argent, ſemée d'hermines de ſable.



J. D. Dugourc del. Chenu Sculp.

ROI D'ARMES.

Par-dessus & sur l'épaule gauche, la pièce de velours, ou de drap d'or, ou de damas figuré, sur laquelle étaient attachées les clefs du *Tournoi*, peintes sur une peau de parchemin : aux coins d'en-haut, on voyait les écussons des deux *Chevaliers-Juges*, & aux coins d'en-bas, ceux des deux *Ecuyers-Juges*. D'une main, le *Roi d'armes* tenait son bâton, ou sceptre d'argent; de l'autre, de petites tablettes qui contenaient les quatre écussons de ces mêmes Juges : il les distribuait à ceux qui désiraient être du *Tournoi*.

INAUGURATIONS.

La coutume d'observer des cérémonies religieuses à l'*inauguration* & *proclamation* des nouveaux Rois, est aussi ancienne que la royauté même, & si d'un côté, on remarque des différences dans celles dont nous allons citer des exemples, de l'autre, on verra qu'elles tirent leur origine de la même source.

Lorsque le peuple, dit M. *Pluche* dans son *Histoire du Ciel*, s'accrut & se multiplia dans la Chaldée, au point de ne plus trouver sa subsistance dans le pays, il fallut se disperser & aller établir des Colonies dans des endroits inhabités. Ces nouveaux citoyens eurent à combattre les bêtes fauves qui dévastaient leurs campagnes, & fidèles à la même religion, soumis aux mêmes loix, ils s'éten-

direnт de proche en proche, à meſure que leur nombre augmenta. Mais l'ambition qui fait des progrès ſi rapides dans le cœur des hommes, leur fit bientôt oublier ce qu'ils ſe devaient, & les Colonies ſe déclarèrent une guerre mutuelle : les unes & les autres ſe choiſirent un Chef, & l'*inauguration* de cette eſpèce de Souverain commença par des actes de religion. En conſéquence, & pour lui faire comprendre qu'il devait imiter Dieu dont il était l'image, on lui poſa ſur la tête un cercle radieux, ſymbole de l'Être ſuprême : cette couronne l'avertiſſait de ne ſe ſervir de ſon pouvoir que pour faire le bonheur de ceux dont il devenait le Maître : telle eſt l'origine du diadême que les Rois ont toujours porté. Jettons les yeux ſur les coutumes de diverſes nations qui ont peuplé la terre, & nous verrons quels étaient leurs uſages dans ces ſortes d'élections : cet article eſt de la plus grande utilité pour le Théâtre où quelquefois l'Auteur ſe permet d'admettre un cérémonial abſolument étranger aux perſonnages qu'il met en ſcène.

INAUGURATION DES ROIS D'ISRAEL ET DE JUDA.

Les anciens de cette nation vinrent trouver *Samuel à Ramatha*, le preſsèrent de leur donner un Roi, Samuel fut obligé de céder à leurs inſtances, le choix tomba ſur *Saül*, & le Prophête répandit une petite phiole d'huile ſur ſa tête, en lui diſant :

C'est le Seigneur qui par cette onction, vous sacre Prince pour régner sur son peuple que vous délivrerez de la main des ennemis qui l'environnent. Les assistans crièrent : *Vive le Roi*, & *Saül* s'en retourna chez lui, accompagné d'une partie de l'armée. On observa les mêmes cérémonies à la proclamation des successeurs de *Saül*, & celle de *Salomon* se fit au son des instrumens : le Grand-Prêtre *Sadoc*, les Prophêtes *Nathan* & *Banaïas*, les *Céréthiens* & les *Phéléthiens* le montèrent sur la mule du Roi *David*, & le menèrent à Gihon où il fut sacré avec de l'huile que renfermait une corne déposée dans le tabernacle. (*Liv. des Rois.*)

INAUGURATION DES EMPEREURS DE LA CHINE.

Aussi-tôt après la mort du prédécesseur, les Officiers du royaume mettent une garde de 500 soldats à chacune des seize portes de la Ville, autant à celles du Palais, & y restent jusqu'à ce que le nouveau Prince en ait pris possession, ce qu'il ne fait qu'après trois invitations de la part du Magistrat, quoique le sceptre soit héréditaire.

Le jour en est choisi par les plus habiles dans l'Astrologie judiciaire qui est fort en vogue dans cet Empire, & ce même jour, on dresse dans la grande salle du Palais, un trône placé de façon que l'Empereur ait la face tournée vers le Midi. Ce trône est sur une estrade de neuf degrés qui repré-

ſentent les neuf Cieux & les neuf Ordres de Magiſtrats Chinois, ſur leſquels Sa Majeſté a le commandement. Debout, à ſa droite, ſont ſes parens du côté des femmes, & ce jour-là, ceux du côté paternel ont défenſe de ſe trouver à la Ville royale. Après les premiers, ſont tous les nobles deſcendans de ceux qui ont délivré le Royaume de la tyrannie des Tartares, les Magiſtrats occupent la gauche : devant, eſt le Maître des cérémonies dont la fonction eſt d'avertir à haute voix, quand on doit faire les inclinations de tête, ſe mettre à genoux & lever les étendards.

D'abord le Roi paraît revêtu d'une robe blanche qui eſt l'habit de deuil de la Chine : il offre des ſacrifices au ciel, à la terre, aux ames de ſes parens défunts, enſuite on lui met la robe Impériale, & il réitère les mêmes ſacrifices.

Les prières finies, il monte ſur ſon trône d'or enrichi de pierres précieuſes, & de ce moment, il eſt en poſſeſſion de l'Empire. Devant lui, eſt placée une table ronde ſur laquelle on poſe le livre qui contient les priviléges, les exemptions & les droits des anciens Empereurs : le Maître des cérémonies prend ce livre & le porte aux Académiciens du Collége-Royal, appellés *Ham-Lim*, qui le donnent au Préſident du Tribunal des Rites : ce dernier le remet ſur la table, le lit à haute voix, lui rend le même reſpect qu'au Roi, & la lecture

vaux, ou fête donnée dans quelque réjouiſſance publique & qui conſiſtait dans une cavalcade de pluſieurs Seigneurs qui, vêtus à la manière des anciens *Chevaliers*, ſoit Français, ſoit Etrangers, ſe livraient aux différens Jeux Militaires dont nous avons donné l'explication.

Le mot dérive de *Carozello*, diminutif de *Carro* qui veut dire *Chariot*, & *Tertulien* en attribue l'invention à *Circé* qui, ſelon lui, les inſtitua en l'honneur du Soleil dont les Poètes ont prétendu qu'elle était fille; delà vient que quelques Auteurs croyent que *Carouſel* vient de *Carrus Solis*.

Les Maures y introduiſirent les chiffres & les livrées dont ils ornèrent leurs armes & les houſſes de leurs chevaux : les Goths y ajoutèrent l'uſage des *aigrettes* & des *cimiers*.

On diſtinguait pluſieurs parties dans les *Carouſels*. 1°. La *Lice* où ils devaient ſe donner : c'était un lieu terminé par des barrières à ſes deux bouts, & qui de chaque côté, dans toute ſa longueur, contenait des Amphithéâtres pour les Dames & pour les principaux ſpectateurs. 2°. Le ſujet qui était une repréſentation allégorique de quelqu'évènement célèbre pris dans la Fable ou dans l'Hiſtoire, & relatif au Prince en l'honneur de qui ſe faiſait le *Carouſel*. 3°. Les *Quadrilles* ou la diviſion des combattans en pluſieurs troupes qui ſe diſtinguaient, tant par la forme des habits, que par la diverſité

des couleurs, & qui ſouvent prenaient chacune le nom d'un peuple fameux. 4°. L'Harmonie, ſoit douce, ſoit Militaire, uſitée dans ces ſortes de divertiſſemens. 5°. Outre les *Chevaliers* qui compoſaient les *Quadrilles*, tous les Officiers qui avaient part au *Carouſel*, comme le *Meſtre de Camp* & ſes *Aides*, les *Hérauts*, les *Pages*, les *Eſtaſiers*, les *Parrains* & les *Juges*. 6°. La *Comparſe* ou l'entrée des *Quadrilles* dans la carrière : 7°. enfin, les diverſes eſpèces de combats qui s'y faiſaient, comme de rompre la lance les uns contre les autres ou contre la *quintaine*, de courre la Bague, les Têtes &c.

L'un des plus brillans dont il nous ſoit reſté des deſcriptions, eſt celui qui fut fait à Paris dans la Place Royale, l'an 1612, & dont nous avons indiqué les *Quadrilles* quelques pages plus haut, à l'article *Comparſe*.

» Le ſujet & le deſſin qui fut choiſi par les *tenans*, dit *la Colombière*, fut le Palais de la Félicité, lequel ayant eſté baſty, s'il faut ainſy dire, au milieu de la France, par les glorieux travaux de l'Hercule François Henry le Grand, la Reine Mère & Régente déſira de le rendre plus durable que celuy qui fut jadis baſty à Athènes pour y adorer cette même Divinité : elle y employa le ciment de cette double alliance qui ſembloit devoir donner à l'Europe une paix éternelle & une félicité parfaite.

Et pour ce que nul ne peut entrer dans le glorieux Palais de la Félicité, que premièrement il n'ait passé par le Temple de la Vertu de laquelle l'Honneur est le signe & la récompense, comme la Gloire est le couronnement de l'Honneur; les cinq *Chevaliers tenans*, nommés les *Chevaliers de la Gloire*, venans de toutes les Parties du Monde pour entrer au Palais de la *Félicité*, firent publier ce *Cartel*, avec les articles & ordonnances que l'on devoit observer aux courses de la *Quintaine*, que quelques-uns nomment le *Quintan*, le *Faquin* ou le *Sarrasin*.

Ayant appris des Oracles, que l'Hercule François, après ses travaux, avoit basty le Palais de la Félicité, & que les Destins nous en réservoient la première entrée, & à nos lances l'espreuve de ceux qui méritent la seconde; nous y sommes venus au bruit des mariages des plus grands Rois de l'Univers, pour avoir plus de tesmoins de nostre victoire, & l'estre nous mesmes des Chevaliers dignes de nous imiter; car, sans jamais perdre le titre d'invincibles, que nos exploits nous ont acquis, nous voulons garder ce Palais & soustenir contre tous.

Que la beauté que nous révérons, est sans pareille, & ses actions sans défaut;

Que nous seuls méritons d'en publier la gloire, & que nul ne doit aspirer à la nostre.

Toutesfois celle des assaillans ne sera pas petite,

ayant de tels Autheurs de leur deffaite, soit qu'ils se présentent à nous comme ennuyez d'estre au monde, ou comme ambitieux d'en sortir par nos mains, puisque l'honneur de nous combattre est plus grand que celuy de vaincre tout le reste ensemble.

Nous, Almidor, Léonide, Alphée, Lisandre, Argant, *soustiendrons ces courses à la place Royalle de l'abrégé du monde, le vingt-cinquième jour du mois qui porte le nom du Dieu qui nous inspire* ".

Il était d'usage de célébrer, soit en vers, soit en prose, les Princes ou Princesses qui étaient les objets de la fête; ces éloges se nommaient *Récits*, & pour en faire connaître le genre, nous en citerons quelques morceaux, tels, par exemple, que les strophes qui furent présentées à Leurs Majestés par M. de *Praslin*, Maréchal de Camp des cinq *Chevaliers de la Gloire*.

Gloire de nostre siècle, ame de cet empire,
Bien que dessous nos loix un grand peuple respire,
Et que de tout le monde il soit l'estonnement :
Vous avez tant d'attraits joints à tant de sagesse,
Que le titre de Reine est le moindre ornement
De tous ceux dont le Ciel vous fait tant de largesse.

L'Estat dont l'Univers admire la bonace,
Des fascheux Aquilons ne craint plus la menace;
Vos yeux (par qui l'amour, plus fort que le respect,
Fait dessus tant de cœurs de secrettes conquêtes,)
Sont des astres jumeaux de qui le seul aspect
Des tumultes François appaise les tempestes.

Pourquoy ce long repos retient-il mon espée ?
Que ne permet le Ciel qu'elle soit occupée
Pour d'un peuple mutin l'audace foudroyer ?
Ou que vers l'Orient suivant ceux de ma race,
Ma fatale valeur ne veut-il employer
Pour arborer vos lys aux campagnes de Thrace ?

Mais ses fermes décrets diffèrent ces miracles,
Et les Turcs informés par la voix des Oracles
Qu'un Monarque de France y doit planter sa foy,
Ne pensent voir faillir celle de leur Prophète,
Qu'après le nombre d'ans qui manquent à mon Roy,
Pour s'en aller luy-mesme en faire la deffaite.

C'est-là que mon destin a réservé mes armes ;
Lors Memphis me voyant, sera pleine de larmes,
Et le Nil s'enflera du sang de ces Guerriers ;
Puis vous ayant conquis mainte Province estrange,
Tout chargé de butin & couvert de lauriers,
J'iray faire ma tombe à la rive du Gange.

Nous avons parlé d'une machine sur laquelle était *Orphée* qui par le son de sa lyre, entraînait après lui une forêt où l'on appercevait *Daphné* changée en laurier : Apollon la suivait en formant des couronnes pour le Roi, & voïci les vers que le Chantre de la Thrace adressait à la Nymphe qui se dérobait aux empressemens du Dieu.

Fugitive Daphné, dy-moi que vouloit dire
La faute que tu fis
D'éviter Apollon, pour suivre un jour sa lyre
Dans les mains de son fils ?

D'où vient que ton eſprit te rendait inflexible
Aux charmes de ſa voix ,
Et n'ayant plus de ſens , que tu ſois plus ſenſible
Aux accords de mes doigts ?
Maintenant qu'une eſcorce endurcit ta poictrine ,
Facile à mes appas ,
Tu me ſuis à la trace , & meſme ta racine
Ne t'en empeſche pas.

Tes deſtins envieux ont fait tous ces miracles ,
Prenons plaiſir de voir
Qu'Apollon n'euſt appris de ces propres Oracles
L'erreur de ſon eſpoir.

Voilà qu'il te cultive , & ſans que tu l'accueilles ,
Favorable à ſes vœux ,
Il ayme mieux orner ſa tête de tes feuilles ,
Que non pas de ſes feux.
Abandonnant ſon char à ſes heures mobiles ,
Pour charmer ſon ennuy ,
Il te vient viſiter , & les Muſes gentilles
Y viennent avec luy.
Aux rais d'un ſi beau jour qui n'ayant rien de ſombre
Eſclaire l'Univers ,
Diroit-on qu'en ces lieux , le ſoleil fuſt à l'ombre
Des rameaux touſiours verds ?
Reine dont les vertus ont calmé de la guerre
Les vents ſéditieux ,
Et que tant de beautés font eſtre ſur la terre
Ce qu'il eſt dans les cieux ,
Les lauriers vous ſont deubs autant comme à luy-meſme ,
Il vous les vient offrir ,
Tels que ſans jalouſie , un royal diadême
Les pourra bien ſouffrir.

Pour vous aussi, grand Roy, dont la riche couronne
Est moindre que le cœur,
Prévoyant l'avenir, Apollon vous ordonne
Celle de grand vainqueur,
Car vous devez un jour faire tant de conquestes,
Et vous & vos guerriers,
Que les rives d'Eurote à couronner vos testes
Auront peu de lauriers.

France! reprit Apollon,

France! les délices des yeux,
Terre que je préfère aux cieux,
Croy ce qu'Apollon te va dire :
Devant le midy de ses jours,
Ton Roy verra dans son Empire
Commencer & finir mon cours.

Mes mains d'un art laborieux,
Pour ses triomphes glorieux,
Lui tiennent des couronnes prestes :
Mais je manquerai de lauriers,
S'il faut qu'à toutes ses conquestes,
J'en mette au front de ses Guerriers.

Si loin du céleste séjour,
Je viens pour voir comme l'amour
Triomphe aujourd'hui de la haîne :
Le ciel en doit-il murmurer ?
Le regard des yeux de ta Reine
Suffit-il pas pour l'esclairer ?

La Colombière prétend que les Muſes qui étaient dans la forêt, n'oſaient rien chanter du leur devant Apollon & qu'elles rediſaient ſeulement les trois derniers vers comme en repriſe de muſique; mais il ajoute qu'un des beaux eſprits de ce tems-là voulut exercer ſa plume dans ſi une belle occaſion, & le compliment qu'il fit pour la Reine nous a paru aſſez curieux pour en faire part au Lecteur. C'eſt toujours Appollon qui parle.

» Ce n'eſt pas la première fois, grande Reine, que la nature a pris plaiſir de former des femmes avec de telles perfections, qu'elles ont eſté capables de mettre les Dieux en jalouſie avec les hommes, & de leur faire trouver le ſéjour de la terre plus agréable que celui du ciel : mais il faut avouer, que quand elle pourroit maintenant ramaſſer en un meſme ſujet, tout ce qu'elle a donné de plus rare aux plus accomplies des ſiècles paſſez, elle n'auroit pas de quoy en pouvoir faire une ſi belle & ſi parfaite que vous eſtes : moy-meſme qui iuſques icy me ſuis fait à croire d'eſtre le plus beau de tous ſes ouvrages, & qui ſur cette vanité ne pouvois ſouffrir qu'on me miſt en comparaiſon avec les plus belles choſes de la terre ; je confeſſe auiourd'huy que vous eſtes cauſe que ie perds la bonne opinion que j'auois de moy-meſme ; & que tant s'en faut que ie m'offenſe de voir comparer ma lumière à celle de vos

beaux yeux, qu'au contraire, ie tiens à grand honneur d'ouir ſeulement dire que je vous reſſemble en quelque choſe ; auſſi pour vous témoigner que doreſnavant ie vous veux céder ma gloire, & n'en avoir plus d'autre que celle de vous adorer ; je m'adreſſe à vous, *O grande Reine*, avec les Heures, les Crépuſcules, les Saiſons, Phaëton, le Tems, les Muſes, & mes Chevaliers, afin que tous enſemble, nous commençions de vous faire l'hommage que nous deſirons vous rendre éternellement.

Pour les Heures, je vous promets de leur part, que les unes ni les autres ne viendront jamais, qu'elles ne vous apportent touſiours quelque nouvelle propriété, & qu'elles ſe haſteront le plus qu'il leur ſera poſſible, pour avancer le jour tant deſiré de ces heureux mariages, que vous avez commencez pour le repos & contentement de tout le monde.

Pour les Saiſons, je faiſois eſtat de ne vous en amener qu'une, & de choiſir entr'elles la plus agréable & la plus deſirée : mais l'enuie qu'elles ont les unes ſur les autres, pour avoir l'honneur de vous eſtre préſentées, & de pouvoir ſe vanter quelque jour d'avoir aſſiſté à ces belles feſtes, a eſté cauſe que j'ay eſté contraint de les laiſſer venir toutes quatre, pour vous promettre que n'ayant

plus d'autre deſſein que de rendre ce Royaume le plus floriſſant & le plus tempéré de toute la terre; elles y veulent vivre enſemble de la même ſorte qu'elles faiſoient durant le ſiècle doré.

Cet amour déréglé que les peres portent à leurs enfans, m'a perſuadé de vous amener auſſi mon Phaëton, que ie penſais devoir eſtre plus ſage que de coutume : mais le téméraire qu'il eſt, ne ſe reſſouvenant plus de ſa premiere faute, n'a pas ſitoſt jetté les yeux ſur les voſtres qu'il en a deſiré le gouvernement, ſans conſidérer que puis qu'avec mon flambeau, qui n'eſt rien au prix; il avoit autres fois bruſlé des Provinces entières, il eſtoit impoſſible qu'avec vos yeux il ne brulaſt tout le monde, & n'envelopaſt les hommes & les Dieux dans un même embrazement.

Pour le Temps, bien que je dépende de luy, mais de telle ſorte qu'il ne ſauroit rien faire ſans moy; je vous l'amene pourtant pour vous promettre qu'encore que de ſa nature il doive mettre fin à toutes choſes, il n'entreprendra jamais rien ſur votre beauté, ni ſur votre renommée.

Pour les Muſes, ie n'oſeray dire que ie vous les amene, ſinon qu'en tant qu'elles ſont venuës au-devant de moy; car vous leurs faites ſi bon viſage, qu'elles ne veulent plus bouger d'alentour de vous; ie vous dirai pourtant, qu'elles m'ont

aſſuré que depuis qu'elles ſe meſlent de louer les Beautés & les Vertus, elles n'ont jamais rencontré de ſujet où elles ayent trouvé tant de belles choſes à dire que pour vous : auſſi vous font-elles un ſerment que délaiſſant déſormais tous les argumens qui les ont autresfois amuſées, elles n'auront plus d'autres ſoins ni d'autres penſées, que de chanter les merveilles de vos louanges.

Ie vous amene encore mes Chevaliers, de qui je puis dire ſans flaterie, que depuis le tems que j'éclaire la terre, où j'ay vêu & remarqué les actions mémorables des plus vaillans qui ayent eſté, je ne me ſouviens pas d'en avoir jamais vêu qui ayent rendu de plus ſignalez teſmoignages de leur valeur ; que s'il fuſt advenu que les Chevaliers de la gloire pour s'éprouver avec eux, euſſent pris quelqu'autre ſujet en leur défi, que celui qu'ils ont pris, bien que la Renommée ne parle que de leurs victoires, & que leurs trophées ayent remply tous les temples du monde ; c'eſt pourtant une choſe indubitable qu'avec eux, il euſt fallu perdre ce titre d'invincibles, que leurs épées leur ont conſervé juſques aujourd'huy : mais que peuvent-ils faire ? en voyant ce cartel publié pour votre honneur, *O grande Reine !* que de ſigner leurs propoſitions quand elles feroient encore plus avantageuſes, comme de fait elles le

doivent être : auſſi ne viennent-ils pas ici avec deſſein de combattre pour l'entrée du Palais de la Félicité, pource qu'ils croyent y être entrez dès le premier pas qu'ils ont fait dans ce Royaume, que votre prudence a comblé de tant de proſpéritez, qu'on le peut juſtement appeller le vrai Palais, ou pluſtot le paradis de toutes le félicitez. Ils viennent donc ſeulement, *O grande Reine*, pour vous jurer toute obéiſſance ; & moy pour vous aſſurer leurs promeſſes, & vous promettre de ma part que tout ce qui dépendoit de moy ne dépendra plus que de vos commandemens, & qu'au lieu que je faiſois autrefois le tour du monde pour l'illuminer, je ne le ferai plus que pour y publier tous les jours, que vous êtes la plus grande & la plus glorieuſe Princeſſe qui fuſt jamais.

Voilà ce que l'on appellait *récits* dans les *Carouſels*, & ces *récits* reſpiraient, comme on le voit, ou cette enflure qui caractériſait l'eſprit de l'ancienne *Chevalerie*, ou cette ſimplicité que nos ayeux mettaient dans leur ſtyle, ſimplicité qui tenait à leurs mœurs, & que nous avons remplacée par un *puriſme*, qui à bien des égards a plus appauvri notre langue, qu'il ne l'a enrichie, mais cet objet n'eſt point de notre compétence.

Le *Carousel* donné au Roi par le Grand Dauphin, dans le Parc de Versailles, en Mai 1686, est cité comme un des plus beaux que l'on ait vus en France, après celui dont nous venons de parler, & l'on en trouvera le sujet dans le passage suivant tiré de l'Auteur même qui nous en a laissé la description.

Thalestris, Reine des Amazones, également renommée par sa valeur & par sa beauté, attirée par la haute réputation d'Alexandre, vient le trouver en son camp, accompagnée de trente des plus belles & des plus courageuses Dames de sa Cour. Ce Monarque charmé de les voir, & plein de reconnoissance de ce qu'elles sont venues le chercher, veut leur donner le divertissement de quelques festes guerrières, & choisit pour cet effet trente des mieux faits, & des plus adroits de ses Courtisans : il les divise en deux Quadrilles, se met à la teste de la première avec Thalestris, & donne le commandement de l'autre au jeune Prince Lisimachus, son proche parent dont l'adresse a déja paru dans des spectacles de cette nature. Il a pour compagne dans celuy-cy Orithie, Princesse d'un grand mérite, & sœur de la Reine Thalestris, & tous les Courtisans ont soin chacun d'une Dame qu'ils conduisent. Alexandre propose un prix pour celuy de tous ces guerriers qui réussira le mieux dans ces Jeux Militaires où la magnificence, l'adresse & la galanterie paroissent au plus haut point.

» Ce ſujet, continue l'Auteur, fait aſſez connoître que Monſeigneur le Dauphin y doit repréſenter *Alexandre*, Madame la Ducheſſe de Bourbon *Thaleſtris*, Monſieur le Duc de Bourbon *Liſimachus*, & Mademoiſelle de Bourbon *Orithie*. Monſieur le Duc de Saint-Aignan qui eſt Maréchal de Camp Général de ce *Carouſel*, y doit paroiſtre ſous le nom de *Ptolomée*, Lieutenant-Général des armées d'*Alexandre*, & Général de ſes Courſes «.

On ne ſe rappelle point, ſans étonnement, l'exceſſive dépenſe que l'on faiſait pour ces ſortes de fêtes & nos Lecteurs en jugeront par le détail ſeul de la manière dont on avait paré les deux courſiers que le Grand Dauphin devait monter.

» Le premier, c'eſt toujours notre Hiſtorien que nous ſuivons, le premier eſt un cheval bay-brun. Il eſt Perſan, il a l'air ſuperbe, la teſte toujours levée & qui couvre une grande partie de celle du Cavalier qui le monte. La houſſe eſt compoſée de pluſieurs pièces d'orphévrerie cizelée, qui forment des chaiſnes larges de deux pouces, où ſont enchaiſnées des pierreries, & au bas de chaque pièce de chaiſne ſont attachées pluſieurs pendeloques de différente grandeur, qui ſont auſſi d'orphévrerie. Toutes ces grandes chaiſnes ſe rattachent du poitrail à la croupe & viennent ſe joindre à un ſeul morceau d'orphévrerie ſur chaque

coſté de la croupe. Pluſieurs petits chaiſnons d'or, attachés à toutes ces grandes chaiſnes, font une liaiſon du tout enſemble, de manière qu'encore que le cheval ſoit tout couvert de cette eſpèce de houſſe, il ne laiſſe pas de ſe voir tout entier. Son col eſt tout remply de pareils ouvrages, & le harnois de la teſte eſt ſemblable. Il a une maſſe de héron ſur le coſté droit. On voit pendre ſous la gorge du cheval une grande houppe dont la teſte eſt d'orphévrerie & ornée de pierreries : tous les pendans de cette houppe ſont d'or trait & garnis de pendeloques de pierreries : les reſnes ſont des chaiſnes pareilles à celles qui forment la houſſe, & les étriers en ſont auſſi. Le cheval dont Monſeigneur le Dauphin doit ſe ſervir pour les courſes, eſt nommé le *Parſait*, ſon nom le doit faire mieux connoiſtre, que tout ce que j'en pourrois dire. Sa houſſe eſt une broderie or & argent ſur un fond de lame d'or. Un grand compartiment de velours noir règne par toute la houſſe. Il eſt brodé d'or & en manière d'*Arabeſque*, & garni de pierreries qui y ſont enchâſſées aux endroits que le Brodeur a exprès laiſſés vuides ; de ſorte que ces pierreries aidant à former le deſſin, il ſemble qu'elles faſſent partie de l'ouvrage du Brodeur. Dans les endroits de la houſſe qu'on peut le mieux voir, il y a des teſtes de *méduſe* avec des teſtes de ſerpent, qui

s'entrelassent dans l'*Arabesque* de velours. Tout le harnois du cheval est de tissu bleu enrichy de diamans & de rubis avec quantité de plumes bleues mouchetées de blanc, & montées en chamfrain accompagné de deux bouquets de héron & d'aigrettes de pierreries....... Madame la Duchesse de Bourbon a une cotte d'arme toute écaillée, le casque est de mesme, & ses plumes sont bleues, mouchetées de blanc. Il ne se peut rien de plus riche, de plus galant, ny de mieux que cet habit. La housse du cheval de cette Princesse est de velours noir brodé d'or, & orné de paremens tout à jour qui font de grandes bandes de velours noir qui tombent de la croupe en bas, & au bout desquelles on voit un masque d'or brodé & orné de rubis. Ces bandes sont liées par des nœuds de réseau d'or, & sur chaque nœud du réseau est un gros diamant, de manière qu'on voit le cheval à travers de cette housse. Le poitrail, la muselière & le fronteau de la teste du cheval sont d'orphévrerie, avec des pierreries, & tout le harnois de la teste est bleu, or & argent, comme celuy de Monseigneur.

Madame la Duchesse de Bourbon tiendra un dard enrichy de diamans : cette Princesse aura un sabre de mesme matière, qui sera aussi couvert de pierreries «.

L'usage était alors de faire des vers sur chacun des

des différens perſonnages qui repréſentaient dans les *Carouſels*, & l'Ecrivain à qui nous devons ces détails, n'a pas manqué de raſſembler toutes les petites pièces qui ont été compoſées à l'occaſion de celui-ci, mais nous n'en citerons aucune, parce qu'elles ne feraient piquantes pour nos lecteurs, ni du côté de la verſification, ni du côté des traits appliqués à ces mêmes perſonnages dont les caractères ne ſont pas aſſez connus pour que l'on puiſſe ſentir le plus ou moins de mérite des nuances particulières que le Poète a ſaiſies.

Le *Carouſel* donné par Louis XIV, en 1662, n'offrira pas moins de magnificence que les deux précédens, & pour être à même de mettre dans les habits autant de luxe que de variété, Sa Majeſté choiſit les peuples les plus célèbres dont elle forma cinq *Quadrilles* compoſées chacune d'un Chef & de dix *Chevaliers* avec leurs Officiers & leurs équipages. Le premier de ces peuples fut celui des Romains commandés par le Roi, le ſecond, celui des Perſans conduits par Monſieur, frère unique de Louis XIV : les Turcs eurent pour Chef M. le Prince de Condé, les Indiens, M. le Duc d'Anguien, & M. le Duc de Guiſe conduiſit les Sauvages de l'Amérique.

Ce ſpectacle fut repréſenté dans la place ſituée devant le Palais des *Thuileries*, & qui depuis a pris

le nom de place du *Carousel :* on n'y avait point encore élevé ces maisons qui en ont diminué l'étendue, & l'on y dressa un camp de 45 toises en quarré, fermé de doubles barrières distantes l'une de l'autre de 15 toises, pour le passage des *Quadrilles.* A 12 pieds loin de la dernière barrière, on bâtit des échafauds qui environnaient tout le camp, & cet espace fut laissé pour y ranger les chevaux de main, dont le nombre était considérable. Ces échafauds présentaient un amphithéâtre capable de contenir 15000 personnes assises sur quatre rangs de degrés. Sa forme était quarrée, & du côté où l'on entrait, elle se terminait en demi-cercle : les Reines & les Princesses de la Cour occupaient l'échafaud du milieu : il était composé de deux ordres d'Architecture, le premier Dorique, & le second Ionique, enrichi d'un double rang de pilastres & de colonnes de marbre dont les bases & les chapiteaux étaient d'or, ainsi que les deux frises, les balustrades & les autres ornemens. Cette architecture était couronnée par un fronton dans lequel, sur une table de marbre noir, on lisait une inscription à la gloire de Louis XIV. Aux deux côtés, on voyait deux grandes figures de relief, dont l'une représentait la *Guerre*, & l'autre la *Paix*, assises toutes deux, la première sur des trophées d'armes, l'autre sur

un monceau d'inſtrumens de toutes ſortes d'Arts, le tout accompagné d'ornemens analogues au ſujet & de l'invention de Vigarini Ingénieur du Roi, qui conduiſit toute cette fête ſous les ordres de M. le Maréchal Duc de Grammont.

» Le Roy étoit vêtu à la *Romaine*, d'un corps » de brocart d'argent rebrodé d'or, dont les » épaules & le bas du buſq étoient terminés par » des écailles de brocart d'or rebrodé d'argent » avec de gros diamans enchâſſés dans la bro- » derie, & bordés encore d'un rang de diamans : » aux extrémités de la gorgerette de même parure » que le corps & compoſée de quarante-quatre » roſes de diamans, ſe joignoient par des agraffes » de diamans, les épaulettes de même étoffe & » broderie que le corps, & au bout deſquelles » pendoit une campane de diamans, remplie de » pendeloques de même : au milieu de l'eſtomach, » pendoit une autre groſſe campane de même ſorte. » Trois bandes de même étoffe & broderie que le » reſte, couvertes de cent vingt roſes de diamans » extraordinairement larges, & jointes par de- » dans avec trois grandes agraffes de diamans, cei- » gnoient cette magnifique cuiraſſe : au bas du ton- » nelet de même étoffe & broderie que le corps, » étoient des écailles, comme les précédentes, » chacune ayant ſa campane à l'extrémité. Les

» lambrequins des épaules & du bas du busq, qui
» tomboient sur ce tonnelet, étoient de brocart
» brodé d'argent, avec de gros diamans enchâssés
» dans la broderie. Sur le haut, vingt-quatre roses
» de diamans sur du brocart d'or, faisoient le
» tour des bouts de manches, & ce tour étoit
» encore orné d'écailles comme les précédentes.
» La ceinture qui détachoit le corps, étoit com-
» posée de 54 pièces de chaînes de diamans d'une
» grosseur extraordinaire.

» Il avoit un casque d'argent à feuillages d'or;
» enrichi de deux grands diamans, de douze roses
» de diamans sur les côtés, & d'un cordon de
» douze autres roses. Ce casque étoit ombragé
» d'une creste de plumes couleur de feu, de la-
» quelle sortoient quatre hérons. Les bottines
» étoient de brocart d'argent rebrodé d'or, reliées
» & entourées de bandes de brocart d'or brodé
» d'argent, enrichies comme celles de cy-dessus.
» Le revers de ces bottines étoit brodé d'or &
» coupé en écailles desquelles pendoient de petites
» campanes de diamans : le bas de soie étoit cou-
» leur de feu.

» Son cimeterre étoit couvert d'un si grand
» nombre de diamans, qu'à peine on voyoit l'or
» dans lequel ils étoient enchâssés «.

D'après la defcription de cet habit, il eft aifé de fe faire une idée de la richeffe avec laquelle étoient vêtus tous ceux que l'on employa dans ce *Carouſel* : auffi le défir de le voir attira-t-il des étrangers de tous les pays, & Colbert, en habile Politique, fut profiter de cette affluence, pour dédommager le Roy des frais immenfes que la fête lui coûtait. Tout fon fecret fut de la retarder de fix femaines, & ce retard fit répandre dans Paris la moitié plus d'argent que les Curieux ne devaient y en dépenfer.

Les inaugurations, les entrées des Rois & des Reines, leur facre & leur couronnement, la naiffance de leurs enfans, les feftins publics, les ambaffades, les victoires, les mariages, les déclarations de guerre, les publications de paix, le tableau de divers coftumes de toutes les perfonnes qui entraient dans les fêtes dont nous avons parlé, font les feuls objets qui nous reftent à détailler, & nous les raffemblerons dans la feconde Partie de ce Volume. Nous fentons combien la lecture de ces defcriptions eft sèche & aride, mais il était indifpenfable de les réunir dans un ouvrage qui doit tenir lieu de tout ce qui concerne les fêtes, les fpectacles &c. Nous avons annoncé plus haut que nous allions parcourir une nouvelle carrière, dans le mois prochain, nous préfenterons un ap-

perçu général de notre marche, de-là, nous passerons à l'histoire de la scène Françaïse, & d'après les sources que nous avons découvertes, nous ne craignons pas de répéter que nous y offrirons une foule d'anecdotes & de faits que l'on ne trouvera dans aucuns des Ecrivains qui nous ont précédés.

Fin de la première Partie du dixième Volume.

lecture achevée, il le dépose dans les mains du Visiteur de la Ville royale, que les autres Visiteurs & même les Vicerois reconnaissent pour leur Supérieur.

Au commencement de ce livre, le Souverain se reconnaît indigne de la Royauté, demande l'assistance de ses sujets, & donne le nom à son Royaume : il y confirme les dernières volontés de son prédécesseur, ensuite il fait publier un pardon général, délivre les prisonniers, excepté ceux qui méritent la mort, & remet les dettes dûes au Trésor-Royal.

Après cela, il va au temple dédié à l'Agriculture & y cultive un champ. Dans le tems de la moisson, ses Officiers lui en présentent la récolte comme une récompense de son travail, & pour le faire souvenir de la peine que prennent les Laboureurs qu'il doit protéger. (*Hist. de la Chine, par Arnoullet.*)

INAUGURATION DES ROIS DE CUSCO,

Avant que les Espagnols fussent en possession du Pérou.

Quatre jours avant la proclamation, le Roi était obligé de garder la retraite la plus austère : il ne pouvait ni porter le deuil, ni aucun habit de prix, ni le moindre ornement de tête.

Le cinquième jour, tous les Cassiques ou Sei-

gneurs venaient lui faire la révérence & lui baiser les mains; ensuite ils levaient les yeux au ciel, adoraient le Soleil & le remerciaient de ce qu'il avait daigné leur accorder un Souverain de la famille de leurs Princes légitimes : après cette courte prière, ils ceignaient le front du nouveau Monarque d'un riche bandeau qui lui descendait presque sur les yeux. (C'était le diadême royal.) Tous les Seigneurs lui offraient un panache blanc en signe d'hommage, se reconnaissaient tributaires & terminaient le couronnement par des chants & par des danses, à la manière des Indiens qui font toutes leurs cérémonies en chantant & en dansant.

INAUGURATION DES ROIS DE PERSE.

Auprès de la ville de Suza, séjour des Rois de Perse, il y avait une autre ville nommée *Persépolis* que les Historiens prétendent avoir été la Capitale de l'Empire, quoique l'Empereur n'y fît point sa résidence. Cyrus y avait fait bâtir un temple magnifique en l'honneur de la Déesse Pallas appellée *Pasigardis*, & ce temple était le lieu ordinaire du couronnement des Princes. Le Pontife revêtu de ses ornemens, attendait à la porte celui qui devait être proclamé, le couvrait de la robe que son prédécesseur avait portée, l'introduisait dans le temple, lui présentait à manger une tourte faite de figues & de térébenthine, lui donnait à

boire un mêlange de lait & de vinaigre, lui imposait les mains sur la tête, & priait le grand Dieu *Mitra* de le rendre heureux, de conserver la paix dans l'Etat, de reculer les bornes de l'Empire. *Prince*, continuait-il, *ce mets & cette coupe que je vous ai offerts, sont pour vous avertir que s'il est doux & agréable de commander aux autres, ce plaisir est souvent mêlé d'aigreur & d'amertume.*

Cette cérémonie finie, le Pontife posait sur la tête du Roi le diadême, ou thiare, appellé *sidaris*; ensuite il le conduisait sur le trône dressé au milieu de quatre colonnes d'or, enrichi de pierreries & couvert de tapis d'écarlate, brodés d'or & de soie. Alors tous les assistans se prosternaient & adoraient leur Souverain qu'ils regardaient comme l'image de Dieu : c'est pour cela qu'on lui offrait l'encens avec les parfums, qu'on entretenait toujours le feu auprès de sa personne, & que lui-même prenait le titre de Roi des Rois, de Frère du Soleil & de la Lune.

Telles étaient les cérémonies que l'on observait sous les Cyrus, & l'article suivant va donner une idée des changemens que l'on y a faits : si l'on désire des détails plus étendus sur les premières, on peut consulter *Pline*, *Justin*, *Plutarque*, *Atheneus*, *Æmilius Probus*.

INAUGURATION DES SOPHIS.

Lorſque l'héritier préſomptif eſt inſtruit de la mort de ſon prédéceſſeur, il s'approche de la Capitale, s'il en eſt dehors, & y entre par une brèche que l'on fait au rempart : de-là, il ſe rend dans la principale Moſquée, prie pour le défunt, & enſuite il va au Palais, accompagné des Miniſtres d'Etat & de la Nobleſſe. La ſalle deſtinée à ſon couronnement, eſt dorée dans toutes ſes parties, & ornée d'un trône couvert d'une étoffe précieuſe : le Prince y monte, après avoir fait les prières preſcrites par la religion, & le *Muphti* lui met ſur la tête une couronne d'or enrichie de diamans ; après cela, il lui baiſe les pieds en ſigne d'obéiſſance, & les Officiers, la Nobleſſe & les principaux Bourgeois d'Iſpahan en font autant.

Le Monarque eſt obligé de ſe rendre viſible pendant quinze jours de ſuite, & de reſter ſur le même trône depuis huit heures du matin juſqu'à midi, afin que tous les Gouverneurs & Princes qui relèvent de l'Empire, puiſſent lui rendre hommage en lui baiſant le pied qu'il élève ſur un carreau de brocart.

INAUGURATION DES ROIS DE LA GRÈCE *avant l'Empire Romain.*

Cette cérémonie confiftait à envoyer l'anneau ou le diadême à celui qui devait fuccéder, ou qui était élu. Ce diadême, cet anneau & la robe de pourpre brochée en or, compofaient tous les ornemens royaux. (*Val. Max. Lib. V, c.* 7.)

INAUGURATION DES ROIS DE ROME *avant les Confuls.*

Lorfque parmi les Sabins, on eut fait choix de *Numa* pour gouverner la ville de Rome, l'*Augure* le conduifit dans la Forterefſe & l'affit fur une pierre, le vifage tourné du côté du midi. Enfuite ce même *Augure* fe mit un voile fur la tête, prit un bâton courbé à-peu-près comme la croffe de nos Evêques, adreffa une prière aux Dieux, fe fervit de fon bâton pour divifer les régions depuis l'orient jufqu'à l'occident, fe tourna du côté de Rome & des Terres voifines, montra de la main droite, les Provinces qui font vers le midi; de la gauche, celles qui font au couchant, & pour faire voir la grandeur future de l'Empire Romain, il défigna une étendue qui comprenait tout l'atmofphère. Après cela, il prit fon bâton de la main

gauche, mit la droite fur la tête de Numa, & prononça les paroles fuivantes :

» O grand Jupiter ! fais que ce Numa Pom-» pilius dont je touche la tête, foit digne Roi de » Rome, afin que les marques de ta puiffance dont » tu nous as affurés, paraiffent manifeftement dans » l'étendue que je viens de décrire «.

Après quelques autres paroles encore que proféra le Miniftrre, Numa fut déclaré Roi, & defcendit du temple pour fe faire voir à fes fujets. (*Livius*, *Lib. I*, *c.* 17.)

ELECTIONS DES CONSULS.

Le Peuple raffemblé dans le champ de Mars, lès élifait à la puralité des fuffrages & leur marquait les Provinces qu'ils devaient gouverner. Enfuite on les revêtait du *fayon* & on les conduifait au Capitole, accompagnés de tous les Ordres de la Ville. Ils y faifaient leur prière, y offraient des facrifices & y fuppliaient Jupiter de daigner favorifer leurs entreprifes. (*Livius*, *Decad* 3. *Lib.* 7.)

INAUGURATION DES EMPEREURS ROMAINS.

Quand Claude Tibère choifit Caligula pour fon fucceffeur, il fe contenta de lui envoyer fon anneau, & lorfqu'Antonin le fut par Adrien, il reçut de celui ci la *fortune d'or* qu'il confervait dans fon cabinet : ces deux préfens fervirent de procla-

mation à l'un & à l'autre, mais si l'Empereur était élu par le Sénat, son couronnement entraînait beaucoup plus de cérémonies, & le nouveau César allait au Capitole, environné des principaux Officiers : il y adressait sa prière à Jupiter & n'entrait au Palais, qu'après avoir fait un sacrifice à Janus sur un autel élevé près de la porte. De-là, il se rendait au Sénat pour y recevoir la puissance de Tribun, le privilége d'avoir la couronne civique à l'entrée de son Palais, le souverain Pontificat, la Censure perpétuelle, le droit de Proconsul & celui de proposer jusqu'à cinq choses différentes dans une même assemblée. (*Diod*, *Lib.* 45.)

Si l'élection était faite par les soldats Prétoriens ou Légionnaires, l'Empereur était élevé sur un bouclier que l'on portait à l'entour du camp, & ensuite couronné d'une couronne toute simple, en forme de cercle.

Quelquefois aussi on le portait sur une litière, après quoi il montait sur un trône de gazon, d'où il haranguait les soldats auxquels il promettait des récompenses proportionnées à leurs services. ensuite on le conduisait au *Prétoire* dans lequel il recevait le serment de fidélité, & enfin au Sénat qui le reconnaissait pour Empereur. Il était précédé du feu sacré, usage que les Romains avaient emprunté des Perses. (*Suetonius*, *in Vita Vitellii.*)

COURONNEMENT DES EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE.

La veille du ſacre, le Monarque déſigné venait paſſer la nuit au Palais avec quelques Princes. A deux heures du matin, il ſe rendait à l'Egliſe de *Ste-Sophie* & en préſence des Eccléſiaſtiques, il y donnait ſa profeſſion de foi au Patriarche. Auſſitôt il montait ſur un échaffaut d'où il ordonnait aux Sénateurs de faire faire des largeſſes au peuple. Enſuite on le mettait ſur un bouclier ſoutenu par le Patriarche, par les Princes du Sang & par les principaux Officiers qui l'élevaient à une certaine hauteur afin qu'il pût être vu des ſpectateurs qui faiſaient retentir l'air de leurs acclamations: les Evêques béniſſaient ſa robe de pourpre, ainſi que ſon diadême, & on le conduiſait dans un Oratoire qui lui était préparé. On y diſait la Meſſe, l'Empereur ôtait ſa couronne & le Patriarche le ſacrait ſur le ſommet de la tête, en forme de croix: parmi les autres cérémonies que l'on obſervait à l'Egliſe, la ſeule que nous remarquerons, c'eſt que l'Empereur ſe communiait de ſes propres mains. Après ſon ſacre, il chargeait un de ſes Officiers de jetter à ſes ſujets deux mille médailles d'or & d'argent, envelopées dans des morceaux de drap: cette même diſtribution ſe faiſait le lendemain aux courtiſans & aux troupes. (*Georg. Godinus.*)

INAUGURATION DU GRAND-SEIGNEUR EN TURQUIE.

Après la mort du Sultan qui prend les titres de Dieu en terre, d'ombre de Dieu, de frère du Soleil & de la Lune, de diſtributeur des Couronnes, le Boſtangi qui a la garde du Sérail, va donner avis du décès du Prince à celui qui doit hériter de l'Empire & l'introduit dans le grand Sérail au bruit du canon & des inſtrumens militaires. Auſſi-tôt qu'il y eſt entré, on crie dans tous les quartiers de la ville : *que l'ame du Grand-Seigneur, l'Empereur Sultan, jouiſſe d'une éternelle paix & d'une gloire ſans fin, & que l'Empire du Grand Empereur ſoit heureux pendant une longue ſuite d'années.* Enſuite le nouveau Sultan ſort du Sérail, eſcorté de tous les Janiſſaires & ſe promène dans toutes les rues de la ville. Après cela, il va à la ſépulture de Job, placée près des murailles de Conſtantinople, il y ſacrifie des moutons avec d'autres animaux qu'il fait diſtribuer aux pauvres, pour remercier Dieu de la grace qu'il lui fait, & les ſacrifices finis, le *Muphti* le ceint de l'épée *d'Ottoman* premier Empereur des Turcs, en lui diſant : *que Dieu te donne la bonté d'Ottoman.*

Après cette cérémonie, le nouveau Sultan revêtu d'un *caphtan* de drap noir & couvert d'un petit turban blanc, rend les derniers devoirs à ſon pré-

déceſſeur, change de coëfure, revêt les habits les plus riches, monte ſur un cheval ſuperbement enharnaché, traverſe la ville au bruit des inſtrumens militaires & aux acclamations du peuple & des ſoldats qui marchent devant lui les enſeignes déployées, revient au Sérail & y fait des préſens conſidérables aux Janiſſaires. (*Marlot, p.* 87.)

INAUGURATION DU GRAND-KAN DES TARTARES.

Après la mort de l'Empereur, les Princes & les Seigneurs ſuivis d'un grand concours de peuple de toutes les parties de l'Empire, s'aſſemblent en pleine campagne où ſe fait l'élection. Si l'on eſt content du gouvernement du défunt, on préfère ſes enfans, & celui qui eſt élu, eſt conduit ſur un trône doré : tout le monde ſe proſterne devant lui & lui répète à haute voix : *Nous te prions, nous voulons que tu ſois notre Empereur & que tu nous gouvernes.* Le nouveau Roi répond : *Si vous voulez que j'accepte votre demande, il faut que vous ſoyez diſpoſés à faire ce que je vous commanderai, que vous mettiez à mort ceux que je déſignerai & que vous ſouffriez que je gouverne le Royaume à ma volonté.* Le peuple donne ſon conſentement : l'Empereur ajoute : *la parole de ma bouche vous ſervira de glaive pour venger les injures des rebelles :* le peuple ne répond que par ſigne pour marquer qu'il ne conſent qu'avec peine

à cette condition injuste. Alors les Princes & les Seigneurs tirent l'Empereur de son trône, le placent sur un feutre qu'ils élèvent, le déposent à terre & lui disent : *Lève les yeux au Ciel, reconnais Dieu, & en même-tems fais attention au lieu où tu es assis. Si tu gouvernes bien tes Etats, tout réussira selon tes désirs, mais si tu es paresseux & que tu préfères tes plaisirs à ton devoir, tu seras tellement avili, que tout le monde t'abandonnera & qu'il ne te restera que ce feutre pour te servir de siége.*

Après cela, ses sujets lui font choisir une femme qu'ils élèvent avec lui sur le même feutre, & tous les Députés des Provinces leur offrent des présens, en signe de soumission. (*Coli, Relat. des Tartares, p.* 321.)

INAUGURATION DU CZAR.

Il fait son entrée publique à Moscou, où il demeure jusqu'au jour marqué pour le couronnement : on couvre toutes les rues de tapis d'écarlate & de drap d'or de Perse, depuis la chambre du Prince jusqu'à l'Eglise de Notre-Dame où il se rend pour la cérémonie. Le Patriarche accompagné de tout le Clergé, le reçoit à la porte & le conduit à l'autel en récitant des prières ; ensuite on tire du trésor qui est dans l'Eglise, la couronne, le sceptre & la pomme d'or que l'on dépose entre les mains du Patriarche qui les donne à l'Empe-

reur revêtu des habits Impériaux : celui-ci se rend à l'Arcangel, lieu de la sépulture des Ducs de Russie, & le long du chemin, il fait jetter au peuple des pièces d'or de différente valeur. Lorsqu'il a fini sa prière au tombeau de ses Ancêtres, il retourne au Palais où l'on a eu soin de préparer un repas somptueux pour tous les Grands qui ont assisté à l'inauguration. (*Journaux de* 1617.)

INAUGURATION DU ROI DE POLOGNE.

C'est la Noblesse qui élit le Souverain dont elle limite le pouvoir, & lorsqu'elle l'a choisi, elle l'envoie avertir de se rendre à Cracovie pour y recevoir la couronne des mains de l'Archevêque de Gnesne. Les Grands composent son cortège, & c'est ordinairement vers le soir qu'il fait son entrée dans la Capitale dont les rues sont illuminées & richement tapissées. Il y est reçu sous un dais porté par les Sénateurs qui le conduisent à son Palais au bruit du canon & des instrumens militaires.

Le jour marqué pour la cérémonie, il se rend à l'Eglise où il prononce le serment ordinaire au Clergé, à la Noblesse & au Peuple ; l'Archevêque de Gnesne lui fait les onctions entre les deux épaules, lui met la couronne sur la tête & lui donne l'épée, le globe, le sceptre, aux acclamations de l'Assemblée qui fait retentir l'air des cris de

vive le Roi. Après le couronnement, il reçoit les ſoumiſſions des Grands de ſon Royaume.

INAUGURATION DES ROIS DE HONGRIE.

Le jour que doit ſe faire cette inauguration, on va au Château de Presbourg où l'on prend la couronne de *Saint-Etienne*, Souverain de Hongrie, & on la met ſur un chariot du Roi, avec un coffret couvert d'un drap d'or, qui renferme dix enſeignes du Royaume. Les quatre premiers Sénateurs ſe tiennent aux quatre côtés de ce chariot, & les autres, avec les Officiers de l'Etat, l'eſcortent juſqu'à l'Egliſe de *Saint-Martin de Presbourg*, où ſe fait la cérémonie. Les Evêques & le Clergé ſont à la porte, & reçoivent la couronne qu'ils dépoſent dans la Sacriſtie : quelque tems après le Roi arrive, vêtu à la *Hongroiſe*, monté ſur un cheval richement paré, & accompagné des Grands de la Nation : il entre dans la Sacriſtie, deux Evêques vont l'y chercher pour le mener à l'autel, dix Seigneurs de marque portent devant lui les dix enſeignes renfermées dans le coffret, cinq autres ſont chargés de la croix, de la paix, de l'épée royale, du ſceptre, de la couronne, & après la Meſſe, ces différens objets lui ſont remis aux acclamations du peuple qui crie *vive le Roi.* Enſuite & pendant que l'on jette des pièces d'or & d'argent, le Roi va aux *Carmes Déchauſſés*, y crée des *Chevaliers*, &

la couronne en tête, il vient à cheval auprès d'une colonne couverte de drap d'or, où il fait le serment à ses sujets qui lui répondent par le leur.

Après cela, il monte sur un autre cheval qu'il fait sauter trois fois par dessus une éminence préparée à cet effet, prend son épée nue qu'il passe sur les assistans en forme de croix, rentre dans son Palais & y dîne avec les principaux du Clergé & de la Noblesse. On sert six autres tables pour soixante-dix Seigneurs, on distribue au peuple soixante cruches de vin avec six bœufs, quatre aux Heiduques & cent cruches. (*Journ. de* 1608.)

INAUGURATION DES ROIS DE SUÈDE.

L'héritier présomptif désigne lui-même le jour de la cérémonie & le fait savoir à la Noblesse, ainsi qu'à ses principaux Officiers qui viennent l'accompagner à *Upsal*, pour y être couronné par l'Archevêque de cette Ville, à qui appartient ce privilége.

La cérémonie commence par le serment, & d'abord il promet de maintenir la paix de l'Eglise, de conserver les priviléges des Particuliers, de faire rendre la justice à ses Sujets. Les Prélats le bénissent, & après l'avoir sacré, l'Archevêque lui donne l'épée, la couronne, le sceptre qu'il lui met dans la main droite. Enfin il le conduit sur son trône & lui dit : *Gardez avec fermeté la place que*

Dieu vous a destinée. (*Olaüs Magnus, in Hist. Gent. Sept. Lib. VIII, cap.* 1.)

INAUGURATION DE L'EMPEREUR EN ALLEMAGNE.

Il fait son entrée solemnelle à Francfort, & le jour marqué pour la cérémonie du couronnement, les Princes & les Députés des Villes Impériales le conduisent à l'Eglise où il est sacré par l'Archevêque Electeur de Mayence. Ensuite on le revêt des ornemens Impériaux & Pontificaux, qui sont les bottines, l'aube longue & l'étole qu'on lui ceint en croix sur la poitrine. Le même Archevêque lui donne l'épée de Charlemagne en disant: *accipe virgam virtutis*, & assisté des Electeurs de Trèves & de Cologne, il pose la couronne sur la tête de Sa Majesté : elle sort de l'Eglise précédée d'un *Héraut* qui jette au peuple des pièces d'or & d'argent. (*Voyez Spondanus, Platina, Otho Frisens, du Tillet.*)

A l'inauguration de l'Impératrice, c'est l'Empereur qui tenant le sceptre de la main droite & la pomme d'or de la gauche, demande que la Reine son épouse soit couronnée Reine des Romains. L'Archevêque de Mayence lui demande si elle le veut, elle répond qu'elle le désire, se met à genoux & reçoit l'onction. Après cela, elle est couronnée par trois Electeurs, & celui de Mayence lui remet

l'anneau, le ſceptre & la pomme d'or. (*voyez Sléidan.*)

INAUGURATION DES ROIS D'ESPAGNE.

Elle ſe fait ordinairement à Tolède où le Prince arrive, ſuivi des Seigneurs du Royaume : l'Archevêque l'attend à l'Egliſe des Apôtres *Saint-Pierre & Saint-Paul*, le Roi y jure ſolemnellent de garder les Loix de l'Etat, promet de rendre la juſtice à ſon peuple, reçoit la couronne & le ſerment des Grands qui viennent lui rendre hommage. (*Mariana, Lib. 6.*)

INAUGURATION DES DUCS DE SAVOIE.

Lorſque le Prince veut prendre poſſeſſion de ſon Duché, il avertit les Barons de ſes Etats de ſe rendre auprès de ſa perſonne, & ſuivi de ce cortège, il monte une haquenée blanche ſur laquelle il fait ſon entrée à Turin. Il eſt reçu à la porte ſous un dais de ſatin blanc broché en or, porté par les Députés des Provinces & des Villes principales. Il y eſt complimenté par le Chanchelier, ainſi que par le Sénat, & enſuite il ſe rend à l'Egliſe par une rue couverte & tapiſſée, qu'on appelle la *rue du Triomphe :* l'Archevêque le félicite, le Prince fait ſa prière, & lorſqu'elle eſt finie, il ſe retire dans ſon Palais où le premier Préſident de Chambéry lui récite une

une harangue au nom des Gouverneurs de toutes les Provinces.

Le lendemain, on le revêt des habits de l'Ordre de l'*Annonciade* & les *Chevaliers* du même Ordre le ramènent à l'Eglise, au son des fifres & des tambours. Les Archevêques de Turin & de Tarentaise lui remettent la couronne avec l'épée bénite & lui donnent les marques de l'Ordre de St-Maurice, dont la croix est mêlée avec des croix vertes de St-Lazare. Le dernier des *Chevaliers* les lui ceint en forme de cotte d'armes, & c'est le Duc lui-même qui passe à son doigt l'anneau de l'Ordre, déposé sur l'Autel. Ensuite il va s'asseoir sur une chaire en forme de trône & de chaque côté de laquelle il y a trois siéges pour les six Députés des Provinces, qui lui rendent hommage. Il y entend la Messe, on chante le *Te Deum*, on tire le canon de la Citadelle & de tous les côtés on répète : *Vive son Altesse.*

Au sortir de l'Eglise, on jette des pièces d'argent dans la grande Place, des pièces d'or dans le Palais & différentes monnoies, des fenêtres des principaux Officiers : les Bourgeois y mêlent des dragées & pendant le festin *Ducal*, le vin coule dans les endroits publics. (*Marlot. p.* 104.)

INAUGURATION DES ROIS D'ANGLETERRE.

Quand le ſucceſſeur du Prince défunt eſt reconnu ſelon la coutume du Royaume, il remet entre les mains des Grands le ſceptre, la couronne, la croix d'or, l'épée, la pomme d'or & les éperons : on les porte à Weſtminſter, le nouveau Roi ſe rend au Temple, accompagné de quatre-vingt *Chevaliers* & il y eſt reçu ſous un dais porté par douze Gentilshommes de marque : alors un *Héraut* ſe tourne vers les Quatre parties du Monde & demande quatre fois au peuple ſi c'eſt là le Roi qu'il veut que l'on couronne : le peuple répond *oui*, & le Prince va ſe mettre ſur le ſiége qui lui eſt préparé. L'Archevêque de Cantorbéry lui fait la lecture du ferment qu'il doit prononcer, lui ôte ſes habits, le conduit au trône ou Edouard VI fut couronné, & lui en donne les habits, l'épée, l'anneau, le ſceptre & la couronne ; le Roi baiſe l'Archevêque, ainſi que les Evêques aſſiſtans, quitte les vêtemens Royaux, reprend les ſiens & ſe retire dans ſon Palais.

INAUGURATION DES DUCS DE CARINTHIE, *Province d'Allemagne, dans les Etats d'Autriche.*

Il n'y a plus de Duc de Carinthie, mais les cérémonies de ſon inauguration nous ont paru trop ſingulières pour ne pas en donner le détail, & la

connaiſſance des uſages anciens n'eſt pas moins néceſſaire aux Auteurs dramatiques, que celle des coutumes exiſtantes.

Auprès de St-Veit on trouve une vaſte plaine dans laquelle on apperçoit encore les veſtiges d'une ville, & dans les environs, au milieu d'une prairie, s'élève une grande pierre de marbre, haute d'environ deux coudées. Un payſan qui par ſucceſſion, avait le droit de préſider à la priſe de poſſeſſion du Duc, montait ſur cette pierre & avait auprès de lui, à ſa droite, une vache noire qui venait de mettre bas; à ſa gauche, une jument maigre & décharnée: les Bourgeois de St-Veit & une multitude de villageois ſe raſſemblaient autour de lui.

La tête couverte d'un bonnet de payſan, chauſſé avec des ſouliers de pâtre & une houlette à la main, le nouveau Duc s'avançait, accompagné des Sénateurs vêtus d'écarlate, & des Officiers qui portaient les enſeignes du pays. A l'approche du cortège, celui qui était ſur la pierre criait en langage Sclavon: *qui eſt celui qui marche avec tant d'appareil?* Le peuple répondait: *c'eſt le Prince du pays. Eſt-il Juge?* répliquait le payſan: *cherche-t-il le ſalut de l'Etat? Eſt-il de franche condition, digne d'honneur, obſervateur des Loix & déſenſeur de la Religion Chrétienne?* La multitude répondait: *il l'eſt & le ſera*: le payſan ajoutait: *je demande par quel*

droit il m'ôteroit d'ici ? Le Maître de la Cour du Duc répliquait : *ce lieu eſt acheté du Roi pour ſoixante deniers :* puis étendant la main ſur la vache & la jument, il diſait : *ces bêtes ſeront tiennes, tu ſeras revêtu des habillemens que le Duc dépouillera, & ſeras franc de tribut, toi & toute ta maiſon.*

Enſuite le payſan deſcendait de ſa pierre, donnait un léger ſouflet ſur la joue du Prince, commandait au cheval d'en être le Juge, recevait une ſomme d'argent & s'en allait. Alors le Prince montait ſur la pierre, agitait ſon épée nue qu'il tournait de tous les côtés, promettait au peuple de le juger avec équité, & pour marquer qu'il ferait toujours ſobre, il buvait de l'eau dans un chapeau de payſan : après cela, on le conduiſait à l'Egliſe où il prenait l'habit *Ducal :* la cérémonie finie, il dînait avec les Notables de ſon Duché, retournait dans la prairie, y rendait la Juſtice & y conférait des fiefs. On prétend que l'honneur de l'inveſtir était réſervé aux payſans, parce qu'ils avaient été les premiers qui euſſent reçu la Foi Catholique, & que les Siegneurs étaient reſtés dans l'Idolatrie juſqu'au règne de Charlemagne.

INAUGTRATION DES ROIS ET REINES DE NAVARRE,

Avant que ce Royaume fût réuni à la Couronne de France.

Le nouveau Roi commençait par convoquer les Prélats, Seigneurs, Gentilhommes, Bourgeois de ſes bonnes villes & les priait d'aſſiſter à ſon couronnement qui ſe faiſait dans l'Egliſe Cathédrale de Ste-Marie de Pampelune, par les mains de l'Archevêque de cette même ville, aſſiſté du Prieur de Ronceveaux, des Evêques, Abés & Députés des trois Etats. Le Roi & la Reine, s'il y en avait une, venaient ſe placer devant le Maître-Autel, & l'Archevêque que nous venons de nommer leur faiſait par trois fois la demande ſuivante.

Vous excellens Prince & Princeſſe, puiſſans Seigneur & Dame, voulez-vous être nos Rois & Seigneurs ?

Le Roi & la Reine répondaient à chaque fois : *nous le voulons, & ainſi nous plaît.*

L'Archevêque ajoutait : *puiſqu'ainſi eſt, très-excellens Prince & puiſſans Seigneur & Dame, devant que de paſſer plus avant à la ſacrée onction, il eſt néceſſaire que vos Alteſſes faſſent au peuple le ſerment que leurs prédéceſſeurs Rois de Navarre ont*

fait en leur temps ; & en après, le peuple vous prêtera son serment accoutumé.

Le Roi & la Reine acceptaient, & après avoir prononcé leur serment, ils entraient dans la Sacristie d'où ils sortaient vêtus de robes de damas blanc, fourées d'hermines : on les sacrait & ensuite on les parait d'ornemens Royaux avec lesquels on les ramenait à l'Autel sur lequel étaient l'épée, deux couronnes d'or enrichies de pierreries, deux sceptres & deux pommes d'or : Leurs Majestés prenaient elles-mêmes ces différens attributs, après quoi, elles mettaient les pieds sur un bouclier, ou écusson peint aux armes de Navarre, & traversé par six bâtons dont douze Seigneurs tenaient chaque bout : ils élevaient par trois fois le Roi & la Reine qui pendant cette cérémonie jettaient des pièces de monnoie au peuple qui criait : *Royal, Royal ;* enfin on les conduisait sur un trône, on chantait le *Te Deum*, après lequel ils offraient à l'Autel des robes de pourpre avec des pièces d'or & d'argent de différente valeur, puis ils allaient au cimetière où ils montaient chacun un cheval richement caparaçonné, sur lequel ils se rendaient au lieu du festin. (*Voyez du Tillet, Jean de Serres, Marlot.*)

INAUGURATION DES ROIS DE FRANCE

Marlot prétend que l'on ſacrait tous ceux de la première Race, appellés *Mérovingiens*, mais il ne donne que des probabilités, & tout ce que l'on ſait des cérémonies pratiquées à leur *inauguration* c'eſt qu'on les élevait ſur un *pavois* & qu'on les promenait autour de leur camp. Quelques-uns des Princes de la ſeconde Race ont conſervé cet uſage, mais ils y ont joint l'onction, & en 752, Pepin la reçut dans la Cathédrale de Soiſſons, des mains de l'Archevêque de Mayence, qui la donna auſſi à la Reine Berthe, ainſi qu'à Charles & à Carloman ſes deux fils.

Selon la *Chronique de Saint-Denis*, le Pape *Etienne*, ſucceſſeur de *Zacharie*, vint à Paris en 754; le Roi & la Reine voulurent être ſacrés une ſeconde fois par lui dans l'Abbaye de St-Denis en France, & le Pape répondit à leurs déſirs.

La manière dont on a couronné nos Souverains dans les différens ſiècles de la Monarchie, a toujours été à-peu-près la même, & l'hiſtorique des deux *inaugurations* ſuivantes, ſuffira pour donner une idée des changemens que l'on y a faits : nous renvoyons les Auteurs Dramatiques aux ſources dans leſquelles nous avons puiſé; elles leur fourniront les détails du cérémonial obſervé au ſacre des Princes dont nous ne parlerons point.

INAUGURATION DE CHARLES IX.

Au mois de Mai 1561, il entra dans la ville de Rheims, & fut conduit à l'Eglise devant laquelle on avait placé une fontaine à quatre canaux qui répandaient du vin : ensuite, il se retira dans son logis où une jeune fille âgée d'environ dix ans & magnifiquement vêtue, vint lui faire une petite harangue, après laquelle elle lui présenta les clefs de la Ville.

Le lendemain, le Roi se revêtit d'une longue robe de satin cramoisi, fendue par l'estomach, par l'entre-deux des épaules, & par les jointures des coudes; par-dessus il en mit une autre de toile d'argent, se couvrit la tête d'un bonnet de velours, & sans épée ni ceinture, il se coucha sur un lit de parade.

Les douze Pairs de France arrivèrent habillés d'une longue robe de toile d'or, par-dessus laquelle ils avaient le manteau de *Chevalier*, en velours cramoisi violet & de la longueur de la robe; le chaperon de la même couleur & fourré d'hermine, était attaché avec un collier d'or, & celui de l'Ordre pendait au bas du chaperon. Ces douze Pairs heurtèrent à la porte de la chambre du Prince & demandèrent; *où est notre nouveau Roi, que Dieu nous a donné pour nous régir & gouverner?* Le Grand-Chambellan leur

répondit ſans ouvrir la porte : *il eſt céans — que fait-il ? — il repoſe — éveillez-le afin que nous le ſaluions, & lui faiſions la révérence.* Quelques minutes après le Grand-Chambellan ouvrit & dit : *il eſt éveillé.* Les Pairs entrèrent, & après avoir fait la révérence à leur Souverain, l'un d'eux lui adreſſa les paroles ſuivantes : *ſachant que vous étiez en cette Ville, nous n'avons voulu faillir à vous rendre foi & hommage que nous vous devons, promettant vous être à toujours fidèles & obéiſſans ſujest, & afin que le peuple ſache plus ſûrement que vous êtes leur vrai Seigneur & Roi, nous vous ſupplions de venir au grand Temple & Egliſe où vous trouverez les préparatifs que nous avons fait faire pour vous Sacrer & Couronner.*

Ce compliment fini, les Pairs ſe rendirent à la Cathédrale d'où ils envoyèrent deux Cardinaux chargés d'y amener le Prince : chacun d'eux le ſoutenait par-deſſous les bras, & devant, lui le Connétable portait l'épée nue.

Après les cérémonies accoutumées, le Grand-Chambellan & le Grand-Maître de France lui chauſsèrent des bottines de ſatin cramoiſi, ſemées de fleurs de lys d'or, & dont la ſemelle était doublée de velours de la même couleur que le ſatin. Le Roi de Navarre lui mit les éperons & le Grand-Chambellan les lui ôta preſqu'auſſi-tôt : pendant ce tems, on conſacra une épée nue, on la

porta au Roi qui la prit & qui fut au pied de l'Autel prononcer le ferment de garder la Justice : delà, il retourna fur fon fiége où le Grand-Chambellan lui ceignit cette même épée que Sa Majesté remit à M. le Connétable : après cela, Charles IX se coucha fur un matelas couvert de toile d'or, le Cardinal le releva, lui fit, à genoux, les onctions facrées dans tous les endroits où fa robe était fendue, ainfi que fa chemife, & après avoir mis des gands de fatin blanc, le Roi fe para des habillemens Royaux qui étaient une chafuble de Diacre, une longue robe & un grand manteau, le tout de velours violet cramoifi, bordé & fçmé de fleurs de lys d'or : on y joignit l'Anneau Royal, le Sceptre dans la main droite, & dans la gauche la verge de Justice, furmontée d'une main d'yvoire : enfuite, le Chancelier revêtu d'une grande robe de fatin cramoifi & le Mortier en tête, fe leva de fon fiége qui était derrière celui du Roi, alla près de l'Autel, ôta fon Mortier & appella les Pairs de France par les noms des Ducs & Comtes qu'ils repréfentaient : tous mirent la main fur la Couronne de Charlemagne, & après l'avoir pofée fur la tête du Roi auquel il donna un baifer fur la joue, le Cardinal chanta : *vivat Rex in æternum :* ces paroles furent répétées en chœur, au fon des inftrumens militaires, & à l'inftant même, un *Héraut d'armes*, placé fur l'ef-

trade, jetta beaucoup d'argent dans la Nef. Enfin Sa Majeſté fit ſon offrande qui conſiſtait en pièces d'or auxquelles Elle joignit un pain du même métal, un autre d'argent, & un pot rempli de vin. Le Banquet Royal termina la journée.

INAUGURATION DE LOUIS XVI.

Le 9 Juin 1775, Sa Majeſté fit ſon entrée à Rheims, & fut reçue à la porte du fauxbourg de *Veſle*, par le Corps de Ville, à la tête duquel était M. le Duc *de Bourbon*, Gouverneur de la Champagne. Ses prédéceſſeurs montaient à cheval pour aller à la Cathédrale, le Roi s'y rendit en caroſſe, & à ſon arrivée dans le Parvis, il fut complimenté par le Cardinal de la Roche-Aymon, Archevêque de cette Métropole.

Arrivé à l'entrée de l'Egliſe, il ſe mit à genoux ſur un carreau de brocard, fit ſa prière, baiſa le livre des Evangiles, entra dans le Chœur, ſe plaça ſous un Dais de velours violet, aſſiſta au *Te Deum* accompagné d'une ſalve continuelle de canon & de mouſqueterie, & ſe retira dans le Palais Archiépiſcopal, après avoir poſé ſur l'Autel un magnifique ciboire d'or, un grand baſſin, deux burettes de vermeil, un plat avec une aiguière de même métal dont il faiſait préſent à la Cathédrale.

Le 10, il entendit les Vêpres à la Métropole, & le 11, auprès de l'Autel du côté de l'Epître,

vinrent ſe placer, en habits Pontificaux, les Pairs Eccléſiaſtiques, les Ducs de *Laon* & de *Lancaſtre*, les Comtes de *Beauvais*, de *Châlons* & de *Noyon*. A la droite, du côté de l'Evangile, le Grand-Maître des Cérémonies conduiſit les Pairs laïques, en habits de Ducs & de Comtes : tous avaient une Couronne ſur un bonnet de ſatin : le Duc de Bourgogne était repréſenté par *Monſieur*, celui de Normandie par M. le *Comte d'Artois*, celui d'Aquitaine par M. le *Duc d'Orléans*, ceux de Toulouſe, de Flandres & de Champagne l'étaient par les Ducs de *Chartres*, de *Condé* & de *Bourbon*. La Reine, Madame & Meſdames, Sœurs du Roi, furent placées dans une tribune élevée au côté droit de l'Autel.

Députés par les Pairs pour aller chercher le Roi, les Evêques de *Laon* & de *Beauvais* ſe rendirent à ſon appartement avec le Chantre & le Sous-Chantre : ils en trouvèrent la porte fermée; le Grand-Chantre y frappa avec ſon bâton, & après la répétition des mêmes paroles que nous avons citées dans le détail du Couronnement de Charles IX, le Grand-Chambellan ouvrit la porte de la chambre dans laquelle Louis XVI était couché ſur un lit de parade, vêtu d'une chemiſe de toile de Hollande, d'une camiſole de ſatin rouge, galonnée d'or, ouvertes l'une & l'autre au dos, ſur le devant & ſur les manches, endroits où devaient ſe faire

les onctions. Par-dessus cette camisole, le Roi avait une longue robe d'étoffe d'argent, & sa tête était couverte d'une toque ou chapeau de velours noir, garni d'un cordon de diamans : un second, de même espèce, y attachait un plumet composé d'une double aigrette blanche.

Le Clergé qui devait conduire S. M. était précédé du Grand-Prevôt de l'Hôtel, dont les Archers escortaient la Procession : après eux, marchaient les cent Suisses de la Garde, conduits par leur Capitaine, son Lieutenant & son Enseigne, vêtus tous les trois de manteaux de drap noir, doublés de toile d'argent. Ils étaient accompagnés de *trompettes*, *tambours*, *fifres*, *haut-bois*, *flûtes*, *musettes &c.* tous en habits de taffetas blanc; ceux des *Hérauts d'armes* étaient de velours de la même couleur, ainsi que la toque qui leur couvroit la tête; ils avaient les chausses retroussées, & la cotte d'armes par-dessus; ils tenaient leurs caducées en main, & leurs noms étaient écrits en broderie d'or, sur le devant de la Bannière de France. S'avançaient ensuite, sous la conduite de leur Capitaine, les cent Gentilshommes tenant leur bec de corbin : au milieu d'eux, on voyait la Noblesse de la suite du Roi, le Grand-Maître des Cérémonies de France, en pourpoint de toile d'argent, les chausses troussées, avec des bas d'attache de soie, le capot de drap noir doublé de

toile d'argent, & tout chamaré de galons pareils, avec la toque de velours blanc; les Chevaliers & Officiers de l'Ordre du Saint-Eſprit en habit de Cérémonie, avec le grand Ordre au col... Le reſte ſe fit à l'ordinaire, & Sa Majeſté fut Sacrée par le Cardinal de la Roche-Aymon, Archevêque de Rheims.

Le manteau Royal de velours violet, fait à l'antique, en forme de *chlamyde*, s'attachant ſur l'épaule droite, avait vingt pieds de long ſur douze de large; il était chargé de 1200 fleurs de lys d'or; on en voyait douze mille ſur le Trône élevé entre le Chœur & la Nef; il était orné d'un Dais & de pentes de velours violet. L'Archevêque & les Pairs y conduiſirent Louis XVI, & lorſqu'il y fut aſſis, ces derniers l'embraſsèrent en criant *vive le Roi* : ce cri fut répété généralement, au ſon des inſtrumens & au bruit des canons, de la mouſqueterie, en un mot, de toutes les cloches de la Ville. Alors on ouvrit les portes de l'Egliſe, on lâcha des oiſeaux en ſigne de liberté, on fit ſortir des priſons ceux qui étaient détenus pour des cas graciables, & on jetta au peuple des pièces d'or & d'argent.

Le 13, Sa Majeſté alla en cavalcade à Saint-Remy, fit ſa prière ſur le tombeau de ce Saint, & toucha les malades à qui Elle fit donner trois livres, au lieu de vingt-cinq ſols qu'ils avaient

coutume de recevoir, ceux qui ne furent pas touchés eurent douze francs. Le 14, Louis XVI mit la première pierre au Collége que la Ville fait bâtir : S. M. lui fit préſent de cinquante mille livres & de dix-huit mille à l'Hopital-Général.

Nous ne parlerons ici, ni de la magnificence qui régnait dans l'Egliſe de Rheims, ni de l'art avec lequel on avait travaillé les caparaçons & autres ornemens des chevaux de main & d'attelage : ces divers objets ſont conſervés, tant aux *Menus*, qu'au *Garde-meuble*, & la deſcription que nous en offririons ne donnerait qu'une idée imparfaite de la richeſſe que l'on y avait prodiguée. Nous ne dirons rien non plus des Couronnemens des Reines, parce que les Cérémonies qu'on y obſervait étaient à peu près les mêmes que celles de l'*Inauguration* des Souverains. Les différences qui s'y trouvent ſont indiquées dans pluſieurs ouvrages qu'il eſt aiſé de conſulter.

Quelques uns de nos lecteurs trouveront peut-être que nous aurions dû paſſer plus légèrement ſur les cérémonies de l'Egliſe, mais nous les prions d'obſerver que cet article regarde particulièrement les Auteurs, & que c'eſt à l'uſage de ces mêmes cérémonies que l'on doit une grande partie de la pompe qui règne ſur nos Théâtres où elles ſont admiſes avec les modifications néceſſaires, ſoit dans les paroles, ſoit dans les coſtumes.

ENTRÉES DES ROIS ET DES REINES dans Paris & dans les autres Villes.

L'appareil avec lequel se faisaient ces *entrées*, est encore une branche de Spectacle qui doit trouver place dans notre Ouvrage, & en remplissant notre but qui est d'indiquer tous les objets analogues au Spectacle, nous satisferons la curiosité des Amateurs qui trouveront des détails assez singuliers dans ces mêmes *entrées* dont nous nous contenterons de citer deux ou trois exemples tirés de nos meilleurs Historiens.

ENTRÉE DE CHARLES VII. A PARIS.

Après une longue guerre entre lui & les Anglais usurpateurs d'une grande partie de son Royaume, ce Monarque reconquit plusieurs villes de Normandie, & au mois d'Avril 1436, Paris se remit sous son obéissance. En Novembre de l'année suivante, il y fit son entrée solemnelle, & sur la porte Saint-Denis qui servait d'arc de triomphe, on avait placé l'*écu* de France, soutenu par trois Anges, avec cette inscription :

Très-excellent Roy & Seigneur,
Les manans de votre Cité
Vous reçoivent avec honneur
En en très-grande humilité.

A la Chapelle, village près de Paris, il fut reçu ſous un dais de velours violet, ſemé de fleurs de lys d'or, & le Prévôt des Marchands lui préſenta les clefs de la ville, que S. M. remit au Comte de *Richemont* Connétable de France. Les *Echevins* qui s'y trouvèrent, étaient accompagnés des *Arbaleſtriers* & des *Archers* habillés de *cottes-d'armes* rouges & bleues.

Après eux, venait le *Prévôt* de Paris, environné de ſa troupe de *Sergens* à pied; chacun d'eux portait le *chaperon* moitié verd & rouge. Suivaient les *Notaires*, *Commiſſaires*, *Procureurs*, *Avocats*, *Conſeillers*, *Lieutenans* & Gens du Roi du Châtelet.

Parurent enſuite des perſonnages repréſentant les ſept Péchés mortels & les ſept Vertus, *Foi*, *Eſpérance*, *Charité*, *Juſtice*, *Prudence*, *Force*, *Tempérance*, montés à cheval & coſtumés ſelon leur caractère: ils précédaient les membres du Parlement & des Requêtes, vêtus en robes rouges.

Devant le Roi, s'avançaient huit cens *Archers* richement habillés & armés. Ils étaient conduits par le Comte d'*Angoulême*, Prince du ſang de la Maiſon d'*Orléans*.

Sa Majeſté marchait ſeule, armée de magnifiques armes dorées, excepté le *heaume* au lieu duquel il avait un chapeau pointu, de caſtor blanc, doublé de velours incarnat: le cordon était orné

de pierreries, & ſur la pointe du chapeau, s'élevait une houppe de fil d'or : il avait pour cuiraſſe une ſuperbe *cotte-d'armes* de velours incarnat, croiſée d'or & d'argent, & couverte de diamans : une large houſſe de velours bleu-céleſte, traînant juſqu'à terre, & ſemée de grandes fleurs de lys d'or, envelopait ſon cheval dont le chamfrain était d'acier, ſurmonté d'un panache de plumes d'autruche.

Devant le Roi encore & près de ſa perſonne, marchait *Pothon de Sainte-Treille*, ou de *Saintrailles*, ſon grand Ecuyer, qui au haut d'un bâton peint d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or & poſé ſur ſa cuiſſe droite, portait le *heaume* de S. M. ſurmonté d'une riche couronne fermée d'une double fleur de lys d'or. Son cheval était mené par un Gentilhomme qui allait à pied, couvert d'un drap d'argent brodé & ſemé de cerfs-volans; il était précédé du *Roi d'armes* vêtu de ſa cotte de velours violet, à trois fleurs de lys d'or, brodées de groſſes perles.

Après Sa Majeſté, venait M. le Dauphin armé d'armes pareilles à celles du Roi ſon père, & enſuite les *Pages* de la Chambre de ces deux Princes : les uns & les autres étaient couverts des livrées de leurs Maîtres, brodées en argent, & précédaient le Connétable de France, les Comtes de *Vendôme* & de *Tancarville*.

A droite du Dauphin, on voyait M. Charles d'Anjou son oncle; à gauche, les Comtes de la Marche & de Perdiac. Derrière, suivait le Bâtard d'*Orléans*, armé de toutes pièces, ainsi que son cheval sur le dos duquel on voyait une riche chaîne d'or, faite de grandes feuilles de chêne & pesant cinquante marcs. Ce Prince conduisait la garde du Roi, composée de mille *Lanciers* rmés de toutes pièces & les chevaux bardés. A leur suite, chevauchait un *Ecuyer* qui portait une lance vermeille peinte d'étoiles d'or, & au milieu de laquelle on voyait l'image de S. Michel. La marche était terminée par une foule de Seigneurs, Chevaliers & Gentilshommes magnifiquement vêtus.

De la Porte Saint-Denys, le Roi vint au *Ponceau* où l'on avait placé une Fontaine surmontée d'un vase orné d'une fleur de lys qui du haut de ses trois feuilles, jettait de l'hypocras avec du vin : dans cette même Fontaine, se promenaient deux Dauphins, & dessous, était une Arcade peinte en azur semé de fleurs de lys; dessus, régnait une Terrasse ornée de l'image de S. Jean-Baptiste montrant l'*Agnus Dei* : il était entouré d'un Chœur de Musiciens habillés en Anges.

Devant la *Trinité*, rue Saint-Denys, s'élevait un grand Théâtre sur lequel des Pantomimes représentaient les Mystères de la Passion.

A la seconde Porte Saint-Denys, appellée depuis

la *Porte-au-Peintre*, étaient les Images de S. Thomas, de S. Denys, de S. Maurice & de S. Louis. Au milieu, on distinguait celle de sainte Geneviève Patrone des Parisiens.

Devant le *Sépulchre*, était un autre Théâtre où furent représentées la Résurrection du Sauveur du monde & son Apparition à la Madeleine : sur un troisième dressé à la porte de Sainte-Catherine, derrière Sainte-Opportune, on voyait le Saint-Esprit descendant sur les Apôtres.

Devant le Châtelet, régnait un grand Rocher couvert d'un bocage & d'une prairie où étaient des Brebis gardées par des Bergers auxquels des Anges venaient annoncer la Naissance de notre Seigneur : ces Anges chantaient le *Gloria in excelsis Deo*, & au-dessous de l'Arcade de ce Rocher, on appercevait un Lit de Justice tenu par la Loi de Grace, la Loi écrite & celle de Nature. Contre les *Boucheries*, étaient figurés le Paradis, le Purgatoire & l'Enfer; au milieu, planait l'Archange S. Michel pesant dans une balance les ames des Trépassés.

Enfin, à l'entrée du grand Pont de Paris, on avait représenté le Baptême de Jesus-Christ par S. Jean-Baptiste, & sainte Marguerite auprès d'un Dragon.

L'Eglise à la porte de laquelle le Roi fut reçu par le Clergé & complimenté par le Recteur de l'Université, était décorée de trois Arcades illu-

minées : S. M. y fit le ferment accoutumé, y entendit le *Te Deum* & fe retira dans fon Palais.

ENTRÉE DE LA REINE ANNE DE BRETAGNE A PARIS.

» Le Lundi 18 Novembre de l'an 1504, dit l'Ecrivain dont nous conferverons le ftyle dans cette Relation, Dame Anne de Bretagne fut couronnée Reyne en l'Eglife de Monfieur Saint-Denys en France, par Monfieur le Cardinal d'Amboyfe Légat. Ce fut fon fecond couronnement, ayant déja été couronnée en 1480, fous le Roy Charles VIII. fon premier mari. Le Mercredi 20 Novembre, Meffieurs les *Prévôt des Marchands* & *Echevins* en robes de fatin cramoifi & tanné, fuivis de tout le Corps-de-Ville, des Bourgeois notables & des Corps & Communautés, tous diftingués par les couleurs de leurs robes de damas, de fatin, ou de drap, allèrent à cheval, & en bon ordre, & deux à deux, jufqu'au village de la *Chapelle* près Paris, où ils trouvèrent la Reine. Les *Prévôt des Marchands*, *Echevins*, *Confeillers* & *Quarteniers* de la Ville montèrent en fon appartement, & ledit *Prévôt* félicita la Reine fur fa bien-venue & bonne entrée en la ville de Paris. Quand la Reine fut arrivée à la Porte Saint-Denys, le même fit prendre le dais qui devoit être porté au-deffus de Sa Majefté, & le fit foutenir par les Marchands : tous

les autres Corps & Juriſdictions de la Ville vinrent auſſi faire leur révérence & augmenter le cortége. La Reine monta en ſa lictière, & trouva ſur la Porte Saint-Denys un beau & riche Myſtère d'un grand cœur, repréſentant le Cœur de Paris auquel il y avoit deux perſonnages, ſavoir *Juſtice*, *Clergé* & *Commun*, & y avoit un Acteur qui diſoit ce qui ſuit :

Tout noble cœur en qui gît féauté,
Doit à ſa Dame *honneur & loyauté* :
Par quoi, Paris la Cité Capitale,
Ouvre ſon cœur d'une amour cordiale
Pour recevoir la noble Royauté :
Ce cœur humain excellent en beauté,
Veut réjouir la noble Majeſté
De ſa Dame Princeſſe principale,
Obéiſſant d'une amour filiale :
Car noble cœur en qui gît féauté,
Doit à ſa Dame *honneur & loyauté*.
Par *Juſtice* eſt mis en autorité,
Clergé le tient en vraye tranquilité,
Et le *Commun* met ſa puiſſance totale
Le ſoutenir de volonté royale :
Tout noble cœur en qui gît féauté,
Doit à ſa Dame *honneur & loyauté*.

A la fontaine du *Ponceau*, y avoit la repréſentation d'un Enfant nud, de la hauteur de deux pieds ou environ, richement peint, par lequel couloit la Fontaine.

Devant l'Eglise de la *Trinité*, il y avoit un Myſtère de la *Transfiguration*, & autres Myſtères de la Paſſion, qui furent faits par les Maîtres de ladite Paſſion.

A la vieille porte Saint-Denys, il y avoit un autre myſtère des *cinq Annes* qui ſont trouvées dans l'Ancien Teſtament; avec leſquelles on ajoutoit *Anne Noble Reine de France*, pour les vertus & biens qui ſont en elle, & il y avoit un perſonnage pour déclarer les choſes deſſus dites, comme il ſuit :

Cinq Dames ſont au ſaint écrit trouvées,
Nommées *Annes*, très-juſtes éprouvées;
Héléazar en prit une en mariage
Dont fut produit Samuël l'enfant ſage.
La deuxième femme du vieil Tobie,
De charité & de pitié remplie;
La troiſième fut mère de Sara,
Tobie le jeune par grace l'épouſa.
La quatrième Prophéteſſe fut dite,
Car la venue de Chriſt avoit prédite.
La cinquième fut mère de Marie
Vierge pucelle qui le doux fruit de vie
Par grace Dieu enfanta dignement.
Ces cinq Dames ont vertueuſement
Durant leur tems, régné ſans quelque doute.
Avec elles la ſixième on ajoute :
C'eſt Dame *Anne noble* Reyne de France,
Qui ſon peuple préſerve de ſouffrance.

A la Fontaine des *Saints-Innocents*, y avoit auſſi un myſtère des *trois Rois* qui vinrent adorer notre Seigneur & autres qui furent faits par les Fripiers «.

ENTRÉE DE LA REYNE ELÉONORE D'AUTRICHE, *ſeconde femme du Roy François Ier, en la Cité de Lyon, le 27 Mai* 1533.

(*Extrait de la Relation imprimée dans le tems.*)

» La Reyne ſachant que la Ville de Lyon, par-là où elle devoit entrer, étoit fort étroite par les rues, & qu'il eût été impoſſible de voir à ſon aiſe & à loiſir l'innombrable compagnie de gens de cheval & de pied qui venoient à ſa rencontre ; elle partant de l'Iſle Barbe qui eſt à demi-lieue au-deſſus de Lyon, vint de bonne heure au Bourg de Voiſe, où elle fit dreſſer un bel échafaut ſur lequel elle ſe mit en triomphant ordre avec pluſieurs grands Seigneurs, Dames & Demoiſelles ; là elle vit paſſer ſon cortége compoſé des Chefs & Repréſentans de toutes les Compagnies, Corps & Communautés de la Ville de Lyon, tant à cheval qu'à pied, tous magnifiquement vêtus, & diſtingués par la forme, par la richeſſe, par la couleur & la diverſité de leurs habillements que nous n'entreprendrons pas de rapporter ici. Quand

cette ſuite nombreuſe fut défilée, la Reyne monta dans ſa liꝗtière ſuperbement ornée; elle étoit accompagnée des Enfans de France, montés ſur hacquenées fort richement harnachées. Suivoient les Princes, Prélats, Seigneurs, Gentilshommes, avec un grand nombre de Muſiciens jouant des inſtrumens. Après eux étoit la hacquenée d'honneur, couverte de drap d'or; il y avoit beaucoup de Pages avec des habits très-brillants; ils accompagnoient des chariots magnifiques remplis de Demoiſelles tant Françoiſes qu'Etrangères. Au-devant de l'Obſervance, ſur la rivière de Sâone, étoient divers monſtres marins & dauphins allant & venant impétueuſement & qui jettoient feux & flammes avec des fuſées d'artifice.

Plus loin, étoit un Payſage avec des arbres ſous leſquels des Bergers & Bergères chantoient & récitoient des vers. A la porte de Bourgneuf, à l'endroit d'une chaîne de rochers fort élevés, on avoit placé toutes les banières des Egliſes de la ville qui firent une eſpèce de tapiſſerie fort riche. Sur la porte de Bourgneuf on avoit dreſſé un ſuperbe arc de triomphe. On y voyoit un beau Vaſe d'où ſortoit un lys ſur lequel il y avoit un grand A entrelaſſé par un ruban d'or pour former par une eſpèce d'hiéroglyphe (*A lié en or*,) le nom de la Reine *Aliénor* ou *Eléonor*. Ce qui étoit expliqué par ce Dyſtique :

Aureus A, rutilo pulchrè nodatus ab auro,
Hoc dat delicias, Francia, vase tuas.

Auprès de ce Vase, étoient deux Demoiselles richement accoutrées, figurant *Amour* & *Foy*, & à côté d'elles, un homme vêtu d'un satin jaune-pâle, représentant le Génie de Lyon. Plus bas, étoient trois Dames ayant robes d'un taffetas rouge, faites à l'Espagnole, sous lesquelles traînoient de riches cottes de drap d'or; elle avoient des coëffes d'or qui troussoient leurs cheveux, & dessus, des bonnets de velours. Ces Dames jeunes & belles représentoient les Trois Grâces. La Reyne s'arêta & le Génie & les Grâces lui dirent :

Haute Princesse & souveraine Dame
Pleine d'honneur, d'excellence & de fame,
Je *Genius* benin vieil Lyonnois,
Ayant *amour* & *foi* qu'avec moi vois
T'avons posé ce beau vase d'alliance,
Car *A lié en or* ès avec France;
Aussi ton nom s'en dit Aliénor;
Or France donc pensant à tel trésor,
L'estime plus qu'autre qu'onques on vit,
Et si t'en fait un Pseaume *Eructavit*
Qu'en divers lieux te sera récité
Par les rues de Lyon ta Cité.

Devant *Saint-Eloy* on avoit représenté un grand Arc-en-Ciel sur lequel étoit assise une Dame richement vêtue & ornée de pierreries, tenant en

ſa main une Paix en laquelle étoit figuré un Phénix qui eſt l'oiſeau chéri pour la deviſe de la Reine de France. Au-deſſus de la tête de cette Dame, tournoit une roue environnée de ſept Planettes qui jettoient beaucoup d'éclat, & au-deſſus de l'Arc, étoit un Navire à voiles déployées & ſemées de fleurs de lys : des Matelots & Mariniers au-deſſus du navire ayant des rames d'or, regardoient avec émotion le ciel, & y cherchoient une étoile ou quelque ſigne pour les raſſurer contre la tempête, & appercevant la Reyne, ils lui adreſsèrent leur prière comme à leur Divinité tutélaire.

La Reine continuant ſa route, trouva toutes les rues couvertes des plus riches étoffes & tapiſſeries. Elle vit près des Changes un Temple ſuperbe, & dans ce Temple un autel ſur lequel étoit un ſceptre ſemé de langues & terminé par un œil. Le plus pur encens fumoit dans ce Temple ; deux Dames repréſentoient, l'une la *Juſtice*, l'autre la *Science*. La Juſtice tenoit avec une ceinture de ſoie, un grand & beau lyon qui tenoit en ſes pattes un écuſſon aux armes de la Reine, & la Science tenoit auſſi ce lyon par un ruban. A côté de cette dernière, étoient pluſieurs Docteurs ; ils étoient muets & ils ſe contentoient de faire des ſignes & de montrer l'autel & le ſceptre avec cette deviſe *uſque ad aras*. Plus loin, près du petit Palais, on voyoit ſur un Théâtre très-orné, *Magna-*

nimité & *Fortune* qui se disputoient un sceptre; elles étoient excitées par *Bellone*. Cette allégorie étoit représentée par trois Femmes qui récitèrent des vers à la louange de la Reine. Sur un autre Théâtre, *la Haine* soufloit un feu terrible qui animoit des Monstres & ensuite les consumoit. On avoit encore représenté l'Histoire du *Nœud-Gordien* qu'Alexandre-le-Grand coupa, & que la Reine étoit supposée délier, en détruisant le nœud des querelles par la douceur de son alliance. Plusieurs emblêmes qui amusoient, des petits spectacles, des devises allégoriques & des vers, étoient pareillement répandus sur tout le passage de la Princesse «.

ENTRÉE DU ROI HENRI II. ET DE LA REINE CATHERINE DE MÉDICIS *dans la Ville de Rouen, en Octobre* 1550.

Le Roi fit d'abord la sienne le premier Octobre 1550, & se plaça sous un magnifique Arc de Triomphe que la ville avait fait ériger au Faubourg de *Saint-Sever*. Devant lui, passa une longue marche de tous les Chefs des différents Etats, Ordres, Corps & Communautés de la Ville de Rouen, aussi remarquables par la variété, que par la richesse de leurs habillemens, & à leur suite, on vit une bande de cinquante guerriers représentant les illustres Capitaines de Normandie, qui jadis, en

moins de ſoixante ans, conquirent les Royaumes de Naples, de Sicile & d'Angleterre. Après eux, s'avança le char de la *Renommée*, traîné par des chevaux ailés. Elle ſonnait de ſa trompette, & tenait la Mort enchaînée.

Enſuite parurent cinquante-ſept hommes figurant les cinquante-ſept Rois de France, prédéceſſeurs de Henri II; ils étaient accompagnés d'une foule de *clairons* & de *trompettes* vêtus en guerriers.

Après eux, on voyait arriver un magnifique Char tiré par des licornes & conduit par des eſclaves Turcs : il portait trois Dames qui repréſentaient la *Religion*, la *Victoire*, la *Vertu*, & à leurs pieds étaient la *Révérence* & la *Crainte*. Les unes & les autres chantèrent des vers à la louange du Roi.

Derrière elles, un très-grand homme portait une image de la Vierge, & précédait pluſieurs troupes différentes, compoſées chacune de ſix perſonnages : les premiers portaient en forme d'étendards, les Plans des Villes & Forts conquis par le Roi, au pays de Boulonnois; les ſeconds avaient ſur la tête des Vaſes de diverſes formes & qui figuraient l'Abondance; la troiſième compagnie faiſait voir des Palmes & des Couronnes de lauriers; la quatrième, les Plans géographiques des environs de Boulogne, tracés ſur des Bannières; la cinquième, des Trophés; la ſixième, les

victimes qui devaient être ſacrifiées à la manière des anciens triomphateurs : venait enſuite une troupe de cinquante ſoldats à pied, repréſentant les braves qui avaient accompagné Henri II dans ſes combats ; ils étaient ſuivis de ſix grands éléphans, & enſuite de trois ſi bien figurés qu'il étoit aiſé de s'y méprendre. Ces éléphans portaient des tours, des dépouilles d'ennemis & des vaſes : leurs guides étaient vêtus en Indiens. Ils précédaient une troupe d'eſclaves enchaînés, ſuivis de Flore & de ſes Nymphes, accompagnées de Muſiciens champêtres. Après elles, venait le char de la fortune triomphante qui couronnait le Roi, & derrière ce char, s'avançait un Guerrier repréſentant le Dauphin François II. Il était ſuivi de cinquante *Chevaliers*, de trois cens jeunes gens commandés par un Capitaine, des enfans d'honneur avec leur Chef, enfin du Roi Henri II monté ſur un ſuperbe cheval, & accompagné de toute ſa Maiſon. Tous les endroits où il paſſa, étaient ornés de machines & de théâtres ſur leſquels on figura les travaux d'*Hercule*, la deſcente d'*Orphée* aux Enfers, une *Naumachie* ou combat naval, les plaiſirs de l'*Age d'or*, la querelle des Dieux au ſiége de Troye, l'apothéoſe du Roi François I, la grotte myſtérieuſe de la Nymphe *Egerie* qui inſpirait Numa Légiſlateur des Romains.

Le lendemain, la Reine montée ſur une haquenée,

fit auſſi ſon entrée qui fut célébrée par de nouvelles Fêtes, & par des amuſemens d'un autre genre. De riches caroſſes traînés par des chevaux magnifiquement enharnachés, compoſent aujourd'hui toute la pompe de celles de nos Souverains, & leur preſence eſt le ſpectacle le plus agréable qu'ils puiſſent offrir à la Nation.

ORDRE preſcrit pour l'Echange de Madame Eliſabeth Fille de France, mariée à Philippe Roi d'Eſpagne, & de l'Infante d'Eſpagne, Anne d'Autriche, Reine de France, femme de Louis XIII, en 1615.

On lit dans le *Cérémonial Français* par *Godefroy*, ce qui fut ordonné à l'occaſion de cet échange qui ſe fit ſur la rivière de *Bidaſſoa*, entre Andaye & Fontarabie, & l'inſtruction même donnée par la Cour de France, nous fournira les détails relatifs, ſoit aux coſtumes, ſoit aux uſages conſacrés en pareilles circonſtances.

» Il faut, dit cette inſtruction, un pouvoir à Monſieur de *Guiſe* pour conduire & mettre *Madame* entre les mains de ceux qui auront le commandement du Roy d'Eſpagne pour la recevoir, & par même moyen recevoir la Reyne qui ſera amenée par eux.

Madame de Nevers accompagnera Madame en allant, & la Reyne au retour avec les Dames, Filles

& autres Femmes & Officiers de la ſuite de Madame qui doivent paſſer en Eſpagne, dont il ſera bon de ſavoir le nombre pour l'ordre de l'équipage & du paſſage. Il ne faut oublier d'envoyer des Gardes des Suiſſes ou autres pour l'accompagner juſqu'au lieu de l'échange, & revenir avec la Reine; comme auſſi les muſiques tant de la Chapelle, que de la Chambre, & les violons, hautbois, tambours, trompettes, Hérauts avec les Compagnies des gens de guerre, tant à cheval, qu'à pied.

Il faut que le bâtiment de Charpente qu'on fait pour retirer Madame, ſoit proche de l'eau, afin que l'on y puiſſe demeurer pendant que le reſte de l'équipage paſſera, & qu'il ſoit ſi proche de l'eau, que l'on puiſſe aller à pied de-là juſqu'au bateau de l'échange, ſans indécence ni incommodité, & qu'il s'en faſſe tout autant en Eſpagne de leur côté, dont il faut donner avis à Monſieur l'Ambaſſadeur; & le ſurplus des équipages avec tous ceux & celles qui ne ſont pas néceſſaires près la perſonne des Princeſſes, paſſeront dès le matin.

Et d'autant que Madame aura à ſéjourner long-tems dans ladite maiſon de Charpente, il faut que cette maiſon ſoit arrangée & diſpoſée comme il convient pour les bateaux : il eſt réſolu qu'il y en aura trois, un arrêté au milieu de l'eau, les autres pour y paſſer & y joindre, afin de faire l'échange. Le bateau du milieu ſervira de borne

&

& chacun des bateaux arrivera à icelui de ſon côté; & ſur le bateau du milieu les Princeſſes paſſeront à côté l'une de l'autre, ſe donnant la main droite l'une à l'autre & celles qui les ſuivent de même; & à cette fin, ladite ſuite prendra le côté par lequel ſa maitreſſe devra paſſer, afin que les Seigneurs & Dames qui recevront leſdites Princeſſes, n'ayent aucun empêchement ni confuſion pour les recevoir; à quoi il faudra que celui qui en aura charge, ait l'œil pour le pratiquer exactement.

Et pour empêcher la confuſion, il faut ſur le bord de la rivière faire des barrières pour fermer l'avenue du bateau, & le long du chemin, & quelques diſtances faiſant un carré de barrières de deux ceintures à l'entour de la maiſon, pour empêcher la foule, auquel carré n'entreront que les gens de qualité & à pied; & à un endroit ſéparé ſeront placés les violons, hautbois, tambours, trompettes, leſquels ſeront diſpoſés par ordre & logés avant que Madame arrive. Les barrières des bateaux ſeront gardées par les Hérauts d'armes & les autres par les Archers des Gardes. On donnera ordre qu'il y ait quelque quantité d'infanterie pour border la rivière de part & d'autre. «

LA FORME DE L'ECHANGE.

» Les Princeſſes étant arrivées au bord de l'eau, ce qui ſe fera en même tems & même moment

de part & d'autre s'il eſt poſſible, elles mettront pied à terre, Madame étant conduite par Monſieur de Guiſe, ſuivie & accompagnée de Madame de Nevers & des autres Dames & Filles, ſuivant ce qu'il plaira à la Reyne en ordonner, tant pour le nombre, que pour les Seigneurs qui les conduiront. Etant ma dite Dame arrivée à la barrière, ceux qui l'accompagneront, feront haye des deux côtés pour la laiſſer paſſer avec la compagnie qui doit entrer dans le bateau ſeulement, à ſavoir, Monſieur de Guiſe, Madame de Nevers, les Dames, Filles & Officiers néceſſaires pour la perſonne de ma dite Dame qui ſeront demeurés à paſſer, & le Sieur Secrétaire d'Etat qui y ſera envoyé, & de ce, ſera fait rôle bien exprès, n'excédant quinze ou ſeize perſonnes au plus de chaque côté, & leurs Majeſtés ſeront ſupliées de commander expreſſément qu'autre quelconque ne s'aviſe d'entrer dans ledit bateau, que ceux qui ſeront compris audit rôle, parce qu'autrement la confuſion ſeroit ſi grande, que les perſonnes deſdites Princeſſes ſeroient en danger & que l'on ne pourroit faire les actes qu'il y faut faire, outre que cela cauſeroit tant de longueur, que cela conduiroit à la nuit.

Sera attendu après l'arrivée de la Reine à Bordeaux, à lui donner ſes Officiers & faire ſa maiſon, ainſi qu'il plaira au Roi & la Reine ſa mère : & cependant commanderont, s'il leur plaît,

à telles perſonnes qu'elles verront bon être, de faire les charges néceſſaires pour le ſervice de ladite Dame, depuis la frontière juſqu'à Bordeaux, ſuivant le rôle qui leur en eſt préſenté.

Etant leſdites Princeſſes chacune à ſon bateau & arrivées à celui du milieu, elles entreront en même-tems en icelui, & étant toutes deux au milieu, accompagnées ainſi que deſſus, Monſieur, le Duc de Lerme après les ſalutations & révérences ordinaires, dira en ſubſtance: » Monſieur nous » ſommes ici envoyés de la part du Roi notre » maître, pour en effectuant les contrats & trai- » tés de mariages ci-devant paſſés entre leurs » Majeſtés très-Chrétiennes & Catholiques, amener » & mettre entre vos mains votre Reyne & en » même-tems recevoir notre Princeſſe pour la me- » ner à notre Prince fils aîné de Sa Majeſté Ca- » tholique, & voici que nous vous la préſentons » & la mettons entre vos mains ſuivant la charge » & le pouvoir que nous en avons. Nous vous re- » commandons ſa perſonne & ſa ſanté, & eſpérons » que la France en aura grande ſatisfaction, laiſ- » ſant le reſte à leur diſcrétion & honnêteté.

» *Monſieur de Guiſe répondra :* Monſieur, nous » vous remercions avec toute l'affection qu'il nous » eſt poſſible, de la peine que vous avez priſe d'ame- » ner une ſi belle & vertueuſe Princeſſe, laquelle » nous recevons avec tout l'honneur, le reſpect

» & révérence que peuvent ses très - humbles,
» très-obéissants & très-fidèles serviteurs & sujets
» que nous sommes ; & encore plus agréablement,
» étant conduite par un personnage si digne & si
» estimé de son Maître ; nous vous promettons de
» la conduire avec tous le soin qui se peut desirer
» & la remettre entre les mains du Roi son Sei-
» gneur & Epoux, le plutôt que nous le pourrons
» faire ; vous assurant qu'il en recevra beaucoup
» de contentement pour les rares qualités que
» nous reconnoissons en elle, & qu'elle aura aussi
» toute sorte de satisfaction de la part de sadite
» Majesté qui l'aimera & l'honorera selon ses
» vertus & mérites. Et pour satisfaire par nous de
» la part du Roi & de la Reine sa mère, auxdits
» contrats & traités faits entre leurs Majestés très-
» Chrétiennes & Catholiques, nous vous amenons
» votre Princesse femme du Prince fils aîné du
» Roi Catholique, suivant le commandement que
» le Roi notre Maître & la Reine sa mère nous
» en ont fait, nous vous présentons & mettons
» entre vos mains une Princesse si grande si sage,
» & si vertueuse, que l'Espagne en recevra le plus
» grand honneur & ornement qu'elle puisse sou-
» haiter ; & espérons que la paix demeurera plus
» fermement établie entre ces deux grandes Cou-
» ronnes, par le moyen du lien mutuel de sang &
» d'amitié, duquel ce double mariage les astreint &

» assemble au bonheur & repos de toute la Chré-
» tienté & particulièrement de leurs Peuples, nous
» ne doutons point que vous ne preniez un soin
» particulier de sa personne & de sa santé, &
» nous vous en prions.

» *Le Duc de Lerme répliquera :* Nous vous remer-
» cions très-affectueusement de nous amener une
» si belle & si digne Princesse remplie de tant de
» mérites & perfections, laquelle nous recevons
» avec tout l'honneur, respect & révérence que
» peuvent ses très-humbles, très-obéissans &
» très-fidèles sujets que nous sommes, recevons
» encore avec accroissement de faveur, que ce soit
» par les mains de personne de tel mérite & qua-
» lité que le Roi très-Chrétien a voulu choisir pour
» cet effet : nous vous promettons de la conduire
» & la mettre entre les mains de notre Prince son
» Seigneur & Epoux, le plutôt que nous le pour-
» rons faire, & sommes assurés qu'il en recevra
» beaucoup de contentement pour les singulières
» perfections que nous reconnoissons en elle, &
» qu'elle aussi recevra dudit Seigneur-Prince, toute
» sorte de satisfaction & qu'il l'aimera & honorera
» selon que le méritent sa grandeur & sa vertu.

Après, seront lus de part & d'autre les pouvoirs desdits sieurs Conducteurs, & délivré acte de ladite conduite, avec l'acte d'épousement qui aura été expédié par le Prélat qui aura épousé lesdites Prin-

ceſſes, tant en France, qu'en Eſpagne, duquel ſera fait mention par l'acte de la délivrance & réception réciproque deſdites Princeſſes, leſquels ſeront tout préparés ès mains dudit Sieur Secrétaire d'Etat, pour être ſignés. Ce fait, ſera bon que quelques honnêtetés & compliments ſe faſſent entre leſdites deux Princeſſes & leſdits Sieurs Conducteurs, Princeſſes & Dames, mais fort ſuccinctement, que l'on y arrête le moins que l'on pourra & qu'il n'y ait aucun ſiége.

Enſuite, elles ſe ſalueront & prendront congé l'une de l'autre & ſe ſépareront, chacune paſſant du côté où elle doit aller; & quand elles auront mis pied à terre chacune du côté où elles vont, commenceront les cris d'allégreſſe de part & d'autre & joueront les trompettes, tambours, hautbois & violons, alternativement pendant que leſdites Princeſſes ſeront dans leurs maiſons juſqu'à ce qu'elles remontent dans leurs litières; auxquelles maiſons leur ſera préſentée la collation de quelques fruits & confitures dans des baſſins; & puis après qu'elles ſeront montées dans leurs litières & un peu avancées dans le chemin, ſe fera l'eſcopeterie de l'infanterie qui ſera au bord de ladite rivière & ſeront défoncées quelques pièces de vin pour les ſoldats pour plus grande allégreſſe.

Il faut que les Dames & Seigneurs Eſpagnols, qui arriveront avec la Reine ſoient accueillis,

chacun par perſonnes de leurs ſexe & qualité pour les accompagner, faire loger & ſervir juſqu'à ce qu'ils ſoient à Bordeaux, & de ce, faire un rôle pour lequel faut avoir un mémoire des noms & qualités de ceux qui viendront.

Au même-tems que les Dames ſeront paſſées, on découvrîra les bateaux pour ceux qui doivent aller, ſoit en France, ſoit en Eſpagne, & il faudra prendre garde à la conſervation des meubles qui ſeront mis, tant auxdits bateaux, que dans le bâtiment de Charpente.

La Reine étánt montée dans ſa litière, ira à Saint-Jean-de-Luz, & deſcendra à l'Egliſe où elle ſera reçue par M. l'Evêque de Bayonne, comme étant en ſon Diocèſe, & le *Te Deum* ſera chanté par les Chantres de la Chapelle du Roi & de l'Egliſe, & ira à ſon logis où elle ſera ſervie comme en France, & ainſi par tout le reſte du chemin, faiſant entrées par les Villes avec tous actes & cérémonies de Royauté, comme fit la Reine depuis Marſeille juſqu'à Lyon.

Au même tems que la délivrance ſera faite & que la Reine aura pris terre en France; il faudra dépêcher un Courier au Roi & à la Reine pour leur en donner avis, lequel pour cet effet ſera tout prêt à partir afin que les Villes puiſſent être averties de ce qu'elles auront à faire; & la Reine tiendra

à ſon retour le même chemin que Madame aura tenu en allant.

Quant à la réception qui doit être faite à la Reine à ſon arrivée à la Cour, pour être vue & reçue par le Roi & la Reine ſa mère, au logis du Roi qui eſt l'Archevêché ; ladite Dame Reine approchant de la Ville de Bordeaux, ſera ſaluée par l'artillerie des Châteaux à laquelle répondront celles de tous les Vaiſſeaux, avec eſcopeterie du Régiment des Gardes dont la muraille & avenue ſeront bordées, & entrant dans la Ville, ſera conduite droit au logis du Roi, paſſant par ladite Ville en ſa litière découverte & les trompettes ſonnant devant elle juſqu'audit logis, auquel ſeront préparées deux ſalles de plein pied, ou l'une ſur l'autre, auxquelles l'on aille par un eſcalier commode.

La première deſdites ſalles ſera pour la Reine mère, & l'autre pour le Roi.

En la première qui ſera bien parée avec un dais de velours, mis pour être la ſtance de la Reine mère du Roi, ladite Dame Reine ſera avec les Princeſſes & ſes Filles, & le reſte de ſa Cour pour là attendre la Reine Régnante ſa fille, laquelle elle recevra à l'entrée de ladite ſalle, avec telles careſſes & compliments qu'il lui plaira.

En même-tems, il faut que les autres Dames, Filles & Seigneurs qui l'accompagneront, ſoient

accueillis, & entretenus chacun à part & avec ſoin, en ſorte qu'il n'en demeure aucun ſans compagnie.

Après les accueillemens & complimens faits entre leſdites Dames Reines, tels qu'il leur plaira, que les Dames, Princeſſes, Seigneurs, Gentilshommes & autres qu'il plaira à ladite Reine mère, auront ſalué ladite Dame Reine ſa fille, ladite Dame Reine mère la mènera & conduira en la ſalle où ſera le Roi.

Le Roi ſera cependant en ladite ſeconde ſalle avec ſon manteau, ſon épée & paré, & il y aura en ladite ſalle un grand Dais de fleurs de lys, dreſſé ſelon la diſpoſition de la ſalle, & ſous icelui, un haut Dais relevé de trois marches, couvert de la parure dudit Dais avec une chaiſe & les oreillers de même.

Dans ladite ſalle ſeront, avec Sa Majeſté, les Princes, Ducs & Officiers de la Couronne, gens de Conſeil, Seigneurs & Gentilshommes que Sa Majeſté trouvera bon. Selon la diſpoſition des lieux, l'on bordera les eſcaliers & paſſages des Suiſſes, des Gardes du Roi & des cent Gentilshommes.

Le Roi attendra, en ladite ſalle, juſques à ce qu'on le vienne avertir que leſdites Dames Reines ſont proches de la porte; & lors, Sa Majeſté ſe tiendra au-devant d'Elles juſques à ladite porte

pour recevoir la Reine, ſa femme, des mains de la Reine, ſa mère; lequel Seigneur après l'avoir ſaluée & parlé à elle autant de tems qu'il lui plaira, Elle ſera conduite en ſa chambre pour ſe repoſer en attendant le ſouper. Faudra ſavoir ſi ledit jour au ſoir ſe fera quelque Feſtin ou Bal, ſi l'Entrée ſe fera le lendemain, ou ſi on laiſſera un jour d'intervalle. Et pour ladite Entrée, étant à Bordeaux, & ſachant les coutumes, & ce que l'on en pourra apprendre des regiſtres du Parlement de la Ville, enſemble ce qu'ils ont préparé & diſpoſé, on fera aiſément, en peu de tems, l'ordre de ladite Entrée.

Après l'entrée, il faudra prendre un jour de Dimanche ou Fête, s'il ſe peut commodément, auquel le Roi paré, mais avec ſes habillemens ordinaires, & la Reine vêtue à la Royale, iront enſemble en la grande Egliſe de Bordeaux en laquelle aſſiéront tous les Princes, Officiers de la Couronne, Meſſieurs du Conſeil, Ambaſſadeurs & le reſte de la Cour, & iront en cérémonie à ladite Egliſe où la Reine mère les accompagnera, s'il lui plaît, au rang que ſa qualité lui donne. Puis à la fin des Cérémonies de l'Egliſe, dans leſquelles on ne répètera choſe quelconque de ce qui concerne le Mariage, Leurs Majeſtés reviendront en pareil ordre qu'ils y feront allés, au logis de l'Archevêque où ſe fera le Feſtin Royal, & après, le

grand Bal jusques au soir dudit jour, qui clorra & parachèvera toute la cérémonie. «

MARIAGES.

ORDRE observé aux Cérémonies du Mariage de Madame Elisabeth de France, mariée au Prince d'Espagne, depuis Philippe III, l'an 1615.

» Le Maître-Autel tourné au levant, relevé de trois marches, au côté droit duquel étoit l'Autel de la Crédence; & au côté gauche, un échafaud de même hauteur, sur lequel étoit une Chaire Pontificale, revêtue de toiles d'argent, & trois marches avec un Dais au-dessus pour le Cardinal de *Sourdis* qui officiait.

Aux côtés dudit Autel, étaient élevés deux échafauds pour les Musiciens, tant de la Chambre, que de la Chapelle. Au milieu du Chœur était l'échafaud de Leurs Majestés, relevé de quatre marches avec un tapis de pied, semé de fleurs de lys d'or, sur lequel étaient Leurs Majestés dans trois chaises de velours cramoisi semé de fleurs de lys d'or: le Roi à main droite, la Reine à main gauche & Madame au milieu, revêtue de son manteau royal, la Couronne sur la tête, avec un Dais de velours rouge cramoisi, garni de passement d'or dessus leur tête.

Au côté droit du Roi, dans les chaiſes du Chœur, ſur un échafaud élevé d'un degré, était Monſieur de Guiſe qui épouſoit Madame, & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne derrière ; après, & ſur la marche dudit échafaud, était Monſieur le Duc d'Elbeuf qui conduiſait Madame avec le Prince de Joinville, quand elle alloit à l'Autel.

A main gauche, étaient aſſis ſur un banc garni de drap d'or, les Maréchaux de France, de Briſſac, de Souvré, de Roquelaure & de Thémines. Au côté droit, tirant vers le Chœur, étaient des bancs couverts de drap d'or pour Meſſieurs les Chanceliers de Villeroy, de Janin, Dolé, Bulin, de Chevry & autres, & derrière leſdits bancs, un petit échafaud relevé de cinq marches, pour les Princeſſes, auquel ſe mirent ſeulement Meſdames de Montmorency & de Souvré. De l'autre part, vis-à-vis Meſſieurs du Conſeil, étaient les Ambaſſadeurs de Veniſe, Florence & quelques autres Seigneurs étrangers ſur des bancs garnis de drap d'or : derrière l'échafaud du Roi, à main droite, dans les chaiſes du Chœur, étaient Meſſieurs du Parlement juſques à vingt, en robes rouges, & vis-à-vis, ſur un petit banc à main gauche, étaient le Maire & les Jurats, en leurs robes de damas rouge & blanc.

Derrière l'échafaud du Roi, au Jubé, était

un échafaud pour les cent Gentilshommes, trompettes, musettes, violons & tambours.

Des deux côtés du Chœur, étaient deux Galeries de bois, à main droite pour les Dames de la Cour, & à main gauche pour les Filles de la Reine & de Madame.

La queue de la robe de Madame était portée par la Princesse de Conti, Mademoiselle de Vendôme, Madame de Nevers & Madame de Montmorenci. Celle de la Reine, par Madame de Guise.

Madame allant pour être épousée, fut précédée par le Roi & la Reine qui se rangèrent des deux côtés, & fut conduite par le Sieur d'Elbeuf à droite, & le Prince de Joinville à gauche, & retournèrent en la même façon, & M. de Guise lui mit l'anneau qu'elle retira aussi-tôt & le mit en un autre doigt, pour montrer qu'il n'était pas son mari. Madame & Monsieur de Guise furent sous le poile pour être épousés en l'ordre que dessus «.

CÉRÉMONIAL pour la Présentation du Pouvoir.

» Un jour avant la célébration du Mariage, Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne enverra demander audience au Roi, laquelle lui étant accordée, Sa Majesté commandera à quelqu'un des Principaux Seigneurs & personnes de qualité qui seront

auprès d'Elle, d'aller trouver ledit Sieur Ambaſſadeur, accompagné de celui qui à la charge de la conduite des Ambaſſadeurs, pour l'amener & conduire vers Sa Majeſté à laquelle ledit ſieur Ambaſſadeur fera entendre comme il a reçu du Roi Catholique le pouvoir que le Prince d'Eſpagne donne à Monſieur le Duc de Guiſe, pour en ſon nom, épouſer Madame, demandant permiſſion à Sa Majeſté de le lui porter; laquelle permiſſion lui étant donnée, il ſera conduit en la même Compagnie vers ledit ſieur Duc de Guiſe, lui ayant auparavant envoyé demander l'audience & lui préſentera ledit pouvoir. Monſieur de Guiſe ayant reçu ce pouvoir, viendra trouver Sa Majeſté pour le lui apporter & ſavoir ſa volonté, s'il trouvera bon qu'il l'accepte & accompliſſe le contenu en icelui. Ce que Sa Majeſté lui ayant permis, ſera mettre ledit pouvoir entre les mains du Secrétaire d'Etat qui en à la charge, pour le porter le lendemain à l'Egliſe où il ſera lu publiquement avant la Cérémonie «.

MARIAGE de Monſieur frère du Roi, avec Mademoiſelle de Montpenſier, célébré à Nantes en Bretagne, les 5 & 6 d'Août 1626.

» Le Mercredi, cinquième jour d'Août, ſur les quatre heures après dîner, Monſieur le Cardinal de Richelieu, accompagné de Monſieur

l'Archevêque d'Aix & de plusieurs autres Prélats, alla trouver Mademoiselle de Montpensier à son logis où elle était accompagnée de Madame de Guise sa mère; & après qu'il lui eut fait plusieurs compliments & avoir sçu sa volonté touchant cette cérémonie, il la laissa & s'en alla au Palais du Roi, avec ceux qui l'avoient accompagné.

Peu de tems après, Madame de Guise & Mademoiselle de Montpensier allèrent trouver la Reine mère du Roi, qui les mena chez le Roi, où étant arrivées, Sa Majesté accompagnée de tous les Princes & Grands de la Cour, alla prendre Monsieur en sa chambre & l'amena en la sienne, où étoient les Reines, Mademoiselle de Montpensier & toutes les Princesses, tant du sang que autres & les Dames de la Cour. Le Roi étant arrivé à sa chambre avec Monsieur, où étoit la compagnie ci-dessus, s'approcha de la table qui avoit été préparée dans un parquet enfermé de balustres sous le haut dais, donna à la Reine sa mère la chaise qui étoit en la meilleure place, prit pour lui celle qui étoit en-dessous de lui; la Reine étoit dans la chaise au bout de la table & Mademoiselle de Montpensier étoit assise auprès d'elle sur un escabeau, les autres Princesses étoient debout hors des balustres.

Monsieur le Cardinal de Richelieu, M. le Garde des Sceaux & autres Ministres de l'Etat,

& Meſſieurs les Secrétaires d'Etat étoient dans les baluſtres : M. de la Ville-aux-Clercs qui avoit par commandement du Roi, traité & dreſſé l'Edit de l'apanage, les articles & contrat de mariage de mondit Seigneur, fit lecture dudit contrat lequel fut ſigné incontinent après en l'ordre qui ſuit. Premièrement par le Roi, après par la Reine mère, la Reine & Monſieur, puis par Madame de Guiſe comme mère de l'épouſée, par Mademoiſelle de Montpenſier, Meſdames & la Princeſſe de Conty, leſquelles ſignerent au contrat avec leurs Majeſtés & Monſieur.

Les Princes & les Grands n'eurent pas de rang dans cette cérémonie & ſe placèrent confuſément le mieux qu'ils purent : les Dames voulurent marcher en leur rang, ce qui fut cauſe d'une grande conteſtation entre Meſdames les Ducheſſes d'Alluin & de Rohan.

Quand le contrat de mariage fut ſigné, Monſieur & Mademoiſelle de Montpenſier s'étant approchés du Roi, Monſieur le Cardinal de Richelieu leur fit une belle exhortation, & après fit la cérémonie des Fiançailles & leur donna la Bénédiction après laquelle Monſieur embraſſa ſa Maitreſſe deux ou trois fois en préſence de cette illuſtre compagnie, laquelle ſe retira après le départ de leurs Majeſtés.

Les Fiançailles faites, les trompettes du Roi commencerent

commencerent à ſonner, & après tout, le canon fut tiré.

Sur le minuit, ou peu après, Leurs Majeſtés ſe trouvèrent avec Monſieur & Madame la Ducheſſe d'Orléans dans la Chapelle de la Reine mère, où M. le Cardinal les maria; & au ſortir de là, on alla coucher la mariée. Monſieur montroit alors d'aimer parfaitement ſa Maitreſſe, laquelle étoit une très-belle Princeſſe & image de la ſageſſe & de la modeſtie. Le Roi témoigna enſuite à Monſieur ſon frère, des affections non pareilles, & Monſieur lui jura & proteſta toute fidélité.

NAISSANCE des Enfans des Rois.

Il ſuffira d'un ſeul exemple pour cet article, & nous nous bornerons aux paroles mêmes d'une ancienne Relation qui renferme les cérémonies faites à Fontainebleau l'an 1545, à la naiſſance de la fille aînée du Roi Henri II, Madame Eliſabeth de France, qui fut depuis mariée à Philippe II, Roi d'Eſpagne.

» La naiſſance de cette Princeſſe arriva au Château de Fontainebleau le 2 Avril 1545, où elle demeura & fut nourrie pendant quelque tems, puis fut portée à Saint-Germain-en-Laye. A Cette naiſſance, furent faites de grandes réjouiſſances, mais ſur-tout les magnificences de ſon baptême & les

cérémonies en furent célébrées avec un appareil tout plein de pompe & de majesté.

La paix ayant été conclue entre le Roi François Ier & Henri VIII, Roi d'Angleterre, naquit au même tems cette Princesse petite-fille de François, & à l'occasion de cette paix, y ayant en France deux grands Seigneurs de la part du Roi Anglois, venus exprès pour la jurer solemnellement; savoir, l'un, le sieur du Dellay Amiral d'Angleterre, & l'autre, le Milord Chenay Maître des Ports & Grand-Trésorier de ce Royaume. Ces deux Seigneurs furent Parrains de cette Elisabeth, au nom du Roi Henri VIII.

Le jour ordonné, tous les Princes & Princesses de ce Royaume étant assemblés, les cérémonies en furent célébrées au Château de Fontainebleau où la cour du Donjon étoit toute tendue & ornée, par haut & par bas, de si riches tapisseries & autres divers ornemens, que la moindre chose qui y parut, étoit or, argent, ou soie.

Au milieu de cette cour, il y avoit comme une forme de théâtre élevé, d'une belle architecture, avec plusieurs portiques composés à l'antique, ornés de divers feuillages, avec plusieurs écussons armoiriés des armes de France & de celles d'Angleterre, au-dessus & tout autour de ce théâtre du milieu duquel s'élevoit un grand mât orné de lierre, & de diverses lames d'or clinquant depuis

le haut jusqu'en bas. Ce mât servoit à soutenir avec des cordons, un grand voile de soie bleue, en guise d'un ciel où étoient attachées quantité d'étoiles d'or, lesquelles rendoient dans cette cour un éclat parfaitement agréable. Et ce qui ornoit particulièrement ce théâtre & causoit de l'admiration, c'est qu'au pied de ce mât, il y avoit une fort haute pyramide faite à divers angles & de neuf étages, couverte d'un riche porche de drap d'or frisé, le tout qui composoit un buffet chargé de la vaisselle royale toute d'or, & de tant de vases & diverses pièces antiques aussi toutes d'or, & en si grand nombre, qu'il sembloit qu'on eût-là rassemblé l'élite des buffets de tous les Princes de l'Europe. Aussi est-il véritable que l'on y avoit apporté tout ce que les Rois de France avoient eu de rare en leurs cabinets dispersés en divers endroits de ce Royaume. Et afin de faire connaître à chacun quelle étoit la valeur & l'excellence de toutes ces singulières raretés, il y avoit là auprès, des personnes commises qui en donnoient l'intelligence aux spectateurs, & principalement aux Anglois & aux autres Etrangers qui étoient en grand nombre à cette magnificence, leur disant comme quelques-unes de ces rares pièces avoient été apportées en France par l'Empereur Charlemagne, comme les autres lui avoient été envoyées par quelques Rois, ainsi des autres sin-

gularités dont il n'y avoit pas une moderne, mais toutes antiques.

Toutes chofes étant bien préparées, les Princes, Seigneurs & la Nobleffe ordonnés pour accompagner cette Princeffe, commencèrent à fortir du Palais du Roi; après eux, marchoit Milord Chenay Grand-Tréforier d'Angleterre, lequel portoit l'enfant entre fes bras, & allèrent de fuite, la Reine, les Princeffes, les Dames & Demoifelles de la Cour, toutes richement & magnifiquement parées; & ayant traverfé la petite Galerie, entrèrent en l'Eglife de la Sainte-Trinité, laquelle étoit richement ornée, où, à l'entrée, étoient MM. les Cardinaux de France, accompagnés de plufieurs Archevêques, Evêques & autres Prélats, tous revêtus de leurs rochets, où Monfeigneur le Cardinal de Bourbon, revêtu de fes habits pontificaux, fit la cérémonie de ce baptême, comme étant Prince du fang royal & Archevêque de Sens, ce lieu étant de fon diocèfe.

Lorfqu'il fut queftion de donner le nom à l'enfant, les Ambaffadeurs & Députés d'Angleterre y furent préfens comme Parrains, & les Maraines furent Eléonor d'Autriche, feconde femme du Roi François Ier, & Jeanne Princeffe de Navarre, qui la nommèrent Elifabeth; & à l'inftant, fut ce nom proclamé par les *Hérauts d'armes* de France &

d'Angleterre, qui étoient couverts de leurs *cottes-d'armes* armoiriées des armes des deux Rois; ensuite de quoi, commencèrent à sonner les trompettes, clairons & hautbois avec une grande décharge de boîtes & d'escopetterie, & autres armes à feu.

Cette cérémonie ainsi achevée, le Roi régala toute sa Cour, & le banquet du souper fut fait avec un si grand appareil, qu'il ne se parloit point qu'on en eût jamais vu un semblable. Mais si ce festin fut exquis, l'issuë n'en fut pas moins agréable par le bal qui commença aussi-tôt, où, à diverses entrées, parurent des hommes de figures prodigieuses, puis des bêtes furieuses & étranges de toute sorte, & en troisième lieu, divers oiseaux de rapine, griffons, aigles, vautours, & autres semblables.

Cette réjouissance continuant encore le lendemain, le *Tournoi* fut ouvert entre Monseigneur le Dauphin & le Comte de Laval qui faisoient un parti chacun de *Chevaliers*.

La troupe du premier paroissoit armée & habillée en blanc, portant un croissant de lune sur l'arme, au lieu de timbre, & leurs chevaux étaient armés & caparaçonnés de semblable parure.

Celle de l'autre se donnoit à connoître par sa

couleur qui étoit incarnat, où, en cette joûte qui dura un jour entier, il n'y eut point de *Chevalier* qui ne donnât alors des preuves de ſa valeur & de ſon adreſſe, mais entre tous, il fut avoué de chacun, & ſans flatterie, que Monſeigneur le Dauphin avoit mérité le prix & l'honneur de ce *Tournoi*, ne s'étant épargné, à la joûte, à l'encontre des coups & à briſer contre tous ceux du parti contraire.

Toutes ces magnificences achevées, les Ambaſſadeurs d'Angleterre s'en retournèrent, chargés de préſens & de grandes ſatisfactions des honneurs qu'ils avoient reçus du Roi.

SÉANCE DES ÉTATS DE FRANCE.

» Sur un théâtre élevé auquel on monte par degrés, le Roi eſt aſſis en une chaire, & à ſes côtés droit & gauche du même rang, la Reine & les Enfans de France.

Au côté droit, ſur un banc qui traverſe, ſont les Princes du ſang royal & autres Princes-Pairs : à gauche, les Evêques-Pairs, & les Cardinaux non Princes, ni Pairs. Aux pieds du Roi, eſt le Grand-Chambellan de France, & en l'eſpace devant le Roi, le Connétable ayant en main l'épée nue, le Chancelier & le Grand-Maître. A l'entrée du théâtre, ſont les quatre Secrétaires d'Etat; en l'eſpace bas, au-deſſous, ſont les Députés des trois Ordres d'Egliſe, de Nobleſſe & du Tiers-Etat,

lesquels entrent & prennent siége selon qu'ils sont appellés par le Héraut & assignés par le Maître des Cérémonies. « (*Guy Coquille, Histoire du Nivernois.*)

CÉRÉMONIAL DU LIT DE JUSTICE.

» Le *Lit de Justice* se tient le plus souvent au Parlement de Paris & en la Cour des Pairs, & quand il plaît au Roi le tenir ailleurs qu'à Paris, il remet & assigne son Parlement où bon lui semble.

Ordinairement il n'a lieu que pour chose concernant universellement l'Etat du Roi; comme il advint du tems du Roi Charles VI, pour publier & autoriser l'Ordonnance par lui faite, du tems de François I, pour sa rançon & le recouvrement de ses enfans qui étaient ostages en Espagne, ou pour juger de la personne & de l'honneur d'un Pair de France.

Les Officiers du Parlement y sont ordinairement en robes rouges, les Présidens avec leurs manteaux, & le Greffier avec son *épitoge*, soit hiver, soit été. Aux hauts siéges, sont les Princes du sang Pairs & autres Seigneurs auxquels il plaît au Roi donner ce rang; aux pieds du Roi, sur les degrés, selon leur ordre, sont couchés les Grand & Premier Chambellan & le Prévôt de Paris; au-dedans du parquet, ès siéges bas, sont le Chancelier de France, les Présidens & Conseillers du

Parlement; les Huissiers de Chambre sont à genoux dans ledit parquet, devant le Roi, tenant chacun une verge en la main, & quelquefois il y a au-dedans de ce parquet, plusieurs fermes pour les Archevêques, Evêques, Ambassadeurs, Chevaliers de l'Ordre, & autres Seigneurs.

Quand le Roi vient en son Parlement pour honorer sa Justice, & sans tenir Lit, les Officiers du Parlement sont vêtus de robes noires à l'ordinaire. Si c'est au Conseil, le Roi a accoutumé de se seoir en une chaire qui est au-dedans du parquet, & non en son haut siége. Si c'est au Plaidoyer, le Roi est assis en son haut-siége, & à son côté gauche, les Chancelier, Présidens, Cardinaux; à son côté droit, les Princes de son sang, Pairs laïcs, Connétable, Gouverneurs de Province, & autres Seigneurs. « (*Relation du Greffier du Tillet, en* 1550.)

ENTRÉE ET SÉANCE DU ROI LOUIS XIV.

En son Parlement, le 15 *Janvier* 1648.

» Le Mardi 14 Janvier 1648, ayant été tenu Conseil dans lequel il fut avisé que Sa Majesté iroit le lendemain en son Parlement y tenir son *Lit de Justice*, Leurs Majestés commandèrent, à cet effet, aux Grand-Maître & Maître des Cérémonies de donner ordre à toutes les choses nécessaires, tant

pour leur entrée, que pour leur réception audit Parlement, en la magnificence dûe à Leurs Majeſtés. Dès le ſoir même, le Capitaine des Gardes-du-Corps voulut en perſonne faire la viſite ordinaire, tant de la Conciergerie, que du Palais & de la Grand'Chambre, & y laiſſa des Officiers qui ſont ſous ſa charge, avec des Gardes ſuffiſantes.

Sur les quatre heures du matin du lendemain 15, les Gardes-du-Corps du Roi furent poſés dedans le Palais, & les Régimens des Gardes Françaiſes & Suiſſes dans la cour, & au-dehors & à toutes les avenues, tous ſous les armes, faiſant haye depuis le Palais où ſe tient le Parlement, juſques au Palais de Leurs Majeſtés. Toutes choſes étant préparées & la Cour du Parlement aſſemblée, le Chancelier de France arriva en ſon habit de cérémonies, qui eſt une robe de velours violet, doublée de pourpre, marchant devant lui quelques Secrétaires du Roi & Officiers de la Chancellerie, les Huiſſiers du Conſeil avec leurs chaînes d'or, & ceux de la Chancellerie avec leurs maſſes. Il étoit accompagné de pluſieurs Conſeillers d'Etat. Après qu'on eut envoyé au-devant de lui deux Conſeillers de la Grand'Chambre pour le recevoir, il entra juſques auprès du parquet dans lequel il paſſa avec les Conſeillers d'Etat, & alla prendre ſa place à la tête de tout le Parlement, ſur la première place du banc des Préſidens à mortier, & y demeura juſques à

l'arrivée de Leurs Majeſtés ; alors il alla prendre ſa ſéance au parquet, dans une chaire dont le bout du dais & le drap de pied du Lit de Juſtice du Roi couvroit le deſſus. Sur les neuf à dix heures du matin, Leurs Majeſtés partirent de leur Palais en cet ordre : Premièrement marchèrent les Chevaux-Légers de la Reine, puis ceux du Roi, & après les carroſſes des Ecuyers de Leurs Majeſtés, la Compagnie du Grand-Prévôt de l'Hôtel, celle des Cent-Suiſſes du Roi, puis venoit le carroſſe du corps de la Reine, dans lequel étoient le Roi, la Reine, le Duc d'Orléans, le Prince & la Princeſſe de Condé, le Prince de Conti, la Ducheſſe de Longueville, la Princeſſe de Carignan, le Cardinal Mazarin & la Dame d'honneur de la Reine. Autour de ce carroſſe, étoit grand nombre de Gardes, Pages & Valets de pied, & derrière, à cheval, le Lieutenant & Enſeigne des Gardes & Ecuyers du Roi ; puis la Compagnie des Gendarmes du Roi, qui étoit ſuivie d'un cortége de grand nombre de carroſſes des Princes & Princeſſes ſuſdits, de celui des Filles de la Reine, & de ceux des autres Princeſſes. Leurs Majeſtés arrivant à la cour du Palais, virent ſix Bataillons du Régiment des Gardes Françoiſes & Suiſſes, & une partie des mêmes Gardes en haye le long de l'eſcalier du Palais juſques auprès de la porte de la Sainte-Chapelle, qui avoient à leur tête leur Lieutenant & le

Major du Régiment. A la defcente du carroffe de Leurs Majeftés ; Elles marchèrent en cet ordre : La Compagnie du Prévôt s'arêta près de la porte de l'Eglife de la Sainte-Chapelle ; les Cent-Suiffes, tambour battant, faifoient haye le long de la Nef où étoient plufieurs Gentilshommes, les Trompettes & Tambours de la Chambre, que le Grand-Ecuyer de France y avoit envoyés avec les Hérauts.

Les grands Seigneurs, les Chevaliers du Saint-Efprit, les Hérauts de France marchèrent un peu devant le Roi ; les Huiffiers de fa Chambre portoient leurs maffes plus proche de Sa Majefté auprès de laquelle étoient le Duc d'Orléans, le Prince de Condé, le Cardinal Mazarin, les Princes, Ducs-Pairs & Maréchaux de France. Près la perfonne du Roi, étoit le Maréchal de Villeroy fon Gouverneur, & derrière, fon Capitaine des Gardes-du-Corps : puis marchoit la Reine conduite par fon premier Ecuyer, & derrière Sa Majefté, étoit fon Capitaine des Gardes : les Princeffes de Condé fuivoient la Reine, & elles étoient fuivies de la Ducheffe de Longueville & de la Princeffe de Carignan, chacune conduite par fon Ecuyer ; après, venoient les Filles d'honneur & le refte de la Cour. Leurs Majeftés furent reçues à la porte de la Sainte-Chapelle par le Treforier accompagné des autres Chanoines. Elles entrèrent dans le Chœur de l'Eglife où furent chantés des motets par la Mufique

de la Chapelle du Roi. Le Parlement étant averti par le Grand-Maître des Cérémonies que le Roi étoit arrivé, il envoya au-devant de Leurs Majestés six Présidens à mortier avec six Conseillers de la Grand'Chambre, leur premier Huissier marchant devant eux. Leurs Majestés partirent de la Sainte-Chapelle au même ordre qu'Elles y étoient entrées, sinon que le Grand-Maître des Cérémonies marchoit un peu devant le Roi, & les Présidens à mortier & les Conseillers au côté de Leurs Majestés; le premier Huissier du Parlement en son rang ordinaire, & passant le long de la galerie par la Grand'Salle, entrèrent en la Grand'Chambre où étoient le Maître & l'Aide des Cérémonies pour donner les ordres de la Séance qui fut telle :

Le Roi s'assit en son *Lit de Justice* préparé au fonds de la salle, dans le coin, sous un grand dais de velours violet semé de fleurs de lys d'or, dont la queue alloit tomber sur la chaise du Chancelier de France & la couvroit. Sur ce trône, étoient plusieurs carreaux de velours sur lesquels Sa Majesté étoit assise. A sa droite, du côté des Pairs Laïcs, étoit la Reine-Régente sa mère, après elle, le Duc d'Orléans, puis le Prince de Condé, le Prince de Conty, les Ducs d'Elbeuf, de Ventadour, de Schomberg, de Brissac, de Rets, & de Saint-Simon, & les Maréchaux de la Mailleraye & de l'Hopital. A l'autre côté du Roi, qui est

celui des Pairs Eccléſiaſtiques, étoit le Cardinal Mazarin en chape. Aux pieds du Roi, étoit le Duc de Joyeuſe couché comme Grand Chambellan, & près du Roi, les Capitaines des Gardes-du-Corps. Le Maréchal de Villeroy, Gouverneur de Sa Majeſté, en cette qualité, étoit près de ſa perſonne. Le Capitaine des Gardes de la Reine ſe tint près d'elle & à ſes pieds. Dans le parquet, il y avoit un banc préparé pour les Princeſſes du Sang, ſur lequel étoient aſſiſes les Princeſſes de Condé, la Ducheſſe de Longueville & la Princeſſe de Carignan. Sur un autre, étoit la Dame d'Honneur de la Reine, & ſur un troiſième, ſes Filles d'Honneur. Dans le parquet, au coin & au bas du Roi, étoit M. Seguier, Chancelier de France, dans ſa chaire; ſur le grand banc, le Premier Préſident & les Préſidens à Mortier, tous en robes rouges & avec leurs grands manteaux fourrés, tenant leurs Mortiers en la main. Tous les Conſeillers étoient en robes rouges, partout le parquet & dans les barreaux, & les Gens du Roi en leurs places ordinaires. Dans le parquet, vis-à-vis les Préſidens à Mortier, étoit la ſéance des quatre Sécretaires d'Etat. En dedans, étoit le banc du Conſeil, ſur lequel étoient les Conſeillers d'Etat, & vis-à-vis, étoit le banc des Chevaliers du Saint-Eſprit & Gouverneurs des Provinces. Sur le degré montant du parquet en haut, étoit aſſis le Sieur

de Saint-Briſſon, comme Garde du Parquet & Prevôt de Paris, ayant ſon bâton blanc à la main. Le Grand Maître & les Maîtres des Cérémonies, étoient en leurs places ordinaires. Dans le parquet tournant la face vers le Roi, étoient à genoux les Huiſſiers portant les Maſſes, & les Hérauts; & tout le parquet étoit rempli de perſonnes à genoux. Chacun ayant pris ſa ſéance, le Roi dit qu'il venoit en ſon Parlement y tenir ſon *Lit de Juſtice*, & que ſon Chanchelier leur déclareroit ſes intentions. Alors le Chancelier de France ayant fait une profonde révérence à leurs Majeſtés, & pris le commandement pour parler, ſe raſſit dans ſa chaire & fit entendre les volontés du Roi, par un diſcours qui dura environ demi-heure. Enſuite de quoi, le Premier Préſident & les autres Préſidens à Mortier ſe levant de leurs places, firent une profonde révérence à leurs Majeſtés, & le Premier Préſident fit une harangue, & ayant repris leurs places, le Chancelier dit tout haut qu'on ouvrît les portes à tous, & que les Edits fuſſent lus, deſquels le Greffier du Parlement fit la lecture, après laquelle l'Avocat-Général ayant pris la parole & conclu, le Chancelier de France recueillit les opinions, prit de rechef le commandement du Roi pour parler & prononcer la vérification & exécution de ces Edits : ce qui mit fin à cette ſéance. Leurs Majeſtés ſe retirèrent dans leur Palais d'où elles

étoient parties, au même ordre qu'elles en étoient venues. «

RÉCEPTION ET SERMENT D'ANNE DE MONTMORENCY, *Connétable de France.*

» Le 10 Février 1537, M. le Grand-Maître, *Anne de Montmorency*, fut en la chambre du Roi François I, où l'Ecuyer *Pommereul*, au lieu du Grand-Ecuyer, apporta l'épée royale dont le manche eſt émaillé de fleurs de lys; & en ladite chambre, le Roi, en préſence de Meſſeigneurs le Dauphin & d'Orléans ſes enfans, & autres Princes du Sang royal, Gentilshommes & Chevaliers de l'Ordre, déclara lui vouloir donner l'épée de Connétable; ſur quoi, ledit Grand-Maître s'excuſa de n'en être pas digne & de n'avoir mérité un tel honneur; mais puiſque c'étoit le vouloir du Roi, qu'il l'en remercioit très-humblement. Alors le Roi ſortit de ſa chambre, tous les Suiſſes & Archers de garde avec les tambourins & fiffres marchoient devant, en ordre; après eux, une grande troupe de Gentilshommes richement accoutrés. Puis à l'entour des Chevaliers de l'Ordre, étoient les deux cens Gentilshommes de la Maiſon du Roi, portant leurs haches, & étoient devant ledit Seigneur Roi, les Chevaliers en habits de l'Ordre. Après eux, marchoient ſix *Hérauts d'armes*, revêtus de leur cottes d'armes, & têtes nues. Enſuite,

l'Ecuyer *Pommereul* portant ſur ſon bras l'épée royale dedans le foureau, & étant tête nue : venoit après lui Monſieur le Chancelier, & précédoit le Roi, aux côtés duquel étoient deux Cardinaux ; à ſa ſuite, venoient M. le Dauphin, le Duc d'Orléans, ſes enfans, & les Cardinaux ; le Grand-Maître menoit la Reine de Navarre, elle étoit accompagnée de Madame de Vendôme & de la Ducheſſe d'Eſtampes. Le Grand-Maître étoit vêtu d'une robe de velours cramoiſi, bordée d'un bord de parfilure d'or & d'argent : en cet ordre le Roi ſe mit en un ſiége, au-devant duquel il y avoit un petit banc, couvert d'un tapis de drap d'or, & deſſus étoit la vraie Croix ſur laquelle le Chancelier commanda au Grand-Maître de mettre la main, pendant qu'il liroit les articles & feroit le ſerment au Roi. Le ſerment étant fait, le Roi ſe leva de ſon ſiége, alors le ſieur de *Pommereul* hauſſa l'épée avec le foureau & la ceinture & la donna à Monſeigneur le Dauphin, lequel la préſenta au Roi ſon pere qui la prit & mit au côté du Grand-Maître : auſſi-tôt les Princes qui étoient auprès de lui, aidèrent à paſſer ladite ceinture que le Roi lui-même lui préſenta : quand il l'eut ceinte, le Roi tira l'épée nue du foureau & la remit en la main du Grand-Maître, lequel fit une grande révérence au Roi, & incontinent les trompettes ſonnèrent, & les *Hérauts d'armes* commencerent à crier, *vive*

de

de Montmorency, Conneſtable de France. On ſortit enſuite de la ſalle dans le même ordre que l'on y étoit venu, excepté que le Connétable ſe mit devant le Roi, portant ſon épée, & étant nue tête juſques à travers la cour & dedans la chapelle, où il tint toujours l'épée nue dans ſa main. Il conduiſit ainſi Sa Majeſté juſques dans la ſalle, d'où il partit avec Meſſeigneurs le Dauphin & le Duc d'Orléans & les Chevaliers de l'Ordre, & allèrent enſemble au logis dudit Connétable. Durant la marche, tous les *Hérauts* ne ceſſoient de crier à haute voix, *vive de Montmorency, Conneſtable de France*, & le long du chemin, comme au ſortir de la ſalle du Roi, l'Ecuyer *Pommereul* prit la ceinture & le foureau de ladite épée royale, & la porta en écharpe, & le Grand-Maître lui donna cette épée qu'il porta au-devant lui, juſques au logis du Grand-Maître, aux deux côtés duquel alloient Meſſeigneurs les Dauphin & Duc d'Orléans, & après eux les Chevaliers de l'Ordre «.

ACTE de Foi & Hommage rendu au Roi Philippe de Valois, par Edouard III, Roi d'Angleterre, pour le Duché de Guyenne qu'il tenoit, le 6 Juin 1329.

» Cet acte fut fait à Amiens, au Chœur de la Grande Egliſe. Y aſſiſtèrent de la part du Roi Philippe, comme *Témoins*, pluſieurs Evêques,

Princes, Comtes, Abbés, principaux Seigneurs & Maréchaux de France ; & de la part d'Edouard III, l'Evêque de Saint-Dam, & plusieurs Grands Seigneurs d'Angleterre.

Le Grand Chambellan de France parlant pour Philippe, dit à Edouard qu'il devenoit homme du Roi de France son Seigneur, pour le Duché de Guyenne, & les appartenances qu'il reconnoissoit tenir de lui comme Duc de Guyenne & Pair de France. A quoi il répondit *Voire :* & après il dit : *le Roi de France notre Sire vous y reçoit, sauf les protestations & retenues de votre part :* & le Roi Philippe dit : *Voire :* lors de ces paroles, Edouard avoit ses mains mises entre celles de Philippe, lequel le baisa en la bouche «.

ACTE de l'Hommage fait par le Duc François de Bretagne, au Roi Charles VII, à Chinon.

» Le Duc François de Bretagne assisté d'Artus Comte de Richemont, Connestable de France, son oncle, des Evêques de Saint-Brieu & de Dol & autres de son Conseil, se présenta au Roi Charles VII, près duquel étoient Monsieur le Dauphin, les Comtes de Vendosme & de Foix, le Chancelier de France, les Comtes de Tancarville & de Laval, quelques Evêques, les Seigneurs de la Trimouille, de Chauvigny & autres de son Conseil : le Chancelier dit au Duc de Bretagne :

Monsieur de Bretagne approchez-vous du Roi, si ferez envers lui votre devoir. Incontinent Messire Pierre de Brezay, Seigneur de Varenne, Chambellan du Roi & son Sénéchal de Poitou, dit: *Monseigneur de Bretagne, vous faites foi & hommage-lige de la Duché de Bretagne & ses dépendances, au Roi votre Souverain & lige Seigneur, & par la foi & serment de votre corps, lui promettez foi & loyauté, & le servir & obéir envers tous & contre tous vivans & mourans, sans quelque personne en excepter, & n'avouerez jamais autre Seigneur Souverain, fors le Roi & ses successeurs Rois de France. Charles Roi, vous reçoit sauf son droit & l'autruy, en vous baisant en la bouche.* Et le Duc de Bretagne répondit: » *Monseigneur, je vous fais » hommage de la Duché de Bretagne, tel que mes » prédécesseurs ont accoutumé de faire à vos prédé- » cesseurs Rois de France.*

Après cela, le Roi le reçut & le baisa. Le Duc fit ensuite la foy & hommage-lige du Comté de Montfort & de la Terre de Neaufle, signé de deux Notaires, le 14 Mars 1445 «.

ACTE de Foi & Hommage par Jean-Baptiste Gaston Duc d'Orléans, frère du Roi Louis XIII.

» Le Samedi 8 May 1627, le Roi étant à Paris en son Château du Louvre, dans le Cabinet de

la Reine sa mère, assisté de Messieurs le Cardinal de Richelieu, de Marillac, Garde-des-Sceaux de France, de Schomberg, Maréchal de France & de deux Secrétaires d'Etat; Sa Majesté étant assise dans sa chaire, avec son manteau, & ayant son chapeau sur la tête, un carreau de velours devant lui, Monsieur s'est présenté devant Sa Majesté, & là, étant sans épée ni éperons, M. le Maréchal de Schomberg ayant pris son chapeau, il s'est mis en devoir de se mettre à genoux sur ledit carreau, de quoi ayant été empêché par Sa Majesté, combien qu'il en ait fait grande instance, Sa Majesté ayant ôté son chapeau & icelui remis aussi-tôt, Monsieur joignant les mains & le Roi les ayant pris entre les siennes, Monsieur le Garde-des-Sceaux a dit : *Monseigneur, vous rendez au Roi votre Souverain Seigneur, les foy & hommage-lige que vous lui devez à cause des Duchés-Pairies d'Orléans & de Chartres & du Comté de Blois, leurs appartenances & dépendances, que vous tenez en appanage de Sa Majesté, & relevez d'Elle à cause de sa Couronne. Vous promettez & jurez à Sa Majesté toute la fidélité, obéissance & service qu'un bon & fidèle vassal, sujet & serviteur, doit à son Seigneur envers tous & contre tous sans aucun excepter; & de ne permettre qu'en l'étendue desdits Duchés & Comtés, ni par les sujets de Sa Majesté en iceux, il soit fait aucune chose contre le service de Sa Ma-*

jeſté, & de conſerver ſes droits en tout & partout, ainſi le jurez & promettez «.

Monſieur a répondu : *Oui, & de bon cœur.* Lors le Roi l'a embraſſé & baiſé.

ENTREVUE & Viſite de François I. Roi de France, & de Henri VIII. Roi d'Angleterre, entre Guines & Ardres, au mois de Juin 1520.

» Les Rois & Reine d'Angleterre s'embarquèrent, ils vinrent à Calais, & ſe rendirent enſuite à Ardres où étoient le Roi & la Reine de France. Cette petite Ville étant alors preſque détruite, on fit un camp. On dreſſa près d'une petite rivière hors de la Ville, trois à quatre cens tentes ou pavillons magnifiques, la plupart étant de draps d'or, d'argent, & de velours, ornés des armoiries des Princes, Seigneurs & Dames à qui ils appartenoient. Le Roi avoit principalement trois pavillons moyens & un autre plus grand, au-deſſus duquel paroiſſoit une image de Saint Michel, dorée de fin or, lequel avoit un manteau de couleur d'azur, peint de fleurs de lys d'or. Il tenoit en ſa main droite un dard, & en la gauche, une *targe* ou *écu* peint richement aux armes de France. Ce pavillon & les trois autres étoient tout couverts par-dehors & tapiſſés, par-dedans, de draps d'or. Les pavillons de la Reine, des Princes & des principaux Seigneurs étoient de la même

magnificence. Toute la Cour logea ſous ces tentes ; & ceux de ſa ſuite habitèrent les châteaux des environs. On eut ſoin que l'abondance de toutes choſes régnât dans le camp.

Les deux Rois s'envoyèrent réciproquement une Ambaſſade : le Roi d'Angleterre arrivé à *Guines*, fit dreſſer auſſi des tentes & pavillons près du château, & tous les Princes, Seigneurs & Gentilshommes de ſa ſuite formèrent un camp non moins ſuperbe que celui des François. Le Roi Anglois avoit fait conſtruire une maiſon en forme de palais des plus ſomptueux que l'on vit jamais. Les fondemens étoient en pierres, & les murailles en briques, le reſte en bois. Elle étoit couverte en-dehors d'une toile peinte en façon d'architecture & de brique, & en dedans, elle étoit toute tendue de tapiſſeries d'or & d'argent ; le faîte étoit garni d'une tapiſſerie de ſoie blanche & verte qui étoit la couleur & deviſe du Roi d'Angleterre : il y avoit dans ce Palais quatre grands corps de logis avec des ſalles & une Chapelle ; le tout orné & tapiſſé des plus riches étoffes en or & argent & brodées. Il y avoit dans pluſieurs pièces de grands buffets garnis de vaſes & de toutes ſortes de vaiſſelles d'or & d'argent ; les entrées de ce Palais étoient comme défendues par de grandes figures armées de pied-en-cap, & à l'une des portes, il y avoit deux grandes colonnes dorées, ſur l'une deſquelles étoit un Cupidon, & ſur l'au-

tre, un Bachus qui jettoient continuellement du vin d'Ambroisie & du vin clairet qui tomboient dans de grands vases d'argent où l'on pouvoit aller puiser à son gré. De l'une de ces portes jusqu'au Château de *Guines*, on avoit formé un labyrinthe de verdure.

Le sept du mois de Juin, le Roi de France & le Roi d'Angleterre se virent & se parlèrent ensemble après midi, en la Terre qui appartenoit alors au Roi d'Angleterre, petite vallée nommée le *Val-Doré*, entre la ville d'Ardres & le Château de *Guines*. Le Roi François I. étoit accompagné de son Connétable qui portoit l'épée nue devant lui; ensuite venoit le grand *Ecuyer* ayant l'épée royale semée de fleurs de lys d'or : ils étoient suivis de tous les Princes, grands Officiers, principaux Seigneurs, Gardes & Troupes superbement habillés : le Roi monté sur un beau coursier, étoit vêtu d'une saye de drap d'or, avec une manteline de même, le tout enrichi de pierreries, d'émeraudes & de perles en forme de houpes; sa barrette, son bonnet de velours étoient chargés de panaches & de diamans. Grand nombre d'instrumens, les *Hérauts d'armes*, les Ambassadeurs, les Principaux dans le Clergé, dans la Noblesse &c. formoient un cortége qui s'avança jusqu'au *Val-Doré* auquel lieu il y avoit des lances & des bornes plantées, lesquelles ne devoient être passées que par les Rois.

De l'autre côté de la ville, étoit celui d'Angleterre avec une Cour & une ſuite non moins brillantes & auſſi conſidérables. Il étoit habillé de toile d'argent avec beaucoup de pierreries & de plumes blanches. Ces deux Monarques étant arrivés l'un près de l'autre, commencèrent à deſcendre dans la vallée tout doucement avec leurs Connétables, ayant leurs épées nues, & ainſi s'approchèrent l'un de l'autre : quand ils furent aſſez près pour ſe pouvoir parler, ils donnèrent des éperons à leurs chevaux, comme font deux hommes d'armes, quand ils veulent combattre à la lance; & au lieu de mettre les mains aux épées, chacun d'eux mit la main à ſon bonnet, & cela auſſi-tôt l'un que l'autre, & s'embraſsèrent & accolèrent doucement, ayant les têtes nues, puis deſcendirent de deſſus leurs courſiers & mirent pied à terre, & de rechef s'accolèrent : ce fait, ils ſe prirent par les bras pour entrer en un très beau pavillon tout couvert de drap d'or, que le Roi d'Angleterre avoit fait dreſſer au milieu dudit *Val-Doré*, où, avant que d'entrer, ils ſe firent de nouveau pluſieurs révérences & honneurs, l'un ne voulant paſſer devant l'autre; enfin ils entrèrent enſemble, l'Amiral & le Cardinal d'Yorck étant déja entrés devant. Monſieur le Conneſtable & le Grand-Ecuyer étoient près de l'entrée avec l'Amiral & le Grand-Ecuyer d'Angleterre. Ces Rois étant ainſi parvenus dans ce pavillon, par-

lèrent enſemble aſſez long-tems, & après qu'ils eurent parlé, deviſé & fait bonne chère, ils prirent du vin, puis firent venir audit pavillon les Princes & Seigneurs de part & d'autre, où leſdits Rois les accolèrent; c'eſt à ſavoir, le Roi François embraſſa les Princes & Seigneurs d'Angleterre, & le Roi d'Angleterre accola les Princes & Seigneurs François avec témoignage de grande cordialité. Puis tous enſemble banquetèrent auſſi & prirent du vin avec les Rois. Alors tous les inſtrumens de part & d'autre firent grand bruit; & la nuit s'approchant, les Rois, Princes & Seigneurs prirent congé, & chacun ſe retira.

Le ſamedi ſuivant, les Rois vinrent au camp des Lices qui étoient préparées pour joûter. Ce camp étoit à demi-chemin de *Ardres* à *Guines*, en un lieu grand & élevé, il étoit environné de foſſés profonds; les lices y étoient fort ſomptueuſes, les Maiſons & Galeries de chaque côté étoient fort longues, ſpacieuſes, & ſuperbement ornées. Il y avoit une grande ſalle tapiſſée & vitrée, pour les Reines. Les Rois ſe promenant parmi les lices, & deviſant de pluſieurs choſes enſemble, firent attacher leurs *écus* par les *Rois d'armes*, au perron & arbre de nobleſſe qui étoit élevé au bout des lices avec l'arc triomphal; le pied de l'arbre étoit couvert de drap d'or & le tronc, de damas verd, ayant les feuilles de ſoie

verte. Il y eut quelque différend entre les *Hérauts*, pour ſavoir lequel des deux *Ecus* feroit appendu le premier & à droite. Finalement, le Roi d'Angleterre fit préférer & mettre au côté droit l'*écu*, & les armes du Roi de France & les ſiennes à gauche à la même hauteur. Les Tenans, mirent les leurs & leurs armes ſur les côtés. Après pluſieurs luttes & ébats, les Rois ſe retirèrent.

Le Dimanche ſuivant, 10 du mois de Juin, François I & pluſieurs de la Cour allèrent dîner au Château de *Guines*, avec la Reine d'Angleterre, tandis que Henri VIII vint avec une ſuite dîner avec la Reine de France en la ville d'*Ardres*. Les Rois étoient dans toute leur magnificence. Madame, mère du Roi, alla au-devant du Roi d'Angleterre juſques à l'entrée de la grande cour de la Maiſon, elle étoit vêtue de ſon habit de viduité & bien accompagnée; ils marchèrent enſemble à la ſalle du Feſtin, où ſe trouva la Reine qui venoit au-devant du Roi; après quelque converſation on ſe mit à table, où il n'y avoit de couverts que d'un côté. Le Roi d'Angleterre s'aſſit le premier, la Reine auprès de lui, puis Madame, mère du Roi, la Ducheſſe d'Alençon, ſa Fille & Madame de Vendoſme; chacun eut ſon ſervice à part, tout en vaiſſelle d'or. Les Trompettes & Clairons ſonnèrent pendant le repas, & il y eut pluſieurs *entremets* & intermèdes où des

Salamandres, Léopards & Hermines figuroient, portant les armes des Rois & de la Reine. Au tiers du service, il y eut largesse criée par les *Rois d'armes & Hérauts*, ayant un grand pot d'or bien riche & façonné au nom du Roi d'Angleterre, disant : *largesse de par très-Haut, très-Puissant & très-Excellent Prince Henri par la grace de Dieu, Roi d'Angleterre & Seigneur d'Irlande : largesse, largesse*. Puis vinrent les Officiers d'armes en la salle haute où étoit le Duc d'Alençon & autres Princes & Seigneurs qui festoyèrent les Princes d'Angleterre, & ils crièrent pareillement *largesse ;* ensuite au pavillion de la salle, & ils jettèrent une grande quantité de monnoie d'argent. Le repas fut suivi de concerts & de danses. Vers les cinq heures du soir, le Roi d'Angleterre prit congé de la Reine & des Dames, monta à cheval & s'en retourna à *Guines*. La Reine d'Angleterre fit le même accueil au Roi de France, & avec le même cérémonial.

L'onzième jour de Juin, fut le commencement des Joûtes & du *Tournoi*. Les Rois furent à la tête des Tenans. Les Reines vinrent au Camp & dans les Lices, & s'y montrèrent dans tout leur éclat. Elles se firent beaucoup d'amitié, mais ne s'entendant ni l'une ni l'autre, elles eurent besoin de se servir d'Interprètes.

Le *Tournoi* continua les jours suivants. Les

Rois firent plusieurs Joûtes, & montrèrent beaucoup de dextérité; il y eut les autres jours plusieurs festins. François I. eut la confiance d'aller avec cinq personnes seulement, surprendre le Roi d'Angleterre au Château de *Guines*, place très-fortifiée, & d'entrer dans la salle où il déjeûnoit. Ce qui charma ce Monarque & lui prouva la franchise & la loyauté de François I. Il y eut un bal dans lequel les Rois prirent divers déguisemens, & formèrent avec leurs suites, des Quadrilles de Masques.

Au milieu du Camp où avoit été fait le *Tournoi*, on éleva une magnifique Chapelle où les deux Rois & toutes leur Cour se rendirent dans la plus grande pompe. L'Office Divin y fut célébré ensemble, par les deux Clergés Anglois & François, & les Musiciens & Organistes des deux Nations, chantoient & jouoient alternativement. Le Roi d'Angleterre exigea que le Roi de France eût toujours la primauté dans les Cérémonies de l'Eglise. Il faut noter ici une chose singulière, c'est qu'au milieu de l'Office apparut en l'air une grande Salamandre ou Dragon artificiel qui avoit plus de quatre toises de longueur, & sembloit tout en feu, ce qui étoit éfrayant; ce monstre paroissoit venir du côté de Ardres; il vint tout droit passer sur la Chapelle où étoient les Ministres de l'Eglise, & à travers le Camp; il alloit en

ſerpentant, il s'élevoit fort haut, puis s'abaiſſoit; il s'avança vers *Guines*, & enfin diſparut. Beaucoup de gens du peuple en furent éfrayés, d'autant que rien de méchanique ne paroiſſoit ſoutenir, ni agiter cette machine. Ce fut dans cette Chapelle, au milieu des Cérémonies ſaintes de la Religion, où le Légat du Pape Officia, & porta la parole au nom du Souverain Pontife, que les deux Rois renouvellèrent leur alliance, leur union & les ſermens de leur amitié. Ce jour ſolemnel ſe termina par des feſtins, par des joûtes, par des concerts & par des feux d'artifice.

Enfin le 24 Juin, les Rois & les Reines après avoir paſſé enſemble dix-huit jours, qui furent autant de fêtes, ſe régalèrent avec encore plus de magnificence qu'auparavant, & prirent congé les uns des autres en bonne paix & union, ſe quittant à regret, pour retourner chacun dans leur pays. Ces Rois & Reines, avant de ſe quitter, ſe firent réciproquement de très-riches préſens de chevaux, de haquenées, de colliers, pierreries & autres choſes précieuſes; de même firent les Princes & Princeſſes de part & d'autre. Pour concluſion, les deux Rois délibérèrent de faire faire une belle Chapelle en la Vallée du *Val-Doré*, au lieu où ils s'étoient vus premièrement, qui

devoit être nommée *la Chapelle Notre-Dame de la Paix*. Le Roi d'Angleterre qui avoit encore plusieurs Gentilshommes François en otages, suivant une condition du traité de Tournay, les délivra, & ces deux Monarques s'entrepromirent l'un à l'autre être à jamais bons frères & amis ; & ainsi se départirent «.

PUBLICATION DE PAIX.

» La Paix ayant été conclue à Vervins, entre la France, l'Espagne & la Savoye, la publication en fut faite dans les places & carrefours de Paris, sur le Mandement du Roi, le 12 Juin 1598, par un *Héraut d'armes* de Sa Majesté, suivi de dix Trompettes, en présence des Prevôt des Marchands, Echevins, Procureur du Roi & Greffier de la Ville, vêtus de leurs robes mi-parties, excepté le Procureur du Roi, qui avoit une robe d'écarlate ; & en présence des Lieutenans Civil, Criminel & Procureur du Roi du Châtelet, vêtus de leurs robes rouges & de quatre Conseillers en robes noires, tous à cheval, le Châtelet tenant la main droite ; le Corps-de-Ville fit sonner & carillonner la cloche du Palais, en signe de réjouissance, & il commanda un feu de joie devant l'Hôtel-de-Ville, où fut amenée l'artillerie avec les boëtes à l'ordinaire, & l'on distribua du

pain & des vivres au peuple. Cet exemple indique tout le cérémonial ufité en pareille circonftance «.

Drapeaux enlevés a l'ennemi.

» Lorfqu'il y a quelque grande victoire & des Drapeaux enlevés fur les ennemis; ces dépouilles ou trophées font portés en grande pompe à l'Eglife Cathédrale, & après les actions de graces rendues à Dieu, & les prières pour le Roi, pendant lefquelles les cloches, & une nombreufe artillerie annoncent l'allégreffe publique, l'Archevêque bénit ces Drapeaux qui font enfuite arborés dans les Galeries de la Nef «.

AMBASSADES EXTRAORDINAIRES.

Ambassadeur.

» Les Ambaffades Extraordinaires font envoyées pour des objets particuliers d'utilité à négocier, tels que la conclufion d'une Paix, une Alliance, une Médiation &c. Soit pour des motifs de pure bienféance ou même de magnificence & d'oftentation, comme pour féliciter un Monarque fur fon avènement au trône, fur fon mariage, fur fes victoires &c.

Ces Ambaffades font communément très-brillantes & compofées de plufieurs perfonnes, mais

elles étoient autrefois plus nombreuſes qu'à-préſent; & l'on peut en citer pour exemples, celle des Athéniens à Philippe père d'Alexandre, celle des Amphyctions & des Scythes, au même Souverain à qui les uns députèrent dix Ambaſſadeurs, les autres vingt, les autres juſqu'à cinquante. Auſſi Démétrius Poliocertes regarda comme une marque de mépris que les Lacédemoniens ne lui euſſent député qu'un ſeul Ambaſſadeur, & il marqua ſon étonnement par cette exclamation, *quoi! les Lacédémoniens ne m'envoyent qu'un Ambaſſadeur?* Le Député Spartiate lui répondit dans ſon ſtile Laconique: *un, auprès d'un.*

Il y a long-tems que les Souverains ne ſont plus étonnés de ne voir arriver dans leur Cour qu'un ſeul Ambaſſadeur. Les Princes qui envoyent plus d'un Miniſtre, n'en nomment que deux ou trois tout au plus; mais le droit des gens laiſſe à cet égard, une liberté entière, à moins que les Ambaſſadeurs n'euſſent une ſuite aſſez grande pour donner de l'inquiétude. Le fameux Koulikan n'envoya en 1741, qu'un ſeul Ambaſſadeur en Ruſſie, mais cet Ambaſſadeur étoit accompagné de plus de deux mille hommes, & il fallut que le Czar fît marcher des troupes pour diriger & contenir un cortége ſi nombreux.

L'Ambaſſadeur étant le Miniſtre Public par excellence & conſtituant ſeul le premier ordre des

Miniſtres

Miniſtres Publics, a des priviléges qui lui ſont communs avec eux, & d'autres qui lui ſont particuliers, tels que celui d'indépendance, celui d'aſyle dans ſon Hôtel, celui d'exemption d'impôts, celui d'être à couvert du droit de repréſailles & des droits d'aubaine, celui de jouir des plus grands honneurs, & d'avoir une place diſtinguée dans toutes les fêtes & cérémonies publiques; d'avoir pour ſon épouſe le tabouret dans les cercles des Reines & des Impératrices, ou aux repas des Rois & des Empereurs, d'avoir un dais dans ſon Hôtel, d'être traité d'*Excellence* par les Miniſtres de la Cour où il réſide, & auxquels il donne le même titre.

Un Ambaſſadeur ſe rendroit coupable d'infidélité, en quittant ſon Ambaſſade ſans un ordre exprès de ſa Cour.

La Haye Ventelet, Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, averti de partir pour éviter la fureur du Grand-Seigneur dans une circonſtance où la vie de ce Miniſtre étoit menacée, répondit » que ſon emploi & ſon honneur l'empêchoient » de ſe retirer ſans l'ordre du Roi ſon Maître «.

AMBASSADRICE.

» Il y a eu & il peut y avoir des Ambassadrices proprement dites, des Ambassadrices de leur chef.

L'Asie n'en a vu qu'un exemple, & le Roi de Perse envoya une Dame de sa Cour en Ambassade vers le Grand-Seigneur, pendant les troubles de l'Empire.

L'Histoire de Pologne en fournit aussi un exemple, c'est celui de la Maréchale de Guébriant laquelle dans le siècle passé fut chargée, en qualité d'Ambassadrice extraordinaire du Roi de France, de mener la princesse Marie de Gonzagues, fille du Duc de Nevers, au Roi de Pologne qui l'avoit épousée par Procureur.

L'Ambassadrice est sous la protection du droit des gens comme l'Ambassadeur, & doit jouir des mêmes Privilèges, puisqu'elle est revêtue du même caractère «.

COUR DE NOS ROIS DE LA SECONDE RACE.

ANECDOTE.

» Le Moine de Saint-Gal rapporte que pour se venger des mauvais traitemens que les Ministres de France avoient reçus à Constantinople, Charlemagne voulut mortifier les Ambassadeurs de Nicéphore qui venoient de négocier un traité.

Ce Prince avoit envoyé dans cette Cour deux Ambaſſadeurs, Halton, Evêque de Bâle, & Hugues, Comte de Tours. Ces Miniſtres eurent beaucoup de peine à obtenir audience de Nicéphore, ils furent même indignement traités. Peu de tems après, Nicéphore lui-même envoya des Ambaſſadeurs à Charlemagne. Il s'agiſſoit de leur donner des guides pour les amener d'Italie juſqu'à Aix-la-Chapelle où l'Empereur tenoit ſa Cour. Halton & Hugues qui s'y trouvèrent alors lui conſeillèrent de les faire promener long-tems par les paſſages les plus inacceſſibles des Alpes, de les laiſſer manquer de tout pendant une route difficile & diſpendieuſe, enfin de ne les faire arriver qu'après qu'ils auroient été obligés de ſe défaire de tous leurs équipages : ce projet fut exécuté, & voilà les Ambaſſadeurs Grecs à Aix-la Chapelle, réduits à l'état déplorable de Pélerins qui auroient tout perdu.

A leur ſituation humiliante on voulut enſuite oppoſer le contraſte de la Cour la plus riche & la plus magnifique de l'Europe. Lorſqu'il fut queſtion de leur donner audience, Charlemagne fit diſtribuer dans les ſalles qui précédoient celle où il devoit les recevoir, & les premiers Officiers de ſa Maiſon, & leur éclatant cortége, & cette foule de Grands & de Courtiſans dont le Palais

étoit toujours rempli : les parures les plus riches, l'or, les diamans, rien ne fut épargné pour étonner les voyageurs.

Dans la première ſalle, ils trouvèrent le Connétable aſſis ſur une eſpèce de Trône : autour de lui la nombreuſe multitude des Officiers de l'Ecurie, & tous ceux dont les fonctions avoient quelque relation à ſa dignité, attendoient des ordres. Leur magnificence éblouit les Grecs : ils prennent le Connétable pour l'Empereur, & ſe proſternent à ſes pieds ; les valets les repouſſent, & leur font ſigne d'aller plus loin.

Dans l'appartement qui ſuivoit, le Comte du Palais étoit aſſis ſur ſon Tribunal : il avoit aſſemblé ſon Plaid pour mieux tromper les Ambaſſadeurs, & au milieu d'une nombreuſe & magnifique audience, il parloit aux Grands qui l'écoutoient avec reſpect. Il fut encore pris pour le Souverain : on s'agenouille devant lui ; mais les Miniſtres ſubalternes de la Juſtice ſont moins honnêtes que ceux de l'écurie ; les Députés Grecs reçoivent quelques coups, & ſont obligés de pourſuivre leur chemin.

Dans l'autre pièce, le Grand-Sénéchal les attendoit. Rien de plus riche, rien de plus paré, rien de plus nombreux que tout ce qui étoit deſtiné au ſervice des tables. Nouveaux proſternemens,

nouveaux éclats de rire ; nouvel affront à ces malheureux Députés.

Les Grecs crurent qu'enfin la quatrième ſalle d'audience offriroit à leurs yeux ce Monarque aſſez puiſſant pour que ſes Officiers reſſemblaſſent eux-mêmes à des Rois ; ils ſe trompoient encore. Leur quatrième mépriſe les mit aux pieds d'un Grand plus richement vêtu que tous ceux qu'ils avoient vu juſques-là ; c'étoit le Grand-Chambellan : ſon Cortége rempliſſoit un cabinet ; mais comme c'étoit lui qui donnoit les entrées dans la chambre de l'Empereur, il reçut les Grecs avec plus de bonté : il leur avoua qu'il n'étoit lui-même qu'un de ſes Serviteurs ; mais il leur promit qu'il alloit leur procurer l'honneur de ſaluer le plus grand Prince du monde.

Enfin, les Députés du Boſphore ſont introduits dans l'appartement où les attendoit Charlemagne. Il n'étoit point ſur ſon Trône, mais couvert d'or & de diamans ainſi que toute ſa famille qui l'entouroit ; il cauſoit dans l'embrâſure d'une croiſée avec ce même Evêque Halton qui avoit été ſi maltraité à Conſtantinople, & ſur l'épaule duquel il s'appuyoit familièrement. On peut imaginer la terreur de ces malheureux étrangers lorſqu'ils purent ſoupçonner que celui qui avoit tant à ſe plaindre de leur Souverain, n'étoit-là que pour faire punir ſur eux l'inſulte qu'il en avoit reçue ; ils

attachent leur front ſur le pavé de la chambre, & s'y tiennent collés juſqu'à ce que l'Empereur les ait raſſurés par un ton de bonté & de douceur qui leur rend enfin la confiance & le courage : c'étoit toute la vengeance que l'on vouloit tirer de la Cour de Conſtantinople : dans la ſuite, on traita l'objet de la négociation & les affaires furent heureuſement terminées «.

(*Extrait du Tome X. des Diſcours ſur l'Hiſtoire de France, par M. Moreau.*)

NOTE SUR LES COSTUMES.

Celui du *Juge-Diſeur* que nous plaçons à la fin de cette note, nous a paru trop néceſſaire au Théâtre pour ne pas en offrir le deſſin, & quelquefois il nous arrivera d'interrompre le fil de notre Hiſtoire, pour donner, ſur cette partie, des obſervations que la ſuite de cet Ouvrage nous mettra dans le cas de déveloper. Ses différentes époques nous fourniront l'occaſion de détailler les changemens que les différens ſiècles ont introduits dans les habits des Guerriers, & en attendant, nous allons raſſembler, ſous le même point de vue, ce que les Ecrivains anciens nous ont laiſſé de plus intéreſſant ſur cet objet.

Les Gaulois, que tous les Monumens de leur tems nous repréſentent vêtus d'une tunique longue

& d'un manteau, portaient vraisemblablement les mêmes habits à la guerre, & c'est ainsi qu'on les voit sur quelques tombeaux, ou avec cette tunique & ce manteau, ils ont une épée dont la lame est longue & étroite : la poignée en est croisée.

Nous n'appercevons un changement réel que sous Charlemagne, qui, selon *Equihart*, ne portait en hiver qu'un simple pourpoint fait de peau de Loutre, sur une tunique de laine bordée de soie : il couvrait ses épaules d'un sayon bleu, & pour chaussure il avoit des bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres.

Cet accoutrement si semblable à l'habit militaire des Romains, a dû être celui de son siècle, comme son habit Impérial a été celui des premiers Empereurs d'Orient.

L'usage des cuirasses, des casques, de l'arc & des flèches, presqu'inconnu sous la première race, devint une loi militaire dans la seconde, & l'on en trouve la preuve dans les *Capitulaires* du même Charlemagne, vers 720. Ce fut alors que l'on vit naître la *Chevalerie*, & le *Chevalier* que l'on nommait *Miles*, avait dans la milice un rang indépendant de celui que donnaient les charges Militaires. Ce que nous pourrions dire sur cet objet, jusques en 1000 dont nous avons donné un exemple dans le dessin d'*Elie*, *Comte du Maine*, se réduirait à de simples conjectures, & nous ne devons

point en haſarder ſur une matière dans laquelle nous avons promis de prendre toujours la vérité pour guide.

Depuis 1100, il paroît que les *Armures* changèrent ſouvent de forme, ſuivant la fantaiſie ou le beſoin des Guerriers; nous avons raſſemblé ce que nous avons découvert de plus curieux juſqu'en 1500, & ces *Armures* ont été à-peu-près les mêmes juſques au règne de Louis XIV, ſous lequel l'uſage de l'artillerie fit ſentir l'inutilité de celui des armes blanches. Une des choſes les plus ſingulières étoit la couverture ou houſſure des chevaux, & cette magnificence imaginée d'abord pour les *Tournois*, fut adoptée à la guerre. L'exemple le plus ancien que nous en ayons, eſt celui de *Philippe le Bel* repréſenté à *Notre-Dame* de Paris, en habit de Guerrier & ſur ſon cheval de bataille. La houſſe qui couvre ce cheval en entier, n'en laiſſe voir que les yeux & les oreilles. Ses naſeaux ſont cachés & garantis par une eſpèce d'écumoire à jour, à travers laquelle il reſpirait : du haut en bas, ſa houſſe eſt couverte de fleurs de lys, ſa ſelle a l'arçon de devant, droit & fort élevé, & ſa bride eſt ſemblable à celles dont on ſe ſert actuellement : on en avait de pareilles du tems de Saint-Louis, ſous le règne duquel les chevaux n'avaient qu'un poitrail fort large. Dans le *Tournoi* de Charles VI; en 1389, dans celui



J. D. Dugourc del. Chenu Sculp.

JUGE DISEUR.

de la *Toïson d'or*, fait par Philippe-le-Bon à l'occasion de la création de cet Ordre, en 1430; dans la repréſentation de celui de Louis II, Comte de Clermont, en 1410, & dans celui de René d'Anjou, en 1493, les chevaux ſont houſſés de même & armoirés, mais leurs brides ſont faites de bandes d'étoffe pareille à celle des houſſes. Ils ont auſſi des chamfrains de fer ou de cuir bouilli, avec des *Cimiers* ſemblables à ceux des Cavaliers.

COSTUME DU JUGE-DISEUR.

Chevalier examinant les Lices.

La robe de velours rouge, le *Chaperon* de velours noir, le chapeau de feutre de même couleur, ainſi que les ſouliers.

Juge-Diſeur Ecuyer, la robe de damas rouge, & le *Chaperon* de ſatin noir.

TROUBADOURS.

Si les *Confrères de la Paſſion* n'ont paru que dans le 14e ſiècle, les *Troubadours* s'y ſont diſtingués dès le règne de *Louis le Débonnaire*, & à ce titre, le Théâtre *Français* aura des commencemens plus anciens que tous les Thâtres connus. Cette époque ne ſemblera pas extraordinaire lorſque l'on ſe rappellera que les Grecs font remonter l'ori-

gine de la Tragédie jusques à *Thespis*, quoiqu'il n'eût que des Acteurs ambulans que l'on peut comparer à nos *Troubadours* qui comme eux, allaient de ville en ville, débiter leurs chansons, leurs contes & leurs petites productions dramatiques : ces mêmes *Troubadours* peuvent donc être regardés comme nos premiers Comédiens, & les principaux traits de leur Histoire doivent nécessairement précéder celle des *Mystères* qui, comme nous l'avons dit, leurs sont postérieurs de près de trois siècles.

» Ces *Troubadours* ou *Trombadours* se nommaient aussi *Trouveors*, *Trouveours*, *Trouverses*, *Trouveurs*, des mots *trouver*, *inventer*, & quelques-uns prétendent qu'on les a appellés *Troubadours*, parce qu'ils se servaient d'une trompe ou d'une trompette dont ils s'accompagnaient en chantant leurs poésies qui consistaient en Sonnets, Pastorales, Chants, Satyres pour lesquelles ils avaient le plus de goût, & en *Tensons* ou plaidoyers qui étaient des disputes d'amour.

Plusieurs Ecrivans ont parlé de ces Poètes, & Pasquier dit qu'il avait entre les mains l'extrait d'un livre qui appartenoit au Cardinal *Bembo*, lequel avoit pour titre : *les noms d'aquels firent Tensons & Syrventes*. Ces derniers étoient des espèces de Poëmes mêlés de louanges & de satyres, dans lesquels les *Troubadours* célébroient les victoires que les Princes Chrétiens avoient remportées

contre les Infidèles, dans les Guerres d'Outre-mer.

Pétrarque parle avec éloge, de plusieurs d'entr'eux dans son IVe Chapitre du *Triomphe de l'Amour.* On dit que les Poètes Italiens ont composé leurs pièces d'après celles de ces Poètes Provençaux, & Pasquier avance positivement que le *Dante & Pétrarque* sont les vraies *Fontaines* de la Poésie Italienne, mais que ces *Fontaines* ont leur source dans la Poésie Provençale.

Boucher, dans son *Histoire de Provence*, raconte qu'ils commencèrent à se faire estimer en Europe, vers le milieu du XIIe siècle, & que vers le milieu du XIVe, leurs Ouvrages leur acquirent la plus grande réputation. Il ajoute que ce fut en Provence que Pétrarque apprit l'art de rimer, qu'ensuite il pratiqua & enseigna en Italie.

En effet, outre les différentes sortes de Poésies que composèrent les *Troubadours*, même dès la fin du XIe siècle, ils eurent la gloire d'avoir les premiers fait sentir à l'oreille les véritables agrémens de la rime : jusqu'à eux, elle étoit indifféremment placée au commencement, au repos ou à la fin du vers, ils la fixèrent où elle est maintenant, & il ne fut plus permis de la changer.

Ces premiers Poètes, dit l'Abbé *Massieu*, dans son Histoire de la *Poésie Française*, menoient une vie errante, & ressem bloient par-là aux Poètes

Grecs : lorſqu'ils avoient famille, ils menoient avec eux leurs femmes & leurs enfans, qui ſe mêloient auſſi quelquefois de faire des vers, car aſſez ſouvent toute la maiſon rimoit bien ou mal à l'exemple du Maître. Ils avoient ſoin de prendre à leur ſuite, des gens qui euſſent de la voix pour chanter leurs compoſitions, & d'autres qui ſçuſſent jouer des inſtrumens pour accompagner.... Quelquefois, ſelon *M. de Fontenelle*, durant le repas d'un Prince, on voyoit arriver un *Trouverſe* inconnu avec ſes *Méneſtrels* ou *Jongleurs*, & il leur faiſoit chanter ſur leurs harpes ou vielles, les vers qu'il avoit compoſés. Ceux, ajoute-t-il, qui faiſoient les ſons, auſſi bien que les mots, étoient les plus eſtimés : on les payait en armes, draps & chevaux, & pour ne rien déguiſer, on leur donnoit auſſi de l'argent, mais pour rendre les récompenſes des gens de qualité, plus honnêtes & plus dignes d'eux, les Princeſſes & les plus Grandes Dames y joignaient ſouvent leurs faveurs. Elles étoient fort foibles contre les eſprits forts.... L'Abbé Gouget obſerve que parmi ces Poëtes, il y en eut qu'on nomma *Comiques*, c'eſt-à-dire Comédiens, parce qu'en effet ils jouoient eux-mêmes dans les Pièces qu'ils compoſoient, & peut-être dans celles qu'ils débitoient à la Cour des Princes où ils étoient admis.« (*Encyclop.*, *p.* 712.)

» En général, ſi l'on en croit l'Hiſtorien dans

lequel nous avons puisé quelques traits de la vie des plus célèbres de ces Poètes, on doit regarder leurs Ouvrages comme des monumens précieux, en ce que les mœurs s'y trouvent peintes au naturel.... Ce qu'ils voyoient, ce qu'ils entendoient, les coutumes, les modes, les opinions dominantes, les passions modifiées en tant de manières, devenoient, sans qu'ils pensassent à instruire la postérité, le fond & l'ornement de leurs Pièces.... On y voit cette bravoure ardente & emportée qui caractérisoit encore la Nation, qui respiroit les combats comme des plaisirs, & qui du droit barbare de l'épée faisoit le premier droit de la nature. On y voit cette prodigalité des Seigneurs, érigée en vertu essentielle de leur rang, aussi peu délicate sur les moyens d'acquérir, que sur la manière de dissiper, & ne rougissant point d'accumuler des rapines, pour se parer d'une ruineuse ostentation. On y voit cet esprit d'indépendance qui entretenoit les désordres de l'anarchie, quelquefois se pliant par intérêt aux humbles démarches de Courtisan, mais toujours prêt à se roidir avec audace, lorsqu'il était excité par les conjonctures : on y voit cette franchise mâle & agreste que rien n'empêche de s'exprimer librement & sur les personnes & sur les choses, qui censure les Princes comme les Particuliers, sans paraître se douter des égards de la bienséance, encore moins de la politesse moderne ;

on y voit l'aveugle ſuperſtition ſe repaiſſant d'abſurdités & de folies, ſacrifiant à ſes fantômes la raiſon, l'humanité, la Divinité même, aviliſſant le ſouverain Être par des hommages qu'elle croit lui rendre, au mépris des loix qu'il a établies, & fourniſſant, par ſes excès, des armes à l'irréligion qu'elle fait naître : on y voit l'ignorance & le fanatiſme d'un Clergé vicieux, la pétulance d'une Nobleſſe inquiète & indomptable, l'activité & la hardieſſe d'une Bourgeoiſe à peine délivrée de la ſervitude, les vices plutôt que les vertus des hommes de tout état, livrés encore à des habitudes barbares & commençant à ſe rafiner par de fauſſes lumières. On y voit enfin le ſyſtême de la *Chevalerie* dévelopé, ſes exercices, ſes amuſemens, ſes préceptes, ſes mœurs, ordinairement contraires à ſa morale, & ſur-tout cette galanterie fameuſe qui devint un des principaux mobiles de la ſociété ".

Le premier, ou du moins le plus ancien *Troubadour* connu en Europe, fut Guillaume IX, Comte de Poitou, né en 1071, & mort en 1122. Le *Prieur du Vigeois* prétend qu'il était exceſſivement paſſionné pour les femmes; mais perſonne ne l'a peint ſous des couleurs plus fortes que Guillaume Malbesbury Hiſtorien Anglais, dans lequel on lit que ce Comte de Poitou avait fait conſtruire à Niort une maiſon diviſée en pluſieurs cellules, & qui ſous le nom de Monaſtère, n'était autre choſe

qu'un lieu de débauche, gouverné par une Abbeſſe & une Prieure. Ce même Guillaume avait épouſé *Malberge* femme du Vicomte de Châtelleraud : indigné de ce mariage adultère, l'Evêque de Poitiers vient le trouver, veut l'excommunier & en commence la formule : Guillaume met l'épée à la main, menace de tuer l'Evêque, s'il ne l'abſout; celui-ci, feignant d'avoir peur, demande un moment de réflexion, achève ſa formule, & lui dit : *Frappez maintenant, je ſuis prêt. Non,* lui répliqua *le Prince, je ne vous aime point aſſez pour vous envoyer en paradis, & je vous envoie en exil.*

Quelque mauvaiſe que ſoit la réputation d'un Prince, il manque rarement d'apologiſte, & *Beſſi,* dans ſon *Hiſtoire des Comtes de Poitou,* allègue en faveur de celui-ci, le témoignage de *Geoffroi de Vendôme* qui dans une lettre adreſſée à Guillaume, le qualifie de *Chevalier incomparable, maître de tous les Chevaliers :* mais quel cas peut-on faire des éloges de cet Abbé dont toutes les Terres étaient dans les Etats du Comte, & qui avait autant de raiſons de le ménager, que de le flatter ? D'ailleurs les mœurs d'un Ecrivain ſe retrouvent ordinairement dans ſes ouvrages, ceux de Guillaume annoncent l'obſcénité la plus outrée, & ſelon la note hiſtorique qui les précède, *ce fut un valeureux & courtois Chevalier, mais grand trompeur de Dames. Il courut ſans ceſſe par le monde, cherchant des dupes*

de ſa coquetterie : du reſte, il ſut bien trouver & bien chanter; en un mot, ſi l'on en croit l'Hiſtorien Anglais que nous avons cité, il pouſſait le talent de la plaiſanterie au point d'exciter des éclats de rire par ſes bons mots. Ce talent lui était ſi naturel, qu'à ſon retour de la première croiſade dans laquelle il fut bien loin d'être heureux, il chanta les fatigues, les dangers & les malheurs de cette expédition dans un Poëme qui reſpirait la plus grande gaité. (*Voyez* ce que nous avons dit de ce *Troubadour* dans *la ſeconde Partie de notre neuvième Volume, au ſujet de ces deux Dames chez leſquelles il s'aviſa de contrefaire le muet.*)

Bernard de Ventadour dont Pétrarque fait mention avec éloge, naquit au Château de ce nom, dont ſon père était le Boulanger, & dès ſa plus tendre jeuneſſe, il montra des diſpoſitions ſi heureuſes, que ſon Seigneur qui en fut frappé, voulut lui donner l'éducation la plus brillante : *Bernard* en profita de manière qu'il devint un des Poètes les plus agréables de ſon tems; mais il eut le malheur de devenir amoureux de la femme de ſon bienfaiteur, il trouva le ſecret de la toucher, le Seigneur s'en apperçut, il fut chaſſé du Château, & l'infortuné *Troubadour* n'emporta, comme il le dit lui même, que la malheureuſe conſolation de laiſſer *ſon cœur en ôtage* à la Dame qu'il voulait aimer toute ſa vie. Un Poète tel que lui ne pouvait manquer

quer d'asyle, & il en trouva un à la Cour de la Duchesse de Normandie, Eléonore de Guyenne, qui, après le divorce de Louis VII, avait épousé en 1152, Henri Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre sous le nom de Henri II. Bernard brûla pour elle, & sa nouvelle passion est peinte dans presque toutes les Pièces qui nous restent de lui. Cependant il finit par renoncer à l'amour, & on lit dans un de ses derniers ouvrages, qu'il n'est *ni Reine, ni Duchesse qui pût le tenter. Je refuserois*, dit-il, *à la Comtesse de Provence, à la Dame de Saluces & à sa charmante sœur Béatrix de Viennois.* Vraisemblablement il formait alors le projet d'une retraite religieuse, & en effet, il se retira, non au Monastère de *Montmajour*, comme l'assure *Nostradamus*, mais à l'Abbaye de *Dalon* en Limousin. *Il était courtois & bien appris*, dit la Chronique Provençale, & ces deux mots caractérisent le genre de ses Poésiés qui respiraient le sentiment & la délicatesse. Son Seigneur que l'on appellait *Ebles II*, avait un fils qui mourut au Mont-Cassin en 1170 : ce fils composa, jusques dans sa vieillesse, des chansons gaies qui lui méritèrent la faveur de Guillaume Duc d'Aquitaine & de Poitou, & le Moine du *Vigeois* rapporte sur ces deux personnages un fait que nous citerons, parce qu'il peint en même-tems & les mœurs du siècle, & la manière dont les Seigneurs vivaient

dans leurs Terres. Le voici tel qu'il eſt raconté, *page* 322.

» Un jour, *Ebles* de Ventadour vint à Poitiers & entra dans le Palais, tandis que le Comte étoit à table. Celui-ci ordonna de préparer vîte à dîner pour ſon hôte. On fit de grands apprêts : il fallut attendre. *Ebles* s'impatientoit ſans doute de la lenteur du ſervice. » En vérité, dit-il, un Comte de votre importance ne devroit pas être obligé de renvoyer à ſa cuiſine pour recevoir un petit Vicomte comme moi. « Ce propos tomba. Mais quelques jours après, le Seigneur de Ventadour étant retourné dans ſon Château, le Comte de Poitou y arriva, ſuivi de cent Chevaliers, à l'heure du dîner. Le Vicomte ſortit de table, ſe doutant bien que Guillaume avoit voulu le ſurprendre & ſe venger du propos qu'il avoit tenu. Ils étoient enſemble ſur le ton de la plaiſanterie. Après les premières civilités de réception, *Ebles* dit froidement à ſes gens de donner à laver. Auſſi-tôt la table fut couverte de plats en ſi grand nombre, qu'à peine auroit-on vu rien de pareil aux noces d'un Prince. Heureuſement c'étoit jour de foire à Ventadour : tout ce qui s'y trouva de volailles & de gibier, les ſujets du Vicomte s'étoient empreſſés de le porter au Château. Ce ne fut pas tout. Sur le ſoir, un payſan, à l'inſçu du Seigneur, entra dans la cour avec une charrette traînée par des bœufs,

& cria de toute ſa force : *Que les gens du Comte de Poitou viennent apprendre comment on donne la cire chez le Vicomte de Ventadour.* Il coupa enſuite les cercles d'un tonneau dont ſa voiture étoit chargée, & l'on en vit ſortir une quantité prodigieuſe de pains de cire blanche qu'il laiſſa ſur la place comme choſe de peu de valeur : puis il s'en retourna.

Le même *Chroniqueur* ajoute que le Vicomte, pour récompenſer un homme qui l'avoit ſi bien ſervi, lui donna en propriété le lieu de Malmont où il demeuroit, & que les enfans de ce payſan furent décorés du *Baudrier de Chevalerie.* «

Richard I. Roi d'Angleterre, eſt un des plus illuſtres *Troubadours* dont les anciens Ecrivains ayent fait mention : le *Fabliau* que nous avons placé dans notre 9e *Volume*, renferme l'hiſtoire de ſa délivrance, & d'après la *Sirvente* qu'il compoſa dans ſa priſon, on peut juger du ſtyle de ce Prince à qui la colère & le déſir de la vengeance inſpirèrent quelques pièces de Poéſie.

» Nul priſonnier, dit-il, ne parlera jamais bien de ſon ſort qu'avec la douleur dans l'ame, mais pour charmer ſes peines, il peut faire une chanſon : quoiqu'il ait aſſez d'amis, les pauvres dons qu'il en reçoit ! ne doivent-ils pas rougir de me laiſſer, faute de rançon, près de deux ans dans les fers ?

» Or, qu'ils ſachent, mes Barons, Anglois, Normands, Gaſcons & Poitevins, que je n'eus ſi miſérable compagnon dont je ne vouluſſe payer la délivrance. Je ne prétends pas leur faire un reproche ; mais je ſuis encore priſonnier.

» Il eſt trop vrai, homme mort n'a ni amis, ni parens, puiſque pour de l'or & de l'argent, on me délaiſſe. Je ſouffre de mes malheurs, je ſouffre encore plus de la dureté de mes ſujets. Quels reproches à leur faire, ſi je meurs dans cette longue captivité !

» Mon chagrin ne m'étonne point. Le Roi, mon Seigneur, je le ſais, porte le ravage dans mes Terres, malgré le ſerment que nous fîmes pour la ſûreté commune. Mais une choſe me raſſure : non, je ne tarderai pas à briſer mes chaînes.

» Chanſonniers, mes amis, *Chail* & *Penſavin*, vous que j'ai aimés & que j'aime encore, chantez que mes ennemis auront peu de gloire en m'attaquant ; que je ne leur ai point montré juſqu'ici un cœur faux & perfide ; qu'ils ſe couvriront d'infamie, (*qu'ils agiront en vrais vilains*) s'ils me font la guerre tandis que je ſuis en priſon.

» Comteſſe *ſoir*, Dieu garde votre ſouverain mérite, & celle que je réclame & pour qui je ſuis priſonnier. «

» Richard, continue l'Ecrivain dans lequel nous avons puisé cette citation, Richard ne fut pas plutôt en liberté, qu'il voulut signaler sa vengeance contre Philippe Auguste. On prit les armes en 1195. De petites expéditions meurtrières, sans évènement mémorable, se succédoient rapidement, & faute de ressource, on étoit bientôt obligé de les suspendre. Il y eut une trève par laquelle Richard abandonna l'Auvergne à Philippe, en échange du Querci : ces provinces ayant leurs Seigneurs immédiats, les Rois n'échangoient que le haut domaine.

Le Dauphin d'Auvergne & le Comte Gui, son cousin, furent très-fâchés d'avoir pour suzerain un Monarque ambitieux, dur & avide, tel que le Roi de France. Une Forteresse qu'il acquit dans la province, le riche bourg d'Issoire dont il s'empara, leur présageoient de nouvelles entreprises. Richard, recommençant la guerre, excita sans peine leur ressentiment contre Philippe, & promit de leur fournir des armes & des chevaux, s'ils vouloient se déclarer. C'étoit les livrer à une terrible vengeance; car il ne tarda point à conclure une nouvelle trève qui les privoit de son secours. «

Aussi-tôt le Roi de France fondit sur l'Auvergne, y mit tout à feu & à sang. Trop foibles pour lui résister, ils obtinrent une trève de cinq mois. Le Comte Gui alla en Angleterre sommer Richard

de ſa parole. Il n'en reçut que des preuves de dédain. Il revint déſeſpéré, & ſe ſoumit avec le Dauphin, aux conditions les plus dures.

La guerre ſe rallume entre les deux Rois. Philippe Auguſte prévient ſon ennemi, en portant la dévaſtation dans ſes provinces. Richard paſſe la mer, ſollicite de nouveau le Dauphin d'Auvergne & le Comte à embraſſer ſon alliance, & ne pouvant les y engager, il leur adreſſe le *Sirvente* ſuivant :

» Dauphin, & vous, Comte Gui, répondez-moi : Qu'eſt devenue l'ardeur martiale que vous fîtes éclater dans notre ligue contre l'ennemi commun ? Vous me donnâtes votre foi, & vous l'avez tenue comme le loup au renard à qui vous reſſemblez par vos cheveux roux. (Le Poète fait alluſion à la fable qui porte ce titre, & dans le texte, le loup eſt appellé *Iſangrin.*) Vous avez ceſſé de me ſecourir, dans la crainte de n'être pas bien payés de vos ſervices, car vous ſavez qu'il n'y a pas d'argent à Chinon : (c'eſt-là que les ſubſides devoient s'acquiter) vous cherchez l'alliance d'un Roi riche, vaillant & fidèle à ſa parole. Vous craignez ma lâcheté & ma léſine : c'eſt ce qui vous jette dans l'autre parti. Souvenez-vous de l'aventure d'Iſſoire : êtes-vous contens d'avoir perdu cette place ? Leverez-vous des ſoldats pour tirer vengeance de

l'usurpation ? Quoi que vous fassiez, Richard, l'étendard à la main, prouvera qu'il est bon ennemi. Je vous ai vus autrefois aimant la magnificence ; mais depuis, l'envie de construire de forts Châteaux, vous a fait abandonner les dames & la galanterie. Vous avez cessé de fréquenter les Cours & les *Tournois*. Gardez-vous des François : ils sont Lombards en affaires. (Le Roi de France étoit accusé de perfidie par ses ennemis, & les Lombards avoient mauvaise réputation en fait de probité.)

» Va, *Sirvente*, en Auvergne où je t'envoie. Dis aux Comtes de ma part, que s'ils veulent se tenir en paix, Dieu les bénisse. Qu'importe si un homme de peu manque à sa parole ? doit-on compter sur la foi d'un Ecuyer ? L'avenir apprendra qu'ils ont embrassé un mauvais parti. «

Le Dauphin d'Auvergne étoit aussi *Troubadour*, & voici quelle fut sa réponse à Richard.

» Roi, puisque de moi vous chantez, vous avez aussi trouvé votre chanteur. Vous m'inspirez tant de crainte, qu'il faut bien exécuter tout ce qu'il vous plaira de me prescrire. Mais je vous en avertis ; si vous laissez désormais envahir vos fiefs, ne venez pas chercher les miens. Je ne suis point Roi couronné ; je n'ai poit assez de ressources, pour défendre mes Domaines contre mon Seigneur puissant comme il l'est. Mais vous, que les perfides

Turcs redoutoient plus qu'un lion; vous Roi, Duc de Normandie, Comte d'Anjou, comment souffrez vous qu'on vous retienne Gisors? (Philippe Auguste s'étoit emparé de ce Château important de Normandie.)

Si je vous engageai ma foi, j'avoue que je fis une folie. Vous m'avez donné & à mon cousin Gui tant de chevaux valant mille sous d'or, tant d'esterlings de bon poids! nos soldats jurent de vous être fidèles, aussi long-tems que vous serez si libéral. Vous m'avez abandonné honteusement, lorsque de votre aveu je montrois de la valeur. Vous m'accusez de n'être plus brave. Moi, je vous déclare que je le suis encore assez, pour attendre mes ennemis de pied ferme entre le Pui & Aubusson, avec mes gens qui ne sont ni serfs ni Juifs.

Seigneur vaillant & honoré, vous m'avez fait autrefois du bien: si vous n'aviez changé de conduite, je vous serois demeuré fidèle. Soyez tranquille; mon Roi, qui est le vôtre, me rendra Issoire. J'en ai ses lettres. Je souhaiterois votre amitié; mais l'exemple du Comte d'Angoulême m'en dégoûte. Vous l'avez si bien payé de l'honneur qu'il vous a rendu, vous avez été si généreux à son égard, que depuis il ne vous à plus importuné. (Ce dernier trait fait allusion à quelqu'injustice de Richard envers le Comte d'Angoulême son vassal). Roi, vous me verrez agir en preux Chevalier.

L'amour d'une Dame, dont j'adore les volontés, excite mon courage. «.

Tel étoit le ton ordinaire des querelles entre les Rois & les Seigneurs : on peut voir les exemples que nous en avons cités à l'article des duels & des défis.

Izarn, remarquable par le genre de ſes Poéſies, était Miſſionnaire Dominicain, Inquiſiteur & ennemi déclaré de la ſecte des *Albigeois* qu'il s'efforçait de convertir. Ce fait eſt prouvé par la Pièce unique qui nous reſte de lui, & dont la tournure eſt trop originale pour ne pas en rapporter quelques fragmens. Cette Pièce, d'environ huit cens vers Alexandrins, eſt la controverſe d'*Izarn* avec un Théologien *Albigeois*.

» Dis moi, Hérétique, parle un peu avec moi. Tu ne le feras point, ſi tu n'y es forcé, ſelon ce que j'entends dire. Tu te moques bien de Dieu, d'avoir renié ta foi & ton baptême, pour croire que le Diable t'a créé, & qu'un tel monſtre peut te ſauver. Dieu ſeul eſt le Créateur de l'homme ſuivant ces paroles : *manus tuæ fecerunt me & plaſmaverunt me.*

» Ce témoignage prouve que Dieu & non le Diable a fait l'homme & la femme après lui. Car le Diable n'a pas la puiſſance de rien faire & rien

dire de bien. Et comment auroit-il fait l'homme, qui eſt plus grand que lui ? Comment pourroit-il lui donner le ſalut ? Il t'auroit donc plus donné qu'il n'auroit gardé pour lui-même ? Je ne crois pas que tu aies cent ans, & il y en a plus de cinq mille que ton père le Diable, que tu dis t'avoir formé, ne peut obtenir ſa grace. Toi qui es rempli du St-Eſprit, & qui en diſpoſes pour le diſtribuer à tes Diſciples, comment ne donnerois-tu pas le ſalut à ton père ? Non je ne croirai jamais que l'homme ſoit né d'un auſſi mauvais père que le Diable. Son véritable père, c'eſt Dieu. *Formavit hominem ad imaginem & ſimilitudinem ſuam.* «

» Voilà deux grands témoignages pour te convaincre ; mais s'ils ne te ſuffiſent pas, tu ſeras forcé de te rendre à un troiſième argument. Suppoſons, comme tu dis, que le Diable t'ait fait de la tête aux pieds. Je te démontre que cela ne ſe peut. Salomon, aucun Prophête, ni Apôtre, ni Pape, n'a dit que le ſalut fût fait par l'œuvre du Diable, & le Saint-Eſprit n'eſt pas ſi lâche que de vouloir établir ſa demeure dans l'édifice du Diable. Cependant tu le prodigues, ce Saint-Eſprit, comme du lard ; & tu prétends ſauver ainſi ton compagnon. «

» Tu n'as garde de prêcher ta Doctrine dans

les Eglises ni dans les Places; tu la prêches dans les bois, les brouffailles & les buiffons, où font les Dames *Domergua*, *Renaud*, *Bernard*, *Garfens* qui filent leur quenouille. Tandis que les unes filent & que les autres font leur toile, on explique l'Evangile, on débite des fermons. Vit-on jamais pareille affemblée, de gens qui ne favent ni lire ni écrire, prétendre dépouiller Dieu de fes droits ? Mais c'eft inutilement. Car nous avons une foule de témoignages, qu'il forma le ciel, la terre, le foleil, la lune & les étoiles; & il les nomme fils & frères felon l'ordre de la création. Le Prophête David dit à ce fujet : *filii tui ficut novellæ olivarum.* «

» Voyons maintenant, Hérétique, fi tu ne commets pas une perfidie infâme, en appellant l'homme enfant adulterin de Dieu, & en lui donnant un autre père que celui qui le fut véritablement. Tu mens comme un larron, & tu es en effet voleur des ames. Mais je te poufferai à bout par cette autre queftion. Si le Diable a fait l'homme, il a donc fait auffi Dieu qui fut crucifié & qui avant fa Paffion fut appellé homme, fuivant ces paroles : *Ecce homo.* Il n'en faut pas davantage pour te convaincre, fi mes autres preuves ne t'ont point ébranlé. Mais puifque tu en veux encore une, la voici. Si tu as le pouvoir d'effacer les péchés de l'homme, & que le Diable ne l'ait point, à quoi

donc t'a-t il servi ? Et si tu ne tiens pas ce pouvoir de Dieu, comme tu le dis, qui te l'a donc donné?...

» Tu ne crois pas que Dieu ait créé le ciel & la terre, ni rien de ce qui existe. Tu en as menti; puisque Saint Jean, qui a vu toute la gloire, dit dans son Evangile : *omnia per ipsum facta sunt, & sine ipso factum est nihil.* Ce que confirment ces paroles de Saint-Paul, *& in principio terram fundasti.*

» Ces Auteurs méritent plus d'en être crus que Pierre *Capella* & les autres Hérétiques *Vaudois*, & que toi qui ne reconnois point la Confession. Voilà quatre Auteurs remplis du St-Esprit & de la vérité. Si tu refuses de les croire, voilà le feu qui brûle tes compagnons, tout prêt à te consumer.

» Je veux qu'en un ou deux mots tu me répondes. Ou tu seras jetté dans le feu, ou tu te rangeras de notre côté, de nous qui avons la foi pure avec ses sept échelons, savoir : les Sacremens du Baptême, de la Confession, du Mariage, de l'Extrême-Onction, de la Confirmation, de l'Eucharistie, le plus important de tous, devant lequel toute créature doit s'incliner profondément, & qui fait tous les jours de grands miracles. Car, que le Prêtre soit vertueux ou criminel, le Sacrement s'opère également. Quand le Prêtre commence la consécration, & le *vere dignum & justum est;* quand

il prononce ſur l'Hoſtie & le vin mis dans le calice les ſaintes paroles que Dieu a ordonnées, infailliblement il fait deſcendre le corps de Jéſus-Chriſt, qui fut livré pour nous. L'Hoſtie devient ſa chair, & le Vin devient ſon ſang qu'il répandit pour notre ſalut. Ainſi le dois tu croire, *comme nous & tout notre Couvent* qui ſommes Catholiques..

» Je veux te propoſer une autre diſpute. C'eſt au ſujet du Mariage. *Tu ments par ta gorge*, quand tu le nies, & que tu dis que ceux qui ont des fils & des filles ne peuvent être ſauvés. Nous avons de bonnes preuves de la ſainteté de ſon établiſſement. Dieu en fut l'Auteur, pour multiplier les hommes, & relever le monde qui étoit en ruine par la chûte des mauvais Anges; c'eſt lui qui, pour réparer leur perte, créa l'homme & la femme deſtinés à n'être qu'une même chair: *Et erunt duo in carne unâ : propter hoc, relinquet homo patrem & matrem, & adhærebit uxori ſuæ.*

» Saint Paul les avertit de bien vivre enſemble, & dit que *melius eſt nubere quam uri.* Il n'y a point de chaſteté ſi agréable à Dieu que le mariage fidèle, mais il y a plus de mérite à vivre chaſtement, quand on peut ſe contenter de l'état de virginité, (contradiction frappante!) Jéſus-Chriſt a ſagement permis aux hommes de ſe ſauver en faiſant des enfans, pour la propagation de leur eſpèce. S'il ne l'avoit pas approuvé, auroit-il par ſon premier

Miracle, changé l'eau en vin, à la Cour de l'Architriclin où il assistoit à des noces ? Quoi, indocile à toutes ces autorités de Dieu & de Saint-Paul, tu ne peux te rendre ? *Mais le feu & les supplices t'attendent ; tu vas y passer.*

Avant qu'on te jette dans les flammes, je veux cependant te donner congé par une autre dispute, sur la résurrection de l'homme & de la femme, que tu ne crois pas non plus que le Jugement universel. La parole de Dieu à ce sujet est infaillible & invariable, de sorte que, si la tête d'un homme étoit par de-là les mers, un de ses pieds à Alexandrie, l'autre au Mont Calvaire, une de ses mains en France, & l'autre à Haut-Villar, (lieu inconnu ;) & que le tronc fût porté en Espagne ; enfin que toutes ces parties brûlées & mises en cendres fussent jettées au vent, elles reprendroient au jour du Jugement, la forme qu'elles ont eues au baptême. La preuve en est dans l'Ecriture : *in carne mea videbo Deum Salvatorem meum, quem visurus sum ego ipse & oculi mei &c. carnis resurrectionem.* Comme Dieu a ressuscité, nous devons aussi ressusciter ; & si cela étoit impossible, notre croyance seroit la même que la vôtre. Mais nous trouvons beaucoup de passages dans l'écriture, qui nous apprennent que tous les morts se leveront de leurs tombeaux à la voix de Jesus-Christ ; alors il fera placer les justes à sa droite, en leur disant : *Venite,*

Benedicti, & jettera les réprouvés dans les abîmes de l'Enfer.

» Mais tu prétends, toi, Hérétique, que cela ne peut être, & que les ames de ceux qui doivent être ſauvés, reprendront une nouvelle chair, (non leur ancien corps, mais un ſemblable.) c'eſt une impoſture. Et ſi Pierre *Capella*, Jean de *Colet*, & aucun autre homme de votre ſecte pouvoient m'en démontrer la vérité, je me mettrois de leur parti. Que deviendroit la parole de Dieu qui a promis des récompenſes à ceux qui feront le bien, ſi une nouvelle chair, n'ayant aucune part aux bonnes actions de l'autre, venoit la dépouiller des récompenſes qu'elle doit avoir ? Cela ne peut être, puiſque les promeſſes de Dieu ſont infaillibles.

» Suppoſons encore pour un moment que tu ayes raiſon en ce point, je renverſerai ta doctrine par un autre argument. Si les hommes ont une nouvelle chair & que Dieu veuille les punir du mal qu'ils auront commis, ne pourront-ils pas dire qu'ils n'ont point une chair avec laquelle ils ayent pu viſiter les pauvres, faire des aumônes & autres bonnes œuvres ? A qui donc s'en prendra-t-il ? Il en ſera de même des récompenſes : à qui ſeront-elles appliquées ? Réponds, Docteur hérétique ? Il n'y a point d'Avocat aſſez ſubtil pour te tirer d'un ſi mauvais pas.

Dieu vous doit punir dans l'Enfer plus encore que les Démons, puiſque vous les faites adorer comme Dieu même, maudits Hérétiques, qui entraînez tant d'hommes & de femmes à renier la Foi, leur Baptême & Dieu; qui lui refuſez le pouvoir de ſauver les hommes, & la création de tous les êtres exiſtans dans l'univers. Il n'y a point de péché égal à celui de l'héréſie : auſſi les *Frères Prêcheurs* n'ont-ils ceſſé de déclamer contr'eux, non plus que le ſavant *Hugues Arnaud* qu'ils ont décapité. (Inquiſiteur Dominicain que ſes violences avoient rendu odieux. D. Vaiſſette l'appelle Guillaume,) & auquel a voulu reſſembler Frère B. *de Caux*. Ce n'eſt pas que ces ſaints perſonnages n'euſſent promis une entière abſolution à ceux qui, bien confeſſés, renonceroient de bonne-foi à l'erreur, & reviendroient dans la véritable religion au moyen de quelque légère pénitence. Si on les blâme de s'être ſacrifiés pour les autres, je répondrai qu'ils y ont été engagés par le Pape qui les a amplement dédommagés, (par des indulgences, ſans doute.)

J'ai tiré tous ces argumens de l'Hiſtoire, pour garantir les croyans de l'erreur, & remettre les mécréans dans la bonne voie, & non par aucune vue de complaire aux *Frères Mineurs*, ni aux *Frères Prêcheurs*. Dis-moi encore dans quelle école t'a-t-on enſeigné que l'ame de l'homme, quand elle a quitté

quitté son corps, va se placer dans un bœuf, un âne, un bélier, un cochon, une poule, ou dans le premier animal qu'elle voit, passant des uns aux autres, jusqu'à ce qu'elle reprenne un autre corps d'homme, ou de femme, & qu'elle y fait une longue pénitence, en attendant le jour du Jugement où elle doit recouvrer sa première gloire. «

Le Poète s'étend ensuite, de la meilleure foi du monde, sur les persécutions auxquelles les *Albigeois* étaient exposés, & qui loin de convertir ces Hérétiques, comme il le prétendait, ne pouvaient que les armer de plus en plus contre les Chefs barbares qui présidaient à l'*Inquisition*. Il finit même par transformer tout-à-coup son *Albigeois* en persécuteur qui, à son exemple, ne voit rien de plus saint, ni de plus agréable à Dieu, que de trahir, de piller, de brûler sans miséricorde ceux qu'il fallait plaindre & éclairer. En un mot, cette pièce originale est une des peintures les plus naïves que l'on puisse trouver des préjugés & des mœurs du tems.

Sordel, né d'un Chevalier sans fortune, & fameux dans les *Joûtes*, ainsi que dans les *Tournois*, est un de ceux qui a composé les meilleurs ouvrages : il fut accablé de bienfaits par le Comte de *Saint-Boniface*, & pour l'en récompenser, il lui enleva sa femme avec laquelle il vécut durant

plusieurs années. Ensuite il épousa *Béatrix*, fille d'*Euclin de Romano*, Seigneur de la *Marche Trévisanne*, & gouverna Mantoue en qualité de Podesta & de Capitaine Général. On lui attribue 34 pièces parmi lesquelles il y a plusieurs chansons galantes.

On peut lui comparer *Savari de Mauléon*, fils d'un riche Baron de Poitou, brave & galant *Chevalier*, aimant les assemblées, les *tournois*, les divertissemens & les vers. Tous les Auteurs de son siècle se réunissent pour faire l'éloge de ses talens & de son courage.

Le *Troubadour* le plus célèbre peut-être par ses amours, c'est *Guillaume de Cabestaing* qui né Gentilhomme, mais sans fortune, vint se présenter, en qualité de *Varlet*, ou de *Page*, à *Raimon de Castel-Roussillon* qui lui trouvant une physionomie heureuse, des talens & de la gaité, le choisit pour être *Ecuyer* de sa femme : celle-ci ne put voir son nouveau serviteur sans émotion, & en devint amoureuse au point qu'elle lui fit l'aveu de sa passion. *Cabestaing* lui répondit que de son côté, il brûlait pour elle du feu le plus ardent, & pendant quelques mois, les deux amans se livrèrent aux transports de leur tendresse : mais des vers trop libres, des chansons trop peu circonspectes inspirèrent des soupçons au mari, & le mari furieux conduit son rival hors du Château, le tue, lui coupe la tête, lui arrache le cœur qu'il

fait apprêter comme un morceau de venaiſon & le ſert à ſa femme qui le mange. *Savez-vous*, lui dit-il, *quel eſt le mets que je vous ai préſenté ? — Non, mais je l'ai trouvé excellent. — Je le crois, puiſque c'eſt ce que vous avez toujours le plus chéri, & il eſt juſte que vous aimiez mort, ce que vous avez tant aimé vivant.* Voilà, continue-t-il, en lui montrant la tête de *Cabeſtaing*, voilà celui dont vous venez de manger le cœur. A cet aſpect, *Marguerite* s'évanouit, reprend ſes ſens & s'écrie : *Oui, barbare, je l'ai trouvé ſi délicieux, ce mets, que je n'en mangerai jamais d'autre pour n'en pas perdre le goût.* Tranſporté de rage, *Raimond* met l'épée à la main, ſa femme prend la fuite, ſe précipite du haut d'un balcon, & meurt de ſa chûte.

Peu de tems après, *Raimond* fit des funérailles pompeuſes à ces deux infortunés qui furent enterrés devant l'égliſe de Perpignan, dans un même tombeau ſur lequel on grava leur hiſtoire.

Pons de Capdueil, Arnaud de Marveil, Geoffroi Rudel, Bernard-Armand de Montenes, Pierre Rogiers, Azalais de Porcairagues, Pierre Raymond, Guillaume de Balarux & Pierre de Barjac, Pierre de la Mula, Alphonſe II. Roi d'Arragon, Gavaudan le vieux, Rambaud d'Orange & la Comteſſe de Die, Poras Barba, Floquet de Marſeille Evêque de Toulouſe, *Giraud le Roux, Bertrand de Ban, Guillaume Rainols d'Apt, Guillaume & Raimond*

de Durfort, *Rambaud de Vagueiras*, le *Dauphin d'Auvergne* & *l'Evêque de Clermont*, *Bertrand de Latour*, *Dendes de Prades*, *Peyrols d'Auvergne*, *Albert* Marquis de *Malaſpina*, *Ogier* ou *Augier*, *Elias de Marjols*, *Gaucelin Faidit*, *Elias Cairels*, *Bertrand d'Alamanon*, *Hugues Brunet*, *Ferrari de Ferrare*, *Cadenet*, *Perdigon*, *Gui* ou *Guigo*, *Bérenger de Palaſol*, *Blacus* ou *Blacaſſet*, *Giraud de Borneil*, *Pierre d'Auvergne*, *Giraud de Calanſar*, *Boniface de Caſtellanne*, *Hugues de Mataplana*, *Guillaume de St-Grégori*, *Guillaume de Bergedan*, *Granet*, *Folquet de Lunel*, *Guillaume de Latour*, *Lanfrax Cigala* & *Simon Doria*, *Hugue de Saint-Cyr*, *Nat de Nions*, *Bernard de la Barthe*, *Hugues de l'Eſcure*, *Jean d'Abuſſon*, le *Comte de Provence*, la *Comteſſe de Provence*, le *Moine de Foſſan*, *Durand*, Tailleur de Pacinas, *Aimeri de Péquilain*, *Guillaume Magret*, *Lomharda* & *Bernard-Arnaud d'Armagnac*, *Marcabus*, *Mathieu de Querci*, *Lanza*, *Bernard de Rovenac*, ou de *Rovenas*, *Raimond Jordan*, Vicomte de Saint-Antoni, *Arcats del Foſſat*, *Aimeri de Bélenvei*, *Aimeri de Belmont*, *Barthelemi Giorgi* & *Boniface Calvo*, *Pierre-Bremond-Ricas Novas*, ou *Richard de Noves*, *Aubert de Puicinot*, ou le Moine *de Puicibot*, *Arnault de Carcaſſis*, *Raimond de Miravals*, *Guillaume-Pierre de Caſals*, *Aimeri de Sarlat*, *Auſtan d'Orlhac*, *Bertrand de Carbonnel*, ou *Bertrand de Marſeille*,

Bertrand de Gordon, *Bertrand de Paris de Rouergue*, *Guillaume Fignecia*, *Dona Castelloza*, le *Chevalier du Temple*, le *Comte de Foix*, *Carcameus*, *Clara d'Onduza*, *Arnaud Daniel*, *Giraud*, *Giraud de Cabreira*, *Guillaume Adhemar*, *Gui Duisel*, *Guibert Amiels*, *Frédéric* Roi de Sicile, & le *Comte d'Empurias*, *Arnaud Catalans*, *Gaionet*, *Gui de Cavaillon* & *Bertrand d'Avignon*, *Guillamet*, *Tomiers* & *Palzis*, *Guillaume de Baux*, Prince d'Orange, *Arnaud de Comminges*, *Arnaud de Marsan*, *Raimond de Castelnau*, *Richard de Barbézieu*, *Guillaume de Montagnagont*, *Guillaume de Mar*, *Raimond Tor*, ou *de la Tour de Marseille*, *Guillaume de Saint-Didier*, ou *Saint-Leidier*, *Bernard Marti*, ou *Martin le Peintre*, *Paulet de Marseille*, *Pierre Durand*, *Pierre III.* Roi d'Arragon, *Pierre de Bucignac*, ou *Rosignac*, le *Moine de Montaudon*, Maître *Bernard d'Auriac*, *Albert de Sisteron*, *Raimond Gaucelin de Bésiers*, *Amanien des Escas*, *Bernard de Venzenac*, *Pierre de Corbian*, ou *Corbiac*, *Pierre & Austai de Maenzac*, *Pierre Cardinal*, *Guillaume Rozer de Nice*, *Thibaut de Blinon*, *Raimond Vidal de Bezaudun*, *Hugues de Penna*, *Pons de Garda*, *Rombaud*, *Gerveri de Girone*, *Natibors*, ou Madame *Tiberge*, *Raimond de Salas*, *Pons de Montlaur*, *Giraud Riquier*, *Arnaud de Lintignac*, *Jean Estève de Bésiers* &c.

Voilà les noms des principaux *Troubadours* qui nous ont laissé des pièces, dont presque toujours l'amour a fourni le sujet; mais qui, comme nous l'avons dit, ont souvent le mérite de donner une idée des mœurs du siècle dans lequel elles ont été composées. Celles-ci offrent des espèces de scènes dialoguées, celles-là renferment ou des anecdotes ou des historiettes racontées avec naïveté, & plusieurs d'entr'elles sont remarquables par la vérité des images qu'elles présentent, par l'élégance avec laquelle elles sont écrites : mais il en est quantité d'autres auxquelles nous sommes loin d'accorder les mêmes éloges, nous mettons de ce nombre celles que l'on peut appeller obscènes ou satyriques, & si les premières sont révoltantes par le ton d'indécence que les Poètes y prennent, les secondes ne le sont pas moins par les injures grossières dont ils accablent ceux qu'ils ont envie de critiquer : quelques-uns de ces morceaux respirent la plus grande hardiesse & nous en citerons pour exemple l'éloge funèbre du *Troubadour Blacas* par *Sordel* son confrère & son contemporain.

» Je veux, dit-il, pleurer *Blacas* dans cette chanson facile, inspirée par une juste affliction : car j'ai perdu en lui un ami & un bon Seigneur. Toutes les vertus sont perdues en sa personne.

Ce malheur eſt ſi grand, que je n'y vois de reſſource que de prendre ſon cœur, pour le donner à manger aux Barons qui en manquent; & dès-lors ils en auront aſſez.

» Que l'Empereur de Rome (Frédéric II) en mange le premier, il en a beſoin, s'il veut recouvrer ſur les Milanois les Pays qu'ils lui ont enlevés en dépit de ſes Allemands.

» Après lui en mangera le noble Roi de France (Saint Louis), pour reprendre la Caſtille qu'il perd par ſa ſottiſe; mais ſi ſa mère le ſait, il n'en mangera point: car on voit par ſa conduite qu'il craint en tout de lui déplaire.

» Le Roi d'Angleterre (Henri III) en doit manger un bon morceau. Il a peu de cœur; il en aura beaucoup alors, & reprendra la terre qu'il a laiſſé honteuſement uſurper au Roi de France, qui profite de ſa négligence & de ſa lâcheté.

» Il faut que le Roi de Caſtille (Ferdinand III) en mange pour deux; car il a deux Royaumes à gouverner, & n'eſt pas bon pour en gouverner un ſeul. Mais s'il en mange qu'il ſe cache de ſa mère; autrement elle lui donneroit des coups de bâton.

» Je veux auſſi que le Roi d'Aragon (Jacques I) en mange pour laver l'inſulte qu'il reçut à Mar-

ſeille ; car il a beau faire & beau dire : il n'y a que ce moyen de réparer ſon honneur.

» Je veux qu'après lui en mange le Roi de Navarre, (Thibaut, Comte de Champagne,) qui, ſelon ce que j'entends dire, valoit mieux Comte que Roi. C'eſt grand malheur, quand le défaut de courage fait déchoir celui que Dieu éleva en dignité.

» Le Comte de Toulouſe (Raimond VII) a bien beſoin auſſi d'en manger, s'il ſonge au peu que vaut un Comte dépouillé de ſes terres. Car quoi qu'il agiſſe & ſe défende vigoureuſement, il a grand beſoin de manger de ce cœur, pour ſoutenir un tel fardeau.

» Les Barons m'en voudront du mal de m'entendre ſi bien parler. Mais je leur déclare que je fais d'eux auſſi peu de cas qu'ils en font de moi «.

De plus longs détails ſur les *Troubadours* n'offriroient rien d'intéreſſant à nos lecteurs, & après avoir fait connaître les *Jongleurs* dont ils ſe ſervaient pour chanter ou réciter leurs vers, nous terminerons cette partie par un réſumé de tous les objets que nous avons traités dans nos dix premiers Volumes : il les réunira ſous le même point de vue, & la Table que nous mettons à la ſuite indiquera les pages où elles ſe trouvent :

les deux premières ſont alphabétiques, & nous avons fait celle-ci par ordre des matières, parce qu'elles ſont multipliées au point que la lettre y aurait cauſé de l'embarras & de l'obſcurité.

» Le terme de *Jongleur* paraît être une corruption du mot Latin *Jaculator* qui, en Français, veut dire *Joueur*, & il eſt fait mention de cet eſpèce de *Batteleurs*, dès le tems de l'Empereur Henri II qui mourut en 1056: quelque tems après le décès de Jeanne, première du nom, Reine de Naples & de Sicile, Comteſſe de Provence, qui expira en 1382, les *Troubadours* & les *Jongleurs* ſe ſéparèrent: ceux-ci, ſous leur premier nom, joignirent aux inſtrumens le chant ou le récit des vers, les autres prirent ſimplement le titre de *Joueurs*, titre ſous lequel ils ſont déſignés dans les Ordonnances: leurs jeux conſiſtaient en geſticulations, tours de paſſe-paſſe, &c. Ou par eux-mêmes, ou par des ſinges qu'ils portaient, ou en quelques mauvais récits du plus bas burleſque. Mais leurs excès ridicules & extravagans les firent tellement mépriſer, que pour ſignifier alors une choſe mauvaiſe, folle, vaine & fauſſe, on l'appelloit Jonglerie, & Philippe Auguſte dès la première année de ſon règne les chaſſa de ſa Cour & les bannit de ſes Etats. Quelques-uns néanmoins qui ſe réformèrent s'y établirent, & y furent tolérés dans la ſuite du règne de ce Prince

& des Rois ses successeurs, comme on le voit par un tarif fait par Saint Louis, pour régler les droits de péages dûs à l'entrée de Paris sous le petit Châtelet. L'un de ces articles porte : que les *Jongleurs* seraient quittes de tout péage en faisant le récit d'un couplet de chanson devant le péager. » Un autre porte que le Marchand qui apporterait un singe pour le vendre, payerait quatre deniers ; que si le singe appartenait à un homme qui l'eût acheté pour son plaisir, il ne donnerait rien, que s'il était à un joueur, il jouerait devant le péager ; & que par ce jeu, il serait quitte du péage, tant du singe, que tout ce qu'il auroit acheté pour son usage «. C'est de-là que vient cet ancien proverbe, *payer en monnoie de singe, en gambades.* Tous prirent dans la suite, le nom de *Jongleurs* comme le plus ancien, & les femmes qui se mêlaient de ce métier, celui de *Jonglereſſes.* Ils se retiraient à Paris dans une seule rue qui en avait pris le nom de rue des *Jongleurs*, & qui est aujourd'hui celle de Saint-Julien des Ménétriers. On y alloit louer ceux que l'on jugeoit à propos pour s'en servir dans les Fêtes ou Assemblées de plaisir. Par une Ordonnance de Guillaume de Clermont, Prévôt de Paris, du 14 Septembre 1395, il fut défendu aux *Jongleurs* de rien dire, représenter ou chanter soit dans les places publiques, soit ailleurs, qui

pût causer quelque scandale, à peine d'amende, & de deux mois de prison au pain & à l'eau. Depuis ce tems, il n'en est plus parlé; c'est que dans la suite les Acteurs s'étant adonnés à faire des tours surprenans avec des épées ou autres armes, &c. on les appella *Batalores*, en Français *Bateleurs*; & qu'enfin ces jeux devinrent le partage des danseurs de corde & des sauteurs. *De la Marre, Traité de la Police, Hist. du Théât. Franç. Moreri.*

Il y a un autre genre de *Jongleurs* très-renommés parmis les Sauvages de l'Amérique, & chez lesquels ils exercent la Médecine. Ils font profession, dit le P. Charlevoix, de n'avoir commerce qu'avec ce qu'ils appellent *Génies bienfaisans*, & ils se vantent de connaître par leur moyen ce qui se passe dans les Pays les plus éloignés, ou ce qui doit arriver dans les tems les plus reculés; de découvrir la source & la nature des maladies les plus cachées, & d'avoir le secret de les guérir; de discerner dans les affaires les plus embrouillées, le parti qu'il faut prendre; de faire réussir les négociations les plus difficiles; de rendre les Dieux propices aux Guerriers & aux Chasseurs; d'entendre le langage des oiseaux, &c.

Quoiqu'on ait vu naître ces imposteurs, s'il leur prend envie de se donner une naissance surnaturelle, ils trouvent des gens qui les en croyent sur

leur parole, comme s'ils les avoient vu descendre du Ciel, & qui prennent pour une espèce d'enchantement & d'illusion de les avoir cru nés comme les autres hommes.

Une de leurs plus ordinaires préparations pour faire leurs prestiges, c'est de s'enfermer dans des étuves pour se faire suer. Ils ne diffèrent alors en rien des Pythies, telles que les Poètes nous les ont représentées sur le trépié. On les y voit entrer dans des convulsions & des enthousiasmes; prendre des tons de voix, & faire des actions qui paroissent au-dessus des forces humaines. Le langage qu'ils parlent dans leurs invocations n'a rien de commun avec aucune langue sauvage; & il est vraisemblable qu'il ne consiste qu'en des sons informes, produits sur le champ par une imagination échauffée, & que ces charlatans ont trouvé le moyen de faire passer pour un langage divin, ils prennent différens tons, quelquefois ils grossissent leur voix, puis ils contrefont une petite voix grêle, assez semblable à celle de nos marionnettes, & on croit que c'est l'esprit qui leur parle. On assure qu'ils souffrent beaucoup dans ces occasions, & qu'il s'en trouve qu'on n'engage pas aisément, même en les payant bien, à se livrer ainsi à l'esprit qui les agite. On a vu les pieux dont ces étuves étaient fermées, se courber jusqu'à terre, tandis que le *Jongleur* se tenoit tranquille, sans remuer, sans

y toucher, qu'il chantait, & qu'il prédiſait l'avenir. Cette circonſtance & quelques prédictions ſingulières & circonſtanciées qu'on leur a entendu faire aſſez long-tems avant l'évènement, & pleinement juſtifiées par l'évènement, font penſer qu'il entre quelqueſois du ſurnaturel dans leurs opérations, & qu'ils ne devinent pas toujours par haſard.

Les *Jongleurs* de profeſſion ne ſont jamais revêtus de ce caractère qui leur fait contracter une eſpèce de pacte avec les Génies, & qui rend leurs perſonnes reſpectables au peuple, qu'après s'y être diſpoſés par des jeûnes qu'ils pouſſent très-loin, & pendant leſquels ils ne font autre choſe que battre le tambour, crier, heurler, chanter & fumer. L'inſtallation ſe fait enſuite dans une eſpèce de bacchanale, avec des cérémonies ſi extravagantes, & accompagnées de tant de fureurs, qu'on diroit que le démon y prend dès-lors poſſeſſion de leurs perſonnes. Ils ne ſont point, à proprement parler, les Prêtres de la Nation, car ce ſont les chefs de famille qui exercent cet emploi; mais ils ſe donnent pour les interprêtes des Dieux. Ils ſe ſervent pour leurs preſtiges d'os & de peaux de ſerpens, dont ils ſe font auſſi des bandeaux & des ceintures. Il eſt certain qu'ils ont le ſecret de les enchanter, ou pour parler plus juſte de les engourdir; qu'ils les prennent tout vivans,

les manient, les mettent dans leur ſein, ſans qu'il leur en arrive aucun mal. C'eſt encore aux *Jongleurs* qu'il appartient d'expliquer les ſonges, les préſages, & de preſſer ou de retarder la marche de l'armée dans les expéditions militaires, car on y en mène toujours quelqu'un. Ils perſuadent à la multitude qu'ils ont des tranſports extatiques, dans leſquels les Génies leur découvrent l'avenir & les choſes cachées; & par ce moyen ils lui perſuadent tout ce qu'ils veulent.

Mais la principale occupation des *Jongleurs*, ou du moins celle dont ils retirent le plus de profit, c'eſt la Médecine. Quoiqu'en général ils exercent cet Art avec des principes fondés par la connaiſſance des ſimples, ſur l'expérience & ſur la conjecture, comme on fait par-tout, ils y mêlent ordinairement de la ſuperſtition & de la charlatanerie.

Par exemple, ils déclarent en certaines occaſions qu'ils vont communiquer aux racines & aux plantes la vertu de guérir toutes ſortes de plaies, & même de rendre la vie aux morts. Auſſi-tôt ils ſe mettent à chanter, & l'on ſuppoſe que pendant ce concert, qu'ils accompagnent de beaucoup de grimaces, la vertu médicinale ſe répand ſur les drogues. Le principal *Jongleur* les éprouve enſuite; il commence par ſe faire ſaigner les lèvres. Le ſang que l'impoſteur à ſoin de ſucer adroite-

ment ceſſe de couler, & on crie *miracle.* Après cela il prend un animal mort, il laiſſe aux aſſiſtans tout le loiſir de ſe bien aſſurer qu'il eſt ſans vie, puis au moyen d'une canule qu'il lui a inſérée ſous la queue, il le fait remuer, en lui ſouflant des herbes dans la gueule. Quelquefois ils font ſemblant d'enſorceler divers ſauvages qui paraiſſent expirés; puis en leur mettant d'une certaine poudre ſur les lèvres, ils les font revivre. Souvent quand il y a des bleſſures, le *Jongleur* déchire la plaie avec ſes dents, & montrant enſuite un morceau de bois ou quelque choſe ſemblable, qu'il avoit eu le précaution de mettre dans ſa bouche, il fait croire au malade qu'il la tiré de ſa plaie, & que c'étoit le charme qui cauſait le danger de ſa maladie.

Si le malade ſe met en tête que ſon mal eſt l'effet d'un maléfice, alors toute l'attention ſe porte à le découvrir, & c'eſt le devoir du *Jongleur.* Il commence lui-même par ſe faire ſuer; & quand il s'eſt bien fatigué à crier, à ſe débattre & à invoquer ſon Génie, la premiere choſe extraordinaire qui lui vient en penſée, il lui attribue la cauſe de la maladie; pluſieurs avant que d'entrer dans l'étuve prennent un breuvage compoſé, fort propre, diſent-ils, à leur faire recevoir l'impreſſion céleſte, & l'on prétend que la préſence de l'eſprit ſe manifeſte par un vent impétueux qui

ſe lève tout à coup, ou par un mugiſſement que l'on entend ſous terre, ou par l'agitation & l'ébranlement de l'étuve. Alors, plein de ſa prétendue divinité, & plus ſemblable à un énergumène qu'à un homme inſpiré du ciel, il prononce d'un ton affirmatif ſur l'état du malade, & rencontre quelquefois aſſez juſte.

Dans l'Arcadie, les *Jongleurs* s'appelloient *Autmoins*. Quand ils étoient appellés pour voir un malade, ils commençoient par le conſidérer aſſez long-tems, puis ils ſouffloient ſur lui. Si cela ne produiſoit rien, ils entroient dans une eſpèce de fureur, s'agitoient, crioient, menaçoient le démon en lui parlant & lui pouſſant des eſtocades comme s'ils l'euſſent vu devant leurs yeux, & finiſſoient par arracher de terre un bâton auquel étoit attaché un petit os, qu'ils avoient eu la précaution de planter en entrant dans la cabane, & ils prononçoient qu'ils avoient extirpé la cauſe du mal.

Chez les Natchez, autre nation d'Amérique, les *Jongleurs* ſont bien payés quand le malade guérit; mais s'il meurt, il leur en coûte ſouvent la vie à eux-mêmes. D'autres *Jongleurs* entreprennent de procurer la pluie & le beau tems. Vers le printems, on ſe cottiſe pour acheter de ces prétendus Magiciens un tems favorable aux biens de la terre. Si c'eſt de la pluie qu'on demande,

ils

ils se remplissent la bouche d'eau, & avec un chalumeau dont un bout est percé de plusieurs trous comme un entonnoir, ils souflent en l'air du côté où ils apperçoivent quelque nuage. S'il est question d'avoir du beau tems, ils montent sur le toît de leurs cabanes, & font signe aux nuages de passer outre. Si cela arrive, ils dansent & chantent autour de leurs idoles, avalent de la fumée de tabac, & présentent au ciel leurs calumets. Si on obtient ce qu'ils ont promis, ils sont bien récompensés, s'ils ne réussissent pas, ils sont mis à mort sans miséricorde. » *Hist. de la Neuv. Franc., tom.* 1. *Journal d'un voyage d'Amérique, pag.* 214, 235, 347, 360 *& suiv.* 368, 428 *&* 429.

RÉSUMÉ

des Objets contenus dans les dix premiers Tomes de cette Histoire.

PREMIER VOLUME.

Tout ce qui est fête présente une sorte de spectacle, & tout spectacle, de quelque genre qu'il soit, a un rapport quelconque avec le théâtre : les jeux, les cérémonies, les triomphes, les pompes &c. ne lui sont pas moins relatifs, & c'est d'après ce raisonnement que nous nous

ſommes décidés à parler de ces différens objets épars dans une foule de volumes Grecs, Français, ou Latins: nous les avons rapprochés, comparés, analyſés, & nous ne craignons pas de dire que le contenu de notre Hiſtoire juſqu'à ce moment, eſt le réſumé de cinq ou ſix cens ouvrages dans leſquels nous avons puiſé le précis des matières qu'il était néceſſaire de traiter. Nous avons donc épargné des recherches immenſes à nos Lecteurs; & ſi d'un côté, l'on nous reproche un peu de ſéchereſſe, de l'autre on nous ſaura gré d'avoir réuni dans le même tableau des choſes dont la connaiſſance exige autant de frais que d'étude.

Les Bibliothèques du Roi, de Ste-Geneviève, de St-Victor &c. ſont remplies *d'in-folio* ſur les jeux *Olympiques*, *Iſthmiques*, *Pythiques*, *Néméens*, & nous les avons fait connaître dans une eſpace de 112 pages: l'éducation des *Athlètes*, leurs exercices, leurs récompenſes, leurs privilèges, tout y eſt compris; & 72 autres pages ſeulement contiennent les *fêtes*, les *mariages* & les *funérailles* des Grecs.

La ſeconde partie du même volume offre l'origine de leur *tragédie*; l'hiſtoire & la deſcription de leurs *danſes*; celles de leur *muſique* & de leurs *chœurs*; l'idée de l'appareil avec lequel ils décer-

naient les prix dans leurs Académies ; l'extrait des ſept pièces *d'Eſchyle*, ſa vie & celle des Poètes dramatiques qui lui ont ſuccédé; l'hiſtoire de *Sophocle*, l'analyſe de ſes *Trachiniennes*, de ſon *Œdipe Roi*, de ſon *Œdipe à Colone*, de ſon *Antigone*, de ſon *Ajax furieux*, de ſon *Philoctete*, le tout renfermé dans huit feuilles où l'on trouvera les morceaux les plus intéreſſans de ces deux Auteurs, le rapprochement des imitations que l'on en a faites, & les traductions en vers Français de quelques-unes de leurs ſcènes.

SECOND VOLUME.

On y lit la vie d'*Euripide*, ſuivie de ſon *Electre* & de celle de *Sophocle*; l'expoſition, la marche & le dénouement de l'*Hippolyte* & de l'*Iphigénie en Aulide* du même *Euripide*, avec les imitations de *Racine*. *L'Iphigénie en Tauride* du premier, comparée à celle de *Latouche*; *l'Oreſte* de l'Auteur Grec, après lequel nous ſommes venus au *genre ſatyrique* dont nous avons détaillé les différentes parties : la ſuite préſente une diſſertation ſur les *Maſques* ; de-là nous avons paſſé au *Cyclope d'Euripide*, la ſeule pièce de ce caractère qui nous ſoit demeurée de l'antiquité, mais qui ſuffit pour faire connaître ce que c'était que la *ſatyre* dont nous venons de parler.

Il nous reſtait à extraire l'*Hécube*, les *Phœ-*

niciennes, la *Médée*, l'*Andromaque*, les *Bachantes*, les *Suppliantes*, le *Rhéſus*, l'*Hercule furieux*, les *Héraclides*, l'*Hélène*, l'*Ion*, l'*Alceſte*, les *Troyennes d'Euripide*, & nous nous en ſommes acquités dans la *ſeconde Partie* que nous avons terminée par la nomenclature exacte des Poètes tragiques qui ont été ſes contemporains, ou qui ont vécu après lui. On a fait des traductions en vers de quelques-unes de ſes plus belles ſcènes; nous les avons données, & il réſulte de-là que nos deux premiers volumes renferment non-ſeulement ce que les tragédies des Grecs ont d'intéreſſant, mais encore tout ce qui concerne leurs *jeux* & leurs *fêtes* dans la deſcription deſquels nous avons inſéré les traits relatifs à leurs mœurs & à leurs uſages.

TROISIÈME VOLUME.

La première Partie traite de l'origine de la comédie chez les Grecs, & des différentes formes qu'elle y a priſes, article eſſentiel qui contient en peu de mots tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir ſur cette matière. A la ſuite on trouve la nomenclature des Auteurs comiques qui ont précédé *Ariſtophane* ou qui ont vécu de ſon tems, ſa vie & l'extrait de ſes *Acharniens*, de ſes *Chevaliers*, de ſes *Nuées*, de ſes *Gueſpes* d'où *Racine* a tiré l'idée des *Plaideurs* que nous

avons comparés à l'original : ces analyſes méritent d'autant plus d'être lues, qu'elles font connaître parfaitement le caractère du peuple Grec & celui d'Ariſtophane qui n'a pas craînt de mettre ſur la ſcène les perſonnes les plus célèbres de ſon ſiècle : perſécutions, cabales, punitions, rien ne l'a retenu ; & ſi les faits que nous rapportons n'étaient confirmés par tous les Hiſtoriens, on aurait peine à ſe perſuader qu'un Gouvernement auſſi ſage que celui d'Athènes, ait ſouffert que l'on repréſentât des pièces auſſi licentieuſes : à l'analyſe de ces comédies, nous avons ajouté celles de la *paix* & des *oiſeaux* : M. *Boivin* le cadet a traduit en vers les chœurs de cette dernière, & nous les avons inſérés à la fin de chaque acte.

Les autres ouvrages critiques d'*Ariſtophane* ſont les *fêtes de Cérès & de Proſerpine*, *Lyſiſtrate* & les *Harangueuſes* ; elles ſont à la tête de la *ſeconde Partie* ; & à la ſuite on trouvera d'excellentes réflexions ſur *l'ancienne Comédie*, par M. l'Abbé *Vatry* : il n'était pas moins néceſſaire de faire connaître les entraves que la République mit enfin à la hardieſſe des Ecrivains, & nous les avons indiquées d'après la diſſertation de M. *le Beau* ſur les changemens aſſignés à la *Comédie moyenne* : *Ariſtophane* fut obligé d'adopter ce nouveau genre dans *Plutus*, la dernière de ſes productions qui nous ſoit parvenue, & dont l'a-

nalyſe dans cette même Partie précède la vie des Auteurs comiques qui ont été ſes contemporains ou qui lui ont ſuccédé, tel que *Ménandre*, dont malgré toutes nos recherches nous n'avons pu trouver que quelques fragmens que nous avons traduits du Grec. Une diſſertation ſur les *avantages des Chœurs des Anciens*, la vie d'*Homère* & d'*Ariſtote*, un coup d'œil ſur la *Poétique* de ce dernier, l'opinion de *Racine* le fils ſur l'imitation des mœurs dans la Tragédie, ſur celles de l'âge, du ſexe, de la condition, des pays, complètent ce que nous avions à dire ſur le théâtre des Grecs, & à la fin de chacune de ſes pièces, ſoit tragiques, ſoit comiques, nous avons tâché de faire voir en quoi elles étaient eſtimables ou défectueuſes.

QUATRIÈME VOLUME.

Nous y avons prouvé que la naiſſance des jeux *Romains* eſt preſqu'auſſi ancienne que la fondation de leur Ville ; que dans leur origine, ils furent appellés *Conſuales*, & que dans la ſuite, on les diſtingua, ou par le lieu dans lequel ils ſe paſſaient, ou par la qualité du Dieu en l'honneur duquel on les célébrait : cette diſtinction nous obligeait de donner une définition particulière de chacun d'eux ; nous l'avons fait, & cette matière nous a conduits naturellement à parler

des douze *Cirques* de Rome, dont, autant qu'il nous a été poſſible, nous avons indiqué la ſituation, l'étendue & la forme. C'était dans l'arêne pratiquée au milieu de ces vaſtes édifices, que ſe faiſaient les courſes ſur les chars & à pied, c'était-là que les *Gladiateurs* venaient prodiguer leur ſang, & nous avons traité ſucceſſivement ces trois objets qui nous ont fourni quelques traits hiſtoriques dont nous avons fait uſage. Les Jeux *Floraux*, *Mégaléſiens*, *Tauriliens*, *Séculaires*, *Apollinaires*, *Auguſtaux*, *Curules*, *Actiaques*, *Capitolins*, *Luculliens*, *Martiaux*, *Néroniens*, *Plébéïens*, *Palatins*, *Romains*, *Sacrés*, *Funéraires*, *Térentins*, *Votifs*, ſont venus à la ſuite, ainſi que ceux des *Enfans* de *Rome* & ceux de *Caſtor & Pollux*, après leſquels nous avons comparé la *Gymnaſtique* des Romains avec celle des Grecs, & de-là, nous ſommes paſſés à la deſcription des Amphithéâtres de *Veſpaſien*, de *Capouë*, de *Nîmes*, d'*Autun*, d'*Italica*, à laquelle nous avons fait ſuccéder l'hiſtorique des *Combats des Bêtes*, des *Chaſſes*, des *Naumachies*, des exercices des Athlètes, qui ſous des noms différens, étaient les mêmes que ceux des Grecs dont les Romains les avaient empruntés. Cette foule d'objets eſt ſuivie d'un Précis des fêtes données par les Empereurs, & accompagnée, comme ceux des autres Volumes, des Planches, ou Portraits qui leurs ſont analogues.

Les *Agonales*, les *Ambarvales*, les *Angéronales*, les *Apollinaires*, l'*Armiluſtre*, les *Bachanales*, les *Chariſties*, les *Céréales*, les *Nones Caprotines*, les *Carmentales*, les *Compitalices*, les *Conſuales*, les *Equiries*, les *Faunales*, les *Féréales*, les *Fontinales*, les *Fordicales*, les *Fornacales*, les *Furinales*, les *Hilaries*, les *Laurentales*, les *Féries Latines*, les *Lémuries*, les *Libérales*, les *Lucaries*, les *Lupercales*, les *Majumes*, les *Matrales*, les *Matronales*, les *Méditrinales*, les *Mégaléſies*, les *Opalies*, les *Pagonales*, les *Palities*, les *Quinquatres*, les *Quirinales*, le *Régifuge*, les *Robigales*, les *Saturnales*, le *Septimontium*, les *Sigillaires*, les *Terminales*, les *Tubiluſtres*, les *Vinales*, les *Vertumnales*, les *Vulcanales* étaient les fêtes des Romains, & nous les avons placées à la tête de la ſeconde Partie, avec les anecdotes & les citations qui leur ſont relatives. Ce détail exigeait un précis de leur religion, & à la ſuite, nous avons déſigné les huit claſſes différentes de leurs Prêtres, ou Miniſtres parmi leſquels nous avons diſtingué les *Veſtales* dont le dévoûment, les priviléges & les châtimens offrent les traits les plus curieux. L'explication des *inſtrumens des ſacrifices*, la deſcription des *autels* & des *trépieds*, le tableau des loix Romaines ſur le culte des Dieux, y ſont auſſi renfermés chacun dans leur article dont le dernier précède le chapitre dans lequel nous avons raſſemblé

tout ce qui concerne l'appareil avec lequel les Romains célébraient les triomphes de leurs Héros. Les divers exemples que nous en avons offerts, fourniront aux Auteurs les lumières dont ils pourraient avoir besoin sur cette matière, ainsi que sur la forme des *Chars de victoire* & de *course* dont nous avons présenté le dessin avec celui de l'*Hypodrôme* de Grèce, qui n'a pu être fini qu'au moment de cette huitième livraison.

CINQUIÈME VOLUME.

Les *Mariages des Romains*, leurs *Cérémonies funéraires*, les *Loix* qui y étaient rélatives, leurs *Urnes*, leurs *Tombeaux*, leurs *Hypogées* remplissent le commencement de la première Partie, & si les Auteurs Dramatiques veulent consulter le peu que nous en avons dit, ils y trouveront le détail de tous les objets qui doivent entrer dans les spectacles de ce genre. Nous avons traité avec le même soin l'*origine de la Comédie* à Rome, nous avons tracé les formes diverses sous lesquelles elle y a paru, les noms différens qu'elle y a pris, & à la suite, nous avons placé la description, le plan & l'élévation du Théâtre de *Bachus*, que nous avons cru devoir comparer avec les Théâtres Romains, tels que ceux de *Scaurus*, de *Curion*, de *Pompée*, de *Marcellus*, de *Vitruve*, que nous avons détaillés dans toutes leurs parties. Ce chapitre précède celui

dans lequel nous avons donné des notions exactes ſur la *Danſe* de l'*Archimime*, des *Saliens* & du *premier jour de Mai*, ainſi que ſur les danſes *Laſcives*, *Nuptiales* & *Théatrales* qui amènent l'hiſtoire & la vie de *Batyle* & de *Pilade*, les deux plus célèbres Danſeurs de l'antiquité : pour mettre nos lecteurs à portée de juger de leur génie & de leurs talens, il fallait marquer les innovations qu'ils ont faites dans la Muſique des Romains, nous les avons indiquées, & dans notre ſeconde Partie, nous avons préſenté les extraits de preſque toutes les Comédies de *Plaute*, précédés de ſa vie avant laquelle, ſelon l'ordre des tems, nous avons placé celles de *Livius Andronicus* & de *Névius*. Le premier de ces extraits eſt celui d'*Amphitryon* que *Molière* a mis ſur notre ſcène, & dans lequel il a puiſé une très-grande partie des idées dont il a enrichi ſon ouvrage : nous les avons comparés l'un avec l'autre & marqué avec ſoin tous les endroits dont l'Auteur Français eſt redevable au Poète Latin. Celui-ci lui a fourni le ſujet de l'*Avare* dans l'*Aululaire* dont nous avons parlé avec la même exactitude, & dans laquelle nous avons fidèlement rapproché *Molière* de ſon original : l'*Aſinaire*, les *Captifs*, *Curculion*, *Caſine*, la *Ciſtelaire*, *Epidique*, les *Bacchides*, le *Soldat Fanfaron*, ne méritaient pas moins d'être connus, & nous avons réglé l'étendue de nos analyſes ſur le plus ou le moins d'intérêt

que ces différentes Pièces nous ont paru devoir inſpirer à nos lecteurs.

SIXIÈME VOLUME.

L'onzième Pièce de *Plaute* eſt la *Moſtellaire* qui remplit le commencement de la première Partie de ce Volume, & que *Regnard* a réduite en un acte, ſous le nom du *Retour Imprévu*, Pièce charmante que l'on retrouve en entier dans cette même *Moſtellaire* dont le ſuccès, ſous un titre différent, nous diſpenſe de faire un plus long éloge : les Comédies qui ſuivent, ſont le *Marchand*, le *Pſeudole* dans lequel *Molière* a pris quelques traits de ſon *Etourdi*, le *Pœnule*, la *Perſane*, le *Rudens*, le *Stiche* & le *Trinumme* qui, comme les premières, fourmillent d'idées libres & d'équivoques groſſières que nous avons adoucies, de manière cependant à ne point altérer le ſens de l'Auteur dont il fallait faire connaître l'eſprit & le ſtyle.

Statius Cœcilius vécut du tems de *Plaute*, & dans le peu que nous en avons dit, on verra qu'il était auſſi le contemporain de *Térence* dont il ne ceſſait d'admirer l'élégance : M. l'Abbé *le Monnier* nous a fourni des recherches intéreſſantes ſur la vie de ce dernier, de-là nous avons paſſé à ſon *Andrienne* que nous avons comparée, ſcène par ſcène, à celle qui exiſte ſur notre Théâtre, & qui n'eſt abſolument que la traduction de la Pièce du Poète

Latin ; il en eſt de même des *Adelphes* dans leſquels le *Grand* a pris en entier *ſon Ecole des Pères*, & l'extrait de ces *Adelphes*, joint à celui de l'*Heautontimorumenos* termine la première partie du Volume. La ſeconde contient l'*Hécyre* ſuivi de la nomenclature des Poètes *Tragiques* & *Comiques* qui ont été contemporains de *Térence*, ou qui lui ont ſuccédé. Cet article intéreſſant, tant du côté des faits, que du côté des anecdotes ſingulières, précède le tableau de la vie & de la mort de *Sénèque*, & cet hiſtorique prépare les obſervations qu'il était eſſentiel de faire ſur ſes Tragédies dont nous avons donné une traduction faite autrefois par Linange & l'Abbé de Marolles d'après leſquels il était impoſſible d'apprécier le mérite de cet Auteur. Nous avons commencé cette traduction par les *Phéniciennes* ou la *Thébaïde*, Pièce dont nous n'avons pu recueillir ni le cinquième acte, ni la fin du quatrième ; nous y avons inſéré les imitations de *Racine* dans ſa Tragédie, nous avons cité celles d'*Antimaque*, de *Ménélas* & de *Ponthicus*, nous avons raſſemblé les divers jugemens que l'on a portés ſur l'Ouvrage du Tragique Latin, & à la tête, nous avons placé un morceau repréſentant *Jocaſte* dans ſon véritable coſtume. La ſeconde Tragédie a pour titre *Thyeſte*, Pièce terrible & même révoltante dans pluſieurs ſcènes, mais dont l'horreur ſem-

ble justifiée par les mœurs du siècle dans lequel *Sénèque* écrivait. Il était naturel de la comparer avec celle de *Crébillon*, nous l'avons fait, & la lecture de cette Pièce indiquera les ressemblances qui se trouvent entre les deux. Elle offre en même-tems le dessin d'*Atrée*, traité avec le même soin que celui de *Jocaste*, & chacun de ces Drames nous a donné l'occasion de rassembler la partie la plus essentielle des habits Grecs, tels que les deux que nous venons de nommer, une *Nourrice* ou *Confidente*, *Phorbas* ou *Citoyen*, *Calchas* ou *Grand-Prêtre*, *Théfée*, un *Garde*, *Octavie* ou *Impératrice Romaine* : c'est la seule de ces Tragédies dont le sujet ne soit pas Grec, & il est vraisemblable que *Sénèque* n'en est point l'Auteur.

SEPTIÈME VOLUME.

Sa première partie contient *Hippolyte* avec les imitations de *Racine*; *Œdipe* & les *Troyennes*; la seconde, *Hercule furieux*, & *Hercule sur le Mont Oëta* : chacune d'elles est comparée à l'original Grec d'où elle est tirée, & terminée par les observations qui lui sont relatives.

HUITIÈME VOLUME.

Il renferme *Médée* à la fin de laquelle nous avons rassemblé en peu de mots les divers endroits dont *Corneille* a profité; viennent ensuite

Agamemnon & *Octavie*, la dernière des Pièces attribuée à *Sénèque* dont nous avons tâché de relever les beautés & les défauts : mais il faut le lire pour le juger, & si nous n'osons supposer quelque mérite à notre traduction, nous ne craindrons pas de répéter que sa lecture seule doit faire changer de façon de penser sur le compte de cet Ecrivain qui, défiguré par ses deux traducteurs, a été jugé trop sévèrement par ceux qui ne le connaissaient pas.

La seconde Partie de ce même Volume présente des notions sur l'ancienne *Chevalerie Française*, sur l'éducation des *Pages* & des *Ecuyers*, sur l'*Investiture*, les mœurs & les priviléges, les *Dégradations* & les funérailles des *Chevaliers*, sur les *Fraternités* d'armes, en un mot sur tous les objets qui regardent cette matière que nous avons traitée d'après M. de *Sainte-Palaye*, la *Colombière*, *Favin*, *Ménestrier* dans lesquels nous avons puisé tout ce qui est relatif aux usages & aux costumes des différens siècles dont ils offrent le tableau. Nous y avons réuni, les faits, les anecdotes, les vers analogues à cette même matière, & nous croyons ne rien avoir omis de ce qui concerne cette partie intéressante de notre Histoire.

NEUVIÈME VOLUME.

L'*utilité de la Chevalerie*, ſa *décadence* & ſa *chûte*, le *vœu du Paon* & le *prix de la valeur* en rempliſſent les premiers articles ſemés de vers curieux & relatifs à ces divers objets qui précèdent la liſte exacte des *Armures* dont nous avons offert tous les détails, tant du côté du littéraire que de celui du deſſin : les Auteurs y trouveront toutes les indications néceſſaires ſur la forme des armes dont ſe ſervaient les anciens *Chevaliers*, forme que l'on néglige au Théâtre ou preſque toujours la manière de ſe coſtumer eſt abandonnée aux Acteurs qui s'en occupent ſi peu que ſouvent on voit en ſcène deux perſonnages du même pays & du même état, habillés, coeffés & armés différemment.

Le Chapitre des *Entremets* ſuccède à celui des *Armures*, & le tableau curieux de ces anciens Spectacles eſt ſuivi de recherches ſur l'origine des *Armoiries* dont les principales ſont gravées dans une planche à la ſuite de laquelle nous avons donné l'explication des diverſes couleurs qui les compoſaient.

Perſonne avant nous, n'avait raſſemblé ſous le même point de vue, l'origine & l'établiſſement de *la Cour d'Amour*, les cauſes qui s'y plaidaient, les queſtions que l'on y propoſait, & c'eſt par-là que nous avons terminé la premiere partie de ce

Volume qui, dans l'eſpace de 100 pages à peu près, contient, tant en proſe qu'en vers, tout ce qu'il nous a été poſſible de recueillir ſur cette matière : les Edits de cette Cour, les plaintes des Amans, les divers caractères de l'Amour, le différend des *Beaux-yeux* & de *Belle-bouche* par *la Fontaine*, le Vaudeville de *Panard* &c. Rien n'y eſt oublié, & au commencement de la ſeconde partie, nous avons jetté un coup-d'œil ſur les *Chevaliers errans*, ſur ceux de la *Table ronde* qui nous a donné occaſion de faire un précis de la vie d'*Artus*, auquel nous avons joint des obſervations ſur le *Saint-Gréal* : enſuite nous avons tracé l'hiſtorique des *Cours plénières* & de leurs amuſemens dont les principaux conſiſtaient dans les *Fabliaux* & *Contes* que venaient y réciter les Méneſtriers du tems.

Nous en avons cité pour exemples la nouvelle de *Raimond Vidal de Beſaudan*, le *Siége prêté & rendu*, les *trois Aveugles de Compiegne*, le *Seigneur & le Fablier*, *Ariſtote & la jeune Indienne*, le *Fabliau d'Hypocrate*, les *Deux-Amis*, la *Bourſe pleine de ſens*, le *Sacriſtain de Cluni*, les *Merveilleuſes Aventures de Richard I & de ſon Méneſtrel* ; excepté le *Sacriſtain de Cluny* qui nous a paru très-curieux par la manière originale dont il eſt intrigué, il n'eſt pas un ſeul de ces *Contes* qui ne puiſſe être mis ſur la ſcène, & c'eſt la raiſon qui nous les a fait préférer à quantité d'autres que nous aurions

pu

pu rapporter dans ce même Chapitre qui précède des notions ſur les *Défis*, les *Gages de bataille* & les *Duels*. Ces trois objets préſentent une foule d'anecdotes & de faits auſſi amuſans qu'inſtructifs, tels que le *défi du Roi de Suède au Roi de Danemark*, les *lettres du Duc d'Orléans au Roi d'Angleterre*, le *duel d'Hieroſme Anca* & de *Pierre Toreilla*, celui de *Jarnac* & de *la Chaſteneraye*, le *combat des deux Juifs* &c. La vérité des uns & des autres eſt confirmée par les Hiſtoriens que nous avons cités fidèlement à la fin de notre texte.

DIXIÈME VOLUME.

Après avoir donné une idée des combats à outrance, nous paſſons à la deſcription des *Spectacles militaires* & des *Fêtes populaires*, tels que les *Pas d'Armes*, les *Tournois* où nous parlons de la décoration des *Lices* dont nous offrons le deſſin à la ſuite duquel nous plaçons les *Quadrilles*, les *Naumachies*, les *Simulacres de guerre*, les *Comparſes*, les *Machines employées aux Spectacles*, les *Divertiſſemens des Turcs*, la vie & le coſtume de leurs *Dervis*, les *Feux d'artifice*, les *Illuminations*, les *Maſcarades* & les *Carouſels*, ce qui compoſe quatorze articles différens dans leſquels nous avons raſſemblé tous les traits qui nous ont paru devoir inſtruire, ou amuſer nos lecteurs. Dans la *ſeconde Partie*,

nous faiſons le détail des *perſonnes*, ainſi que des *coſtumes employés* dans les *Carouſels* & dans les *Tournois*. Cet objet précède les diverſes inaugurations des Souverains, parmi leſquelles on trouvera celles des Rois d'*Iſraël* & de *Juda*, des Empereurs de la *Chine*, des Rois de *Cuſco*, des Rois de *Perſe*, des *Sophis*, des Rois de la *Grèce*, de ceux de *Rome*, des *Conſuls*, des Empereurs *Romains*, des Empereurs de *Conſtantinople*, du *Grand-Seigneur*, du *Grand-Kan* des *Tartares*, du *Czar*, des Rois de *Pologne*, des Rois de *Hongrie*, des Rois de *Suède*, de l'Empereur d'*Allemagne*, des Ducs de *Savoie*, des Rois d'*Angleterre*, des Ducs de *Carinthie*, des Rois & Reines de *Navarre*; enfin l'Inauguration des Rois de *France*, dont nous avons donné pour exemples celles de Charles IX & de Louis XVI.

Il n'était pas moins néceſſaire de faire connaître le cérémonial obſervé aux *Entrées* de ces Princes dans les Villes de leur dépendance, la forme des *Echanges*, la pompe des *Mariages*, des *Naiſſances*, la *ſéance des Etats*, l'ordre tenu aux *Lits de Juſtice*, les *Actes de foi & hommage*, les *Entrevues* des Souverains, les *Publications de paix*, les *Troubadours* &c. Nous avons jetté un coup-d'œil ſur ces diverſes matières que nous ſommes loin de préſenter comme des choſes toujours amuſantes, mais comme des objets d'utilité qu'il

eſt néceſſaire de conſulter lorſque l'on veut donner un ſpectacle qui leur eſt relatif. C'eſt la ſeule réponſe que nous avons à faire aux perſonnes qui nous ont reproché d'être entrés dans des détails minutieux, & nous les prions ſeulement d'obſerver que ces mêmes détails ſont une des parties eſſentielles de cet ouvrage dans lequel nous avons promis de réunir tout ce qui concerne le Théâtre : nous invitons encore ces critiques à réfléchir aux recherches fatiguantes qu'il nous a fallu faire, & que nous avons entrepriſes pour les épargner à ceux de nos Lecteurs que nos différens articles diſpenſeront d'aller puiſer des notions dans des ſources que la rareté de certains livres les mettrait dans l'impoſſibilité d'acquérir : nous avions a défricher une route pénible qui de loin nous préſentait un ſentier agréable, nous y voilà parvenus, & à commencer de la *première Partie* de notre onzième volume, l'Hiſtoire des Théâtres va renfermer une ſuite continuelle de faits inſtructifs ou intéreſſans. Cette onzième Partie contiendra un Précis des *Myſtères* dévelopés par MM. *Parfait*; nous nous arêterons particulièrement ſur les Pièces qu'ils n'ont fait qu'indiquer, & ſouvent on y trouvera, ſoit des anecdotes, ſoit des détails piquants, ſoit même des morceaux entiers & curieux dont ils n'ont point fait uſage. Les Volumes ſuivans nous

fourniront, à mesure, des matériaux précieux auxquels nous ne donnerons que l'étendue qui leur sera nécessaire, & si l'on a remarqué de la sécheresse dans le compte que nous avons rendu des Théâtres anciens, on finira par convenir que c'est moins notre faute que celle des matières qu'il nous a fallu traiter. Sur chacune d'elles, nous avons pris pour guides les meilleurs Ecrivains anciens ou modernes. *Sénèque* est le seul Auteur que nous avons fait connaître par nous-mêmes.

Un *Journaliste* trouve mauvais que nous en ayons donné la traduction, mais n'appartenait-elle pas à notre plan, & la connaissance de son Théâtre ne manquait-elle pas à la nation ? Ses tragédies n'ont-elles pas même des beautés dont *Corneille* & *Racine* ont profité? N'offrent-elles pas des situations intéressantes, des descriptions singulières ? En un mot n'ont-elles pas un caractère qui les distingue de celles des Grecs qu'il a imitées ? D'ailleurs avons-nous dissimulé le moindre de ses défauts ? ne sommes-nous pas convenus que ses pièces étaient pleines de déclamations, que très-souvent il devenait froid, parce que sans cesse il voulait être Poète & bel esprit, enfin n'avons-nous pas tâché de l'apprécier à sa juste valeur ? Y serions-nous parvenus, si nous avions supprimé les longueurs qui déparent les passages auxquels on ac-

corde du mérite ? C'était l'Auteur même qu'il fallait rendre à la lettre, nous y avons mis tous nos ſoins, & nous ne connaiſſons que cette manière de traduire.

Le même *Journaliſte* nous lance, à l'égard de *Plaute*, des ſacarſmes auxquels il n'eſt pas dans notre caractère de répondre, & nous nous contenterons de lui obſerver que lorſqu'il voudra ſe donner la peine de lire nos extraits attentivement, il conviendra peut-être qu'ils ont quelque valeur ; que nous n'avons jamais manqué de rapprocher *Molière* de ſon original, enfin que dans chacune de ſes ſcènes, ainſi que dans celles de *Térence*, nous avons fidèlement indiqué les morceaux que les Auteurs Français doivent à ces deux Poètes Latins.

M. *** cite contre nous l'*Aululaire* ou *l'Avare*, nous le citons à notre tour, & ſi l'analyſe de cette pièce ne ſert pas à notre juſtification, nous paſſons condamnation ſur celles des autres. Du reſte, nous rendons juſtice à la traduction des deux ſcènes de M. *** & en convenant que les termes de celles dont nous avons fait uſage ne ſont pas auſſi choiſis que les ſiens, nous croyons pouvoir ſoutenir qu'ils ont l'avantage du moins de conſerver ſouvent l'expreſſion de *Plaute*. Il n'a pas rougi de défigurer ſon ſtyle par des indécences marquées ; c'eſt le ſeul reproche que nous nous

ſommes permis de lui faire, & nous ignorons dans quel endroit de notre ouvrage M. *** a pu lire que nous déprimons cet Auteur dont nous n'avons ceſſé de vanter l'eſprit & les talens.

Les autres critiques de M. *** portent ſur le détail des jeux & des fêtes des Romains, mais nous avons voulu être clairs, nous avons voulu ne rien omettre, & s'il nous avait été poſſible de nous reſſerrer dans un demi-volume, certainement nous l'aurions fait : mais pour être précis, devions-nous ſupprimer la moitié des objets dont nous avions à parler ? Devions-nous mettre nos Lecteurs dans la néceſſité d'aller chercher ailleurs des choſes que nous avions promis de lui donner? A l'égard du Père *Brumoy*, perſonne peut-être n'en fait plus de cas que nous, mais encore une fois, *Racine* & *Corneille* n'ont pas été de ſon ſentiment ſur le compte de *Sénèque*, & nous avons cru que ce titre était plus que ſuffiſant pour faire connaître un écrivain qui dans pluſieurs ſcènes a ſervi de modèle à deux Poètes auſſi célèbres.

Fin de la ſeconde Partie du dixième Volume.



TABLE

GÉNÉRALE

De la Chevalerie, Fêtes, Cerémonies, Spectacles contenus dans les 16e, 17e, 18e, 19e & 20e Parties de cette Histoire.

SECONDE PARTIE DU VIIIe VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE DU IXe VOLUME.

SECONDE PARTIE DU IXe. VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE DU Xe. VOLUME.

SECONDE PARTIE DU Xe. VOLUME.

Fin de la Table générale.

ERRATA de la première Partie du Tome X.

PAGE 23, ligne 16, ses pays, *lisez* son pays.
P. 26, ligne dernière, du 21 au 15, *lisez* du 1 au 15.
P. 126, lignes 5 & 12, Discipes, *lisez* Disciples.

Seconde Partie.

P. 204, ligne 9, Ministrre, *lisez* Ministre.
P. 214, ligne 7, solemnellent, *lisez* solemnellement.
P. *ibid.* ligne 20, Chanchelier, *lisez* Chancelier.
P. 230, ligne dernière, en en, *lisez* & en.
P. 232, l. 10, devant le Roi encore & près, *lisez* devant le Roi & près.
P. 236, ligne 6, deux personnages, *lisez* trois personnages.
P. 256, ligne 19, assieront, *lisez* assisteront.
P. 260, ligne 2, qui à, *lisez* qui a.
P. *ibid.* ligne 19, qui en à, *lisez* qui en a.
P. 313, ligne 18, la Sirvente, *lisez* le Sirvente.

De l'Imprimerie de CLOUSIER, rue Saint-Jacques. 1780.



